

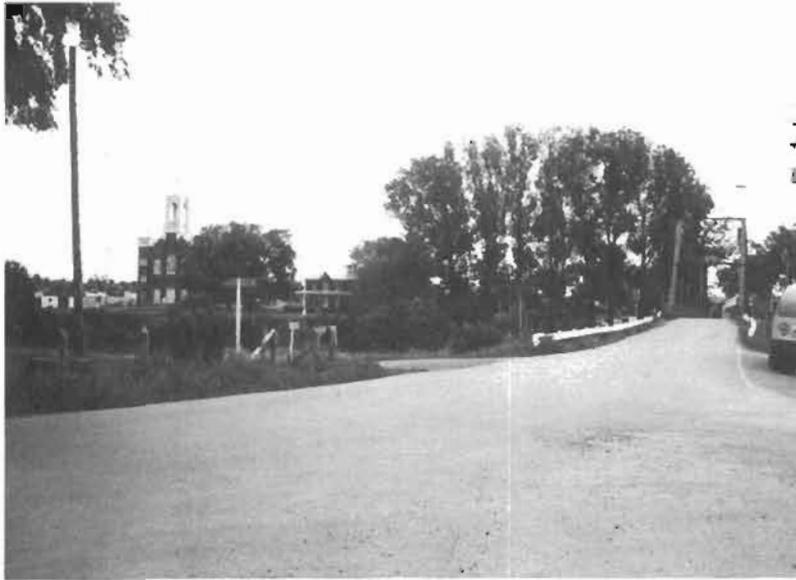
Germaine Chené Raynauld

**ESSAI HISTORIQUE  
DE LA PAROISSE  
SAINT-GÉRARD MAJELLA  
«VAUCLUSE»**



**1903-1978**

# **ESSAI HISTORIQUE DE LA PAROISSE SAINT-GÉRARD MAJELLA «VAUCLUSE»**



ENTRÉE DU VILLAGE DE ST-GÉRARD MAJELLA



PONT REED

photo R.-M. Joncas

Hommages et vœux à son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, à tous les Pasteurs qui se sont succédés dans la paroisse de Saint-Gérard Majella et à tous ceux qui ont écrit l'histoire religieuse et civile de cette paroisse à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Je dédie ce livre  
à tous les descendants des pionniers,  
aux membres de ma famille  
ainsi qu'aux membres de la famille Raynauld

*Germaine Chené Raynauld*

## PROLOGUE

Tenter de faire revivre un passé qui sommeille depuis 75 ans et plus, fut pour moi un défi doublé d'un contact humain d'une valeur inestimable.

L'accueil chaleureux que j'ai reçu de tous et l'empressement qu'on a manifesté pour m'aider à rédiger cet « Essai Historique » furent pour moi un encouragement à poursuivre ce travail jusqu'au bout.

Les recherches que j'ai effectuées, complétées par les renseignements des aînés, des anciens paroissiens et amis de la paroisse qui m'ont toujours ouvert grandes leurs portes, m'ont fait découvrir une parcelle de la belle histoire de la paroisse de Saint-Gérard Majella que j'ai appris à aimer davantage.

Cette paroisse qui était toute petite lors de sa fondation avec ses 81 familles, compte maintenant, d'après le dernier recensement de décembre 1979, 719 familles avec une population stable de 1 888 âmes et une population saisonnière de 101 âmes ce qui fait un total de 1 989 âmes.

Si ce rythme de croissance se continue je crois que cette paroisse est destinée à un avenir prometteur. À cause de sa proximité de la ville de Montréal, elle deviendra peut-être une cité de banlieue riche de ses belles terres fertiles qu'elle aura su protéger. Il fera toujours bon d'y vivre si l'amour, la fraternité et la paix continuent de régner avec la venue prochaine d'un monde nouveau auquel il faudra s'adapter.

C'est avec joie que je vous présente ce modeste « Essai Historique » abondamment illustré en souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella. Si une image vaut mille mots, j'espère que les photos qui illustrent les écrits de ce livre, évoqueront chez tous mes lecteurs de beaux souvenirs et leur aideront à compléter la belle histoire de la paroisse de Saint-Gérard Majella.

Je compte sur l'indulgence de tous les lecteurs pour les erreurs et les oublis qui peuvent s'être glissés dans ces pages, même si tout a été écrit au meilleur de ma connaissance.

Ce livre est divisé en deux parties. La première partie comprend un bref historique concernant la période de 1779 à 1903 et la deuxième partie couvre la période de 1903 à nos jours.

« L'histoire est une révélation, écrit Benjamin Sulte, parce qu'elle nous fait découvrir tout ce qui serait perdu sans elle ».

Je me dois d'adresser des profonds remerciements à tous mes collaborateurs et à tous les généreux souscripteurs dont les noms sont inscrits à la fin de ce volume.

Je remercie sincèrement le Conseil Régional de la Culture de Lanaudière qui a bien voulu en assurer l'édition et le financement ainsi que les Clercs de Saint-Viateur de Joliette et le personnel de leur imprimerie pour leur collaboration.

J'offre des remerciements sincères aux représentants des Commissions Scolaires de l'Industrie de Joliette et de Le Gardeur de Repentigny pour leur accueil chaleureux et leur empressement à me faciliter la tâche dans mes recherches, et un remerciement tout particulier à ma soeur Rose-Marie Chené Joncas, photographe, qui fut pour moi un soutien moral, un guide précieux et une collaboratrice assidue.

Un dernier remerciement chaleureux s'adresse à deux membres du Comité Central des Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire, Messieurs J.-Ulric Raynault et Gérard Lafortune respectivement responsable des finances et propagandiste de cet « Essai Historique » pour leur précieuse collaboration, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont prêté photos, livres, bulletins et qui ont aidé aux recherches et donné des renseignements et faits divers.

À l'occasion de son Jubilé de Diamant, je souhaite longue vie et prospérité à ma belle paroisse de Saint-Gérard Majella du comté de l'Assomption et je veux par cet « Essai Historique » rendre hommage aux bâtisseurs de ma petite patrie.

Germaine Chené Raynault,  
auteur

**MESSAGE DE MGR PAUL GRÉGOIRE**



Archevêché de Montréal  
10 juillet 1979

Chers amis,

Il y a soixante-quinze ans, la communauté chrétienne Saint-Gérard Majella voyait le jour dans le comté de l'Assomption. Quand une paroisse prend racine dans notre milieu, c'est toute l'Église de Montréal qui renaît dans une branche nouvelle de vie et reçoit d'elle un nouvel élan de jeunesse, de la jeunesse éternelle de l'Église tout entière.

En ce temps de festivités où vous célébrez tant d'années de fidélité dans la foi, tant de souvenirs reliés à votre patrimoine culturel, social et religieux, je me joins à vous de grand coeur pour remercier le Seigneur de vous avoir aidés à conserver « l'assurance et la fierté de l'espérance » (Hébreux 3, 6). Avec vous, j'admire ce passé merveilleux qui vous a façonnés et le dynamisme toujours présent qui vous anime. Je rends hommage à tous vos ancêtres, particulièrement aux prêtres, aux religieux, aux religieuses qui ont consacré leur vie à votre service pour vous faire vivre de l'évangile du Christ.

Je félicite bien cordialement votre pasteur, Monsieur l'abbé François Palmorino, les marguilliers, les responsables municipaux, les bienfaiteurs et tous les fidèles qui poursuivent une oeuvre déjà si bien commencée.

Je demande au Seigneur de bénir cette nouvelle étape de votre histoire, afin que les réalisations passées soient garantes des projets à venir.

† Paul Grégoire  
Archevêque de Montréal



#### **MESSAGE DU CURÉ**

Soixante-quinze ans, ce n'est même pas une seconde dans l'histoire de l'humanité. C'est à peine une heure dans l'histoire de l'Église chrétienne. C'est une courte période dans l'histoire de la Nouvelle France. C'est une bonne partie de l'histoire du Canada.

Mais pour la Communauté chrétienne de Saint-Gérard Majella (Vaucluse) c'est un événement qu'il convient de souligner ne serait-ce que pour le temps d'une prise de conscience de son identité, d'un retour aux sources qui l'a abreuvée, d'un répit pour retrouver les racines qui l'ont nourrie.

Quelles sont ces sources, quelles sont ces racines ? Mme Germaine Raynauld les a cherchées avec soin et minutie sans parler d'une certaine admiration pour la vie des premiers paroissiens qui affrontèrent avec courage les adversités de la colonisation, grâce à *leur foi chrétienne* qui fut la charpente principale de leur quotidien. Elle se manifesta au coeur de leurs festivités comme de leurs tribulations. *Du sol*, ils tirèrent péniblement leur subsistance. Ce n'est qu'à force de labeur physique et d'entraide qu'ils réussirent à le maîtriser. Les champs, l'étable, la forêt, la rivière, le marché constituèrent leur milieu de travail et de loisirs. Leur *vie sociale* ne dépassait pas de beaucoup les limites du village, de la paroisse mais elle était quand même intense et enrichissante.

Quel sera l'avenir de la Paroisse de Saint-Gérard Majella ? Nul ne le sait mais en s'inspirant du passé, il pourrait être prospérité et épanouissement, non uniquement progrès matériel et abondance de « gadgets » trompe-l'oeil. Il pourrait être continuité avec le passé dans la qualité des rapports humains, dans le dévouement à la communauté, dans le vécu de la foi chrétienne sans oublier l'ouverture d'esprit aux idées nouvelles, au monde nouveau qui s'annonce.

Aujourd'hui, les paroissiens de Saint-Gérard Majella sont l'avenir de leurs prédécesseurs et le passé de leurs successeurs. Chaque génération doit porter à maturité le travail amorcé par la précédente. C'est la pensée de A. de Vigny lorsqu'il écrivait : « Amis, qu'est-ce qu'une grande vie, sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr. »

Toute notre admiration aux anciens paroissiens, notre encouragement à ceux d'aujourd'hui et notre remerciement à l'auteur pour nous avoir branchés sur l'heure de la Paroisse Saint-Gérard Majella.

François Palmorino,  
Prêtre-curé



**MESSAGE DE JACQUES PARIZEAU,  
Député provincial de l'Assomption**

Je tiens à rendre hommage aux citoyens de Saint-Gérard Majella (ou devrait-on dire Vaucluse ?) à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de création de leur paroisse.

Les plus âgés des citoyens de Saint-Gérard, il faut les saluer pour la ténacité qu'ils ont montrée au fur et à mesure des années pour préparer la voie aux autres et pour développer leur municipalité.

Aux plus récents des citoyens, on doit leur souhaiter la plus agréable des vies dans le nouveau cadre qu'ils ont choisi.

À tous, joyeux anniversaire !

Jacques Parizeau,  
Député de l'Assomption  
et ministre des Finances



**MESSAGE DE ROCH LA SALLE,  
Député fédéral de Joliette**

Mes chers Amis,

La parution d'un album-souvenir représente toujours un ouvrage d'envergure pour les personnes qui le préparent. Je tiens donc à leur offrir mes félicitations pour cette excellente initiative qui immortalisera le 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Vaocluse (Saint-Gérard Majella).

À titre de député, je suis fier de compter parmi mes électeurs des citoyens et citoyennes qui, tout en gardant intactes les valeurs d'antan, ont su puiser sagement dans l'abondance du modernisme. L'essor considérable connu dans le milieu domiciliaire depuis les dernières années en est la preuve.

Une pensée particulière s'adresse aux pionniers de cette localité qui se sont prévalus de mener à bien le but qu'ils s'étaient fixé. À vous, population de Vaocluse, je souhaite un heureux anniversaire.

Roch La Salle,  
Député de Joliette



#### TÉMOIGNAGE

Lorsque j'appris que Madame Raynauld projetait d'écrire l'histoire de notre paroisse, je ne pus m'empêcher de la seconder dans son projet qui, aux yeux de plusieurs, aurait pu paraître audacieux. Mais connaissant son talent et sa ténacité j'étais sûr qu'elle allait réussir.

Écrire l'histoire de Saint-Gérard est pour nous tous une oeuvre très importante. C'est mettre à notre portée une foule de renseignements sur nos ancêtres et la vie qu'ils ont menée. Mais que de démarches, que de recherches cela suppose.

Au nom de mes concitoyens que j'ai l'honneur de représenter, je félicite chaudement Madame Raynauld de son initiative et je souhaite que son bouquin reçoive un chaleureux accueil.

Maurice Lafortune,  
Maire



**MESSAGE DE  
M. PASQUALE CARDONE**  
Président de l'Association canadienne  
de Saint-Gérard Majella

M. le curé,

C'est avec joie que, au nom de l'Association québécoise de St-Gérard Majella, je vous souhaite ainsi qu'à vos paroissiens le plus religieux succès pour la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre paroisse.

Dès nos premiers pèlerinages chez vous, nous avons été fraternellement accueillis par le regretté curé Gérard Boutet, le maire M. Maurice Lafortune et de nombreux paroissiens. Nous avons immédiatement senti qu'un lien profond nous unissait : la confiance et la dévotion en saint Gérard Majella.

Vous avez ensuite pris la relève du défunt curé Boutet pour nous accueillir à votre tour avec vos paroissiens. Nous vous en sommes très reconnaissants. Et vous pouvez être assuré de notre appui pour le travail de rénovation pastorale de votre communauté chrétienne et de restauration matérielle de l'église et du presbytère que vous avez si courageusement entrepris.

Et je m'en voudrais de ne pas mentionner l'initiative heureuse de Mme Germaine Chené Raynauld d'avoir colligé dans un Essai Historique les moments palpitants de votre paroisse qui nous tient à coeur.

Nous souhaitons à Mme Raynauld tout le succès possible dans cette entreprise, étant assuré d'avance de notre soutien et de notre encouragement.

In Christo  
Pasquale Cardone  
Président

**ORIGINE DES PREMIERS COLONS PROPRIÉTAIRES**  
de la paroisse de Saint-Pierre de Vacluse  
appelée aujourd'hui Saint-Gérard Majella

**Côté Nord de la rivière l'Assomption**

<i>Années</i>	<i>Noms</i>	<i>Endroits</i>
1719	Les Laperche dit St-Jean	Saint-Sulpice
1722-	Paul Lépine Jean-Baptiste Turcotte	Pointe-aux-Trembles Saint-Sulpice
1723-	Louis Beaudry Antoine Lorion Jos Morin Toussaint Beaudry Gabriel Loyer Desnoyers Antoine Martin Jean-Baptiste Briand dit Sansregret François Desmarais	Pointe-aux-Trembles Pointe-aux-Trembles Hâvre de Grâce Larochelle Repentigny Repentigny Saint-Sulpice Saint-Sulpice
1726-	Charles Gadiou Pierre Morisseau Claude Perreault Joseph Goulet Louis Perreault	Québec Saint-Sulpice Saint-Sulpice Repentigny Saint-Sulpice
1727-	Jean Vadnais	Saint-Sulpice
1728-	Michel Rotureau	Québec
1729-	Jean Loyer	Repentigny
1735-	Antonio Girard	Bretagne
1742-	Jean-Baptiste Latreville	Repentigny
1743-	Auguste Payette	Repentigny
1746-	Pierre Payette	Repentigny
1748-	Louis Desmarais	Saint-Sulpice

Recherches : M. Léopold Raynauld, agr.

1719- Les premières concessions de la paroisse de Saint-Gérard Majella étaient la propriété des colons originaires des endroits suivants :

- 11 colons venaient de Repentigny
- 13 colons venaient de la région de Québec
- 6 colons venaient de Saint-Sulpice
- 5 colons venaient de Varennes
- 3 colons venaient de Boucherville
- 9 colons venaient de Pointe-aux-Trembles

Ce qui fait un total de 47 colons.

1731- Il y avait 11 maisons habitées et 120 arpents labourables

**Côté Sud de la rivière l'Assomption**

<i>Années</i>	<i>Noms</i>	<i>Endroits</i>
1719	Les Laperche dit St-Jean	Saint-Sulpice
1720-	Jean Gauthier	Repentigny
	Charles Barré	Repentigny
	Michel Barré	Repentigny
	Michel Demers	Québec
	Robert Demers	Québec
	Étienne Rockbert	France
1722-	Antoine Coderre	Contrecoeur
	Blaise Juillet	Saint-Sulpice
	Jean-Baptiste Juillet	Saint-Sulpice
1723-	Louis Beaudry	Pointe-aux-Trembles
1725-	Les Coderre	Contrecoeur
1733-	Les Paperche dit St-Jean	Saint-Sulpice
1745-	Jean-Baptiste Dufresne	?
1746-	Pierre Picotte	Neuville en Beaumont, Normandie
	Yvan Goulet	Repentigny

Note : La terre concédée à Blaise Juillet est aujourd'hui la propriété de M. Joseph Ricard.

Recherches : M. Léopold Raynauld, agr.

première partie

1719 - 1903

## Bref historique de la paroisse de Saint-Gérard Majella

On ne peut parler des débuts de la paroisse de Saint-Gérard Majella, appelée autrefois « Le Haut de l'Assomption » sans parler de la paroisse de l'Assomption qui fut pendant une période de 184 ans, c'est-à-dire de 1719 à 1903, la paroisse de nos pionniers.

### Origine des premiers colons

Plusieurs de nos ancêtres venus de France étaient des militaires, des aventuriers. Onze familles vinrent à leurs frais. Ces colons débarquèrent à Saint-Sulpice où quelques-uns s'y établirent, mais la plupart se rendirent à l'Assomption par le « chemin des sauvages » connu aujourd'hui par le nom communément appelé « Le chemin de ligne de Saint-Sulpice ». Il est étonnant de constater qu'au lieu de demeurer à Saint-Sulpice, plusieurs remontèrent la rivière l'Assomption que les Indiens avait baptisée du beau nom de « L'Outaragawesipi » qui veut dire « Tortueuse ».

### Colonisation

En 1719, le 1<sup>er</sup> terrain de la paroisse, qui est aujourd'hui la terre de la famille Racette fut concédé à Jean-Baptiste Laperche dit St-Jean de Saint-Sulpice.

En 1722, le terrain de la Fabrique fut concédé à Antoine Coderre, terre de M. Stanislas Landry.

De 1719 à 1747, tous les lots du « Haut de l'Assomption » étaient concédés à part la Savane.

De 1724 à 1731, il y avait 25 familles résidentes.

- 11 colons venaient de Repentigny
- 13 colons venaient de la région de Québec
- 6 colons venaient de Saint-Sulpice
- 5 colons venaient de Varennes
- 3 colons venaient de Boucherville
- 9 colons venaient de Pointe-aux-Trembles.

La colonisation du « Haut de l'Assomption » se fit assez rapidement jusqu'en 1753, soit 34 ans après l'arrivée du premier colon. Il y avait déjà 65 colons résidents sur leur lot respectif qui mesurait 2 arpents x 20 arpents, tous arpentés par un nommé Péladeau de Varennes.

Les habitants payèrent rentes aux Sulpiciens de Montréal jusqu'en 1854

#### **Administration**

Les administrateurs de la colonie étaient le Grand Voyer et ses subalternes qui s'occupaient d'établir des routes et de voir aux répartitions. Il y avait aussi les Messieurs de Saint-Sulpice et en 1720, Étienne Rockbert (origine du nom donné au bois de Robert de l'Assomption) qui était le gardien des magasins du roi à Ville-Marie. Avant son arrivée au pays, il était sous-procureur au Hâvre de Grâce et gardien des magasins du roi en cette ville.

#### **Économie familiale et agricole**

Les colons du temps devaient se suffire à eux-mêmes autant que possible, n'ayant pour toute richesse que leur courage. Ils abattaient des arbres pour se bâtir, pour se chauffer, pour la vente du bois et aussi pour faire du charbon de bois. La potasse qui servait à la fabrication du savon de pays, venait de la cendre du bois d'érable. On faisait de la chaux avec des pierres chauffées à blanc, du café avec de l'orge que l'on cultivait et de la galette avec la farine de sarrasin lorsque Jean Vadnais eut son moulin à farine sur l'Achigan en 1734.

On cultivait surtout du blé, ainsi que du lin, de l'avoine, des pois et un peu de tabac. On faisait aussi l'élevage du mouton, des chevaux, des vaches pour le lait, des oies et des boeufs pour le défrichage et la culture.

En 1774, un moulin à scie fit son apparition au « Point du jour nord » dont le propriétaire était Joseph Gautran dit Larochelle, ce qui permit aux colons, à partir de ce moment, de bâtir leur maison autrement qu'en bois rond.

En 1771, un contrat fut octroyé pour transporter 4 000 minots de blé de l'Achigan pour être embarqués sur les corvettes de Saint-Sulpice pour Montréal.

### **Industries**

Les industries de cette époque, c'est-à-dire de 1780 à 1830, c'était le commerce du bois, du blé, du cuir, de la potasse, de la vaisselle, des tuyaux de terre cuite, des ceintures fléchées, brasseries et du charbon de bois, etc.

En 1880, 4 bateaux faisaient le transport entre Saint-Pierre du Portage, aujourd'hui l'Assomption, Varennes et Boucherville. Ces bateaux avaient pour nom : « Le Chambly », « Le Cultivateur », « Le Terrebonne », et le « Rivière du Loup ». Ces bateaux avaient pied à terre à Saint-Pierre du Portage. Ils faisaient le transport des marchandises de Saint-Pierre du Portage à Montréal avec arrêts à Varennes et à Boucherville.

Recherches : M. Léopold Raynauld, agr.

### **Vie scolaire**

Pour mieux comprendre la situation scolaire qui existait dans notre paroisse en 1719, lors de l'arrivée du premier colon, ouvrons une page du livre de M. Louis-Philippe Audet qui a pour titre : *Le système scolaire de la province de Québec* pour apprendre ce qui suit :

« L'enseignement primaire sous le régime français fut dispensé par ces institutions que l'on nommait alors au Canada comme en Europe « Les petites écoles ». Le programme était fort simple, on enseignait le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul.

Durant les 40 années qui suivirent la conquête, il n'y eut pas de politique scolaire au Canada. Cette période fut l'une des plus sombres de toute notre histoire scolaire.

La première loi de 1881 fut presque un fiasco, malgré son titre pompeux : « Acte pour établir des écoles gratuites et pour le progrès de l'Instruction ». Peu de paroisses catholiques se sont prévaluées de cette loi pour fonder des écoles.

La seconde étape de notre législation scolaire fut l'adoption de deux lois : la loi des Écoles de Fabriques en 1824 et la loi des Écoles d'assemblée en 1829.

Ces deux lois furent à cette époque des moments importants. Mais voici mieux encore ; une loi décisive dont l'essence constitue encore la base de notre système scolaire actuel : la loi de 1841.

C'est le 18 septembre 1841 que les députés votèrent la loi 4 et 5 qui s'appelait la loi Victoria chapitre 18, Acte pour abroger certains actes y mentionnés et pour pourvoir plus amplement à l'établissement et au maintien des écoles publiques en cette province.

Cette loi prévoyait la nomination d'un surintendant de l'Instruction Publique. Le premier titulaire à cette charge fut l'Honorable R. Simpson Jamieson. Par la suite on lui adjoignit deux assistants le Dr Jean-Baptiste Meilleur pour le Bas-Canada et le révérend M. Murray pour le Haut-Canada.

La loi 1841 améliorait le système scolaire pour l'établissement de commissions scolaires élues par le peuple, le prélèvement de taxes foncières et la création du bureau d'éducation présidé par le Surintendant.

La loi de 1846, fut la loi fondamentale de notre système scolaire ; les écoles échappaient à l'autorité municipale ; elles relevaient désormais des commissaires représentant le peuple et au surintendant délégué de la Couronne.

L'histoire nous apprend que nos populations se montrèrent très antipathiques à tout système d'écoles officielles. Ce soulèvement des habitants s'est appelé « La guerre des éteignoirs ».

Cette loi du 9 juin 1846, représente un événement important dans le domaine de l'éducation. Nos gouvernants se sont presque exclusivement préoccupés de l'instruction élémentaire laissant à l'initiative privée, au zèle et au dévouement du clergé le soin de fonder des collèges classiques.

De 1840 à 1867, le Bas-Canada accomplit un grand effort dans le domaine de l'enseignement spécial et supérieur.

L'année 1852, le peuple canadien avait enfin son université catholique l'Université Laval. Ce fut l'aboutissement d'un long effort commencé en 1635 avec la petite école bâtie en Nouvelle-France par les colons de Québec.

Le 9 juin a marqué le centenaire de l'une de nos plus importantes lois scolaires.

Le Dr Jean-Baptiste Meilleur qui fut surintendant de l'Instruction Publique de 1842 à 1854 mérite une mention d'honneur dans l'historique de notre régime scolaire.

Les premiers inspecteurs furent nommés en 1852.

### **Législation scolaire 1801-1856**

La législation scolaire est très abondante durant la première partie du 19<sup>e</sup> siècle.

La première, celle de 1801, avait pour but primordial, non pas tant d'établir des écoles, que de constituer une autorité qui en prendrait la direction.

La loi des écoles de fabrique votée en 1824, instaure une autre autorité dans l'éducation ; la paroisse a le droit de posséder biens, meubles et immeubles pour fonder et soutenir les écoles.

La loi de 1829, constituera le député inspecteur officiel de toutes les écoles de son comté.

La loi de 1831 permet de désigner officiellement l'aspect financier et pédagogique des écoles primaires ; c'est la première loi des inspecteurs.

Dès 1832, commence à s'élaborer le code scolaire puis en 1835, on vote la loi des écoles normales.

Toutes les lois permirent la multiplication des écoles et une amélioration sensible dans la fréquentation scolaire.

Un autre problème a surgit ; le recrutement des maîtres compétents et le manque de manuels scolaires. Les premiers salaires payés aux Maîtres oscillent désespérément entre 30 et 60 louis. Ce n'est qu'en 1859 qu'il y a amélioration quelques maîtres reçoivent \$ 100.00 et d'autres en petit nombre \$ 400.00.

Il ne faudrait pas croire que le problème de la formation pédagogique des maîtres ait été absent des préoccupations de nos dirigeants. On se rappelle la loi de 1835 et le parlement du Bas-Canada qui décide d'établir des écoles normales bilingues à Québec et à Montréal et qui accorde, en vertu de cette loi, une généreuse subvention aux Ursulines de Québec et des Trois-Rivières ainsi qu'aux soeurs de la Congrégation Notre-Dame pour la formation de quelques institutrices.

Plusieurs communautés religieuses jouent un rôle important dans le domaine de l'éducation.

Entre temps, l'évêque de Montréal Mgr Lartigue entreprit résolument d'apporter une solution pratique au recrutement des maîtres.

Déjà en 1837, son prédécesseur Mgr Lartigue avait fait venir à Montréal les Frères des Écoles Chrétiennes, puis cinq communautés religieuses de France sont appelées à sa rescousse. Ce sont :

- Les Dames du Sacré-Coeur
- Les Soeurs du Bon Pasteur
- Les Frères Sainte-Croix
- Les Soeurs de la Présentation

Puis le grand évêque suscitera des fondations nouvelles au Canada. Ce sont :

- Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
- Les Soeurs de la Providence
- Les Soeurs de Sainte-Anne
- Les Soeurs de L'Assomption

Ces communautés dont quelques-unes sont centenaires ont joué un rôle très important dans le domaine de l'éducation. »



M. Jean-Baptiste Turcotte  
de la paroisse Saint-Gérard Majella  
1<sup>er</sup> Commissaire élu  
par les habitants du « Haut de l'Assomption »  
membre de la Commission Scolaire de l'Assomption  
fondée en 1845

**UNE PARCELLE D'HISTOIRE DE LA VIE SCOLAIRE**  
dans le « Haut de l'Assomption » de 1719 à 1904

L'histoire de la commission scolaire de notre paroisse de Saint-Gérard Majella, appelée autrefois « Le Haut de l'Assomption » fut intimement liée à celle de la paroisse de l'Assomption jusqu'à 1916, année de son détachement.

Je n'ai pas la prétention de vous relater cette histoire très complexe et très intéressante, ce qui serait au-delà de mes possibilités, mais je me permets de vous présenter quelques fragments de cette vie scolaire du début, lors de l'arrivée du premier colon dans le « Haut de l'Assomption ».

Les recherches que j'ai effectuées dans les Registres scolaires de la paroisse de l'Assomption, conservés aux Archives de la Commission Scolaire de Repentigny ont été vaines concernant la période de 1719 à 1845, mais après cette date elles ont été fructueuses et très intéressantes.

D'autres sources de renseignements concernant la période du début, nous apprennent qu'en 1719, les écoles étaient inexistantes dans le « Haut de l'Assomption », appelé aujourd'hui Saint-Gérard Majella.

C'était Mlle Exilda Tessier institutrice qui passait de porte en porte pour enseigner aux jeunes du « Haut de l'Assomption ». Elles étaient trois demoiselles Tessier qui enseignaient chacune dans leur territoire respectif.

Mme Delphis Forest née Délia Jolicoeur, mère de Mme Abel Turcotte de notre paroisse, qui demeurait sur la terre occupée aujourd'hui par M. Romain Jolicoeur a reçu son instruction de Mlle Tessier.

Mlle Exilda Tessier a plus tard marié M. Louis Mireault qui demeurait sur la terre de M. Albert Jolicoeur. M. Louis Mireault était le frère de M. Joseph Mireault son voisin qui demeurait sur la terre occupée aujourd'hui par M. J.-Ulric Raynault dans la maison de pierres.

*Dans les rangs éloignés*, dit Me Christian Roy auteur du livre qui a pour titre : *Histoire de L'Assomption* 1967, p. 147 *l'enfant apprenait de sa mère ou de quelque voisine complaisante les premiers rudiments de ces matières et c'est devant le curé qu'il passait son examen final.*

Avant la construction des premières écoles dans le « Haut de l'Assomption » la Commission Scolaire de l'Assomption louait ou achetait des maisons pour les convertir en écoles. Le 8 novembre 1845, les Commissaires avaient acheté une maison de M. Pierre Guilbault du « Haut de l'Assomption ». Le 8 novembre 1945, les Commissaires avaient suggéré d'acheter une maison bâtie par M. Prud'homme.

Dans un rapport du Commissaire inspecteur, on lit que l'école de Mme J.-Baptiste Dufort de l'arrondissement n° 6 près du pont de l'Achigan était une petite maison pas convenable.

Dans ce même rapport du Commissaire inspecteur on lit aussi que l'école n° 9 tenue par Mlle Sophie Thérien dans la maison de Sieur Jean-Baptiste Payette à l'Achigan ne convient que pour le moment.

Il y avait aussi des institutrices qui enseignaient dans la maison de leur père comme Mlle Aurélie Papin à l'école n° 4 dans le Sud de l'Assomption.

L'école n° 6 située au côté nord de la rivière de l'Assomption était tenue par M. Béroni Brien dans sa propre maison en 1846.

Dans le livre intitulé : *Fragments d'histoire Joliette Lanaudière*, écrit par M. François Lanoue, prêtre, on lit ceci, p. 114 :

« Toujours est-il qu'on eut d'abord des maîtres ambulants qui circulaient de porte en porte, et qui moyennant une mince redevance enseignaient des rudiments de lecture, d'écriture et de calcul. Ces maîtres ambulants donnaient des leçons pour 10 sous. En 1824, la loi avait autorisé les Fabriques à construire des écoles. Je note ici, l'apport unique et extraordinaire des prêtres du Canada français. Dernièrement, un néo-canadien, du Liban, disait cette chose terrible : « Les Canadiens français semblent oublier qu'ils doivent tout à la religion catholique ; c'est tragique . . . » Donc les prêtres ont fondé à par-

tir de 1824, des écoles dites de fabrique où les salaires, on le sait plus que modique et la pénurie de manuels ne paralysaient pas trop les meilleurs volontés . . . Il y avait du coeur, voilà tout.

« Ces écoles de fabrique étaient subventionnées par les paroisses catholiques. Il y eut dans les rangs plus populeux des écoles dites de Fabrique vers 1825-1830. Une école coûtait alors \$ 450.00 ; le gouvernement et la fabrique en payaient chacun la moitié. »

Il est aussi intéressant d'apprendre dans le livre intitulé : *Histoire de l'Assomption* de Me Christian Roy, p. 147, que :

« Deux maîtres laïques arrivèrent au Portage en 1755. Il s'agit de François Guillaume Aumont qui ouvrit son école en 1756 au Bas de l'Assomption, côté sud. L'autre avait nom Pierre Georges Guelte. Grâce à l'enseignement dispensé par ces deux professeurs et à celui que prodiguait Messire Degeay en son presbytère, l'instruction, à compter de 1757 fut loin d'être négligée au Portage. En 1768, M. Jean-Baptiste Neveu, Maître grammairien ouvrit une école dans la grande salle du presbytère de Saint-Pierre du Portage sur la rivière l'Assomption. »

Il y avait aussi une école sur la rue Saint-Étienne à Saint-Pierre du Portage qui avait pour titulaire Mlle Guyon dit Laroche et une autre sur la rue Notre-Dame qui avait pour titulaire Mme Bonaventure Lemire Marsolais. (Registre folio 1)

Le 1<sup>er</sup> journal des Délibérations des Commissaires de la paroisse de l'Assomption nous apprend que la première réunion des Commissaires de l'Assomption s'est tenue le 18 août 1845. M. Jean-Baptiste Turcotte fut le premier commissaire élu pour représenter le « Haut de l'Assomption ».

Ce n'est que le 2 octobre 1845 que le « Haut de l'Assomption » a eu sa première école en opération tenue par un nommé Houle. (Registre folio 8)

À une assemblée des Commissaires de l'Assomption tenue le 23 octobre 1845, sous la présidence de Mgr Rémi Gaulin, évêque de Kingston, dont le texte intégral de cette assemblée est écrit dans

ce livre, M. J.-Baptiste Turcotte présenta deux requêtes de divers habitants du « Haut de l'Assomption » et il a été décidé qu'il y ait deux écoles dans cette partie du « Haut de l'Assomption ». Savoir l'une où elle est maintenant établie dans la maison de Pierre Guilbault et l'autre au côté sud placée chez Toussaint Brouillet dit Bernard ou dans les environs.

M. Guillaume Houle qui enseignait à l'école n° 3 recevait 40 louis pour son salaire et le prix payé par les écoliers des différents Arrondissements était de vingt sous pour ceux qui apprenaient la grammaire et les règles. D'autres petites écoles de rang ont été ouvertes dans le Haut de l'Assomption. (cf. vie scolaire)

Pour les jeunes qui voulaient poursuivre leurs études, on ouvrit une École Modèle à l'Assomption dont le plan a été présenté à une assemblée des Commissaires, tenue le 2 mai 1846 par M. Geoffroy Chagnon Écuier. Les Registres scolaires nous apprennent que ces Écoles Modèles offraient un cours d'étude en français et en anglais d'une durée de trois années scolaires de 10 mois et demi chacune. (Registre folio 51)

En 1847, les Registres scolaires nous apprennent dans le rapport de M. J. Chagnon Écuier, l'un des Commissaires d'école, en sa qualité de visiteurs à la Corporation d'écoles légalement assemblée, disait qu'il avait visité et examiné l'école n° 8 aux moulins de l'Achigan, tenue par Jean-Isaac Renaud dans une maison appartenant aux commissaires d'Écoles (p. 54). Cette école se compose de 31 élèves dont 15 filles et disait que vingt écoliers pourraient aller aux écoles modèles sans aucunement en souffrir. Cet extrait du Registre scolaire peut nous permettre de penser que ces écoles Modèles ont dû accueillir dans leurs murs, plusieurs jeunes sortis de la petite école de rang de chez nous.

En plus des Écoles Modèles, plusieurs maisons d'enseignement dont quelques-unes gardaient des pensionnaires existaient dans l'Assomption et les environs à cette époque, c'est-à-dire de 1832 à 1900 et dont quelques-unes existent encore aujourd'hui.

Les nombreuses vocations religieuses et les professionnels de notre paroisse issus de ces maisons d'enseignement en témoignent.

Il y avait le collège de l'Assomption fondé en 1832, le couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame construit en 1846, le couvent de l'Épiphanie tenu par les Soeurs Jésus-Marie, fondé en 1884, l'École d'Agriculture de l'Assomption ouverte de 1866 à 1900 ainsi que la vieille École Saint-Louis construite en 1892 et tenue par les Frères de Saint-Gabriel qui ont enseigné à l'Assomption pendant une période de 70 ans jusqu'à 1962, année de leur départ. Il y avait aussi le Séminaire de Joliette confié aux Clercs de Saint-Viateur fondé en septembre 1846, le couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame ouvert à Joliette en 1875, etc.

Les pages suivantes exposent le texte intégral des délibérations de la première assemblée des Commissaires tenue le 18 août 1845 à l'Assomption. Extrait du premier journal des Commissaires d'Écoles de la paroisse de l'Assomption à laquelle assistait M. Jean-Baptiste Turcotte représentant le « Haut de l'Assomption » ainsi que les extraits de quelques assemblées de la Commission Scolaire de l'Assomption tenues en 1845 qui concernent le « Haut de l'Assomption » et un rapport d'inspecteur de 1846.

---

Extrait des délibérations de la première assemblée de la Commission Scolaire de l'Assomption tenue le 18 août 1845 à laquelle M. Jean-Baptiste Turcotte 1<sup>er</sup> commissaire du « Haut de l'Assomption » était présent.

Registre folio 1 (texte intégral)

**JOURNAL DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES**

**de la paroisse de l'Assomption dans le comté de l'Assomption  
dans cette partie de la paroisse constituante cy-devant le Bas-Canada**

Était présent : MM. Labelle, L.G. de Lorimier, Godefroy Chagnon Écuier Bonaventure Lemire, Pierre Urgel Archambault, Jean-Baptiste Turcotte et Séraphin Leblanc.

Lesquels ont à l'instant prêté le Serment voulu par la loi entre les mains d'Amable Jetté Écuier, l'un des juges de paix de sa Majesté ; résidant au village de l'Assomption, après serment prêté, les Srs Commissaires ont nommé et choisi Messire Labelle pour leur président dans la demeure duquel le bureau sera tenu à l'avenir.

Secondement, tous les Commissaires présent ont choisi et nommé pour secrétaire-trésorier la personne Amable Jetté, Écuier marchand de l'Assomption lequel ici présent a volontairement accepter cette charge et a promis se conformer à la loi.

Il a été résolu unanimement que les Commissaires en corps ne prononceront que sur une majorité d'une localité & par écrit, dûment attesté.

L'Assomption, le 18 août 1845

Amable Jetté,  
Secrétaire-trésorier

M. Labelle,  
Prêtre, président

Registre page 4 (texte intégral)

**Extraits des procès-verbaux des Registres  
de la Commission Scolaire de la paroisse de l'Assomption  
gardés aux archives  
de la Commission Scolaire Le Gardeur de Repentigny**

Jeudi 2<sup>o</sup> d'Octobre 1845

Messire Labelle cy-devant curé de l'Assomption Étant présent Sa grandeur Monseigneur Rémi Gaulin Évêque de Kingston Étant devenu le curé de l'Assomption est de droit Commissaire D'école.

Sur motion de Ls. de Lorimier Sieur, Secondé par Godfroy Chagnon Sieur, il a Été unanimement Décidé que Monseigneur Serait le président des commissaires Ce que grandeur a bien voulu accepter.

Commissaires présents :

J.-Bte Turcotte

Séraphin Le Blanc

Bonaventure Lemire

P.U. Archambault Écuier

**Arrondissements d'écoles**

N<sup>o</sup> 2 - point du jour N<sup>o</sup> 2 — La maison Seras Batie Sur le terrain de Sulpice Morin

**Haut de l'Assomption**

N<sup>o</sup> 3 - Maison au Centres autant que possible et Ce Jusqu'à une Nouvelle Subdivision

N<sup>o</sup> 6 - Achigan La Maison Sera Tenue dans les Environ du Moulin

que Mrs Les Commissaires s'adresseront à Joseph Prud'homme pour transiger avec lui par rapport à la maison en construction

Que le village ne formera à l'avenir Qu'un seul arrondissement Sous le N<sup>o</sup> I

Quand aux autres Arrondissements ils resteront tel qu'ils sont aujourd'hui jusqu'à subdivision.

### Écoles en opération

- N° 1 - tenue par M. Delorimier dans le village avec un Salaire fixe
- N° 2 - point du jour tenu par Louis perreault fils sans engagement.
- N° 3 - Haut de l'Assomption cy devant tenue par un Nommé houle actuellement absant
- N° 5 - Achigan Melle Mélanie Codaire Sans engagement
- N° 6 - Achigan par M. Isaac Renault fils sans engagement.

#### Motion

proposé par Godfroy Chagnon Écuier  
secondé par L.G.de Lorimier Écuier

Qu'une réquisition soit fait au Conseil Municipal de la Paroisse de l'Assomption pour en obtenir un tableau de la paroisse conformément à la loi accordé unanimement.

Qu'Amable Jetté Soit chargé de transmettre Copie de la présente résolution au Maire du Conseil à la prochaine Séance qui se tiendra Samedi le 6 octobre courant.

### Registre p. 5

#### Motion

proposer par godefroy Chagnon Écuier  
Secondé par Bonaventure Lemire Écuier

Que Sa Grandeur Monseigneur soit autoriser Dans chaque Séance à proposé tous Sujet relatif à L'Éducation et en propagé L'avencement.

Ajourné en un Jour Ulérieur

Amable Jetté,  
secrétaire

† Rémi Gaulin,  
Év. de Kingston, prés.

Registre p. 6

Vendredi le 17 Octobre 1845 à l'assemblée générale des Commissaires d'École.

Présent

Sa Grandeur Monseigneur Rémi Gaulin, président

Mrs godefroy Chagnon Écuier

Bonaventure Lemire Écuier

J.-Bte Turcotte

J.U.Archambault Écuier

Seraphin Le Blanc

L.g. de Lorimier Écuier

Lue une lettre de M. le Surintendant Des Écoles Datté du 7 octobre 1865 du bureau D'Éducation informant Mrss les Commissaires D'École que M. le Commissaire Spécial a entre les mains une somme de quarante-trois Louis 15/ comme aide pour la bâtisse d'une maison d'école dans l'arrondissement N° 5

#### Haut de l'Assomption

Ordonné

que les citoyens du Haut de l'Assomption viendron par devant nous avec une requête en forme nous faisant voir pourquoi L'école ne serait pas tenue dans la maison actuel acheter par les Commissaires et dont Notice sera donnée par le Secrétaire.

Règles à être suivie à l'avenir

Premièrement toutes propositions sera faites par écrit et entré Sur le registre après en avoir obtenu la permission de Monseigneur le Président, chaque proposition sera expliquée par le proposant.

Chaque membre ne parlera qu'une fois Sur une matière après en avoir obtenu la permission de Monseigneur le président.

Le proposant aura le droit de réplique.

Toutes requêtes sera introduite par un membre de la Corporation, Sur permission ; un sommaire de cette requête et sa nature sera donnée.

Toutes requêtes sera d'abord adressée à Monseigneur, ensuite à Mrs. les Commissaires d'Écoles de la paroisse de l'Assomption et ne sera considérée authentique que lorsqu'elle sera rectifiée de la signature de deux témoins qui auront prie les noms des personnes qui ne savent pas écrire.

M. Godfroy Chagnon

demande la permission à Monseigneur de fair entré sur le registre une requête de la part d'un certain nombre de citoyens du point du jour demandant qu'il n'y ai qu'une seule École fixcé dans cette partie de la paroisse mais au centre du Point du jour dans un lieu fixcé dans leur requête.

Registre p. 7

Ordonné que cette requête soit lue

Ajourné à jeudi prochain le 23 du courant à 2 heures de l'après-midi.

Amable Jetté,  
secrétaire

† Rémi Gaulin,  
Év. de Kingston, prés.

---

Registre p. 8

Lundi le 23 octobre 1845

Assemblée générale des Commissaires d'Écoles

Présent

Sa Grandeur Monseigneur Rémi Gaulin Évêque de Kingston  
et curé de l'Assomption Président  
et M.M. Godefroy Chagnon Écuyer  
J.Bte Turcotte  
Séraphin Leblanc  
L.g. de Lorimier Écuyer  
P.U. Archambault

Lue une requête présentée par Godefroy Chagnon et de divers habitants du point du jour demandant qu'il y ai deux écoles dans cette partie de la paroisse.

Sur motion de L.g. de Lorimier Écuier

Secondé par P.U. Archambault Écuier, il a été unanimement résolu qu'il y ai deux Écoles au point du jour savoir L'une ou elle est maintenant chez Sulpice Morin et l'autre du côté Nord du Ruisseau du point du jour dans les environs de chez Gilles Éthier.

Lue une requête présentée par Godefroy Chagnon Écuier de divers habitants de cette partie de la paroisse du côté Sud de la rivière du Haut de l'Assomption Demandant une seconde École dans le bas de cette partie de la paroisse.

Lue une requête par M. J.-Bte Turcotte et divers habitants de cette partie du haut de l'Assomption demandant qu'il y ai une École de fixcer au Nord de la rivière de même nom Dans cette Étendue qui se trouvant entre Alexis Gour & Louis Raymond Brien.

Lue une requête présentée par M.J.-Bte Turcotte et de divers habitants du haut de l'Assomption demandant de fixcer une École au Sud de la Rivière dans cette étandu de terrain qui se trouvent entre cher les Payette dit St-Amours & Stanislas gauthier et que l'école maintenant établie chez Pierre Guilbault soit détruite et abolie et fixcer du Côté Sud.

Registre p. 9

Sur motion de M. Delorimier

Secondé par Godefroy Chagnon Écuier, il a été résolu que la requête lue en derniers lieux soit rejetté et qu'il deux Écoles dans cette partie de la paroisse appelée le Haut de l'Assomption savoir l'une ou elle est maintenant établie dans la maison achtee par MM. les Commissaires de Pierre Guilbault et l'autre au Coté Sud placé chez Toussaint Brouillet dit Bernard ou dans les environs.

Ordonnée que le Secrétaire trésorier paye entre les mains de Pierre Guilbault la somme lui revenant.

Motion

Proposé par Ls. De Lorimier Écuier

Secondé par Séraphin Leblanc

que le salaire des Maîtres soit fixer comme suis, Savoir M. de Lorimier pour l'École N° 1 40 louis comme sallaire et 3 louis 10 pour se fournir de bois, Guillaume Houle, 40 pour son salaire et 3- 10 pour bois, M. Isaac Renault et Louis Perault auront le même prix.

Ordonné

que les prix qui seront payer pour les Écolliers des différent arrondissement seront de vingt sous pour ceux qui apprenne à Lire et à Écrire seulement et de trente sous pour ceux qui apprenne la grammaire et les règles.

Registre p 10

Ordonné

que le nombre des Écolliers pauvres qui sera reçu gratuitement dans chaque École sera de dix et choisi par le Commissaire de l'arrondissement.

Ordonné

que MM. les Instituteurs feront l'École dix mois et demi dans l'année et qu'ils accorderont des vacances à leurs Écolliers de la veille de Noël au lendemain des Rois et depuis le 15 août au 15 septembre, chaque année.

Amable Jetté,  
secrétaire

† Rémi Gaulin,  
Év. de Kingston, prés.

Registre p. 10

Samedi le 8 novembre 1845

Assemblée générale des Commissaires d'Écoles

Présents :

Sa Grandeur Mgr Rémi Gaulin, Év. de Kingston, Prés.

Godfroy Chagnon Écuier

L.G. De Lorimier Écuier

P.U. Archambault

Séraphin Leblanc

Lue une requête présentée par Pierre Urgei Archambault de la part de plusieurs habitants du Haut de l'Assomption demandant que la maison bâtie par M. Prud'homme, laquelle dans la dernière assemblée avait été suggérée d'acheter pour Maison d'école dans le dit Lieu ne soit point achetée et ce les raisons y mentionnées.

Registre p. 11

Sur motion de Sieur Pierre U. Archambault, secondé par Godefroy Chagnon Écuyer que la dite requête soit rejetée, laquelle en effet après avoir été remise au vote a été rejetée unanimement.

Lue une requête présentée L.Y. Delorimier de la part de plusieurs habitants du Haut de l'Assomption demandant que l'école fixée au sud de la rivière dans la dernière assemblée soit fixée au nord et ce pour la raison mentionnée en la dite requête. M. deLorimier cite au soutien de la dite requête un plan figurant des lieux et un affidavit sous Serment de deux personnes.

Sur motion de Godefroy Chagnon Écuyer, secondé par U. Archambault Écuyer que la requête qui vient d'être lue, manque de forme et doit être rejetée avec tous les documents qui l'accompagnent, vu qu'elle n'est appuyée sur aucune raison solide.

Résolu Sur Motion de M. Chagnon, secondé par M. Urgei Archambault que M. de Lorimier un des Commissaires soit nommé pour se transporter au point du jour pour choisir la place de la maison d'École pour l'arrondissement du bas du point du jour. Adopté unanimement.

Sur motion de M. Chagnon, secondé par M. Archambault il a été unanimement résolu que dorénavant les Commissaires se rassembleront tous les 1<sup>er</sup> Lundis de chaque mois à dix heures, lorsqu'il y aura quelque chose devant le Secrétaire, lequel dans ce dernier ce sera tenu dans donné. Notice aux commissaires.

Résolu sur motion de M. Archambault secondé par M. Chagnon que dorénavant les commissaires jugeront à huit clos. Excepter dans le cas qu'il en jugerai autrement.

Amable Jetté,  
secrétaire

† Rémi Gaulin,  
Év. de Kingston, prés.

Registre p. 50

Assemblée générale des Commissaires d'École tenue à leur bureau ordinaire au village de l'Assomption, Mercredi le 5<sup>e</sup> jour de Mai 1847.

Présents :

Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Kingston, curé de l'Assomption, Président des Commissaires

G. Chagnon Écuyer

Alexandre Lacombe

Louis Richard

M. Chagnon l'un des Commissaires visiteurs demande à faire entrer son Rapport touchant les différentes Écoles qu'il a visitées dans la Municipalité et dont il a examiné les élèves ; et qui lui est accordé ; en conséquence, M. Chagnon fait le rapport suivant à la Corporation.

Registre p. 50

**Rapport de M. Godefroy Chagnon, Écuyer, l'un des Commissaires d'Écoles en sa qualité de visiteurs à la Corporation des Commissaires d'Écoles légalement assemblées en 1846**

Notre Commissaire visiteur vous représente que le cinq d'Avril dernier, il a visité et examiné les élèves de l'école N<sup>o</sup> 2 au Point du Jour, tenue par le Sr. Louis Lippé. Commencée le 16 mars dernier, cette école étant la confirmation de celle tenue par feu M. Ls R. Perreault. Elle était fréquentée ce jour là par 21 enfants dont 14 filles de 7 à 14 ans environs et de sept garçons aussi environ du même âge. Deux enfants seulement sont en état de lire couramment.

Le local où se tient cette école, ne peut convenir que pour l'instant, en attendant une autre convenable.

Le même jour, il a visité l'École N° 3 tenue par Jean René Lippé dans une maison appartenant à la Corporation. Cette école compte 32 élèves, savoir : 15 filles & 17 garçons de 7 à 15 ans environ. Pour la lecture, on se sert du devoir du Chrétien, du Testament, de l'instruction de la jeunesse.

Environ 15 à 20 élèves lisent bien la grammaire, et l'arithmétique s'y enseignent. La maison est propre.

Le 6, Votre Commissaire a visité l'école de Madame J.-Bte Dufort N° 6 près du pont de l'Achigan tenue dans une petite maison pas convenable, si ce n'est en attendant mieux. Elle se compose de vingt enfans, savoir 9 filles et 11 garçons, tous commençants à l'exception de trois.

Le même jour votre Commissaire visiteur a visité et examiné l'école N° 8 aux moulins de l'Achigan tenue par Jean-Isaac Renaud dans un maison appartenant aux Commissaires d'écoles. Cette école se compose de 31 élèves dont 15 filles. Vingt écoliers de cette école pourraient aller aux écoles modèles sans aucunement souffrir ; ils lisent correctement et s'entendent bien ; bonne tenue ; la maison est propre. On y enseigne la lecture, écriture grammaire arithmétique. Le devoir du Chrétien est généralement en usage dans cette école.

Le même jour, votre Commissaire a examiné les élèves de l'école N° 9 tenue par Mlle Sophie Thérien dans la maison Sr Jean-Baptiste Payette à l'Achigan qui ne convient aussi que pour le moment. 28 enfans fréquentant cette école Savoir : 15 filles et 13 garçons. Lecture, écriture, arithmétique faiblement enseignés, on n'y connaît point la grammaire. Cette institutrice enseigne bien le catéchisme & les prières à ses élèves.

Le N° 7 n'est point en activité, Petit Saint-Esprit. Le huit d'avril votre commissaire a visité l'école N° 4 sud de l'Assomption tenue par Mlle Aurélie Papin dans une maison de son père ; il y a 11 filles et 9 garçons tous commençants mais montrant du goût et de l'aptitude. Celle-ci est commencée le 20 Octobre 1846. La maison est bien tenue.

Le même jour votre Commissaire a examiné les élèves de l'école N° 5 au Haut de l'Assomption du côté nord de la rivière dans une maison appartenant aux commissaires tenue par M. François Xavier Biron, composée de 21 écoliers dont 12 filles. Cette école a été continuée depuis le mois de janvier (18.) dernier, plusieurs enfants lisent bien ; l'écriture, la grammaire et l'arithmétique s'enseignent dans cette école promptement tenue.

L'examen de l'école Modèle du village y comprise celle N° 1 ont été publiquement examinées le 15 du courant ; il y a 23 étudiants étudiant la langue anglaise et 5 pour la langue française, sous les soins de M. Neveu? successeur de feu Ph. Perreault, Mr. John Horan est l'instituteur de la partie anglaise de cette école.

Votre Commissaire ne peut s'empêcher d'exprimer à la Corporation son vif plaisir sur le zèle que l'on paraît généralement montrer pour l'éducation élémentaire. Cependant plusieurs causes en retardent l'avancement 1- parce qu'il n'y a pas assez d'instituteurs qualifiés ; d'autres qui sont négligents à remplir leurs devoirs 2- Parce qu'ils ne sont point surveillés et que l'on pourrait dire que les écoles sont isolées.

Que pour l'avancement de l'éducation et la prospérité du pays, une surveillance d'hommes éclairés, amis de l'éducation devrait être établie sur les écoles ; généralement parlant, les Commissaires sont incapables et par le défaut de connaissances et parce qu'il n'est pas juste qu'ils absorbent la presque totalité de leur temps pour l'avancement de l'instruction publique, pendant que leurs intérêts et leurs familles en souffrent considérablement.

Le même jour, 8 avril, votre Commissaire a examiné votre école N° 6 du côté du nord de la rivière l'Assomption tenue par Sr maître Benoni Brien dans sa maison ; cette école se compose de 36 élèves dont 18 filles.

On enseigne dans cette école la lecture, écriture, grammaire, l'arithmétique et un abrégé d'histoire sainte. Cette école paraît être bien tenue ; les enfants montrant des progrès.

L'école de filles sous la ... des Commissaires tenue par Demoiselle Guyon dans la maison, au village de l'Assomption a été visitée par sa Grandeur Monseigneur & M. Chagnon, le 4<sup>e</sup> Mai courant. Les élèves au nombre de 20 ont été examinée sur la lecture, l'écriture, la grammaire française et sur les éléments de l'arithmétique.

Registre folio 10

Samedi le 8 novembre 1945

Assemblée générale des Commissaires d'écoles

Présents :

Sa Grandeur Mgr Rémi Gaulin, Év. de Kingston, Prés.  
Godefroy Chagnon, Écuier  
P.A. Archambault Écuier  
Séraphin Le Blanc

Lue une requête présentée par Pierre Urgel Archambault de la part de plusieurs habitants du Haut de l'Assomption, demandant que la maison bâtie par M. Prud'homme laquelle dans la dernière assemblée avait été suggérée d'acheter pour maison d'école dans le dit lieu ne soit point acheter ; et ce pour les raisons y mentionnées.

**À une autre assemblée précédente**

ordonné

que le nombre des Écolliers pauvres qui sera reçu gratuitement dans chaque école sera de dix et choisi par le Commissaire de l'arrondissement.

ordonné

que Ms. les Instituteurs feront l'école dix mois et demi dans l'année et qu'ils accorderont des vacances à leurs écolliers de la veille de Noël au lendemain des Rois et depuis le 15 août au 15 septembre chaque année.

Amable Jetté,  
secrétaire

† Rémi Gaulin,  
Év. de Kingston, prés.

## CONTRAT NOTARIÉ

École dans le « Haut de l'Assomption » en 1851  
extrait des archives du Palais de Justice de Joliette

278  
7 Octobre 1851  
Donation par  
Elzéar Christin  
dit St-Amour  
aux  
Commissaires  
d'École de  
l'Assomption

Pardevant les Notaires Publics pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant le Bas-Canada, résidant dans le District de Montréal, Comté de . . .

Fut présent Elzéar Christin dit St-Amour, cultivateur d la paroisse de l'Assomption, lequel voulant donner des preuves de son amour pour l'éducation et l'encourager autant que possible et voyant le grand inconvénient qui existe pour la Majorité des intéressés de son arrondissement résultant du mauvais état de la maison d'école et de la situation qui se trouve assise et construite sur le terrain de Pierre Guilbault au Nord de la Rivière de l'Assomption, placée tout contraire pour l'avantage de la majorité des intéressés de cet arrondissement désirant changer et traverser la sus-dite maison d'École du côté Sud de la Rivière pour le plus grand nombre des enfants fréquentant cette école et sur l'autorisation légal de Messieurs les Commissaires d'École de changer le site de la sus-dite Maison d'École. C'est pourquoi le dit comparant a par ses présentes volontairement fait donation entrevif et irrévocable, avec garantie de tous troubles, dons, douaires évictions, substitutions, aliénations, dettes, hypothèques et autres empêchements quelconques à M. Jean-Baptiste Dupuis prêtre et directeur du Collège de l'Assomption, président, Sieur Jean-Baptiste Racette, cultivateur et Nazaire Turcotte, cultivateur, tous trois composant la majorité de Messieurs les Commissaires d'Écoles, pour la dite paroisse de l'Assomption, présents et acceptant tout pour eux-mêmes ès qualité, que pour leurs Collègues Successeurs en office, savoir : un lot de terre à prendre dans la terre du Donateur si-

tuée au Haut de la paroisse de l'Assomption du côté Sud de la Rivière sur la Seigneurie de Saint-Sulpice, contenant le dit lot de terre quarante pieds français carré, borné en front par le chemin du Roi, derrière et d'un côté au donateur, l'autre côté au terrain de Joseph Guilbault fils de Pierre, sans bâtisse, mais sur lequel lot de terre tous les intéressés et propriétaires dans l'arrondissement d'École sous le N° 5 dont il fait partie se proposent de faire construire immédiatement une maison d'École. —

et ainsi que ce lot de terre existe actuellement, sans en rien excepter ni réserver par le dit donateur qui en est propriétaire avec plus grande quantité de terrain.

En vertu de bons titres et authentiques dont il s'oblige d'aider au besoin, les Sieurs Donataires à qualité, pour en jouir aux faire et disposer pour les Sieurs Donataires leurs successeurs en office, comme de chose leur appartenant en toute propriété dès ce jour, à prendre possession immédiate.

La présente donation est ainsi faite à la charge de ceux seulement le donateur s'oblige de payer toutes rentes Seigneuriales, de répondre à tous les travaux publics et mitoyens auxquels le terrain présentement donné pourrait être assujéti d'acquitter et garantir les dits commissaires ainsi que leurs successeurs en office de toute charge quelconque relative au terrain ci-après donné, tous les intéressés dans le sus-dit terrain et seront tenus et obligés de clore par une bonne clôture le sus-dit terrain et d'entretenir cette clôture.

Ce terrain ne pourra être occupé que pour y tenir une maison d'école et rien autre chose, et cessant par l'opération de la loi il sera réversible au Donateur ou ses héritiers et ayant droits avec les bâtisses depuis construites.

Dans tous les cas d'aliénation, le donateur se ré-

serve le droit de retrait sur la propriété ci-dessous ou le prix offert alors.

La maison qui sera construite sur le dit terrain ne pourra être employée que comme maison d'école. Messieurs les Commissaires en considération des présentes le Donateur et la contribution pour sa part dans la bâtisse de la dite maison d'École, mais y sera tenu à l'avenir pour l'entretien d'elles.

Sous la foi de l'exécution du présent contrat, le Donateur a transporté aux Sieurs Commissaires leurs successeurs en office tous droits de propriété qu'ils avaient ce que dessus sonné, l'en désaisissant à leur profit, voulant et désirant qu'ils soient par en par et aussi qu'il appartiendra.

Et pour l'exécution des présentes, les parties ont élu domicile en leur demeure ci-depuis déclaré auquel lieu ainsi.

Tout a été fait et passé à l'Assomption. Étude, l'An mil huit cents cinquante et un, le septième mois d'octobre après-midi, sous le numéro deux cent soixante dix-huit et ont les parties déclaré foi les soussignés à savoir : Signé de ce requis, ont fait leur marque sous notaire après lecture faite.

Elzéar Christin  
Nazaire Turcotte

Eugène Archambeault

**DÉTACHEMENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAGELLA**  
**de la Commission Scolaire de l'Assomption**

Registre p. 266

23 avril 1916

À une assemblée de commissaires d'écoles de la municipalité de la paroisse de l'Assomption, tenue le vingt trois avril mil neuf cent seize, au bureau du secrétaire trésorier soussigné, en la ville de l'Assomption à laquelle sont présents :

MM. Narcisse Laporte, président  
Jean-Bte Martel, fils  
Joseph Tellier dit Lafortune fils à Amb.  
Isai Forest et  
Oscar Blanchard, commissaires d'écoles.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre de M. J.N. Miller secrétaire du surintendant de l'Instruction Publique en date du 13 avril courant n° 632/15 relative aux changements des limites de cette municipalité, demandée par une requête actuellement devant le surintendant.

M. Forest, secondé par M. Martel propose que les Commissaires approuvent la requête produite au surintendant demandant de changer les limites de la municipalité scolaire en détachant les propriétés de Saint-Gérard Majella et qu'ils n'ont aucune objection à la réalisation de ce projet.

Cette motion est adoptée.

M. Lafortune résidant à Saint-Gérard Magella déclare ne pas concourir dans cette résolution.

Est lu un ordre en conseil du Gouvernement du Québec en date du 29 juin 1916 par lequel tous les biens fonds y désignés comme faisant partie de la paroisse de Saint-Gérard Magella sont détachés de la municipalité scolaire distincte sous le nom de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Gérard Magella.

M. Marsolais, secondé par M. Cormier propose que M. François Godfrind cultivateur de la paroisse de l'Assomption soit nommé commissaire d'école en remplacement de M. Joseph Lafortune fils d'Ambroise qui ne réside plus dans cette municipalité par le fait de l'érection de Saint-Gérard Magella en municipalité distincte. Adopté.

Extrait des délibérations du Registre scolaire de la Commission Scolaire de l'Industrie de Joliette.

---

## AVANT 1903

### **Vie religieuse**

De 1717 à 1723, il n'y avait pas d'offices religieux. Ce n'est que six ans après son arrivée au pays que le curé M. l'abbé Pierre Lesueur célébra sa première messe le 9 juin 1724, dans une petite chapelle de 40 pieds x 30 pieds sur la rue Saint-Étienne, à l'Assomption, appelé au début Saint-Pierre du Portage.

En 1720, les lettres officielles étaient lues au prône par le curé ou à la porte de l'église par le Capitaine de Milice Jean Prud'homme qui était à la fois, maire, pompier, coroner et chef de police.

### **Origine de la Fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

L'année 1860, marque les débuts des discussions pour la division du territoire en une nouvelle paroisse. 38 ans après, c'est-à-dire en 1898, eut lieu une assemblée de tous les francs-tenanciers de la paroisse qu'on appelait « Haut de l'Assomption » pour demander une chapelle à Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. Les membres présents n'étaient pas favorables.

Une deuxième assemblée eut lieu le 27 février 1899 et encore une fois, la majorité des résidents présents n'étaient pas favorables, mais à la suite de nouvelles instances de la part du chanoine Alfred Archambault qui était présent à cette assemblée, Mgr Bruchési donna la permission de bâtir une chapelle qui serait desservie par le curé de l'Assomption.

M. Stanislas Landry, grand-père de M. Léon Landry de notre paroisse, qui était propriétaire d'un terrain et d'une maison sis au centre de la future paroisse, donna ce terrain et cette maison aux paroissiens, à condition que cette donation serve au culte. C'est ainsi que la dite maison fut transformée en un joli temple qui fut ouvert par une messe célébrée le 15 octobre 1899 par M. l'abbé Israël Lachapelle, (\*) assisté de M. l'abbé Jean-Baptiste Jobin, diacre et de l'abbé Féréol Jobin sous-diacre, deux enfants natifs de la paroisse du « Haut de l'Assomption ».

Cette maison logeait deux familles. Le premier logis était habité par M. Jean-Baptiste Landry père de M. Léon Landry de notre paroisse. L'autre logis était habité par M. Médor Turcotte et sa famille. Quand M. Stanislas Landry légua cette maison à la paroisse, son fils a quitté la paroisse avec sa famille pour habiter à Montréal et M. Médor Turcotte a construit sa nouvelle maison sur un terrain vendu par M. Stanislas Landry. M. Édouard Christin fit l'acquisition de cette maison qui est habitée aujourd'hui par M. et Mme Léon Landry qui en sont maintenant les propriétaires.

C'est M. l'abbé Berthiaume, vicaire à l'Assomption qui a continué pendant quelques années à desservir la chapelle de Saint-Pierre de Vacluse. Il se retirait chez M. Médor Turcotte le dimanche seulement. Cela a duré jusqu'à la fondation de la nouvelle paroisse en 1903.

Après 39 ans de démarche, pour avoir une chapelle, il s'est trouvé encore des dissidents, dont 4 familles qui continuaient d'aller assister à la messe à l'Assomption après l'érection de cette chapelle.

#### **Fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

Le 4 novembre 1903, Mgr Racicot fit venir à l'archevêché M. l'abbé J.-Ulric Geoffrion vicaire à Saint-Vincent de Paul pour le nommer desservant de la chapelle de Saint-Pierre de Vacluse.

Il s'adressa à lui en ces termes :

« Faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez, il s'agit pour vous de fonder une paroisse ».

---

\* Contradiction dans le registre de la Fabrique

M. le curé Geoffrion fut à partir de cette date, le fondateur de notre paroisse et il a continué de desservir la chapelle à la place de M. l'abbé Berthiaume de l'Assomption. Il pensionnait chez Mme Stanislas Landry. M. Léon Landry de notre paroisse qui est le petit-fils de Mme Stanislas Landry est né dans la chapelle.

Mme Stanislas Landry est la généreuse donatrice du terrain offert aux paroissiens de Saint-Gérard Majella en 1903 et sur lequel sont érigés l'église de Saint-Gérard Majella, le presbytère, les bâtisses y attenantes, ainsi que le terrain de stationnement. Ce terrain s'étend d'un ruisseau à l'autre dans sa largeur et la longueur est déterminée par la ligne de division de la terre de M. Gaston Lafortune de notre paroisse.

Après la construction de l'église dont la bénédiction eut lieu le 10 juin 1910, la chapelle a servi de salle publique pour la tenue des assemblées du Conseil Municipal.

À une assemblée du Conseil Municipal M. Samuel Beaudoin, secondé par M. William Jolicoeur propose que le secrétaire soit autorisé à remettre au curé M. Hormisdas Lachapelle la somme de \$ 75.00 pour faire réparer la maison de fabrique qui sert aux réunions du Conseil.

À une autre assemblée spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de Saint-Gérard Majella, tenue à la salle publique,

M. Odilon Guilbault, secondé par M. Anthime Lafortune propose que M. Aldéric St-Jean soit chargé de faire le ménage de la salle publique à raison de \$ 10.00 par année. Il devra laver le plancher 4 fois par année et balayer à chaque assemblée et entretenir les crachoirs et les lampes.

À une autre assemblée du Conseil de la paroisse de Saint-Gérard Majella, tenue le 15 août 1935, à la salle publique,

il est proposé par M. Louis Jolicoeur et secondé par M. Abel Turcotte de payer la somme de \$ 14.64 à M. Damase Christin pour réparations de la couverture de la salle publique.

Attendu que la salle publique est trop froide pour y tenir des assemblées, il est proposé par M. Michel Beaudoin et secondé par M. Médéric Ricard que le Conseil tienne ses

assemblées dans la maison appartenant à M. Oscar Bourque, autrefois à Dame Parthenais.

Quelques années plus tard, M. William Jolicoeur fit l'achat de cette chapelle devenue salle publique qu'il a démolie pour être reconstruite sur le même solage. Lors du décès de M. William Jolicoeur cette maison est devenue la propriété de ses soeurs Clara et Cécile, dame Horacio Racette. Elle fut ensuite achetée par M. Paul-Fernand Lafortune qui l'habite actuellement.

#### **Fondation d'un corps de Fabrique**

Le 24 septembre 1905, une ordonnance de Mgr l'Archevêque de Montréal autorisait la formation d'un corps de Fabrique dans la nouvelle paroisse de Saint-Gérard Majella. La paroisse devait porter le nom de Saint-Pierre de Vaucluse, mais Mgr Bruchési de Montréal avait assisté à la canonisation de Saint-Gérard Majella à Rome et avait promis à Pie X de confier à ce saint, le patronage de la première paroisse qu'il formerait à son retour.

Le 4 septembre 1905, toute la partie du territoire de la paroisse de l'Assomption, d'une étendue de 6 milles de front et de 4 milles de profondeur, appelée aussi « Le Haut de l'Assomption » devenait une paroisse distincte de l'Assomption, sous l'invocation de Saint-Gérard Majella, par décret canonique de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

#### **COPIE D'UN CONTRAT NOTARIÉ DE CONCESSION DE TERRE par Messieurs les ecclésiastiques du Séminaire de Montréal à M. Charles Christin du Haut de l'Assomption en 1835**

5370	PARDEVANT les NOTAIRES Publics de la
21 janvier 1835	Province du Bas-Canada, résidants à Montréal,
Concession par	soussignés ; fut présent Messire Joseph Venunt
Messieurs les	Quiblux Poitrix, vicaire général de Montréal,
Ecclésiastiques	supérieur de Messieurs les Ecclésiastiques du
du Séminaire de	Séminaire de cette ville, Seigneurs et Propriétaires
Montréal	de l'Isle de Montréal Saint-Sulpice, Lac des
Dans le comté	Deux-Montagnes et autres lieux, lequel assisté
et le district	de Messire Joseph Comte prêtre procureur du
de Montréal	dit Séminaire a reconnu avoir baillé et délaissé
Charles Christin	par ces présentes, à titre de Gens et Rentes fon-

Continuation  
sur toute la  
profondeur de  
la dite terre  
actuellement  
en possession  
du dit  
Stanislas Christin  
pour l'avoir eu  
de son dit père  
par donation

G.P.

cières et seigneuriales, non rachetables, dès maintenant et à toujours à Charles Christin dit St-Amour cultivateur de l'Assomption à ce présent et acceptant, une Terre sise en la dite Seigneurie de Saint-Sulpice dans la dite paroisse de la contenance de trois arpents de front, sur environ vingt arpents de profondeur, tenant pardevant à la terre du preneur et à celle de son fils Stanislas Christin, par derrière à François Antoine Laroque, d'un côté à Joseph Guilbault d'autre côté à Stanislas Christin (ils ont un demi arpent) sans aucune garantie de mesure précise de la dite Terre, conformément au Procès Verbal de Maître Laurent Dorval Arpenteur Juré, en date du 21 janvier mil huit cent trente huit, laquelle le dit Preneur a dit bien sçavoir et connaître pour l'avoir vue et visitée, en est content et satisfait ; pour de la dite Terre jouir, user, faire et disposer par le dit Preneur, ses dits hoirs et ayant cause à perpétuité, aux charges, clauses et conditions suivantes, savoir : Que le dit Preneur, de ses dits hoirs, et ayant cause seront tenus de porter leurs grains moudre au moulin des dits Sieurs Seigneurs, et non à d'autres, à peine de confiscation des dits grains et d'amendes arbitraires, et même de payer la moulure des grains qu'ils auront fait moudre ailleurs ; y tenir feu et lieu dans un an et un jour au plus tard, et d'en payer par chaque année à mes dits Sieurs Seigneurs en leur hôtel seigneuriale, au lieu de leur recette qu'il leur plaira d'indiquer dix sols tournois argent de France et un demi-minot de bled froment, bon, sec, net, loyal et marchand, mesure de Paris, par chaque vingt arpents en superficie, et dont la première année écherra au onze Novembre prochain, et de-là continuer en avant tant et si longuement que le dit Preneur, ses successeurs, ayant cause seront possesseurs et détempteurs de la dite Terre ou partie d'icelle ; les dits Cens et Rentes portant profit de lods et ventes, défaut, saisies, et amen-

Le preneur déclare être en possession de la dite continuation de terre depuis plusieurs années et recevoir pour cens et rentes Seigneuriales tant aux dits Sieurs Seigneurs sur la duanture de la dite terre la somme de cent cinquante livres, ancien cours, et deux cens livres, même cours, sur la dite continuation formant ensemble celle de trois cent cinquante livres que le dit Preneur promet payer aux dits Sieurs Seigneurs leurs successeurs et ayant cause, à première demande accepté

des avec tous les autres droits seigneuriaux, quand le cas y écherra ; comme aussi le dit Preneur sera tenu de faire mesurer et borner, si besoin est, la dite Terre par un Arpenteur Juré, et du dit bornage en fournir un procès verbal à mes dits Sieurs Seigneurs à ses frais et dépens, à peine de tous dépens et intérêts ; et les dits Sieurs Seigneurs se réservent en cas de vente de tout ou partie d'icelle Terre, le droit de retrayer par préférence à tous acquéreurs, en remboursant le prix principal de l'acquisition et loyaux coûts, sans que le dit Preneur, ses successeurs ayant cause puissent vendre, céder, donner, quitter, ou autrement transporter la dite Concession ni partie d'icelle en aucune main morte, sans l'agrément des dits Sieurs Seigneurs qui en auront toujours la préférence, même sur les parents lignages, ni mettre Cens sur Cens, et sans que ces présentes puissent nuire ni préjudicier au droit d'autrui, ni à ceux des dits Sieurs Bailleurs : pour de la dite Terre jouir, user, faire et disposer par le dit Preneur, ses successeurs ayant cause en toute propriété au moyen des présentes ; se réservant les dits Sieurs Seigneurs le droit de prendre sur la dite Terre tous les bois de charpente, pierre à chaux et sables nécessaires pour la bâtisse d'une église, presbytère, moulins, principal manoir et autres ouvrages publics, même pour les besoins de leurs fermes ; pourront aussi les dits Sieurs Seigneurs prendre, et se réservent spécialement, tout le bois de chauffage d'un arpent sur chaque vingt arpents en superficie, sans du tout rien payer au Preneur, ses successeurs ayant cause qui seront tenus de donner du découvert à leurs voisins, clorre mitoyennement avec eux, souffrir tous les chemins que mes dits Sieurs Seigneurs jugeront à propos pour l'utilité publique, travailler et cultiver icelle Terre, la maintenir en bon état et valeur, tellement que les dits Cens et Rentes stipulées, puissent aisément s'y percevoir par chacun an : le dit

par les dits  
Sieurs Seigneurs  
À l'Achigan, en  
la dite paroisse  
de l'Assomption,  
au Manoir des  
dits Seigneurs.

Preneur, ses successeurs ayant cause seront aussi obligés à tous les travaux publics, et si les dits Seigneurs, leurs successeurs ayant cause veulent bâtir des moulins, tant à eau qu'à vent et à scie, presbytère et églises, ils se réservent pour la construction d'iceux le droit de prendre, occuper ou couper des terres pour faire passer les eaux en tels lieux et endroits qu'il leur semblera bon, en payant cependant le défrichement au prorata du tort qu'ils pourraient faire au dit Preneur, selon l'arbitrage de gens experts et diminuant les Cens et Rentes du terrain qu'ils couperont ou prendront ; à toutes lesquelles clauses, conditions, servitudes et réserves sus-dites, le dit Preneur s'est volontairement soumis et obligé pour lui ses héritiers et successeurs ayant causes, a promis y satisfaire, le tout suivre, exécuter, et payer bien et dument les dits Cens et Rentes Seigneuriales aux dits Sieurs Seigneurs aux lieu et temps sus-dits, auquel payement la dite Terre demeurera chargée, affectée et Hypothéquée et si le dit Preneur, ses successeurs ayant causes manquent ou contreviennent à quelques-unes des clauses sus-dites, la dite Terre demeurera de plein droit réunie au domaine des dits Seigneurs pour en disposer en faveur de qui bon leur semblera, sans être tenus d'observer aucune formalité de procédure ; et pour l'exécution des présentes, le dit Preneur a élu son domicile en la demeure sus-dite et les dits Sieurs Seigneurs en leur résidence actuelle à Montréal, auquel lieu, &c. nonobstant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c. Fait et passé l'an mil huit cent trente neuf, le vingt unième jour du mois de janvier après-midi, et ont mes dits Sieurs Seigneurs signé avec nous Notaires, le dit Preneur a fait la marque d'une croix ayant déclaré ne savoir signer, lecture faite.

Signé

Extrait des Archives du Palais de Justice de Joliette

**PROPRIÉTAIRES DES LOTS**  
**au cadastre de la paroisse de Saint-Gérard Majella en 1903**

**Côté Nord de la rivière l'Assomption**

<i>Cadastres</i>	<i>Noms des propriétaires</i>
224- P 225	Messieurs Louis Lachapelle
297-298-299-300	Joseph-Édouard Lafortune
226-227	Louis Lachapelle
228	Louis Lachapelle
229-230	Joseph Beaudoin
231-232	Stanislas Tellier
233	Tancrede Rivest
234	Honoré Gour
235-236	Basile Papin
237-238	Denis Archambault
239	Amédée Marsan
240-241	Joseph Éthier
242-243	Camille Magnan
244-245	Louis Magnan
246	Albert Racette
247-248	Médard Racette
249	Albert Racette
250	Médard Racette
251-252-253	Jean-Baptiste Christin
254-255	Joseph Laperche
256-257-258	Stanislas Sansregret
(terrier 201) 259	Élisé Beaupré
(terrier 202) 259	Jean-Baptiste Landry
260-261-262-263-264-265	Stanislas Landry
267-273	Moise Bourque
271-272	Joseph Parthenais
275-276	Joseph Parthenais
277-278	Camille Landry
279	Stanislas Gareau
280	Joseph Christin
281-282	Alfred Christin
283	Elzéar Christin
284	Oscar Tellier
285	Damase Tellier

286-287	Mme Elzéar Payette
288	Médard Tellier
289	Joseph Tellier
290-291-292-293-294-295	Mastai Lafortune
297-298-299-300	Joseph-Édouard Lafortune

Recherches : M. Léopold Raynauld

**PROPRIÉTAIRES DES LOTS**  
**au cadastre de la paroisse de Saint-Gérard Majella en 1903**

**Côté Sud de la rivière l'Assomption**

<i>Cadastres</i>	<i>Noms des propriétaires</i>
311	Messieurs Joseph Lafortune
312-313-314-315-316	Joseph Turcotte
318-319	Jean-Baptiste Turcotte
320-321	Médard Gauthier
322	Joseph Lyard
323	Modeste Venne
324	Gilbert Guilbault
326-327	Honorius Guilbault
328-329-330-331	Jean-Baptiste Guilbault
332	Honorius Guilbault
333-335-336-337	Jean-Baptiste Landry
338	Venance Desrosiers
339	J.-Baptiste Landry
341-342	J.-Baptiste Landry
343-344	Venance Desrosiers
346-348 (terre à bois)	Joseph Lafortune
345-347-348-349	Jean-Baptiste Raynauld
350-351	François Jobin
352-353	Stanislas Jobin
354	Camille Jolicœur
355	Stanislas Sansregret
356	François Tellier Lafortune
358	Hercule Lafortune
359	Toussaint Perreault
360	Moise Jolicieur
361	Alexis Gour

362	Urgel Gauthier
363-365	Damase Turcotte
364-366	Théodore Lafortune
367	Favila Gour
368-369	Damase Turcotte
370	Narcisse Laporte
371-397	Delphis Forest
372-373	Joseph Amireault
374-375	Narcisse Laporte
376	Delphis Forest
396-398	Joseph Amireault
379-392	François-Xavier Lafortune
403-377	Joseph Dumais
381-382-390-391	Benoni Brien
P 383-P 389	Théodore Lafortune
384-388	Joseph Turcotte
385-387	Louis Jolicoeur

Recherches : M. Léopold Raynauld

#### **Saint-Gérard Majella (Vaucluse) (1904)**

À l'époque des premières concessions, cette partie nord de notre paroisse avait nom « Coste Saint-Maurice » sur le côté sud de la rivière, et « Coste Saint-Esprit » sur le côté nord. Par la suite, elle fut très longtemps désignée sous le nom de « Haut de l'Assomption ». Colonisé dès 1719, ce territoire comptait en 1731, onze maisons habitées par les colons suivants :

J.-Baptiste Laperche dit St-Jean  
 Louis Émery dit Coderre  
 Antoine Émery dit Coderre  
 Charles Gadiou  
 Joseph Laperche dit St-Jean  
 Michel Rotureau dit Bélisle  
 Joseph Morin  
 Jean Vadnais  
 Joseph Mousseau dit Désilets  
 J.-Bte Briand dit Sansregret  
 Pierre Laperche dit St-Jean.

---

« Coste » est écrit en vieux français et signifie Côte.

Éloignés de quatre ou cinq milles seulement du Portage, de nombreux descendants de ces premiers colons sont demeurés attachés à la grande paroisse de leurs ancêtres durant près de deux siècles ; ils seront les derniers à s'en séparer. En 1904, leur nouvelle paroisse, fondée officiellement sous le nom de « Saint-Pierre de Vacluse » eut comme premier curé résident M. l'abbé J.-Ulric Geoffrion, originaire de Varennes, frère du Dr Victor Geoffrion et ancien élève de notre collège.

Ce n'est qu'en 1907 que cette nouvelle paroisse commence à porter le nom de Saint-Gérard Majella.

Ainsi donc, en cette même année 1904, alors que Joliette héritait du siège épiscopal du nouveau diocèse, la bonne vieille paroisse de l'Assomption, obéissant en cela aux impératifs de son destin historique, cédait à l'église et à la Patrie, à même son propre territoire, une paroisse nouvelle.

Extrait du livre *Histoire de l'Assomption* 1967 par Me Christian Roy, p. 245.

**EXTRAIT DU PREMIER REGISTRE  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

REGISTRE présenté par MONSIEUR L'ABBÉ  
J.-U. Geoffrion Prêtre Desservant la Paroisse de  
SAINT-PIERRE DE VAUCLUSE  
dans le comté de l'Assomption  
Contenant CENT-CINQUANTE feuillets  
Celui-ci y compris, pour servir à l'enregistrement des actes de  
Baptême, Mariage et Sépulture qui se feront dans la dite  
Paroisse pendant l'ANNÉE MIL NEUF CENT  
QUATRE ET LES ANNÉES SUIVANTES  
DONNÉ ET SCELLÉ À L'ASSOMPTION sous  
notre seing et le sceau de la Cour de Circuit  
du Bas-Canada, dans et pour le COMTÉ DE  
L'ASSOMPTION par et en vertu de l'article treize  
cent onze du Code de Procédurè civile du Bas-Canada et  
articles quarante-deux et quarante-deux A, quarante  
deux B, quarante-deux C, et quarante-cinq du  
Code Civil du Bas-Canada.

L'Assomption, ce 29 Décembre 1903

J.H. Martel

**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL  
de la Fabrique de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

**ÉRECTION DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**

Décret canonique, le 4 septembre 1905

PAUL BRUCHÉSI

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Archevêque de Montréal.

À tous ceux que les présentes verront, savoir faisons vu :

1 : . . . La requête en date du premier septembre mil neuf cent quatre, à nous présentée au nom et de la part de la majorité des habitants francs-tenanciers d'une partie ci-après désignée de la paroisse de l'Assomption, demandant l'érection du dit territoire en paroisse séparée et distincte de celle de l'Assomption pour les raisons y énoncées.

2: . . . En conséquence, le saint nom de Dieu invoqué et du consentement de nos vénérables frères les chanoines titulaires de notre église métropolitaine. Nous avons érigé, et par les présentes Nous érigeons en titre de curé et de la paroisse, sous l'invocation de Saint-Gérard Majella dont la fête se célèbre le seize octobre, toute la partie du territoire ci-dessous désigné de la paroisse de l'Assomption, une étendue d'environ six milles de front et quatre milles de profondeur.

Donné à Montréal, en Notre Palais archiépiscopal, le *quatre septembre mil neuf cent cinq*, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre chancelier

† Paul, arch. de Montréal

Par ordre de Monseigneur Émile Roy, chanoine chancelier.

L'église de Saint-Gérard Majella, construite en 1906,  
bénite le 10 juin 1910



L'ÉGLISE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA

## 1903 à nos jours

### Notre Église

L'église de la paroisse de Saint-Gérard Majella du comté de l'Assomption, restée intacte depuis sa construction en 1906 est la fierté des paroissiens de Saint-Gérard.

Selon les renseignements obtenus de M. l'abbé Claude Turmel, responsable du Comité de construction et d'arts sacrés du diocèse de Montréal notre église est de style néo-roman. Ce style fut en vigueur au Québec depuis un peu avant le milieu du siècle dernier jusque vers les années 1932.

J'étais très heureuse de trouver dans les archives de la Fabrique de Saint-Gérard Majella les détails de sa construction dont vous trouverez l'extrait authentique des procès-verbaux dans les pages qui suivent.

Le 11 janvier 1906, M. le curé Ulric Geoffrion et M. Camille Magnan furent délégués par les Marguilliers pour s'entendre avec M. G.-A. Monette architecte de Montréal au sujet des plans et devis de la construction de l'église.

Le 8 juillet 1906 à une réunion des Marguilliers anciens et nouveaux il a été résolu d'accepter les plans et devis pour \$ 675.00 présentés par M. G.-A. Monette architecte de Montréal et se demander des soumissions pour l'exécution des dits plans et devis.

À cause des soumissions trop élevées, des modifications ont été faites dans les plans et devis jusqu'à ce que le coût total ne dépasse pas \$ 20,000.00.

Les trois plus bas soumissionnaires étaient Messieurs Martineau & fils, Edmond Piché et Joseph Bourque.

Après avoir retranché le lambris de pierres, les deux tourelles et un pied de maçonnerie, sur le solage changant le carré en ayant aucun creusage à faire et demandé une soumission séparée pour l'ensemble de l'église et une autre avec les deux tourelles, c'est M. Joseph Bourque, soumissionnaire, natif de Saint-Gérard, maire de Hull qui en fut l'entrepreneur général. Il confia l'exécution des travaux à M. Camille Magnan natif de Saint-Gérard Majella.

Le 10 juin 1910, avait lieu la bénédiction de l'église par Mgr Paul Bruchési archevêque de Montréal à laquelle assistaient un grand nombre de fidèles de la paroisse, d'étrangers et de plusieurs membres du clergé.

Le 19 juin 1910, Mgr Bruchési archevêque de Montréal a béni une cloche du poids de 600 livres présentée par les paroissiens et a reçu les noms de Joseph, Pierre, Paul et Ulric.

Le 16 juillet 1916, à une assemblée des francs-tenanciers il a été décidé de lambrisser l'église en briques rouges pour la somme ne devant pas dépasser \$ 2,500.00.

C'est le 21 novembre 1920 qu'il a été décidé par nos pères de faire construire la chaire de l'église qui a été malheureusement enlevée et vendue à un antiquaire. Cette chaire qui a été construite par M. Camille Magnan. Reprendra-t-elle un jour sa place dans notre église ? Il y a encore de l'espoir puisqu'elle a été retrouvée à l'Assomption chez un ami des antiquités.

Le 9 octobre 1928, l'autorisation a été donnée pour l'établissement de la dévotion du chemin de la Croix par le vicaire général Albert Valois, chanoine et le 27 décembre 1931, le 1<sup>er</sup> chemin de la croix a été érigé dans notre église.

Les peintures représentant Sainte-Marguerite Marie, Bernadette Soubirous et les anges sont l'oeuvre du peintre Watling d'Angleterre. Elles ont été exécutées au mois de novembre 1931.

Pour remplacer la vieille harmonium qui exigeait trop de réparations, le 9 novembre 1947, il a été décidé par les Marguilliers d'acheter un orgue usagé, à prix d'aubaine de \$ 900.00 qui était dans une église protestante.

Cet orgue a été remplacé il y a quelques années par un orgue électrique Baldwin.

Notre jeune église est simple et modeste, mais ce qui fait sa richesse c'est parce qu'elle a été bâtie par les mains des pionniers de cette paroisse. Que Dieu la protège toujours et que son style soit toujours respecté.

#### Vie religieuse de 1903 à nos jours

La paroisse de Saint-Gérard Majella célèbre cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation. En effet, c'est le 14 novembre 1903, que Mgr Zotique Racicot de l'archevêché de Montréal fit venir M. l'abbé J.-Ulric Geoffrion, vicaire à Saint-Vincent de Paul pour le nommer desservant de la chapelle de Saint-Pierre de Vacluse.

C'est donc M. l'abbé J.-Ulric Geoffrion qui est le curé fondateur de notre paroisse.

Depuis sa fondation, notre paroisse relève du diocèse de Montréal et c'est son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque du diocèse de Montréal qui en est le titulaire.

Plusieurs curés se sont succédés depuis la fondation de notre paroisse, ce sont :

Messieurs les abbés J.-Ulric Geoffrion	1903-1913
J.-Baptiste Latour	1913-1915
Hormisdas Lachapelle	1915-1926
Adélaré Boucher	1926-1931
A. Froment	(sept.) 1931-1932
Prisque Magnan	(mars) 1932-1936
Jos. Chartrand	(fév.) 1936-1938
Léon Boismenu	(fév.) 1938-1944
Charles Gareau	1944-1948
Émile Jarry	1948-1950
Albert Caron	(août) 1950-1950
Charles Gareau	(oct.) 1950-1962
Vianney Racine	(oct.) 1962-1964
Phil. Mélançon	(juil.) 1964-1966
Gérard Boulet	(avril) 1966-1976
François Palmorino	1976-

Notre paroisse a fourni un nombre imposant de prêtres au diocèse de Montréal sans compter un grand nombre de religieux et religieuses. C'était pour le diocèse un réservoir important de religieux à tel point qu'on lui avait donné le beau nom de « Rang Sacerdotal ».

Les recherches effectuées me permettent de vous présenter dans la partie religieuse de ce livre quelques-uns de ces religieux et religieuses natis de Saint-Gérard Majella ainsi qu'une courte biographie de chacun d'eux dans cet Essai historique.

#### **Les membres du Conseil de Fabrique 1978**

Messieurs les Marguilliers :

André Beaudoin	Aurèle White
Jacques Beaudoin	Maurice Turcotte
Apollinaire Labrecque	Noël Ricard
M. l'abbé François Palmorino, curé, président	

#### **Les membres du Conseil de Fabrique 1979**

Messieurs les Marguilliers :

Jacques Beaudoin	Maurice Turcotte
Alphonse Defoy	Noël Ricard
Gilles Saindon	Gérald Lebeau
M. l'abbé François Palmorino, curé, président	

Revenons maintenant au tout début de notre paroisse, pour apprendre ce que nous révèle les extraits authentiques des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> livre des délibérations du Conseil de Fabrique de la paroisse de Saint-Gérard Majella.

**PAUL BRUCHÉSI**

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Archevêque de Montréal,

Sur la demande à Nous faite par écrit par M. l'abbé J. Giguères, curé de l'Assomption, Nous autorisons, en vertu d'un indult du Souverain-Pontife en dat du 12 avril 1898, l'établissement de la dévotion du chemin de la Croix, avec tous les privilèges et indulgences

y attachées, dans la chapelle du « Haut de l'Assomption » ; et en vertu du même indult Nous déléguons M le curé de l'Assomption pour ériger canoniquement le Chemin de la Croix dans la susdite chapelle et pour bénir les croix et images des stations.

Sur la présente autorisation lue immédiatement avant la cérémonie d'érection, puis conservée dans les archives de la chapelle susdite ainsi que l'acte d'érection.

Une copie du dit acte devra être envoyée à la chancellerie de l'archevêché.

Donné à Montréal, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre de l'année mil huit cent quatre vingt dix neuf sous notre seing et sceau et le contre-seing du Chancelier du diocèse.

† Paul, arch. de Montréal

Par Mandement de Mgr l'Archevêque, Émile Roy, prêtre, Chancelier

Archevêché de Montréal,

7 mai 1900

Monsieur le curé,

Mgr l'archevêque de Montréal, heureux de pouvoir donner satisfaction à vos paroissiens du Haut de la Rivière de l'Assomption, a bien voulu ériger chez eux, sous votre direction, une desserte régulière.

Sa Grandeur me charge aujourd'hui de vous transmettre le règlement qu'Elle a approuvée pour cette fin. Veuillez, s'il vous plait, en faire la lecture aux intéressés dès dimanche prochain.

Monseigneur exprime l'espoir que tous recevront avec respect et obéissance ce règlement qu'il a étudié soigneusement et qui est destiné à régulariser leurs relations vis-à-vis la chapelle nouvelle et l'église paroissiale de l'Assomption.

Agréez, M. le curé, mes respectueuses salutations.

Votre tout dévoué serviteur,

L.-E. Cousineau

**EXTRAITS AUTHENTIQUES DU PREMIER REGISTRE**  
**du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Gérard Majella**

À noter : les écrits de ces procès-verbaux ont été respectés intégralement en y laissant les fautes d'orthographe qui s'y trouvaient.

**La chapelle**

Registre p. 137

Histoires et livre de compte de la chapelle du Haut de l'Assomption.

Le Haut de la rivière de l'Assomption, depuis près de 43 ans, désirait avoir une desserte ou s'ériger en paroisse, vu la grande distance de l'église paroissiale et le mauvais état des chemins, printemps et automne, mais les circonstances ont empêché la réalisation de ce projet jusqu'à octobre 1899.

Dans les derniers mois de l'année 1898, une requête des francs-tenanciers de cette partie de la paroisse de l'Assomption fut adressée à Monseigneur Bruchési qui députa le chanoine Alfred Archambault archi-diacre pour présider une assemblée de contribuables, laquelle se tint à l'école du côté sud, le 22 février 1899. N'ayant pas la majorité, on dut renoncer pour le moment au projet de former une paroisse.

Sur de nouvelles instances de la part des intéressés, Monseigneur l'Archevêque leur accorde la permission de bâtir une chapelle qui serait desservie par Monsieur le curé de l'Assomption. On se mit à l'oeuvre immédiatement. Monsieur Stanislas Landry un des promoteurs de cette entreprise donna dans ce but un terrain et une maison qui fut agrandie restaurée et transformée en un joli temple lequel fut ouvert au culte le 15 octobre 1899.

Le jour de l'inauguration, après la bénédiction ordinaire, la grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Israël Lachapelle (\*) curé de l'Assomption assisté de Messieurs les abbés Jean-Baptiste Jobin et Féréol Jobin comme sous-diacre.

---

\* Contradiction dans le registre de la Fabrique

### **Bénédition de la chapelle**

La chapelle du Haut de l'Assomption, avec l'autorisation de sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal Paul Bruchési, a été bénite solennellement le vingt quatre mars mil neuf cent un par Monsieur le curé Jos. Giguère ; c'est Monsieur Israël Lachapelle (\*) qui a dit la messe après la bénédiction.

### **Chemin de la Croix**

Le chemin de la Croix fut érigé le 26 novembre 1899 par Monsieur le curé de la paroisse.

### **Premiers syndics**

En décembre 1900, Monsieur Camille Jolicoeur a été élu syndic de la chapelle en remplacement de M. Stanislas Landry. L'assemblée a été présidée par le sous-signé M. l'abbé Arthur Berthiaume, vicaire de l'Assomption.

Le 22 décembre mil neuf cent un, Monsieur Louis Christin a été élu syndic de la Chapelle à l'unanimité en remplacement de Sieur Joseph Lyard. L'assemblée a été présidée par M. l'abbé Arthur Berthiaume.

### **Cloche**

Registre p. 21

À une réunion des syndics de la Chapelle de Vacluse, tenue le vingt neuf octobre mil neuf cent deux (1902) ont assisté Monsieur Camille Jolicoeur et Louis Christin lesquels ont décidé de faire l'acquisition d'une cloche du poids de 600 livres au prix de trente trois centins la livre à part la monture et la (shed) pour recevoir la cloche. Prix : \$ 265.00. Travaux : \$ 17.00.

Messieurs Camille Jolicoeur et Louis Christin ont signé.

Joseph Giguère, prêtre, curé

---

\* Contradiction dans le registre de la Fabrique

### Contrat de la cloche de Vacluse

Registre p. 144

Nous sous-signés promettons conjointement et solidairement de payer à M. Mears Staibank ou à son agent à Montréal, le coût d'une cloche de six cent livres à trente trois centins la livre ; de plus le coût de la monture et d'une charpente ou clocher pourvu que le tout ne dépasse pas quatre cent piastres.

Le deux novembre 1902 (1902)

Ont signé :

Camille Jolicoeur	Médéric St-Jean
Joseph Lyard	Raphael Turcotte
Maxime Christin	Joseph Pertoui ?
Henri Gauthier	Jean-Baptiste St-Jean
Stanislas Julien	Joseph Parthenais
Moise Bourque	Louis Guilbault
Joseph Christin	Louis Christin
Joseph Gauthier	Laurent Raynauld
Damase Lafortune	Elzéar Christin
Stanislas Gareau	Alfred Christin

Approuvé, Montréal, 18 novembre 1902

Z. Racicot, V.G., Arch.

### Règlement de la chapelle, 7 mai 1900

Registre p. 138

Règlement pour la desserte de la Chapelle du Haut de l'Assomption de la paroisse de l'Assomption.

- 1- La Chapelle érigée en l'honneur de Saint-Pierre Apôtre sera considérée comme succursale de l'église paroissiale de l'Assomption.
- 2- Monsieur le curé de l'Assomption ou l'un de ses vicaires ou tout autre prêtre nommé par Monseigneur l'Archevêque de Montréal aura la desserte de cette chapelle.

- 3- Tous les dimanches et Fêtes d'obligation, une basse-messe sera dite à 8.30 h. A.M. en hiver et à 8 h. A.M. l'été suivie d'une instruction.
- 4- Aux fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de Saint-Pierre, une grand-messe sera chantée si c'est possible.
- 5- Les grand-messes sur semaine, les mariages, les sépultures seront célébrées à l'église paroissiale.
- 6- Les catéchismes se feront à l'église paroissiale ainsi que la première communion.
- 7- Les revenus de la dite chapelle provenant des quêtes du dimanche, des rentes de bancs appartiendront à la susdite chapelle et seront administrés par le curé de l'Assomption assisté de trois syndics. Le comité devra rendre compte tous les ans à Monseigneur l'Archevêque de l'emploi de cet argent.
- 9- Le Curé ou son desservant sera le secrétaire-trésorier de la dite chapelle.
- 10- Monsieur le Curé prendra cent piastres à titre d'indemnité car la dite somme lui appartiendra en propre.
- 11- On devra fournir un logement et une nourriture convenable à celui qui ira chaque dimanche desservir la chapelle.
- 12- Rien ne devra être fait sans l'approbation du curé de l'Assomption ou de celui qui le remplace ou l'a approuvé.

Montréal, ce 7 mai 1900

† Paul, arch. de Montréal

Pour faire suite : photocopie de la lettre de l'archevêché.

**Nomination d'un desservant résidant à Vaucluse, 14 novembre 1903**

Registre p. 145

Le 14 novembre 1903, moi sous-signé Jos.-Ulric Geofrion, vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal, suis demandé à l'archevêché de Montréal et Mgr Z. Racicot me

nomme desservant de la Chapelle de Saint-Pierre de Vaucluse en me disant : « Faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez ; il s'agit pour vous de fonder une paroisse », puis il me donne pour le curé de l'Assomption la lettre suivante : M. l'abbé Ulric Geoffrion prêtre est chargé de la desserte de Vaucluse. Monseigneur l'Archevêque de Montréal lui donnera une lettre qui définira ses pouvoirs. (signé)

Z. Racicot, V.G.

Signé J.-Ulric Geoffrion, prêtre, desservant

**Bâtisse du presbytère et élection d'un syndic, 20 décembre 1903**

Registre p. 145

Le vingt décembre mil neuf cent trois, à une assemblée des intéressés à la chapelle de Saint-Pierre de Vaucluse tenue chez M. Maxime Christin, étant présents MM. Camille Jolicoeur, Moise Bourque, J.-Bte Guilbault, Jos. Lyard, Stanislas Jobin, Henri Gauthier, Louis Guilbault, J.-Bte Turcotte, J.-Bte St-Jean, Gilbert Guilbault représenté par Odilon, son fils, Alfred Christin, Joseph Parthenais, J.-Bte Landry, Honorius Guilbault, Jos. Lafortune, Stanislas Gareau, Louis Christin, Joseph Desrosiers, J.-Baptiste Landry fils de Stanislas, Joseph Christin, Médard Turcotte, J.-Bte Raynauld, Médéric St-Jean et Maxime Christin, il a été unanimement décidé de bâtir une maison pour le résident de la Chapelle de Saint-Pierre de Vaucluse dans la paroisse de l'Assomption et que chacun fournirait sa quote-part en matériaux, en temps et en argent.

De plus, à cette même assemblée il a été proposé par M. Camille Jolicoeur syndic sortant de charge, secondé par M. Honorius Guilbault que M. Henri Gauthier soit élu syndic de la chapelle de Vaucluse.

Proposition adoptée à l'unanimité.

J.-Ulric Geoffrion, prêtre, desservant

**Choix et bénédiction du cimetière de Vacluse, 17 juillet 1904**

Registre p. 146

Le dix sept juillet mil neuf cent quatre, nous Zotique Racicot, protonaire apostolique et vicaire général de l'Archidiocèse de Montréal, avons béni comme cimetière l'emplacement approuvé par le Bureau Provincial d'hygiène de la province de Québec, comme il appert par un rapport de l'inspecteur de ce même bureau, Monsieur le docteur J.-A. Beaudry, en date du trente et un mai dernier et approuvé par sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési par la lettre suivante :

Paul Bruchési par la Grâce de Dieu et du siège apostolique de Montréal.

Aux fidèles de la desserte de Vacluse,

Comme il est devenu nécessaire d'établir un cimetière près de la chapelle de Vacluse sur la paroisse de l'Assomption et comme nous savons que c'est là ce que désirent les fidèles qui fréquentent cette chapelle : Comme d'après un rapport du Conseil d'hygiène de la Province de Québec en date du 31 mai 1904, le terrain avoisinant la chapelle de Saint-Pierre de Vacluse est tout à fait propre à l'établissement d'un cimetière. Nous choisissons par les présentes pour servir de cimetière dans la desserte de Saint-Pierre de Vacluse, le terrain qui a été détaché de la terre de M. Honorius Guilbault et qui est près de la chapelle de Saint-Pierre de Vacluse.

Donné à Montréal, le vingt neuf du mois de juin mil neuf cent quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier Paul archevêque de Montréal. Par ordre de Mgr l'Archevêque Émile Roy chancelier.

Étaient présents à cette bénédiction tous les citoyens qui fréquentent la chapelle ainsi que M. le desservant qui a signé avec nous et quelques citoyens.

Z. Racicot, V.G.

Vacluse, le 17 juillet 1904

**Formation régulière d'un corps de fabrique, 24 septembre 1905**

Registre p. 149

L'an mil neuf cent cinq, le vingt quatrième jour du mois de septembre, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent, au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant selon une ordonnance de Monseigneur l'Archevêque de Montréal en date du dix-huit septembre dernier, ainsi conçue : « Nous sous-signés, archevêque de Montréal, autorisons la formation régulière du corps de fabrique dans la nouvelle paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse. En conséquence, M. l'abbé Ulric Geoffrion, curé de la dite paroisse devra faire élire selon les formalités requises huit marguilliers, lesquels étaient parmi les trois marguilliers du banc ». Une assemblée des paroissiens pour l'élection des marguilliers se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale et au son de la cloche en la chapelle de Vacluse, un grand nombre de paroissiens tenant feu et lieu de la dite paroisse, lesquels ont procédé, après l'invocation du Saint-Esprit, à l'élection des Marguilliers et donné leurs suffrages, il a été constaté que les Sieurs Jean-Baptiste Raynauld, Henri Gauthier, Moise Bourque, Édouard Lafortune, Favila Gour, Camille Magnan, père, Joseph Turcotte et Samuel Beaudoin habitants, francs-tenanciers de la dite paroisse ont été élus à l'unanimité et ont été en conséquence les dits Sieurs Jean-Baptiste Raynauld, Henri Gauthier, Moise Bourque, Édouard Lafortune, Favila Gour, Camille Magnan père, Joseph Turcotte et Samuel Beaudoin déclaré Marguilliers de la dite Fabrique.

Fait et passé le jour et an que décrit et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Henri Gauthier et Jean-Baptiste Raynauld et autres avec le président de la dite assemblée.

Signé : J.-U. Geoffrion, prêtre, curé  
président de l'assemblée

**Choix d'un architecte, 11 janvier 1906**

Registre p. 156

L'an mil neuf cent six, le onzième jour de janvier, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de Marguilliers anciens et nouveaux pour choisir un architecte afin de faire préparer les plans et devis de la nouvelle église, se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Samuel Beaudoin, Jean-Baptiste Raynaud et Delphis Forest marguilliers du banc, Favila Gour, Moise Bourque, Camille Magnan, Édouard Lafortune, Henri Gauthier, Joseph Turcotte anciens marguilliers ; lesquels ont résolu après invocation du Saint-Esprit de charger Monsieur le curé et Camille Magnan ancien Marguillier de s'entendre avec Monsieur G.-A. Monette architecte afin de faire préparer les dits plans et devis et payer le montant sur (accords ?)

Fait et signé les jour et an que dessus et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Delphis Forest, Samuel Beaudoin et autres avec le sous-signé président de l'assemblée.

Samuel Beaudoin	Favila Gour
Delphis Forest	Joseph Turcotte
J.-U. Geoffrion, prêtre, curé, prés.	

**Acceptation des plans et devis de l'église, 8 juillet 1906**

Registre p. 158

L'an mil neuf cent six, le huitième jour du mois de juillet, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée des Marguilliers anciens et nouveaux, afin d'accepter les plans et devis présentés par M. G.-A. Monette architecte de Montréal de la

nouvelle église se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Samuel Beaudoin, Jean-Baptiste Raynauld et Delphis Forest marguilliers du banc et Joseph Turcotte et Favila Gour anciens marguilliers, lesquels ont résolu après invocation du Saint-Esprit, d'accepter les plans et devis de Monsieur Monette architecte, de les payer le montant convenu, savoir deux cent soixante quinze dollars et de demander des soumissions pour l'exécution des dits plans et devis, laquelle résolution a été votée à l'unanimité.

Fait et passé devant moi les jour et an que dessus et au lieu que dit est et ont signé les Sieurs Samuel Beaudoin et Joseph Turcotte et autres avec le sous-signé président de la dite assemblée.

Samuel Beaudoin

Delphis Forest

Joseph Turcotte

Favila Gour

J.-U. Geoffrion, prêtre, curé, président de l'assemblée

#### **Achat du presbytère, 22 juillet 1906**

Registre pp. 159-160

L'an mil neuf cent six, le vingt deuxième jour de juillet, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux afin d'accepter les conditions de la vente du presbytère et de ses dépendances, se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Samuel Beaudoin et J.-Bte Raynauld, marguilliers du banc et Moise Bourque, Édouard Lafortune, Henri Gauthier, Favila Gour et Joseph Turcotte, lesquels ont résolu, après l'invocation du Saint-Esprit de payer trois mille neuf cent quatre vingt dix centins pour l'achat du presbytère.

Fait et passé le jour et an que dessus et au lieu que dit est et ont signé les Sieurs Samuel Beaudoin, Édouard Lafortune et autres avec le sous-signé président de l'assemblée.

Ont signé :

Samuel Beaudoin	Favila Gour
Édouard Lafortune	Joseph Turcotte
Henri Gauthier	J.-U. Geoffrion, prêtre, curé

#### Construction de l'église

Registre p. 161

L'an mil neuf cent six, le vingt-sième jour d'août, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vaucuse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée pour la construction de l'église paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Samuel Beaudoin, J.-Bte Raynauld, Moise Bourque, Camille Magnan, Joseph Turcotte, Édouard Lafortune, Henri Gauthier, Favila Gour, anciens marguilliers lesquels ont résolu après l'invocation du Saint-Esprit de n'accepter aucune des soumissions présentées et de consulter la paroisse afin de décider ce qu'il y aura à faire vue l'élévation des soumissions présentées, résolution votée à l'unanimité.

Fait et passé les jour et an que dessus et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Samuel Beaudoin, Favila Gour et autres avec le sous-signé président de la dite assemblée.

Samuel Beaudoin	Joseph Turcotte
Favila Gour	Camille Magnan
Henri Gauthier	J.-U. Geoffrion, prêtre, curé

**Assemblée des francs-tenanciers et paroissiens  
pour la construction de l'église**

Registre p. 162

L'an mil neuf cent six, le neuvième jour du mois de septembre d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella, à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire, une assemblée des paroissiens pour prendre le meilleur moyen de bâtir l'église, se sont assemblés à l'issue de la messe paroissiale et au son de la cloche, en la chapelle de Vacluse, un grand nombre de paroissiens tenant feu et lieu de la dite paroisse, lesquels ont résolu après l'invocation du Saint-Esprit, de faire quelques modifications dans les plans et les devis de manière que le coût total de l'Église ne dépasse pas vingt mille dollars et de demander pour cela de nouvelles soumissions aux entrepreneurs qui sont les plus bas. Le tout devant être soumis à l'approbation de Monseigneur l'archevêque. Résolution votée à l'unanimité.

Fait et passé les an et jour que dessus et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Henri Gauthier, Camille Jolicoeur et autres.

Henri Gauthier  
Joseph Légaré

Camille Jolicoeur  
J.-U. Geoffrion, prêtre, curé

**Nouvelles soumissions pour la construction de l'église,  
7 octobre 1906**

Registre p. 163

Ce sept octobre mil neuf cent six, d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, afin de contracter l'emprunt voté et autorisé aux assemblées du cinq et du dix-neuf novembre dernier et de demander de

nouvelles soumissions pour la construction de l'église, se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Jean-Baptiste Raynauld et Delphis Forest marguilliers du banc et Édouard Lafortune, Joseph Turcotte, Moïse Bourque, Henri Gauthier et Camille Magnan, lesquels, après invocation du Saint-Esprit ont résolu d'emprunter la somme de quinze mille piastres afin de permettre à l'oeuvre de fabrique de Saint-Gérard Majella d'accepter les soumissions et de commencer les travaux de l'église et de s'adresser aux commissaires civils afin de faire la répartition votée par la paroisse à l'assemblée du dix neuf novembre dernier et de charger le curé et le marguillier en charge de voir à emprunter cet argent au taux d'intérêt, aux conditions qu'ils jugeront convenables et à faire et signer tous écrits et documents les concernant. Quant aux modifications des plans et devis, Monsieur le curé devra écrire aux trois plus soumissionnaires, c'est-à-dire Messieurs Martineau & Fils, Edmond Piché et Joseph Bourque pour leur demander de nouvelles soumissions se basant sur le fait que nous retrancherons tout le lambris en pierres, les deux tourelles et d'un pied de maçonnerie sur le solage changeant le carré en ayant aucun creusage à faire et de demander une soumission séparée pour l'ensemble de l'église et une avec les deux tourelles.

Lesquelles résolutions ont été votées à l'unanimité.

Fait et passé le jour et an que dessus et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Delphis Forest, Camille Magnan et autre avec le soussigné président de l'assemblée.

**Contrat de l'église : \$ 17,840.00, 20 novembre 1906**

Registre p. 164

L'an mil neuf cent six, le vingt novembre d'après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de Saint-Gérard Majella à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire, une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, relativement à la construction de l'église, se sont assemblés à

l'issue de la dite messe paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Samuel Beaudoin, Jean-Baptiste Raynault, Delphis Forest marguilliers du banc et Moise Bourque, Édouard Lafortune, Joseph Turcotte, Favila Gour, Henri Gauthier et Camille Magnan lesquels après invocation du Saint-Esprit ont résolu de donner le contrat de l'église au prix de dix-sept mille huit cent quarante dollars, \$ 17,840.00 selon les modifications entendues entre les marguilliers, l'architecte et l'entrepreneur et que le marguillier en charge et le curé soient chargé d'en passer le contrat et d'en demander la garantie voulue.

Résolution votée à l'unanimité.

Lesquelles résolutions ont été votées à l'unanimité.

Fait et passé les jour et an que dessus et au lieu que dit est, et ont signé les Sieurs Samuel Beaudoin, Delphis Forest et autres avec le soussigné président de l'assemblée.

Samuel Beaudoin  
Delphis Forest  
Camille Magnan

Henri Gauthier  
Joseph Turcotte  
Édouard Lafortune  
J.-U. Geoffrion, prêtre, curé

Vu et approuvé, Montréal le 14 novembre 1906

† Paul, arch. de Montréal

#### **Solage de la nouvelle église, 29 septembre 1907**

Registre p. 169

L'an 1907 mil neuf cent sept, ce vingt neuf septembre, après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à Vacluse dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, relativement aux moyens de protéger le solage de la nouvelle église contre les gelées de l'hiver se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale, au son de la cloche, au presbytère, les Sieurs Jean-Baptiste Raynault, Jo-

seph Lafortune marguilliers du banc et Édouard Lafortune, Joseph Turcotte, Henri Gauthier, Moise Bourque, Camille Magnan marguilliers, lesquels après invocation du Saint-Esprit ont résolu de faire appel à la bonne volonté de tous les paroissiens pendant deux dimanches, les invitant à venir travailler au charroyage de la terre et d'allouer à tous ceux qui viendraient travailler avec un cheval la somme de vingt cinq cents de l'heure laquelle somme ne sera payée immédiatement mais devra être déduite de la répartition que chaque paroissien ayant contribué volontairement devra payer plus tard laquelle résolution a été votée à l'unanimité. Fait et passé les jour et an que dessus et au lieu que dit est et ont signé les Sieurs Joseph Lafortune, Joseph Turcotte et autres avec le soussigné président.

Ont signé :

Joseph Lafortune

Édouard Lafortune

Joseph Turcotte

Henri Gauthier

Camille Magnan

J.-U. Geoffrion, prêtre, curé

#### **Systeme à air chaud, 5 juillet 1908**

L'an mil neuf cent huit, ce cinquième jour de juillet 1908, il a été résolu à l'unanimité que le curé et les marguilliers en charge soient autorisés à faire poser dans l'église et la sacristie, un appareil à air chaud pourvu que le coût du dit appareil ne dépasse pas six cent dollars.

Ont signé :

Delphis Forest

Joseph Lafortune

L.-P. Papin

#### **Vente des bancs**

Registre p. 180

L'acquéreur d'un banc vendu à l'enchère ou autrement n'aura droit à son banc qu'à la grand-messe et aux vêpres des dimanches et Fêtes d'obligation, aux retraites générales de toute la paroisse, aux Quarante-Heures, aux offices de la semaine Sainte, au Mercredi des Cendres, au Jour de la Commémoration des Morts et aux offices de la visite de l'évêque.

## Bénédition de l'église, 10 juin 1910

Registre p. 187

Le dix-neuvième jour de juin de l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix, Nous soussigné Archevêque de Montréal, avons béni avec les solennités prescrites, la nouvelle église paroissiale de Saint-Gérard Majella. La dite église construite en bois pour être lambrissée en pierres a cent pieds de longueur en dedans et quarante huit pieds de largeur en dehors, les plans ont été tracés par Monsieur Joseph Monette architecte. Monsieur Joseph Bourque de Hull étant l'entrepreneur général.

Les marguilliers sont : MM. Philippe Papin, Édouard Lafortune, et J.-Bte Turcotte. La messe votive solennelle de Saint-Gérard Majella a été chantée après la bénédiction par Monsieur l'abbé Joseph St-Denis assisté de Messieurs les abbés Joseph Riopelle et Joseph Chevalier.

Ont été présents un grand nombre de fidèles de la paroisse, d'étrangers et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous ainsi que les architectes, entrepreneurs et marguilliers :

Paul, archevêque de Montréal  
G. Villeneuve, ptre, Supérieur du Collège de l'Assomption  
J.-S. Riopelle, ptre, Professeur au Collège de l'Assomption  
G. Monette, architecte de l'église  
M. Beaudoin, ptre, vicaire à Sainte-Cunégonde  
E. Choquet, ptre, aumônier de l'hôpital Notre-Dame  
Charles Pilon, ptre, vicaire au Saint-Enfant Jésus  
J.-M. Demers, ptre de l'Archevêché  
Féréol Jobin, ptre, professeur  
Prisme Diviochor ?  
Victor Geoffrion  
J.-B. Latour  
J.-A. Prieur  
Joseph St-Denis, ancien curé de Saint-Basile le Grand

### Cloches

Le dix neuvième jour de juin de l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix, Nous soussignés, archevêque de

Montréal, avons béni avec solennités prescrites, une cloche pour l'église paroissiale de Saint-Gérard Majella du poids de six cent livres, présentées par les paroissiens et a reçu les noms de Joseph, Pierre, Paul, Ulric.

Ont été présents un grand nombre de fidèles de la paroisse et d'étrangers et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

Ont signé : (les mêmes que la bénédiction de l'église).

PAUL BRUCHÉSI

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Archevêque de Montréal,  
Ect., Etc., Etc.

Sur la demande à Nous faite par Monsieur l'abbé J.-U. Geoffrion, curé de Saint-Gérard Majella, Vaucluse, Nous autorisons, en vertu d'un indult du Souverain-Pontife en date du vingt-deux mars MCMVIII, l'établissement de la dévotion du chemin de la Croix, avec tous les privilèges et indulgences y attachés, dans l'église paroissiale de Saint-Gérard et en vertu du même indult Nous déléguons Monsieur le curé, ou tout autre prêtre qu'il désignera pour ériger canoniquement le Chemin de la Croix dans la susdite église et pour bénir les croix et images des stations.

Sera la présente autorisation lue immédiatement avant la cérémonie d'érection, puis conservée dans les archives de l'église paroissiale ainsi que l'acte d'érection.

Une copie du dit acte devra être envoyée à la chancellerie de l'archevêché.

Donné à Montréal, ce vingt-sept octobre de l'année mil neuf cent huit, sous notre seing et sceau et le contreseing du Vice-Chancelier du diocèse.

† Zotique, év. de Gogla, V.G., Adm.

Par Mandement de Mgr l'administrateur,

Ad. Sylvestre, Vice-Chancelier

**Réparation de l'ancienne chapelle pour résidence du bedeau,  
5 février 1911**

Registre p. 191

L'an mil neuf cent onze, ce cinquième jour de février, après une annonce faite au prône le même jour et le dimanche précédent au prône de notre messe paroissiale, de la paroisse de Saint-Gérard à Vacluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux pour les affaires de fabrique, se sont assemblés à la sacristie, à l'issue de la messe paroissiale, au son de la cloche, les Sieurs Joseph Lafortune marguillier en charge, J.-Bte Turcotte et Joseph Lyard et autres lesquels après invocation du Saint-Esprit ont décidé de faire réparer l'ancienne chapelle pour en faire une résidence pour le bedeau et une salle pour les habitants.

J.-U. Geoffrion, prêtre curé

**Première visite pastorale**

Registre p. 195

Délégué par Mgr l'Archevêque de Montréal, Nous avons fait la visite régulière de la paroisse de Saint-Gérard Majella. Nous avons vu et approuvé les comptes de la Fabrique jusqu'au trente et un décembre mil neuf cent douze. Nous avons confirmé cinquante-six enfants. Nous recommandons aux pieux fidèles de cette paroisse la pratique de la tempérance et la sanctification du dimanche.

Donné à Saint-Gérard Majella au cours de nos visites, le deux juin mil neuf cent treize.

Par ordre de Monseigneur

G. Gonnet, év. de Philip

Étienne Papin, prêtre

**Lambrissage de l'église, 16 juillet 1916**

Registre p. 204

L'an mil neuf cent seize, le seize juillet, après une annonce faite au prône de notre messe paroissiale, ce jour et le dimanche précédent à Saint-Gérard Majella, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de tous les francs-tenanciers pour décider le lambrissage de l'église, se sont assemblés à l'issue de la messe paroissiale, au son de la cloche, à la sacristie, Messieurs Oscar Bourque, Oscar Lafortune, marguilliers du banc, Philippe Papin, Joseph Turcotte, Louis Jolicoeur, Édouard Lafortune, J.-Bte Raynauld et Samuel Beaudoin lesquels après avoir inviqué l'Esprit-Saint, discuté et mûrement réfléchi ont décidé la nécessité de lambrisser l'église et de la faire le plus tôt possible. Ces travaux en brique rouge ne devront pas dépasser la somme de deux mille cinq cent dollars. Nous soumettons le tout à votre approbation, Monseigneur et nous vous demandons de nous bénir.

Lesquels ont signé avec nous,

Oscar Racette	Joseph Lafortune
Oscar Lafortune	Édouard Lafortune
Joseph Turcotte	Samuel Beaudoin
L.-P. Papin	M. le curé, prés.

**Boeuf de l'église**

Registre p. 205

L'an mil neuf cent seize, le 13 juillet, après annonce faite au prône de notre messe paroissiale à Saint-Gérard Majella, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée des francs-tenanciers pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour arriver à diminuer la dette de la fabrique et pour s'entendre sur la manière de procéder dans les travaux à faire à l'église, il a été décidé après mûres réflexions à la sacristie en présence du curé président de l'assemblée et de Messieurs L.-P. Papin, Moise Jolicoeur, Louis

Magnan, Maxime Christin, J.-Bte Guilbault marguillier en charge, Oscar Lafortune marguillier, que chaque cultivateur de la paroisse de Saint-Gérard Majella, au printemps de l'année mil neuf cent dix-sept élèverait un petit boeuf appelé boeuf de l'église.

- 1- Que chaque cultivateur de l'année 1917, élèverait un petit boeuf appelé boeuf de l'église.
- 2- Que ce boeuf serait élevé et nourri avec soin jusqu'à l'âge de deux ans.
- 3- Qu'il serait alors vendu après avoir été engraisé soigneusement et le profit de la vente devra être donné au curé de Saint-Gérard Majella.
- 4- Lequel curé devra employer cet argent uniquement à diminuer la dette de la fabrique.
- 5- Le cultivateur qui ne se conformera pas à cette décision des franc-tenanciers de cette paroisse, sera condamné à payer à la dite fabrique de Saint-Gérard, cinquante dollars.
- 6- Si cet animal venait à mourir avant le temps de la vente, le propriétaire de cet animal devra en élever un autre et le vendre à un an et en apporter le prix au curé aux fins sus-dites.

Les paroissiens s'engagent à décharger les chars de briques et tout le matériel devant servir au lambrissage de l'église, à transporter sur la place de l'église le bois devant servir, avec échafauds, à charroyer le sable etc . . .

- 1- Si au jour déterminé, un cultivateur appelé à servir, ne se rend pas à l'ouvrage, s'il ne se fait pas remplacer, il sera condamné à donner au curé de Saint-Gérard deux dollars et demi lequel argent sera employé à engager des charretiers si c'est nécessaire.
- 2- Au jour déterminé, ceux qui seront appelés devront se rendre avec cheval et voiture à sept heures et demie précise du matin, travailler comme un homme, ne pas faire perdre de temps aux autres hommes et finir la journée à six heures de l'après-midi si l'ouvrage dure jusqu'à cette heure.

3- Le curé verra à faire place le matin à un endroit favorable et tous les travailleurs devront se conformer à ses ordres.

Lesquels après réflexions ont décidé et résolu ce qui précède et ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé :

J-Bte Guilbault  
Camille Magnan  
Moise Jolicoeur  
L.-P. Papin

Édouard Lafortune  
Louis Magnan  
Honorius Guilbault  
M. Christin  
J.-H. Lachapelle, prêtre curé

#### **Chauffage du presbytère, 11 mars 1917**

Registre p. 208

Le onze mars mil neuf cent dix-sept, après annonce faite au prône etc., etc., les marguilliers anciens et nouveaux après avoir délibéré, ont consenti à chauffer le presbytère et ont autorisé le curé à emprunter les sommes nécessaires aux dépenses de la fabrique. 2- À remettre l'argent à qui le demanderait. 3- À retirer de la fabrique de l'Assomption treize cents dollars qu'elle veut bien nous remettre et à faire tout acte nécessaire à cette fin. Étaient présents : Oscar Bourque, marguillier en charge, Oscar Lafortune, Avila Éthier, Jos. Lafortune à Ambroise, Delphis Forest, Jos. Turcotte, J.-Bte Raynauld, M. Bourque, Camille Magnan sénior, J.-Bte Turcotte et plusieurs autres. Quelques-uns ont signé avec nous. Il est entendu que le presbytère sera chauffé tant que le curé actuel sera avec nous, plus tard, nous y verrons.

Ont signé :

Camille Magnan  
Joseph Lafortune

Oscar Lafortune  
Avila Éthier  
J.-H. Lachapelle, prêtre curé

**Ménage du presbytère, 9 mars 1919**

Registre p. 212

L'an mil neuf cent dix neuf, le neuf mars, après annonce faite au prône, etc., etc., il a été décidé de faire au presbytère le ménage nécessaire savoir, peinture en dedans et au dehors, tapisserie etc. enfin tous les travaux jugés nécessaires par le curé. L'assemblée a unanimement recommandé cet entretien extraordinaire à cette fin.

Quelques-uns des marguilliers ont signé avec nous, lecture faite.

Ludger Jolicoeur	Avila Éthier
Médard Turcotte	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

**Chaire de l'église, 21 novembre 1920**

Registre p. 215

L'an mil neuf cent vingt, le vingt et un novembre, après deux annonces faites au prône, etc., etc., convoquant en assemblée les anciens et les nouveaux marguilliers, afin de décider l'opportunité de construire une chaire dans l'église. Se sont réunis, au son de la cloche, à l'issue de la messe, à la sacristie, sous la présidence du curé, Messieurs Ludger Jolicoeur, J.-Bte Raynauld, Delphis Forest, Médard Turcotte et autres et ils ont décidé cette construction à l'unanimité. Quelques-uns ont signé avec nous, lecture faite.

Ludger Jolicoeur	M. Bourque
Médard Turcotte	J.-Bte Raynauld
Stanislas Gareau	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

**Terrain du cimetière, 3 juillet 1921**

Le trois juillet mil neuf cent vingt et un, après annonces faites au prône, etc., etc., convoquant les anciens et nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers de cette paroisse pour l'achat d'un terrain devant servir de cimetière, etc., et pour faire en ciment les trottoirs de la fabrique se sont réunis à la sacristie de l'église de Saint-Gérard Majella et après avoir délibéré, les paroissiens de Saint-Gérard Majella ont décidé que

ces divers travaux s'imposaient et ils demandent unanimement qu'ils soient faits le plus tôt possible si Votre Grandeur Monseigneur n'a pas d'objection. Quelques-uns ont signé avec nous, lecture faite.

Nous autorisons le curé à faire exécuter ces travaux avec le marguillier en charge.

Ont signé :

Samuel Beaudoin	Anthime Lafortune
Mastai Lafortune	Moïse Bourque
Oscar Lafortune	Stanislas Gareau
Roger Raynauld	Louis Jolicoeur
	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

#### **Achat d'un cimetière, 26 mars 1922**

Registre p. 218

Le vingt six mars mil neuf cent vingt-deux, après annonce faite au prône, etc., etc., de notre messe paroissiale le douze et le vingt-six courant, convoquant en assemblée les anciens et les nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers de cette paroisse, pour décider l'emplacement d'un nouveau cimetière, se sont réunis à la sacristie à Saint-Gérard Majella, comté de l'Assomption, district de Joliette, province de Québec, au son de la cloche, sous la présidence du curé du lieu : Damase Lafortune, Moïse Jolicoeur, Maxime Christin marguilliers, Moïse Bourque, J.-Bte Raynauld, Avila Éthier anciens marguilliers, Honorius Guilbault, Roger Raynauld francs-tenanciers et plusieurs autres, après invocation de l'Esprit-Saint, M. L.-P. Papin propose, secondé par Albert Racette que le terrain de M. H. Guilbault situé sur le coteau soit acheté au prix de deux cents dollars. Les mêmes proposent que le marguillier en charge et le curé soient autorisés à faire tout acte nécessaire à cette fin.

Ont signé :

Albert Rassette	Roger Raynauld
Avila Éthier	Oscar Lafortune
Damase Lafortune	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

**Règlement du nouveau cimetière — Autorisation d'inhumer  
les corps de l'ancien cimetière, 26 novembre 1922**

Registre p. 220

Le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-deux, après annonces faites au prône, etc., etc., convoquant en assemblée les anciens et les nouveaux marguilliers au sujet d'un règlement pour la vente des terrains dans le cimetière et pour obtenir l'autorisation de la cours afin d'inhumer les corps de l'ancien cimetière. Se sont réunis, au son de la cloche, à la sacristie, sous la présidence du curé du lieu Messieurs Damase Lafortune, M. Christin, M. Jolicoeur marguilliers du banc, P. Papin, Samuel Beaudoin, J.-Bte Raynauld, M. Bourque et A. Éthier et d'autres et ont déterminé que les terrains du cimetière 13 pds par 12, plus ou moins, seraient vendus comptants dix dollars, que le propriétaire devra entretenir son terrain convenablement, sinon la fabrique l'entretiendra et en fera payer le coût au propriétaire ; ils ont aussi résolu unanimement de s'adresser au juge pour obtenir ce droit d'inhumation. Ils ont aussi déterminé de faire les dépenses nécessaires pour finir convenablement le cimetière.

Ont signé :

Damase Lafortune	M. Bourque
Moise Jolicoeur	J.-Bte Raynauld
L.-P. Papin	M. Christin
Avila Éthier	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

Ce nouveau cimetière est situé sur un lopin de terre de la paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les plans des livres de renvois officiels de la paroisse de l'Assomption comme faistant partie du lot n° 267 à environ 1 500 pieds de la route 343. Il est borné au nord par la ligne de division de la terre de M. Gérard Bourque et les autres bornes sont déterminées par la ligne de division de la terre de M. Gaston Lafortune, propriétaire de la terre portant le n° du cadastre 267. C'est depuis 1929 qu'un chemin dont l'entrée est située à côté de la salle municipale a été ouvert pour avoir accès au cimetière d'aujourd'hui.

**Construction des dépendances, 8 novembre 1926**

Registre p. 227

Le huit novembre mil neuf cent vingt-six, vu les dépendances du presbytère de Saint-Gérard incendiées le 4 courant, une assemblée des francs-tenanciers de cette paroisse a été convoquée pour voir à la construction de nouvelles dépendances. Au son de la cloche, à la sacristie, après annonce faite au prône, etc., etc., sous la présidence du curé de la paroisse de Saint-Gérard Majella se sont assemblés : Messieurs Euclide Rivest, Albert Racette, Honorius Guilbault, marguilliers du banc, J.-Bte Raynauld, Moïse Bourque, Henri Gauthier, P. Papin, Mastai Lafortune, Moïse Jolicoeur, Louis Jolicoeur, Armand Lafortune, J.-B. Guilbault, Camille Magnan, Roger Raynauld anciens marguilliers et franc-tenanciers. Il a été proposé par Honorius Guilbault, secondé par Philippe Papin que les travaux soient faits à la journée sous la surveillance du marguillier en charge et du curé sous le plus court délai. Le marguillier en charge et le curé sont autorisés à fournir aux ouvriers à cette construction aux frais de la fabrique. Cette construction sera une bâtisse de soixante pieds de longueur sur trente de profondeur et vingt de hauteur. Elle sera couverte en tôle gaufree, toit plat, plancher en ciment.

Ont signé :

Euclide Rivest	Raoul Raynauld
Honorius Guilbault	Georges Lafortune
Albert Rasette	Oscar Bourque
Roger Raynauld	Maxime Christin
	J.-H. Lachapelle, prêtre curé

## EXTRAITS AUTHENTIQUES DU DEUXIÈME REGISTRE

### Achat de deux fournaises pour l'église, 13 février 1927

Registre p. 2

Le treize février mil neuf cent vingt sept, après une annonce faite le même jour et le dimanche précédent au prône de la messe paroissiale à Saint-Gérard Majella Vaucluse, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoquant à la manière ordinaire une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux afin de choisir un marguillier, etc., etc.

À cette assemblée, vu le mauvais état des fournaises actuelles dans l'église, il a été proposé par M. Mastai Lafortune et secondé par M. Henri Vincent que ces fournaises soient remplacées par deux fournaises sans tuyau, « système P.T. Légaré » comme étant les fournaises devant donner entière satisfaction et cela sur garantie en bonne et du forme de la Compagnie P.T. Légaré.

Il a été aussi décidé à l'unanimité de faire tous les travaux nécessaires : tel que tuyau à fumée de bonne qualité ainsi qu'un bon drainage dans la cave afin d'assurer le bon fonctionnement des fournaises et de se protéger aussi contre tout incendie.

Ont signé avec le Président de l'assemblée qui aussi le marguillier en charge Sieur Mastai Lafortune à l'achat de ces fournaises, à leur installation et aux autres travaux accessoires.

### Échange de terrains pour droit de passage au cimetière

Registre p. 3

Le treize mars mil neuf cent vingt-sept après, etc., etc., convoquant à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux pour considérer s'il y a lieu d'échanger une partie du terrain de la Fabrique pour un autre terrain attenant à celui-ci au moyen duquel nous pourrions avoir un chemin libre de

toute barrière pour aller au cimetière et aussi pour autres fins. Il fut proposé par M. Mastai Lafortune et secondé par M. Ferdinand Forest :

- 1- D'échanger sans frais, une partie du terrain de la Fabrique pour un terrain d'égale superficie attenant à l'église et appartenant à M. Anthime Lafortune, et que le droit de passage pour arriver au cimetière qui coupe le terrain de M. Anthime Lafortune soit reporté à l'extrémité est du dit terrain et devienne un chemin libre de toute barrière et ayant quinze pieds de largeur à partir du terrain de la Fabrique jusqu'au cimetière.
- 2- De déterminer définitivement que l'ameublement du presbytère, comme le chauffage, l'éclairage, l'eau et le téléphone soient entièrement à la charge de la Fabrique.
- 3- Qu'à l'avenir et jusqu'à nouvel ordre, la dîme du curé soit perçue par la Fabrique et que celle-ci paie mensuellement soixante quinze dollars de salaire au curé.
- 4- D'ajouter à l'achat des deux fournaises de l'église payées six-cent quatre-vingt sept dollars (\$ 687.00) l'achat d'une troisième fournaise sans tuyau « système P.T. Légaré » au prix de cent (\$ 100.00) pour la sacristie.
- 5- D'autoriser le curé et les marguilliers en charge à l'échange de terrain sus-dit, à l'achat ainsi qu'à l'installation de la fournaise pour la sacristie.

Accepté à l'unanimité.

Mastai Lafortune  
L.-P. Papin

Ferdinand Forest  
Euclide Rivest  
A. Boucher, prêtre curé

## Résolution concernant le cimetière acheté le 26 mars 1922

Registre p. 9

Le quatorze avril mil neuf cent vingt-neuf, après annonces faites au prône de notre messe paroissiale le sept et le quatorze de ce mois, convoquant en assemblée les anciens et nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers de cette paroisse aux fins de décider l'achat d'un emplacement d'un nouveau cimetière et d'échanger un terrain de la fabrique de la paroisse de Saint-Gérard Majella, avec un terrain appartenant à M. Anthime Lafortune, cultivateur de la dite paroisse de Saint-Gérard Majella. Après invocation du Saint-Esprit, M. Mastai Lafortune, secondé par M. Roger Raynauld propose que la Fabrique de Saint-Gérard Majella achète de M. Honorius Guilbault, bourgeois de la cité de Montréal au prix de deux cents piastres, payé avant ce jour, un terrain servant actuellement de cimetière lequel est décrit comme suit : Un lopin de terre situé dans la paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les plan et livre de renvois officiels de la paroisse de l'Assomption, comme faisant partie du lot numéro deux cent soixante et sept (267) contenant ce terrain de deux cent sept pieds de largeur sur deux cent trente pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, tenant en front et en arrière le dit terrain à partir du dit lot 267 du côté nord-est au terrain appartenant à M. Oscar Bourque et du côté ouest appartenant à M. Anthime Lafortune ; la ligne sud-est du côté du dit terrain étant à onze cent soixante pieds de distance de la ligne nord-ouest du terrain appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien.

Que la résolution passée le vingt six mars mil neuf cent vingt-deux, dans une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des francs-tenanciers de cette paroisse concernant l'achat du même terrain soit modifié en conséquence ; les mêmes proposent que M. le Curé actuel, M. l'abbé Adélaré Boucher prêtre et les marguilliers en charge, M. Georges Lafortune soient autorisés de consentir à signer pour et au nom de la dite fabrique de Saint-Gérard Majella tout acte d'accord du dit terrain avec pouvoir d'y insérer toutes clauses et conditions que le dit abbé Adélaré Boucher et le dit Georges

Lafortune jugeront opportunes et nécessaires pour les fins ci-dessus et le dit acte sera reçu devant Maître J.-E. Beauchamp notaire à l'Assomption. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Fait et passé les jour et an et au lieu que dit est et ont signé avec le curé président de l'assemblée MM. Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Sinai Christin, Euclide Rivest, Rodolphe Lafortune, et plusieurs autres. Signé : Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Georges Lafortune, Sinai Christin, Oscar Bourque, Rodolphe Lafortune, Émilien St-Jean.

A. Boucher, prêtre curé

**Résolution concernant le cimetière acheté le 26 mars 1922,  
14 avril 1929**

Registre p. 9

Le quatorze avril mil neuf cent vingt neuf, après annonce faite au prône de notre messe paroissiale le sept et le quatorze de ce mois, convoquant en assemblée les anciens et nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers de cette paroisse, aux fins de décider l'achat d'un emplacement d'un nouveau cimetière et d'échanger un terrain de la fabrique de la paroisse de Saint-Gérard Majella, avec un terrain appartenant à M. Anthime Lafortune cultivateur de la dite paroisse Saint-Gérard Majella, se sont réunis à la sacristie à Saint-Gérard Majella, comté de l'Assomption, district de Joliette, province de Québec, au son de la cloche, sous la présidence du curé du lieu : Georges Lafortune, Sinai Christin, Camille Magnan, Moïse Bourque, Euclide Rivest, Mastai Lafortune, Maxime Christin, Roger Raynauld, Oscar Bourque, Abel Turcotte, Rodolphe Lafortune, Édouard Christin, Émilien St-Jean et plusieurs autres.

Après l'invocation de l'Esprit-Saint, M. Mastai Lafortune propose secondé par M. Roger Raynauld que la fabrique de Saint-Gérard Majella achète de M. Honorius Guilbault, bourgeois de la cité de Montréal au prix de deux cent piastres, un terrain servant actuellement de cimetière, lequel est décrit comme suit : Un lopin de terre situé dans la paroisse de Saint-Gérard Majella, connu et désigné dans le plan et livre

de renvoi officiel de la paroisse de l'Assomption, comme faisant partie du lot numéro deux-cent soixante-sept 267 p. contenant ce terrain deux-cent sept pieds de largeur sur deux cent trente-sept pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, tenant en front et en arrière le dit terrain à partir du dit-lot 267 du côté nord-est au terrain appartenant à M. Oscar Bourque, et du côté ouest, appartenant à M. Anthime Lafortune : la ligne sud-est du dit terrain étant à onze cent soixante pieds de distance de la ligne nord-ouest du terrain appartenant à la compagnie du Pacifique Canadien ; que la résolution passée le vingt-six mars mil neuf cent vingt deux dans une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des francs-tenanciers de cette paroisse concernant l'achat du même terrain ci-dessus soit modifiée en conséquence : les mêmes proposent que M. le curé actuel, M. l'abbé Adélarde Boucher prêtre et le marguillier en charge, M. Georges Lafortune soient autorisés à consentir et signer pour et au nom de la dite fabrique de Saint-Gérard Majella, tout acte d'achat du dit terrain avec pouvoir d'y insérer toutes clauses et conditions que le dit abbé Adélarde Boucher et le dit Georges Lafortune jugeront opportunes et nécessaires pour les fins ci-dessus, et le dit acte reçu devant Me J.-E. Beauchamp, notaire à l'Assomption.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité des personnes présentes. Fait et passé les jour et an et au lieu que dit est, et ont signé avec le curé président de l'assemblée : MM. Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Sinai Christin, Euclide Rivest, Rodolphe Lafortune et plusieurs autres. MM. Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Sinai Christin, Euclide Rivest, Oscar Bourque, Rodolphe Lafortune, Émilien St-Jean.

A. Boucher, prêtre curé

**Échange du terrain concernant le cimetière, 14 avril 1929**

Registre p. 14

Le quatorze avril 1929, après annonce faite au prône de notre messe paroissiale, le sept et le quatorze de ce mois, convoquant en assemblée les anciens et les nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers de cette paroisse aux fins de décider de l'achat d'un emplacement d'un nouveau cimetière et d'échanger un terrain de la fabrique de la paroisse de Saint-Gérard Majella avec un terrain appartenant à M. Anthime Lafortune cultivateur de la dite paroisse de Saint-Gérard Majella, se sont réunis à la sacristie à Saint-Gérard Majella, comté de l'Assomption, district de Joliette, province de Québec, au son de la cloche, sous la présidence du curé du lieu ; Georges Lafortune, Sinai Christin, Camille Magnan, Moïse Bourque, Euclide Rivest, Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Oscar Bourque, Émilien St-Jean, Rodolphe Lafortune et plusieurs autres.

Après l'invocation de l'Esprit Saint, M. Mastai Lafortune propose, secondé par M. Roger Raynauld qu'il est de l'intérêt de la fabrique et aux conditions ci-après exprimées, un terrain appartenant à cette dernière, avec un terrain appartenant à M. Anthime Lafortune, cultivateur de la dite paroisse de Saint-Gérard Majella, lequel terrain appartenant à la dite fabrique de Saint-Gérard Majella et qui serait donné en échange au dit M. Anthime Lafortune est décrit comme suit :

Un lopin de terre vacant situé dans la dite paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Assomption comme faisant partie du lot numéro deux cent soixante-deux (262) contenant ce lopin de terre de deux cent quatre vingt quinze pieds de largeur par cent vingt et un pieds de profondeur dans la ligne sud-ouest, et cent trente-un pieds de profondeur dans la ligne nord-est, borné en front ce lopin de terre par le terrain appartenant à la dite fabrique de Saint-Gérard Majella, en arrière et du côté sud-ouest au surplus du dit lot n° 262 appartenant au dit M. Anthime Lafortune du côté nord-est au lot n° 267 appartenant au dit M. Anthime Lafortune.

Qu'en contre-échange, la dite fabrique de Saint-Gérard Majella reçoive du dit M. Anthime Lafortune, le terrain appartenant à ce dernier et décrit et composé comme suit :

1- d'un lopin de terre situé dans la dite paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Assomption comme faisant partie du lot numéro deux-cent soixante-sept (267) contenant deux cent trente-huit pieds de largeur sur cent trente deux pieds de profondeur, dans la ligne sud-ouest, et cent vingt deux pieds de profondeur dans la ligne nord-est de ce lopin de terre étant à une distance de quinze pieds appartenant à M. Oscar Bourque tenant en front ce lopin de terre partie à M. Damase Gauthier et partie à M. Maxime Christin ; en arrière et du côté nord-est au surplus du dit n° 267 appartenant au dit M. Anthime Lafortune, et de l'autre côté au terrain de la dite fabrique.

2- D'un autre lopin de terre situé dans la dite paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Assomption comme faisant partie du dit lot n° 267 contenant ce lopin de terre quinze pieds de largeur par mille vingt huit pieds de profondeur, tenant en front ce lopin de terre ; au nord-ouest à un emplacement appartenant à M. Maxime Christin, en arrière au sud-est au terrain du nouveau cimetière d'un côté au nord-est à M. Oscar Bourque, de l'autre côté au sud-ouest au dit M. Anthime Lafortune, aussi au lopin de terre ci-dessus décrit comme appartenant au dit M. Anthime Lafortune et au lopin de terre ci-après décrit.

3- D'un autre lopin de terre situé dans la dite paroisse de Saint-Gérard Majella connu et désigné dans les dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Assomption, comme faisant partie du dit lot 267, borné en front au nord-ouest du côté sud-ouest au surplus du dit n° 267 appartenant au dit M. Anthime Lafortune en arrière au sud-est au terrain du nouveau cimetière et du côté nord-est au terrain ci-dessus décrit en second lieu comme appartenant au dit M. Anthime Lafortune contenant ce lopin de terre quarante cinq pieds de largeur du côté nord-ouest de là le dit terrain se continue en

élargissant sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds jusqu'au terrain du nouveau cimetière où il a une largeur de quatre vingt quinze (95 pi) toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises.

Registre p. 15

La dite fabrique de Saint-Gérard Majella devant être tenue à tous travaux, soit publics, soit mitoyens et à la confection et à l'entretien de la clôture des terrains reçus en contre-échange du dit M. Anthime Lafortune dans tous les endroits contigus au terrain appartenant à ce dernier et à condition de ne pouvoir exploiter les sources d'eau qui sont et peuvent se trouver dans et sur le terrain reçu en contre-échange du dit M. Anthime Lafortune sans le consentement par écrit de ce dernier ou de ses successeurs et ayant cause.

Cet échange devant être fait dans le but de donner à la fabrique de Saint-Gérard Majella un chemin ou passage libre de toute barrière à partir du terrain actuel de la dite fabrique sur lequel sont érigés l'église et le presbytère à aller jusqu'au terrain du nouveau cimetière.

Registre p. 16

Que la résolution passée le treize mars mil neuf cent vingt sept dans une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers de cette paroisse, concernant cet échange soit modifié, en conséquence ; les mêmes proposent que M. le curé actuel M. l'abbé Adélarde Boucher prêtre et le marguillier en second, M. Sinai Christin soient autorisés de consentir et signer pour et au nom de la dite fabrique de Saint-Gérard Majella l'acte d'échange à cette fin avec pouvoir d'y insérer toutes clauses et conditions que le dit abbé Adélarde Boucher et le dit Sinai Christin jugeront opportunes et nécessaires pour les fins ci-dessus et le dit acte d'échange sera reçu par Me J.-E. Beauchamp, notaire à l'Assomption.

Cette proposition a été acceptée par la très grande majorité, seul un marguillier M. Camille Magnan est dissident.

Fait et passé les jour et an que dessus et au lieu que dit et ont signé MM. Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Oscar

Bourque, Rodolphe Lafortune, et plusieurs autres avec le curé président de l'assemblée. Lecture faite. Ont signé : MM. Mastai Lafortune, Roger Raynauld, Sinai Christin, Oscar Bourque, Rodolphe Lafortune, Émilien St-Jean, etc.

A. Boucher, prêtre curé

**Résolution relative à l'enlèvement des cadavres inhumés  
dans l'ancien cimetière, 7 juillet 1929**

Registre pp. 23-24

Le sept juillet mil neuf cent vingt neuf, à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux de la paroisse de Saint-Gérard Majella (Vaucluse) dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, tenue dans la sacristie de la dite paroisse et convoquée suivant l'usage de la paroisse par deux annonces au prône de notre messe paroissiale les trente juin et sept juillet furent présents M. Sinai Christin, marguillier du banc, Henri Vincent, Mastai Lafortune, Albert Racette, Louis Jolicoeur, Ludger Papin, J.-Baptiste Raynauld, Moïse Bourque, tous les anciens marguilliers.

Après l'invocation du Saint-Esprit, il fut proposé par M. Sinai Christin, appuyé par M. Mastai Lafortune ;

1- Que la fabrique procède sans délai au relèvement de l'ancien cimetière comme elle l'y a été autorisée par l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile.

2- Que les cadavres inhumés dans l'ancien cimetière soient inhumés par leurs parents, leurs proches ou ayant droits, sans frais de ces derniers, et qu'ils soient transportés dans le nouveau cimetière pour être inhumés dans le terrain commun ou dans les lots particuliers concédés aux dites personnes, et ce dans les quinze jours de la publication d'un avis à cette fin par le curé au prône de la messe paroissiale.

3- Que les mausolés, pierres tombales ou monuments soient également enlevés et transportés par les personnes à qui elles appartiennent dans le même délai que ci-dessus.

4- Qu'à défaut par les intéressés de se conformer aux dispositions des deux articles qui précèdent, la fabrique elle-même procède à l'enlèvement et au transport des cadavres et monuments et recouvre des défailants les dépenses pour cet objet.

5- Que si les parents ou ayant droits des personnes dont les corps sont inhumés dans l'ancien cimetière sont inconnus et ne puissent être retracés, la fabrique fera appel à des âmes généreuses et non elle-même pour les frais du relèvement de ces corps.

6- Que le curé soit seul chargé de surveiller et diriger les actions et opérations se rattachant à l'inhumation, au transport et à l'inhumation des cadavres et de régler les mesures d'ordre et de convenance à observer et particulièrement de voir à ce que les prescriptions de la loi relatives à cette matière soient fidèlement observées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait et signé les jour et an que dessus et au lieu que dit est, et ont signé avec le curé président de cette assemblée, Sinai Christin, Mastai Lafortune, Henri Vincent et quelques autres. Lecture faite.

A. Boucher, prêtre curé

**Chemin de la Croix dans l'église de Saint-Gérard Majella,  
9 octobre 1929**

Registre p. 39

Autorisation donnée le 9 octobre 1928 de l'établissement de la dévotion du chemin de la Croix dans l'église de Saint-Gérard Majella, Vaucluse. Nous déléguons M. le curé ou le Rév. P. Placide, O.F.M. pour ériger canoniquement le chemin de la Croix dans la sus-dite église.

Donné à Montréal, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 1931.

Signé M.-A. Deschamps

Mgr le vicaire Général, Albert Valois, chanoine.

### Réponse

Nous certifions avoir érigé, d'après les pouvoirs à nous concédés, tel qu'il appert au présent document, le chemin de la Croix, dans l'Église paroissiale de Saint-Gérard Majella. (Vaucluse) ce dimanche, 27 décembre 1931.

Signé : P. Placide, O.F.M.

### Achat de l'orgue, 9 novembre 1947

Registre p. 129

Le neuf novembre mil neuf cent quarante sept, se sont réunis à la sacristie en assemblée régulière, les marguilliers M. Raoul Raynauld, Albert Jolicoeur, Michel Beaudoin, Oscar Bourque, Anthime Lafortune. M. le président leur communiqua l'aubaine offerte à savoir un orgue au bas prix de neuf cent dollars pour remplacer la vieille harmonium qu'il faudra remettre à neuf. Il fut décidé à l'unanimité que M. le curé fasse l'acquisition de l'orgue en question au prix sus-dit, plus les dépenses encourues pour son déménagement et son installation dans notre église.

Ont signé : MM. Raoul Raynauld, Albert Jolicoeur et Charles Gareau, prêtre curé.



SAINT GÉRARD MAJELLA

**COURTE BIOGRAPHIE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**

**Patron de notre paroisse  
1726 - 1749**

Extrait du livre intitulé : *Vie de Saint Gérard Majella Rédemptoriste*  
par le R. P. Dunoyer, p. 3.

Dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Muro Lucano, petite province de l'Italie Méridionale, comptait parmi ses habitants, Dominique Majella, modeste tailleur qui vivait et faisait vivre sa famille du fruit de son travail.

Le plus clair de sa fortune était ses cinq enfants : un fils du nom de Gérard qui ne fit que toucher la terre et prit aussitôt son vol vers le ciel ; trois filles Anne, Brigitte et Élisabeth, enfin un second Gérard, patron de notre paroisse, né le 23 avril 1726, d'une modeste famille d'artisans, à Muro, dans l'ancien royaume de Naples.

On trouve au registre des baptêmes, l'acte suivant :

Le 23 avril 1726, Félix Coccione, archiprêtre, avons baptisé Gérard, fils des époux Dominique Majella et Bénédicte Galella. Élisabeth Jacullo a tenu l'enfant sur les fonts sacrés.

Fait en l'église de la Très Sainte Trinité, procathédrale de Muro, le 23 avril 1726.

Félix Coccione, archiprêtre

Gérard fut de bonne heure l'objet d'extraordinaires faveurs du ciel. Dès ses premières années, une auréole de sainteté rayonna autour de cet enfant de prédilection. Gérard n'avait pas atteint sa sixième année, lorsqu'un jour, conduit par un ange, il se rendait à la chapelle de Capotignano pour jouer avec l'enfant Jésus. Le jeu terminé le divin enfant remettait à son humble partenaire des petits pains d'une blancheur merveilleuse. À sa soeur Anne qui insista pour savoir d'où venaient ces pains, il répondit comme toujours : « Je les reçois du fils d'une grande dame. » Au rapport de plusieurs témoins, Gérard reçut parfois le pain miraculeux des propres mains de la Vierge Marie. Ces faits ont été confirmés par des témoins oculaires, cités au tribunal ecclésiastique qui ont juré sur leur âme de ne point altérer la vérité. Adolescent, il étonna le monde par sa conduite toute céleste. Son attrait à Deliceto, il édifia la communauté par des vertus qui accusaient déjà une haute perfection. Les miracles qui marquèrent chacun de ses pas soulevaient partout sur son passage ce cri, dernier mot de l'admiration pour le peuple : « Le saint, le saint ».

À Naples, l'humble religieux se fraye avec peine un chemin à travers la foule qui se presse pour le voir, l'entendre, toucher le bord usé de sa robe de bure. Moins enthousiastes et plus réfléchis, des prêtres éminents, de saints et doctes religieux, les confrères de Gérard, l'illustre fondateur lui-même proclamaient, à leur tour, son éminente sainteté. L'obéissance l'appelle à Nocera où il subit la plus douloureuse des épreuves ; l'obéissance le ramène à Caposèle où, après avoir rempli les fonctions de portier, de cuisinier, de sacristain, au milieu de l'éclat des plus admirables dons de Dieu, il meurt dans la fleur de l'âge, mais dans la maturité de la sainteté.

Comme toutes les villes, Muro a connu des jours de gloire et de deuil. Au cours des siècles, plusieurs de ses enfants l'ont illustré par leur savoir et leurs hauts faits ; mais au regard de la foi, toute autre gloire pâlit auprès de celle d'avoir donné le jour à l'incomparable thaumaturge Gérard Majella. C'est à lui seul que la ville restée croyante a élevé une statue de bronze pour proclamer la supériorité de la vertu sur toute autre grandeur.

Le 11 décembre 1904, le souverain pontife Pie X décernait les honneurs de la canonisation à notre patron Saint-Gérard Majella, Rédemptoriste, au milieu des splendeurs d'une fête incomparable.

Saint-Gérard Majella est aussi le patron de nos amis de l'Association Italienne de Montréal.

La paroisse de Saint-Gérard Majella est l'endroit choisi par eux pour effectuer leur pèlerinage annuel qui a débuté en 1974.

Ces festivités se traduisent par une messe, distribution de pains bénis, une procession avec char allégorique rehaussé de la statue de Saint-Gérard Majella entouré de jeunes enfants, précédé d'une fanfare de majorettes suivi par un grand nombre de pèlerins. Après un dîner en plein air, la journée se termine par des jeux divers avec prix aux enfants, tirages, musique, feux d'artifices, etc.

Le responsable de ce pèlerinage annuel est M. Pasquale Cardone, Président de l'Association italienne de Saint-Gérard Majella.



La première chapelle de la paroisse de Saint-Pierre de Voucluse, appelée aujourd'hui Saint-Gérard Majella, était située sur le solage de la résidence de M. et Mme P-Fernand Lafortune au centre du village.



M. l'abbé J.-Baptiste Jobin



M. l'abbé Joseph Giguère



M. l'abbé Féréol Jobin

Le 15 octobre 1899, à l'occasion de l'inauguration de la chapelle de Saint-Pierre de Voucluse, était célébrée la première messe par M. l'abbé Joseph Giguère, 15<sup>e</sup> curé de l'Assomption, responsable de la desserte de Saint-Pierre de Voucluse, assisté de M. l'abbé Féréol Jobin, diacre et de M. l'abbé J.-Baptiste Jobin, sous-diacre, deux enfants natifs de la paroisse de Saint-Gérard Majella. La bénédiction de la chapelle eut lieu en 1901.

(Contradiction dans le registre p.137)

**HOMMAGES À DE GÉNÉREUX DONATEURS  
M. ET MME STANISLAS LANDRY  
AUX PAROISSIENS DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**

En 1898, un terrain et une maison transformée en un joli temple ouvert au Culte en 1899, ont été généreusement donnés aux paroissiens de Saint-Pierre de Vauchuse, aujourd'hui Saint-Gérard Majella par Monsieur Stanislas Landry de cette paroisse.

En 1903, le terrain de la Fabrique situé au centre du village de Saint-Gérard Majella, dont la largeur s'étend d'un ruisseau à l'autre et dont la longueur est bornée par la ligne de division de la terre de M. Gaston Lafortune, sur lequel sont érigés l'église de Saint-Gérard Majella, le presbytère, les bâtiments de la Fabrique, dont une partie a été transformée pour aménager un local aux Fermières, ainsi que le terrain de stationnement, a été généreusement donné aux paroissiens de Saint-Gérard Majella par Mme Stanislas Landry de regrettée mémoire.

Ces faits ont été relatés par M. Léon Landry, paroissien, petit-fils de M. et Mme Stanislas Landry.

**HOMMAGES  
À UNE GÉNÉREUSE DONATRICE  
DE NOTRE PAROISSE**

Mme Stanislas Landry  
née dame Denise Jetté  
décédée le 16 avril 1917  
à l'âge de 68 ans  
à Saint-Gérard Majella





L'église avant le lambrissage en briques effectué en 1916  
Elle a été construite par M. Joseph Bourque, entrepreneur,  
natif de Saint-Gérard Majella.



Debout, à gauche : M. Jean-Baptiste Renaud de Montréal, épicier ; à droite : M. Joseph Bourque, entrepreneur général de l'église. En avant, à gauche : M. Jean-Baptiste Bourque ; à droite : M. Médor Bourque, frères de Joseph.

M. Joseph Bourque, (2<sup>e</sup> rangée, à droite), fils de M. et Mme Louis Bourque (dame Josephite Marsan Lapiere, est natif de Saint-Gérard Majella. Il devint un entrepreneur considérable et demeurait à Hull dont il était maire. Il était le frère de M. Moïse Bourque, l'ancêtre des familles Bourque de la paroisse.

M. Joseph Bourque a construit le bureau de poste en face de la Christ Church, rue Sainte-Catherine et l'École des Hautes Études Commerciales. Place Viger à Montréal, etc. Avec son compagnon de travail M. Camille Magnan qui fut lui aussi un entrepreneur de grande envergure, M. Joseph Bourque entreprit la construction de plusieurs églises ainsi que l'église de Saint-Gérard Majella en 1906.

M. et Mme Louis Bourque comptent des descendants dans la paroisse de Saint-Gérard Majella, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.



Les enfants de M. et Mme Joseph Bourque (dame Henriette Charland) avec leur grand-maman Mme Louis Bourque (dame Josephite Marsan Lapiere) fille de Jean-Marie et de Marguerite Martel



M. Camille Magnan  
bâisseur d'églises  
conducteur des travaux de l'église  
de Saint-Gérard Majella en 1906

#### CONDUCTEUR DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA

M. Camille Magnan est né à l'Épiphanie, le 2 mars 1853. Il est le troisième enfant de Prisque Magnan et de Mathilde Rivest. Il épouse Georgeline Chalifoux en 1875 et après avoir contracté un deuxième mariage avec Alberta Quintal, il décède en 1926 dans la nouvelle paroisse de Saint-Gérard Majella.

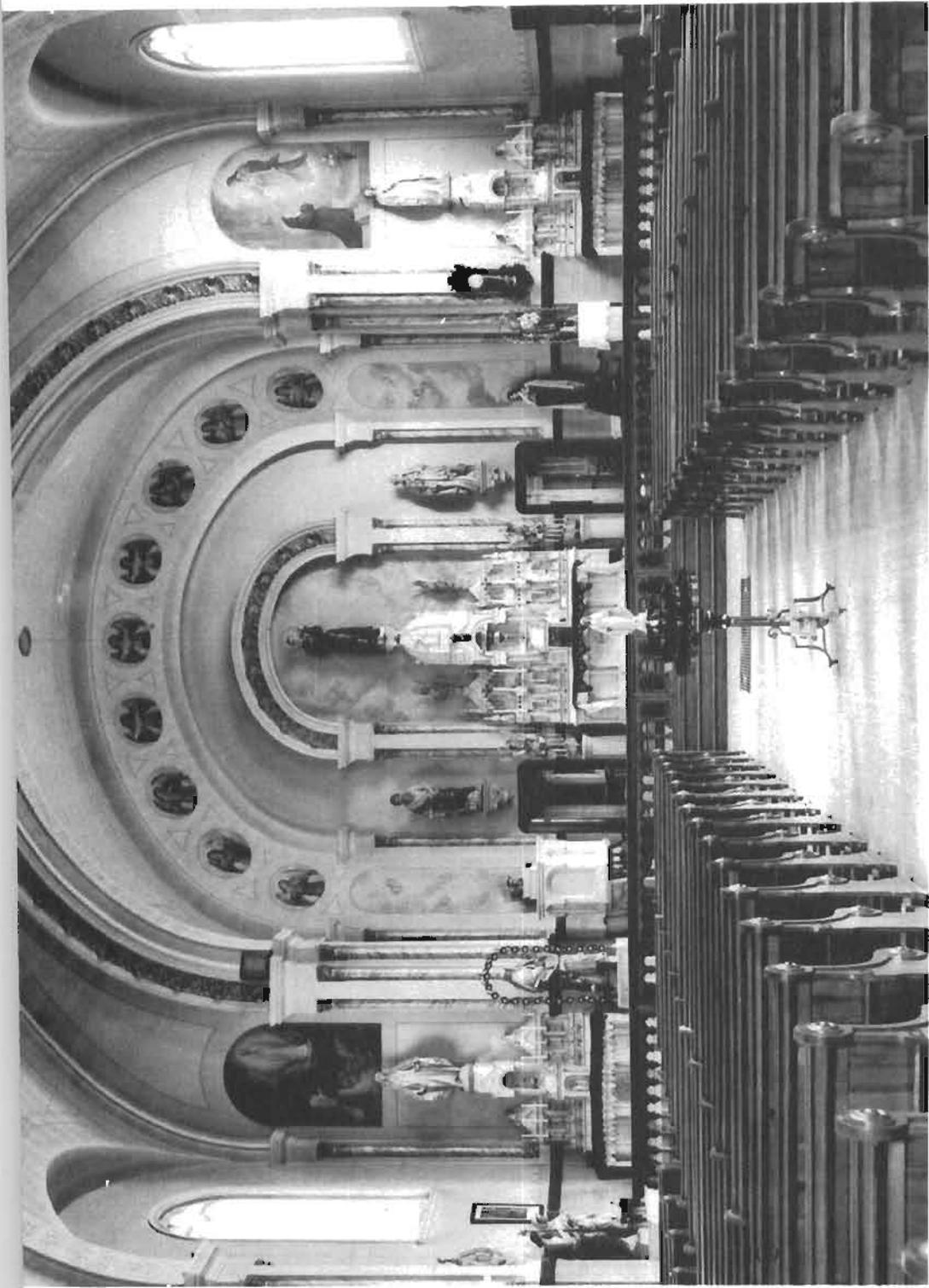
Après avoir travaillé dans les églises pendant plusieurs années, il vint s'établir dans le « Haut de l'Assomption », le deuxième voisin de son père, en venant vers le village de Saint-Gérard Majella. Il acheta la terre de Charles Picard où il éleva tous ses enfants. Tout en étant cultivateur, il fit encore quelques entreprises sur ses vieux jours, laissant la culture à son fils Armand, qui lui succéda, et à son fils Cham, son aîné, qu'il avait établi sur la terre voisine achetée de la succession d'Abraham Forest. Il entreprit la construction du collège de l'Épiphanie, conduisit les travaux de l'église de Saint-Gérard, etc.

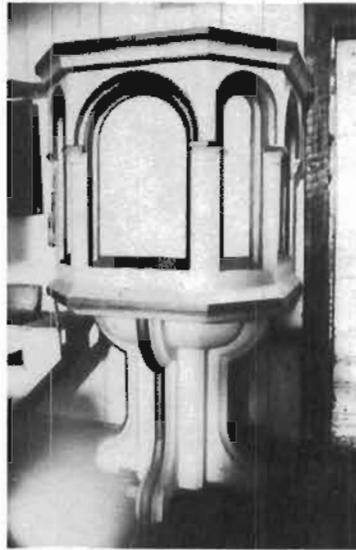
Extrait du livre : *Quelques considérations généalogiques sur les familles Magnan*, p. 29 par Prisque Magnan, prêtre, a.c.



Mme Camille Magnan (dame Georgeline Chalifoux) a de  
une religieuse et deux religieux à l'Église ainsi que quatre  
petites-filles religieuses et deux petits-fils religieux.

L'intérieur de l'église de Saint-Gérard Majella en 1942 





La chaire



Le dôme de la chaire  
photo Serge Chailé

**LISTE DES CURÉS  
DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**

1- M. J.-Ulric Geoffrion	1903-1913
2- M. J.-Baptiste Latour	1913-1915
3- M. Hormidas Lachapelle	1915-1926
4- M. Adélard Boucher	1926-1931
5- M. A. Froment	(sept.) 1931-1932
6- M. Prisque Magnan	(mars) 1932-1936
7- M. Joseph Chartrand	(fév.) 1936-1938
8- M. Léon Boismenu	(fév.) 1938-1944
9- M. Charles Gareau	1944-1948
10- M. Émile Jarry	1948-1950
11- M. Albert Caron	(août) 1950-1950 (oct.)
12- M. Charles Gareau	(oct.) 1950-1952
13- M. Vianney Racine	(oct.) 1962-1964
14- M. Philippe Mélançon	(juill.) 1964-1966
15- M. Gérard Boutet	(avril) 1966-1976 (août)
16- M. François Palmorino	(sept.) 1976-

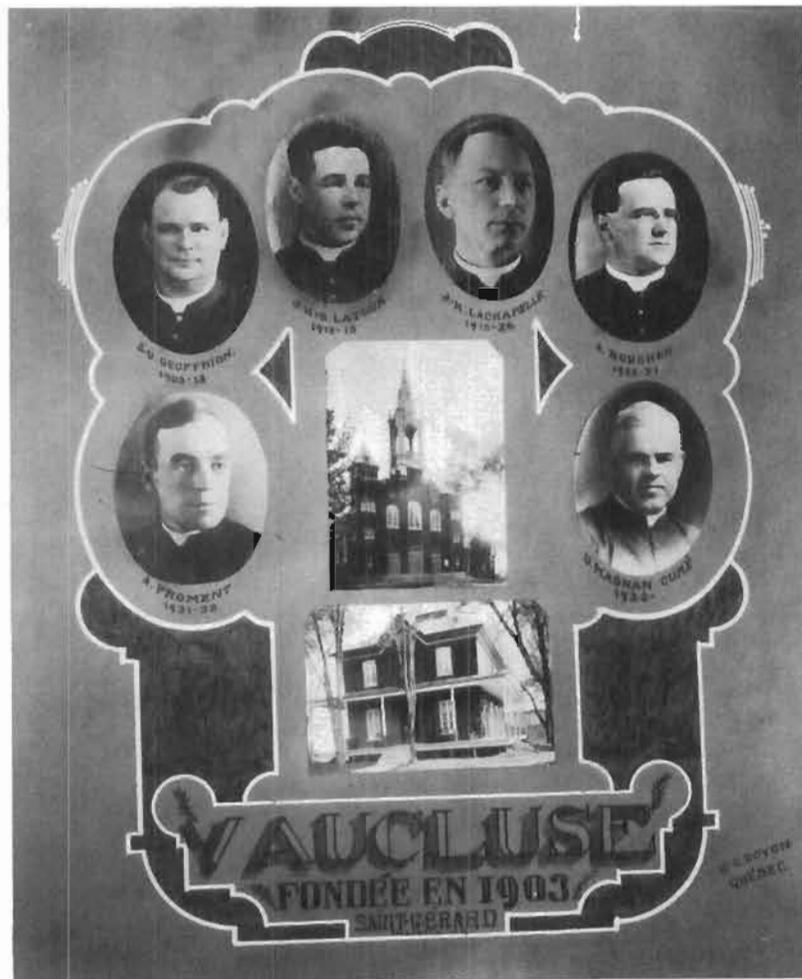


Le presbytère de Saint-Gérard Majella construit en 1906 est encore le même en 1979. photo R.-M. Joncas



LE CURÉ FONDATEUR  
de la paroisse  
de Saint-Gérard Majella

M. l'abbé Ulric Geoffrion fut le premier curé de la paroisse de Saint-Gérard Majella du 11 novembre 1903 à 1913.





M. l'abbé Joseph Chartrand  
7<sup>e</sup> curé de 1936 à 1938



M. l'abbé Léon Boismenu  
8<sup>e</sup> curé de 1938 à 1944



M. l'abbé Charles Gareau  
9<sup>e</sup> curé de 1944 à 1948  
12<sup>e</sup> curé de 1950 à 1952



M. l'abbé Émile Jarry  
10<sup>e</sup> curé de 1948 à 1950



M. l'abbé Albert Caron  
11<sup>e</sup> curé de août à octobre 1950



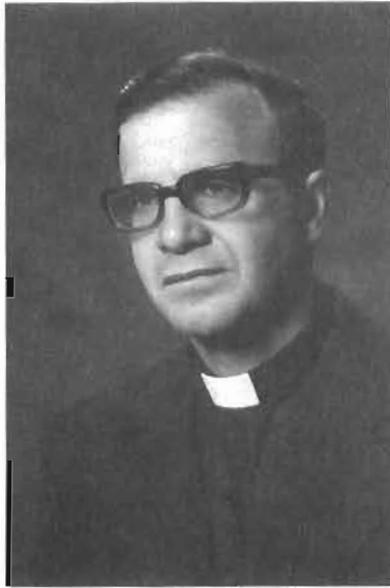
M. l'abbé Vianney Racine  
13<sup>e</sup> curé de 1962 à 1964



M. l'abbé Philippe Mélançon  
14<sup>e</sup> curé de 1964 à 1966



M. l'abbé Gérard Boutet  
15<sup>e</sup> curé de 1966 à 1976



M. l'abbé François Palmorino  
16<sup>e</sup> curé en fonction  
dans la paroisse de  
Saint-Gérard Majella  
depuis 1976

Né à Montréal le 1<sup>er</sup> août 1932, ordonné prêtre le 3 avril 1965. De 1966 à 1969 il a étudié en Europe la théologie dogmatique, de 1971 à 1975 professeur à l'École Marguerite Bourgeois Cong. Notre-Dame, de 1975 à 1976 Vicaire à St-Théophile de Laval de là à la paroisse St-Gérard Majella, Vacluse.

HOMMAGES AUX PRÊTRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES  
NATIFS DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA



**M. l'abbé Joseph Turcotte**

Parents : M. et Mme Jean-Baptiste Turcotte, sénior, (Dame Marie Lafortune) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Année de naissance : 1858 — Études : Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal — Ordination : 1886 — Poste : curé fondateur de la paroisse de Ste-Rose de Lima, États-Unis — Décès : 1903



**M. l'abbé Arcade Magnan**

Parents : M. et Mme Prisque Magnan (dame Mathilde Rivest) — Date de naissance : le 2 octobre 1869 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : classiques, philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques et d'enseignement — Ordination : le 19 décembre 1891 à Montréal par Mgr Fabre — Postes : vicaire au St-Enfant Jésus de Montréal, à Lanoiraie et à St-Jérôme, curé de Ste-Lucie où il a terminé l'église et le presbytère — Décès : le 28 novembre 1908, ses restes reposent dans la crypte du collège de l'Assomption.

M. l'abbé Arcade Magnan avait eu la permission des autorités religieuses avec son frère l'abbé Prisque Magnan de célébrer la messe dans leur résidence qui est aujourd'hui la maison située sur la terre de M. Albert Brien, pour leur sœur Amanda qui était malade.



**M. l'abbé Jean-Baptiste Jobin**

Parents : M. et Mme Prudent Jobin (dame Marguerite Malo Ayet) — Date de naissance : le 11 octobre 1864 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » (aujourd'hui St-Gérard Majella) — Études : classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques à Ste-Thérèse et à l'Assomption — Ordination : le 25 juillet 1889 par Mgr Fabre à Montréal — Postes : vicaire à Notre-Dame de Grâce de Montréal et à St-Louis de France de Montréal, directeur de l'École d'Agriculture de l'Assomption, 1<sup>er</sup> curé de St-Jean de la Croix de Montréal où il a construit un presbytère, une église et des écoles, curé de Ste-Julie de Verchères, de St-Philippe de Laprairie et de Boucherville



**M. l'abbé Féréol Jobin**

Parents : M. et Mme Prudent Jobin (dame Marguerite Malo Ayet) — Date de naissance : le 14 août 1868 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » (aujourd'hui St-Gérard Majella) — Études : classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques au Grand Séminaire de Montréal, diplôme maître-es-arts de l'Université de Montréal, étudiant à Rome à l'École des Parmes de Paris — Ordination : le 3 juillet 1892 par Mgr Forbes — Postes : professeur au Collège de l'Assomption, curé de Varennes et vicaire forain en 1920

Lors de l'inauguration de la première chapelle de St-Pierre de Vacluse (aujourd'hui St-Gérard Majella) à l'occasion de laquelle une première messe a été célébrée le 15 octobre 1899 par M. l'abbé Joseph Giguère, curé de l'Assomption, celui-ci était assisté par M. l'abbé Jean-Baptiste Jobin comme diacre et de M. l'abbé Féréol Jobin, comme sous-diacre.



**M. l'abbé Michel Beaudoin**

Parents : M. et Mme Joseph Beaudoin (dame Angèle Pariseau) — Date de naissance : le 22 avril 1871 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques au Grand Séminaire de Montréal — Ordination : le 31 juillet 1898 par Mgr Bruchési à Joliette — Postes : professeur au Collège de l'Assomption, vicaire à Notre-Dame de Montréal et à Ste-Cunégonde de Montréal, curé de Charlemagne, directeur de l'Oeuvre de la Réparation au Sanctuaire de P.A.T., curé de St-François d'Assise de Montréal, vicaire forain en 1924 — Décès : 1945



**LA CHAPELLE BEAUDOIN**

La chapelle Beaudoin inaugurée le 1<sup>er</sup> août 1909 à Saint-Gérard Majella dans la résidence de M. et Mme Joseph Beaudoin, à la demande de leur fils M. l'abbé Michel Beaudoin, vicaire forain dans la paroisse de Sainte-Cunégonde de Montréal, pour célébrer la messe à l'intention de son vieux père paralysé.  
Photo des invités lors de l'inauguration de la Chapelle Beaudoin en 1909

## HISTORIQUE DE LA CHAPELLE BEAUDOIN

Connaissez-vous la belle histoire de la chapelle Beaudoin ?

Un jour, Monsieur l'abbé Michel Beaudoin ancien curé de l'Assomption de 1933 à 1942, fils de M. et Mme Joseph Beaudoin et oncle de Messieurs Adrien et Michel Beaudoin de notre paroisse et qui était vicaire à la paroisse de Sainte-Cunégonde de Montréal, avait demandé la permission à Rome par l'entremise de son Excellence Mgr Paul Bruchési, de célébrer la messe dans la maison privée de son vieux père paralysé, M. Joseph Beaudoin.

Le 17 septembre 1909, il reçut cette autorisation écrite de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal

L'autel avait été construit par M. Maxime Beaudoin cousin de Messieurs Adrien et Michel Beaudoin de notre paroisse, un maître ébéniste de l'Assomption qui est aussi l'artisan de la belle croix du chemin érigée devant la résidence de M. Michel Beaudoin.

Le 1<sup>er</sup> août 1909, avait lieu l'inauguration de cette chapelle par la célébration de la 1<sup>re</sup> messe au Foyer paternel. C'est la statue de Saint-Michel patron de M. l'abbé Michel Beaudoin, qui rehaussait l'autel.

Lors de l'inauguration de cet autel, Mgr Bruchési était au nombre des invités d'honneur. Il était arrivé en train du C.P.R. avec un grand nombre d'autres invités, accompagnés d'un groupe de zouaves pontificaux qui jouaient de la fanfare.

Tous ont descendu du train après la traverse du pont des « chars » en chantant « Ave Maris Stella » et ont suivi une route qui les conduisit en arrière de la résidence de l'ancien maire M. Louis-Philippe Perreault, habitée aujourd'hui par M. Roger Buteau et sa famille.

La fête a commencé par la célébration de la messe avec diacre et sous-diacre, suivie d'un magnifique banquet servi chaud dans une tente qui pouvait contenir près de 300 personnes. Le Père Écrément, Oblat, un chef cuisinier hors pair, était arrivé une semaine avant les invités pour aider à Mme Samuel Beaudoin (Dame Marie-Louise Racette) à préparer ce dîner de gala dont le menu est écrit dans ce livre. On y trouve aussi la photo des invités présents photographiés devant l'ancienne maison qui a fait place aujourd'hui à la

maison habitée par M. et Mme Adrien Beaudoin et leur fils Philippe et sa famille qui représente la 11<sup>e</sup> génération de la famille Beaudoin sur la terre ancestrale.

La belle phrase écrite sur le programme-souvenir qui se lit comme suit : « Conservons les pieuses traditions de famille  
Attachons-nous à cette terre de nos pères ».

semble avoir été la ligne de pensée des familles Beaudoin de notre paroisse.

La fête s'est terminée par un goûter servi à 6 heures suivi de chants de circonstances, par les zouaves pontificaux.

En 1942, l'abbé Michel Beaudoin s'est retiré pour cause de maladie dans la maison de son père à l'Assomption où se trouve aujourd'hui le Salon Funéraire de M. Edgar Guilbault.

Il fit don de sa chapelle, de la statue de Saint-Michel et des vases liturgiques à Mgr Martin Lajeunesse, Vicaire Apostolique de la Mission du Kiwatin, mais à cause de la trop grande distance et des coûts de transport trop élevés, cette donation est demeurée à la Maison de Retraite des Pères Oblats à Ville Lasalle.

#### Archevêché de Québec

(Pendant le Concile)

le 17 septembre 1909

M. l'abbé Beaudoin,  
vicaire à Sainte-Cunégonde

Cher Monsieur,

En vertu des pouvoirs que m'a donné le Saint-Père, je vous permets de dire la messe dans la maison de votre père quand vous y irez. Mais il est entendu que les conditions dont j'ai parlé lors de la dernière retraite pastorale devront être fidèlement observées.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mon paternel dévouement.

† Paul, arch. de Montréal

Le banquet de 1909 à l'occasion  
de l'inauguration de la chapelle Beaudoin →



# MENU

ACAPES FRATERNELLES

<p><b>ENTREE</b></p> <p>Saumon de Gaspé avec Sauce Mousseline.</p> <p><b>OLIVES</b></p> <p><b>VIANDES</b></p> <p>Cochon de lait rôti Poulet du printemps au chou. Dindon aux petits pois verts. Volaille à la Mayonnaise. Jambon.</p> <p><b>LECUMES</b></p> <p>Patates pilées. Concombres. Choux Fleurs. Radis. Laitue. Tomates.</p> <p><b>DESSERT</b></p> <p>Miel. Charlotte Russe. Crème à la Glace. Crème douce. Gâteau.</p>	<p><b>FRUITS</b></p> <p>Oranges. Bananes. Fêches. Poirs. Cerises. Framboises du Sol Natal. Ananas. Prunes du Jardin.</p> <p><b>THE. CAFE.</b></p> <p>Cinger Ale. Scot. Eau Minérale. Lager. Cigares St-Michel.</p> <p>Après le dîner, visite de l'Oratoire.</p> <p>6 heures, Grotter. Chant: Ave Maria Stella.</p> <p><b>AU REVOIR !</b></p>
---	--

## Généalogie de la Famille Beaudoin

1ère Génération : — Jean Beaudoin, soldat de la milice de la Ste-Famille et détenteur de la colonie, marié le 27 Novembre 1663 à Montréal avec Charlotte Chauvin, laquelle fut tenue sur les fonts baptismaux par Monsieur Louis Charles d'Aillebous, seigneur des Missisquoi, Sénec gouverneur général de la Nouvelle-France et par Mademoiselle Jeanne Manon, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

2ème Génération : — Guillaume Beaudoin, marié avec Anne Baudreau, le 11 Novembre 1697, à Montréal.

3ème Génération : — Guillaume Beaudoin, marié avec Marie Jeanne dit Belhumeur, le 17 Juin 1726, à Repentigny.

4ème Génération : — Joseph Beaudoin, marié avec Catherine Briot, dit Lamarche vers 1747 à l'Assomption ou à Repentigny.

5ème Génération : — Michel Beaudoin, marié avec Marie Langlois, dit Lachapelle vers 1770 à 1775 probablement à l'Assomption.

### 1er PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE PATERNELLE

6ème Génération : — Michel Beaudoin, marié avec Marie Geniève Riout dit Malouin, le 16 Janvier 1796 à l'Assomption fut élevé par son oncle Jacques Desrosiers, marié vers 1764 en seconde nocce avec Marie Beaudoin sa tante paternelle. Il reçut par héritage la bien paternel.

### 2ème PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE PATERNELLE

7ème Génération : — Michel Beaudoin, marié avec Aurélie Charlaud, le 29 Janvier 1831 à l'Assomption.

### 3ème PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE PATERNELLE

8ème Génération : — Joseph Beaudoin, marié avec Angèle Pariseau, dit Dalpé, le 4 Juillet 1864, à l'Assomption.

### 4ème PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE PATERNELLE

9ème Génération : — Samuel Beaudoin, marié avec Marie-Louise Racette, le 3 Septembre 1901, à l'Assomption.

### 5ème GÉNÉRATION DE LA TERRE PATERNELLE

10ème Génération : — Adrien et Michel Beaudoin.

*Conservons les proues traditionnelles de famille.  
Attaches nous à cette terre de nos pères.*

*11ème Génération avec la terre paternelle  
Philippe Beaudoin*

SOUVENIR

DE LA

Première Messe célébrée au Foyer Paternel

PAR LE

# Rev. M. Beaudoin

VICAIRE A SAINTE-CUNEGONDE



LE 1er AOUT 1909

À

SAINTE-GERARD DE MAJELLA

..Misericordias domini  
in aeternum cantabo..



**M. l'abbé Jean-Mastai Guilbault**

Parents : M. et Mme Moïse Guilbault (dame Marie Jolicoeur) — Année de naissance : 1877 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » (aujourd'hui St-Gérard Majella) — Postes : curé fondateur de la paroisse de Fascet, curé fondateur de la paroisse de Plantagenet — Décès : à l'Assomption, le 17 novembre 1939



**M. l'abbé Henri Magnan**

Parents : M. et Mme Camille Magnan (dame Georgeline Chalifoux) — Année de naissance : 1877 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques au Grand Séminaire de Montréal — Ordination : le 30 juin 1901 — Postes : vicaire à St-Michel de Napierville, à Hochelaga, à St-Charles de Montréal, à St-Eusèbe de Montréal, à St-Édouard de Montréal, à la nouvelle paroisse du Très St-Rédempteur de Montréal — Décès : le 30 janvier 1914, ses restes reposent dans la crypte du Collège de l'Assomption



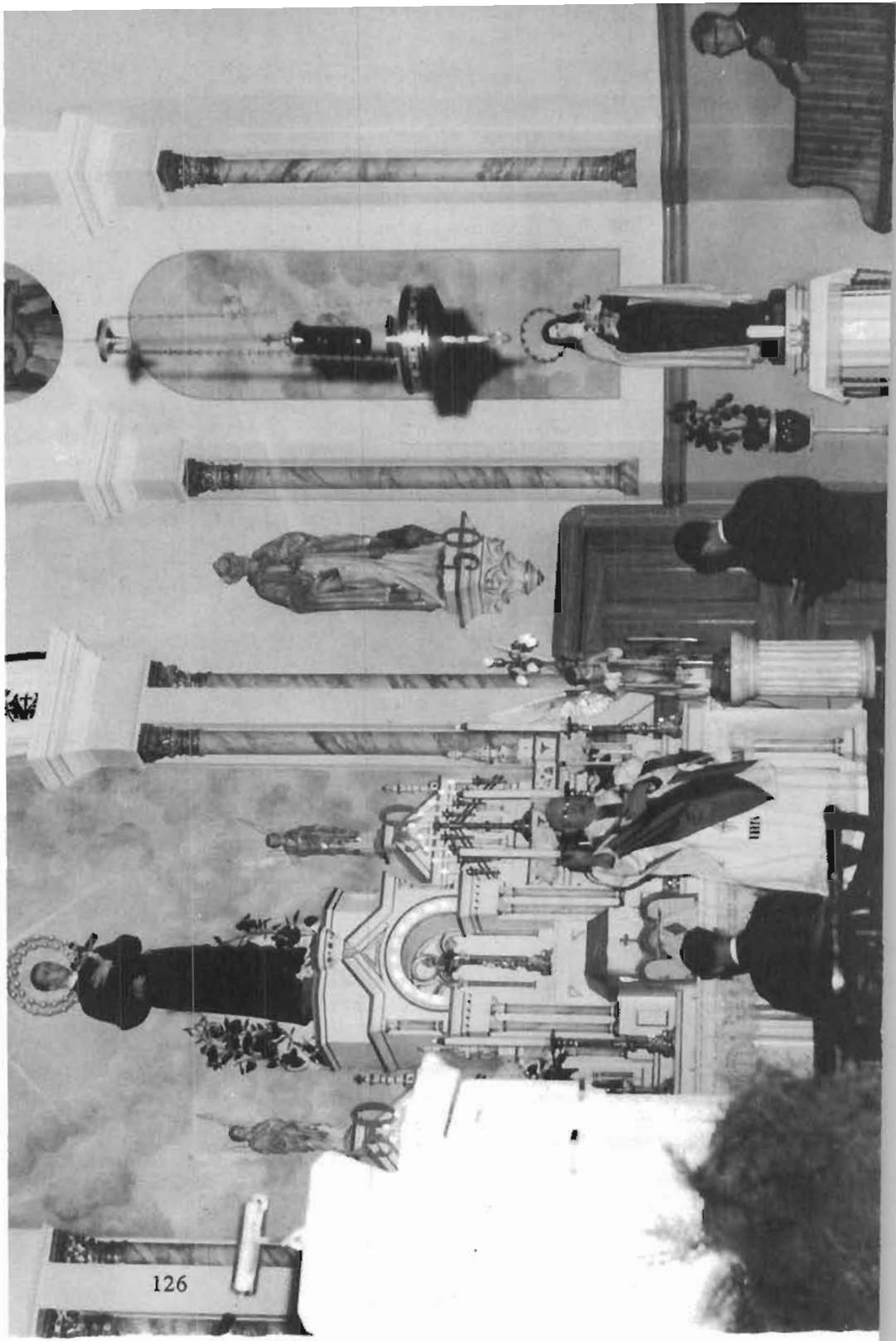
**M. l'abbé Joseph-Almanzor-Prospér Lafortune**  
Parents : M. et Mme Hercule Lafortune (dame Justine Raynauld) — Date de naissance : le 14 avril 1881 — Lieu de naissance : dans le « Haut de l'Assomption » appelé aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : primaires à St-Gérard, secondaires au Collège de l'Assomption, supérieures au Grand Séminaire de Montréal — Postes : professeur au Collège de l'Assomption, substitut de prêtres pendant les vacances — Ordination : le 3 juillet 1904 — Décès : le 4 août 1913, dans sa maison natale située dans le rang sud près de M. Delphis Jolicoeur

Pour cause de santé, il avait eu la permission de l'évêché de Montréal de célébrer la messe dans la maison paternelle sur un autel prêté par l'église de l'Assomption. Les parents et les voisins venaient y assister.



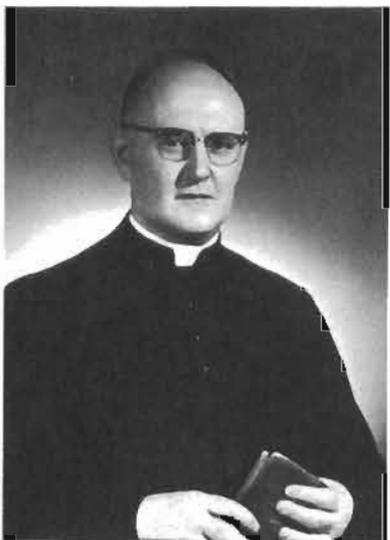
**M. l'abbé Henri Raynauld**

Parents : M. et Mme Jean-Baptiste Raynauld (dame Éloïse Turcotte) — Date de naissance : le 4 mars 1885 — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption », aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : à Joliette et au Grand Séminaire de Montréal — Ordination : le 29 juin 1911 — Postes : vicaire à Notre-Dame du Perpétuel Secours de Ville-Émard pendant 22 ans, curé de Ste-Monique des Deux-Montagnes et de la paroisse St-Jean-Baptiste de la Salle, auxiliaire à la paroisse St-François d'Assise, retié à la Maison Champagneur des Clercs de St-Viateur de Joliette — Décès : le 28 août 1973 à l'âge de 88 ans





**Frère Joseph Parthenais, Clerc de St-Viateur**  
Parents : M. et Mme Joseph Parthenais (dame  
Élisabeth Perreault) — Lieu de naissance : St-  
Gérard Majella — Année de naissance : 1895  
— Études à Berthier — Postes : 2 ans en Eu-  
rope, 1 an à Nippon, professeur à l'Institut  
des Sourds-Muets à Montréal, procureur des  
Clercs St-Viateur à Chambly — Décès : en  
1955 à Montréal, inhumé à Rigaud



**M. l'abbé Wilfrid Racette**

Parents : M. et Mme Albert Racette (dame  
Joséphine Racette) — Date de naissance : le  
17 juin 1901 — Lieu de naissance : St-Gérard  
Majella — Études : classiques et philosophi-  
ques au Collège de l'Assomption, théologi-  
ques au Séminaire de Montréal, licencié en théologie  
de l'Université de Montréal — Postes : pro-  
fesseur au Collège de l'Assomption, aumônier  
au Mont Ste-Marie, vicaire à la paroisse Notre-  
Dame du Sacré-Coeur de Montréal, aumônier  
au couvent d'Hochelaga, curé de la paroisse  
St-Roch d'Outremont, vicaire dominical à la  
paroisse de l'Assomption — Décès : le 18 dé-  
cembre 1975

A fait un legs testamentaire très généreux à la  
Fabrique de St-Gérard Majella et à la Confé-  
rence St-Vincent-de-Paul de la paroisse.

← Messe célébrée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de prêtrise de M. l'abbé  
Henri Raynauld, natif de la paroisse, dans l'église de Saint-Gérard Majella,  
juin 1971



**M. l'abbé Ulric Parthenais**

Parents : M. et Mme Joseph Parthenais (dame Élisabeth Perreault) — Date de naissance : le 24 février 1908 — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Ordination : le 26 février 1939 par Mgr Alfred Lepailleur à l'église St-Bernard à Montréal — Postes : vicaire à Pointe St-Charles, aumônier à Notre-Dame de la Merci et à l'hôpital St-Michel — Retraité à l'Assomption chez sa soeur Mme Armand Bleau — Décès : le 9 juin 1977 à l'âge de 69 ans



**M. l'abbé Bernard Landry**

Parents : M. et Mme Jean-Baptiste Landry (dame Armélie Beaupré) — Naissance : le 30 novembre 1909 à St-Gérard Majella — Études : Collège de l'Assomption, Grand Séminaire de Montréal — Ordination : le 15 juin 1935 — Postes : professeur au Collège de l'Assomption, vicaire à St-Vital et à Ste-Cunégonde, curé à St-Noël Chabanel, ville de Laval, actuellement aumônier au Centre d'Accueil Notre-Dame du Rosaire de Montréal



**M. Abbé Gustave Gauthier**

Parents: M. et Mme Henri Gauthier (dame Marie Chamberland) — Date de naissance: le 5 janvier 1912 — Lieu de naissance: St-Gérard Majella — Études: classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption, théologiques au Grand Séminaire de Montréal, Droit Canonique au Collège Canadien à Rome — Ordination: en 1936 — Postes: professeur au Collège de l'Assomption, vicaire à Montréal, assistant vice-recteur à l'Université de Montréal, aumônier et professeur à Montréal, membre de la Société Historique de Montréal — Décès: en 1969



**Frère Romain Landry, Frère de St-Gabriel**

Parents: M. et Mme Noël Landry (dame Marguerite Gareau) — Études: élémentaires à St-Gérard et à l'Assomption, secondaires: à St-Bruno de Chambly, Brevet supérieur de l'École Normale St-Gabriel de Montréal, Licence en pédagogie de l'Université de Montréal, Maîtrise ès lettres anglaises de l'Université de Montréal — 1ers voeux chez les Frères de St-Gabriel en 1938 — Fonctions: enseignement à l'École primaire 1941-1945, à l'École Normale St-Gabriel 1945-1953, directeur de l'École Normale St-Gabriel 1953-1959, Provincial des Frères St-Gabriel 1959-1965, Supérieur Général des Frères de St-Gabriel à Rome 1965-1977, Relations publiques auprès des Mass Média pour les religieux et religieuses de Montréal depuis 1977



**Frère Henri-Paul Magnan, Frère de St-Gabriel**  
Parents: M. et Mme Oliva Magnan (dame Irène Chaput) — Naissance: à St-Gérard Majella — Études: primaires à Joliette et à l'Assomption, secondaires au Juvénat St-Gabriel de St-Bruno, entrée au Postulat en 1948, prise d'habit le 2 février 1950, Premiers voeux le 15 août 1951, École Normale, Études religieuses à Rome, Diplômé de l'Université de Montréal — Postes: professeur à l'École Christophe Colomb, éducateur à l'Orphelinat St-Arsène, responsable des étudiants au Collège Marie-Victorin



**M. l'abbé Jacques Magnan**  
Parents: M. et Mme Oliva Magnan (dame Irène Chaput) — Naissance: le 24 janvier 1935, baptisé à St-Gérard par le curé Prisque Magnan, son cousin — Études: primaires à l'École St-Louis de l'Assomption, classiques au Collège de l'Assomption, théologiques au Grand Séminaire de Montréal, stage d'étude et de culture religieuse à Rome, Bachelier ès-arts et Licencié en théologie — Ordination: le 23 mai 1959 — Postes: Collège de l'Assomption professeur 4 ans, vicaire d'été à l'Assomption, aumônier de la J.A.C., vicaire et coadjuteur à la paroisse St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles, curé de cette même paroisse depuis le 1<sup>er</sup> mars 1979, intronisation le 18 mars 1979



**Soeur Marie Turcotte, Soeur de la Providence**  
Parents : M. et Mme Jean-Baptiste Turcotte, sénior (dame Marie Lafortune) Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Date de naissance : 1856 — Entrée en religion : 1885 — Poste : au Couvent St-Vincent-de-Paul — Décès : avril 1940

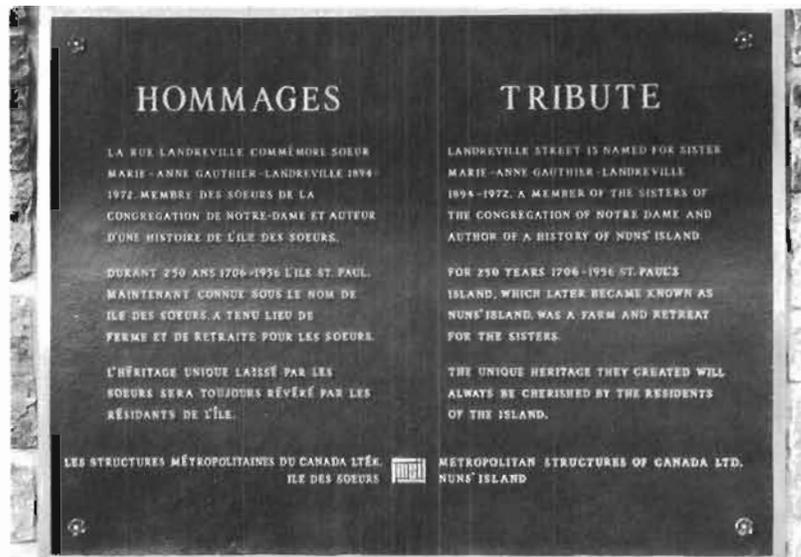


**Soeur Geoglana Turcotte**  
Soeur de la Providence  
Parents : M. et Mme Jean-Baptiste Turcotte, sénior (dame Marie Lafortune) Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Date de naissance : 1860 — Entrée en religion : 1882 — Poste : missionnaire dans l'Ouest Canadien et dans l'Ouest Américain — Décès : 1926



**Soeur Marie-Anne Gauthier Landreville,  
Congrégation de Notre-Dame  
Soeur St-Damase de Rome**

Parents: M. et Mme Henri Gauthier (dame Marie Chamberland) — Lieu de naissance: St-Gérard Majella — Études: École Normale de Joliette — Postes: cours gradués à Sherbrooke, Québec, Montréal, Supérieure à St-Jean, Directrice du Centre Marguerite-Bourgeois de Montréal, Membre de la Société Historique de Montréal — Oeuvres: nombreux écrits dont l'Île des Soeurs présenté en 1970 — Décès: 1972



Plaque commémorative dédiée à la regrettée Soeur Marie-Anne Gauthier-Landreville, un membre distingué de l'Ordre de la Congrégation de Notre-Dame et auteur d'une histoire de l'Île des Soeurs, lors d'une cérémonie dédicatoire de la rue Landreville qui a eu lieu jeudi le 18 octobre. M. J.-Albert Gariépy, Maire de Verdun, a présidé à la cérémonie.



**Soeur Maria Lafortune,  
des Saints Noms de Jésus et Marie  
Soeur Amalberte**

Parents : M. et Mme Théodore Lafortune (dame Alida Forest) — Lieu de naissance : « Le Haut de l'Assomption » aujourd'hui St-Gérard Majella — Études : Couvent de St-Paul de Joliette — Postes : professeur à St-Gérard Majella à la petite école 1 an (Domaine Talbot), à Longueuil, à l'Épiphanie, Directrice Provinciale des Études de la région de Longueuil — Retraitée à la maison des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie à Longueuil



**Soeur Annette Lafortune,  
des Saints Noms de Jésus et Marie  
Soeur Josaphat-Marie**

Parents : M. et Mme Joseph Lafortune (dame Maria St-Germain) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Entrée en communauté : le 24 juillet 1929 — Derniers voeux : le 5 août 1936 — Postes : professeur à St-Lin, Ste-Martine, Beauharnois, Verchères, Beloeil, St-Roch, l'Achigan, l'Épiphanie, St-Louis de Gonzague, St-Barthélemy, Longueuil, St-Jean de Matha, Maîtresse de discipline : 20 ans, Sacristine d'église : 16 ans. — Retraitée à la Maison Mère, à Outremont



**Soeur Dolorès Ricard,**  
**des Saints Noms de Jésus et Marie**  
Parents : M. et Mme Médéric Ricard (dame Herménie Lyard) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Derniers vœux : 1946 — Études : à Viauville — Postes : professeur à St-Jean-Baptiste de la Salle, St-Josaphat, Beloeil, Ste-Philomène, Bonsecours, Lachenaie, St-Roch, St-Lin, stage à la Maison Mère pour soins des malades, actuellement, préposée au caféteria du pensionnat St-Nom de Marie à Outremont



**Soeur Marie-Rose Ricard,**  
**des Saints Noms de Jésus et Marie**  
Parents : M. et Mme Médéric Ricard (dame Herménie Lyard) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Entrée au noviciat : 1943 — Derniers vœux : 1960 — Études : École Normale de Joliette, École Normale Jacques-Cartier (diplômée en enfance inadaptee), Bachelière ès arts de l'Université de Sherbrooke — Postes : professeur à Beauharnois, Chartierville, St-Roch, Repentigny, Charlemagne, professeur depuis 14 ans à Ville Lemoyne



**Soeur Armande Racette,  
Oblates de Béthanie**

Parents: M. et Mme Lionel Racette (dame Blanche-Alice Lafortune) — Lieu de naissance: St-Gérard Majella — Études: École primaire à St-Gérard Majella, Couvent des Soeurs de Ste-Croix à Ville St-Laurent — Postes: professeur dans l'ouest, à Fuller, Alberta, stage en France: 10 ans, stage à Ste-Agathe, Ottawa et au Cénacle, actuellement à Ste-Marie de Beauce



**Soeur Marie-Thérèse Magnan,  
des Saints Noms de Jésus et Marie**

Parents: M. et Mme Camille Magnan (dame Dorila Riopel) — Lieu de naissance: St-Gérard Majella — Études: Couvent des Soeurs Sts Noms de Jésus et Marie à l'Épiphanie — Poste: actuellement au Couvent de St-Lambert à Chambly



**Soeur Armandine Magnan,**

**Oblates du Sacré-Coeur de Jésus et Marie Immaculée**

Parents : M. et Mme Camille Magnan (dame Dorila Riopel) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Études : Couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame à l'Assomption — Poste : Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur de Jésus et Marie Immaculée

**Soeur Alice Magnan,**

**Oblates du Sacré-Coeur de Jésus et Marie Immaculée**

Parents : M. et Mme Camille Magnan (dame Dorila Riopel) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Études : Couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie à l'Épiphanie — Poste : Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur de Jésus et Marie Immaculée

Soeurs Armandine et Alice Magnan sont photographiées devant l'église de Dunrea à St-Boniface, Winnipeg, Manitoba.



**Soeur Adrienne Magnan,  
des Saints Noms de Jésus et Marie  
Soeur Camille du Crucifix**

Parents : M. et Mme Camille Magnan (dame Dorila Riopel) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Études : Couvent des Soeurs des Sts Noms Jésus et Marie à l'Épiphanie — Poste : infirmière à la Maison Mère des Soeurs des Sts Noms de Jésus et Marie à Outremont



**Soeur Léona Turcotte,  
Congrégation de Notre-Dame**

Parents : M. et Mme Joseph Turcotte (dame Émilienne Jolicoeur) — Lieu de naissance : St-Gérard Majella — Études : C.N.D. à Joliette — Postes : professeur au Couvent de la C.N.D. à Joliette et Montréal, à l'école Champlain dans l'est de la ville de Montréal



**Soeur Reine Magnan, Saint Coeur de Marie**  
Parents: M. et Mme Sylvio Magnan (dame  
Simone Demontigny) — Naissance: le 9 avril  
1948 à St-Gérard Majella — Études: à l'As-  
sompption et à Joliette — Poste: professeur  
au Couvent de St-Damien de Brandon



**Soeur Maria Gareau, Soeurs de Ste-Anne**  
**Soeur Maria Zacharias**  
Parents: M. et Mme Stanislas Gareau (dame  
Philomène Landry) — Naissance: le 29 jan-  
vier 1884 à St-Gérard Majella — Études: pri-  
maires à l'École de St-Gérard Majella, supé-  
rieures chez les Soeurs de Ste-Anne. — Entrée  
chez les Soeurs de Ste-Anne en 1903, profes-  
sion le 26 juillet 1905 — Décès: le 21 mars  
1946



Le premier directeur de la chorale de Saint-Gérard Majella  
La première organiste de notre paroisse  
M. et Mme Roger Raynauld (dame Arthémise Turcotte) en 1903

### Bref historique de la chorale de la paroisse de Saint-Gérard Majella

Lors de l'ouverture de la première chapelle de la paroisse Saint-Pierre de Vaucluse, appelée aujourd'hui Saint-Gérard Majella, qui fut bénite solennellement le vingt quatre mars mil neuf cent un, par M. l'abbé Joseph Giguère, curé de l'Assomption, il fallait à partir de ce moment, respecter les règlements de la chapelle qui avaient été donnés le 7 mai 1900 par Mgr Paul Bruchési.

D'après ces règlements, il fallait entr'autres chanter la grand-messe du dimanche ainsi qu'aux Fêtes de la Toussaint, de l'Immaculée Conception, de Noël, des Rois, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de Saint-Pierre.

C'est un M. Octave Brien de Sainte-Marie-Salomée, paroisse voisine de Saint-Gérard Majella, qui venait chanter les messes et les vêpres du dimanche à 2 h p.m. ; c'est la raison pour laquelle il dinait chez son ami M. Jean-Baptiste Raynauld.

M. Roger Raynauld, son fils, après avoir été initié au chant et au solfège par M. Brien, fut nommé maître de chapelle de la paroisse et y chantait messes et vêpres ainsi que toutes les messes solennelles, offices religieux, funérailles, etc., beau temps, mauvais temps, pendant plus de cinquante ans.

Comme il n'y avait pas de pont à ce moment-là pour traverser la rivière de l'Assomption, il devait, lorsqu'arrivait la période du gel et du dégel, traverser la rivière par « le pont des chars » chaque matin pour chanter la messe ; ce qui l'obligeait à parcourir à pied une distance d'environ 3 milles.

Ce n'est qu'après la construction du pont Reed en 1913, qu'il fut enfin libéré d'effectuer cet harassant trajet.

En 1906, les membres qui composaient la chorale de Saint-Gérard étaient des paroissiens qui vivaient au centre et près du village. Voici quelques noms de ceux qui apparaissent sur la photo de ce livre ; ce sont : MM. William Jolicoeur, Rodrigue Jobin, Narcisse Clermont, J. Perreault, et les frères de M. Roger Raynauld qui sont M. l'abbé Henri Raynauld, Raoul, Laurent, Hector. Son autre frère Léopold, son cousin Alhémar Raynauld et beaucoup d'autres chantres dévoués ont aussi participé au chant de la chorale.

Mme Arthémise Turcotte, l'épouse de M. Roger Raynauld fut la première organiste de la paroisse. Elle fut professeur de musique au couvent de Villa-Maria à Montréal pendant plusieurs années et organiste dans la paroisse Sainte-Rose de Lima à South Hero, État du Vermont aux États-Unis où elle vivait avec son frère, Joseph, qui était curé de la paroisse de Sainte-Rose de Lima. De retour à Saint-Gérard, elle fut organiste de la paroisse de Saint-Gérard Majella jusqu'à sa mort le 6 janvier 1952.

Les exercices de chant pour la préparation des messes solennelles de Noël et de Pâques avaient lieu au moins deux mois avant chaque fête dans la résidence de M. et Mme Roger Raynauld. M. Roger Raynauld a toujours été bien secondé dans sa tâche par ses fils Rosaire, Ulric et Gérard. Son autre fils Léo et sa fille Rita organistes, remplacèrent souvent leur mère à l'orgue au cours des dernières années de sa vie.

M. Roger Raynauld fut maître de chapelle pendant plus de cinquante ans et reçut en 1961, à l'église Notre-Dame, la médaille de long service comme chantre, de son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal.

Il est décédé le 3 décembre 1966 à l'âge de 87 ans.



« HIER »

La première chorale de la paroisse de Saint-Gérard Majella en 1903

Assis, de gauche à droite :

- M. William Jolicoeur, basse
- M. l'abbé Henri Raynauld, basse
- M. J. Perreault, basse
- M. Narcisse Clermont, baryton

Debout, de gauche à droite :

- Mme Roger Raynauld, 1<sup>re</sup> organiste, tenant son fils Rosario dans ses bras
- M. Hector Raynauld, baryton
- M. Rodrigue Jobin, baryton
- M. Laurent Raynauld, ténor
- M. Raoul Raynauld, baryton
- M. Roger Raynauld, basse, 1<sup>er</sup> maître-chanteur de la paroisse



photo Serge Chailé

#### AUJOURD'HUI

La chorale de la paroisse de Saint-Gérard Majella à la messe d'ouverture des Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella, célébrée le 30 décembre 1978.

1<sup>re</sup> rangée, de gauche à droite :

M. Philippe Raynauld, baryton  
Mme Roch Archambault, soprano  
M. Jean Lespérance, baryton

2<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

Mme Gérard Raynauld, organiste  
Mme Denise Nadon, soprano  
Mme J.-Ulric Raynauld, soprano  
M. J.-Ulric Raynauld, ténor, directeur

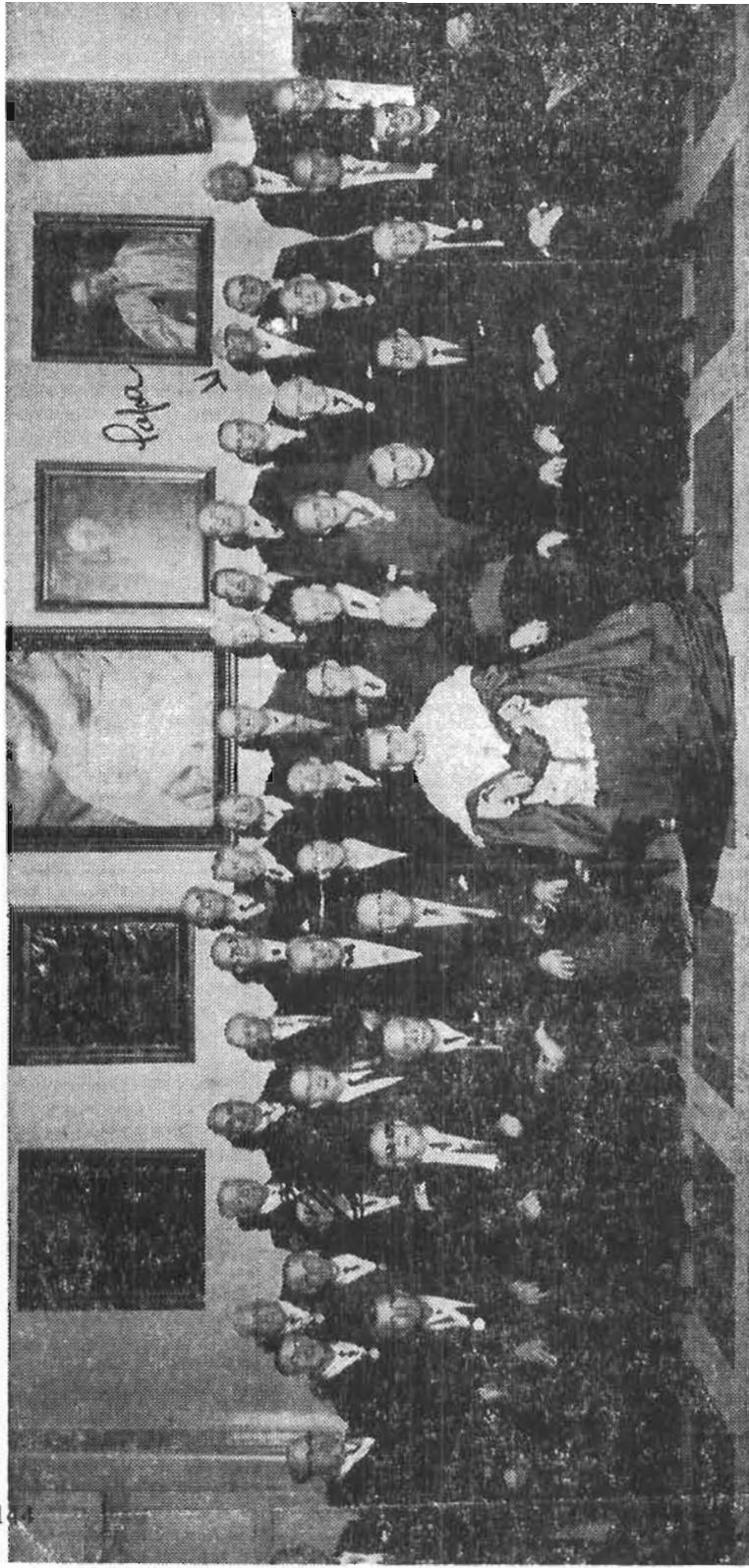
3<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

M. Gilles Saindon, basse  
Mme Laurent Forget, soprano  
Mme Florent Lafortune, soprano  
M. Romain Jolicoeur, basse  
M. Privat Pellerin, basse

N'apparaissent pas sur la photo .

M. Gaston Fontaine, ténor  
Mlle Maria Fontaine, soprano  
Mme Gustave Lafortune, soprano  
M. Arthur Rivest, baryton

# L'ÉGLISE LES HONORE



A l'occasion de la Ste-Cécile, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a remis à quatorze musiciens d'église la médaille de long service comme chanteur ou organiste. A l'issue de la grand-messe, dimanche dernier, en l'église Notre-Dame, où au-delà de mille voix se sont unies pour chanter la messe "Missa Choralis" de Refice, les anciens et nouveaux décorés ont été photographiés en compagnie du cardinal, du curé de Notre-Dame et de quelques membres de la Commission diocésaine de musique sacrée du diocèse de Montréal. (Fac similé UPI — "Montreal Mail")

## ASSOCIATIONS PARA - PAROISSIALES

### **La Société Saint-Vincent-de-Paul**

Diocèse de Montréal

#### **Exécutif du Conseil particulier régional (Comté l'Assomption)**

M. Jacques Bélanger, Repentigny, président  
M. Jean Hamelin, Repentigny, vice-président  
M. Adélarde Vermette, Ville Le Gardeur, secrétaire  
M. Léonard Lessard, l'Assomption, trésorier  
Mme Marcelle Grégoire, Saint-Gérard Majella, sec. correspondante  
M. l'abbé Armand Longpré, Repentigny, aumônier

#### **Les conférences paroissiales**

L'Assomption  
Notre-Dame des Champs, Repentigny  
Précieux-Sang, Repentigny  
La Purification, Repentigny  
Saint-Gérard Majella  
Saint-Paul l'Ermitte (ville de Le Gardeur)  
Saint-Simon et Saint-Jude (Charlemagne)  
Saint-Sulpice

#### **Conférence Saint-Gérard Majella (Vaucluse)**

M. Maurice Lafortune, président  
Mme Marcelle Grégoire, vice-présidente  
M. Gérard Lafortune, secrétaire-trésorier  
M. l'abbé François Palmorino, aumônier

Total des membres : 125

Nombre de membres de Saint-Gérard Majella : 10



M. Roger Raynauld, maître-chanteur de notre paroisse pendant plus de 50 ans, décoré de la médaille de long service en 1961 par Mgr Paul-Émile Léger, à l'église Notre-Dame de Montréal

### Informations générales

Conseil Central de Montréal, Société Saint-Vincent de Paul  
M. Joviano Vaz  
Bureau Assurance chômage : 155, Notre-Dame, Repentigny  
Bureau Aide Juridique : 669, Notre-Dame, Repentigny  
Ministère Affaires Sociales : 178, Notre-Dame, l'Assomption  
Allocations familiales : 178, Notre-Dame, l'Assomption  
Vestiaire l'Assomption : 152, rue du Portage

### La Rencontre

Mme Gaston Fortin, l'Assomption, présidente  
M. et Mme Lucien Lalande, l'Assomption  
M. et Mme Alexandre Mercier, l'Épiphanie  
Mme Rosa, Saint-Gérard Majella  
M. et Mme Gérard Lafortune, Saint-Gérard Majella

Total des membres : 9

Nombre de membres de Saint-Gérard Majella : 3

### Mouvement Couple et Famille

Directeur général : Père Albert Lapointe  
Couple responsable national :  
Le couple Thérèse et Hubert Houle de Montréal  
Couple responsable diocésain :  
Le couple Denise et Marc Breault de Montréal

Responsable de section :

Thérèse et André Pion de Saint-Gérard Majella  
3 couples responsables d'équipe — 11 couples membres

Secrétaires :

Mmes Florence Martineau et Jacqueline Moreau de Montréal

La section Allégresse englobe les paroisses de la région et les membres actuels viennent des paroisses suivantes :

Saint-Gérard Majella	Lachenaie
Saint-Paul l'Ermitte	Ville Le Gardeur
Sainte-Marie Salomé	L'Épiphanie
Repentigny	L'Assomption

Total des couples-membres, section Allégresse : 11

Nombre de couples membres de Saint-Gérard Majella : 5

Objectif du mouvement :

- 1- Favoriser l'épanouissement humain et chrétien du couple
- 2- Favoriser l'engagement des couples au service des autres
- 3- Créer un milieu fraternel

Services de la région métropolitaine offerts aux membres comme aux non-membres.

- 1- 30 week-ends d'amoureux
- 2- 10 séries de 6 rencontres au service des jeunes couples
- 3- Des cours sur les parents efficaces du Dr Gordon
- 4- Rencontres pour les détenus de l'Institut Leclerc

Il y a des rencontres sociales et une rencontre mensuelle à l'École Gareau de Saint-Gérard Majella.

#### **L'Ordre des Filles d'Isabelle du Cercle Saint-Henri de l'Assomption**

Soeur Solange Gagnon, l'Assomption, régente  
Soeur Cécile Poitras, l'Assomption, vice-régente  
Soeur Simone Geoffrion, l'Assomption, ex-régente  
Soeur Jacqueline Trudel, l'Assomption, secrétaire des finances  
Soeur Jacynthe Charbonneau, l'Assomption, secrétaire des archives  
Soeur Thérèse Bourque, Saint-Gérard Majella, 1<sup>er</sup> syndic  
Soeur Jacqueline Arbour, Saint-Roch, 2<sup>e</sup> syndic  
Soeur Denise Marchand, Saint-Roch, 3<sup>e</sup> syndic  
Soeur Cécile Drainville, l'Épiphanie, chancelière  
Soeur Lauréat Lafortune, Saint-Gérard Majella, gardienne  
Soeur Fabiola Lefebvre, l'Assomption, monitrice  
Soeur Lise Dumulong, l'Assomption, porte-bannière  
Soeur Hélène Poitras, l'Assomption, rédactrice  
Soeur Rolande Payette, l'Assomption, 1<sup>er</sup> guide  
Soeur Raymonde Chaussé, Saint-Sulpice, 2<sup>e</sup> guide  
Soeur Françoise Jobin, l'Assomption, garde intérieure  
Soeur Mariette Roch, l'Assomption, garde extérieure  
M. l'abbé Lucien Brien, curé de l'Assomption, aumônier

Membres de Saint-Gérard Majella :

Soeur Maria Papin  
Soeur Marie-Claire Beaudoin  
Soeur Laurianne Lavoie  
Soeur Thérèse Bourque

Soeur Marcelle Grégoire  
Soeur Estelle Ménard  
Soeur Lauréat Lafortune  
Soeur Gabrielle Lafortune

Total des membres du Cercle Saint-Henri : 207

Total des membres de Saint-Gérard Majella : 8

**Les Chevaliers de Colomb Inc. de l'Assomption**

Conseil 3096 — District 73 — Région 53

Le Conseil d'État

M. Paul-Émile Cormier, Grand Chevalier, Bas l'Assomption nord  
M. Léandre Poitras, Député Grand Chevalier, l'Assomption  
M. Robert Lachance, Secrétaire-Archiviste, l'Assomption  
M. Emiliano Germain, Trésorier, l'Assomption  
M. Jacques Thériault, Secrétaire-Financier, l'Assomption  
M. Jean-Paul Mathurin, Chancelier, l'Assomption  
M. Wilfrid Leblanc, Cérémoniaire, Repentigny  
M. Henri Duval, Avocat, l'Assomption  
M. Émery Laporte, prêtre, Aumônier, l'Assomption  
M. Germain Labonté, Syndic 1<sup>re</sup> année, Saint-Gérard Majella  
M. Jean-Paul Poitras, Syndic, 2<sup>e</sup> année, l'Assomption  
M. Joseph Jobin, Syndic 3<sup>e</sup> année, l'Assomption  
M. Jean-Claude Cadotte, Sentinelle intérieure, Pointe-aux-Trembles  
M. Réal Lefebvre, Sentinelle extérieure, l'Assomption  
M. Fernand Méthot, Intendant, l'Assomption  
M. Bruno Desbiens, Porte-Drapeau, l'Épiphanie

Total des membres : 900

Total des membres de Saint-Gérard Majella : 26

Membres de Saint-Gérard Majella :

M. Paul-Émile Bédard	M. Germain Labonté
M. Serge Bédard	M. Roland Lafortune
M. Oscar Boucher	M. Marcel Larivière
M. J.-François Bourque	M. Kenny Lavoie
M. Prosper Bourque	M. Ls-René Leblanc
M. Richard Branconnier	M. Maurice Lévesque
M. Carlo Capodiecì	M. Normand Maheu
M. Henri Capodiecì	M. Armand Martel

M. Mario Desroches  
M. Maurice Dion  
M. Bertrand Frappier  
M. Claude Gagnon  
M. Réjean Guertin

M. Privat Pellerin  
M. Gérard Pelletier  
M. Jean-Pierre Poulin  
M. Yves Richard

#### Bref historique de notre cimetière

Les Registres de la Fabrique de notre paroisse nous apprennent que le 31 mai 1904, le terrain avoisinant la chapelle avait été choisi à une assemblée du Conseil de Fabrique pour servir de cimetière dans la desserte de Vacluse, appelée aujourd'hui Saint-Gérard Majella. D'après les Registres de la Fabrique de la paroisse de l'Assomption, un seul bébé aurait inhumé dans ce cimetière.

Le deuxième cimetière de la paroisse de Saint-Gérard Majella se trouvait situé à gauche de l'église actuelle c'est-à-dire sur l'emplacement qui s'étend du ruisseau à l'église. Au bout de ce cimetière, il y avait un charnier confectionné de briques recouvertes de ciment pour y déposer les corps des défunts durant la saison de l'hiver. Ce charnier s'est désagrégé avec le temps et n'existe plus.



photo R.-M. Joncas

Le 3 juillet 1921 eut lieu une réunion des Marguilliers de la Fabrique pour l'achat d'un terrain devant servir de troisième cimetière. Le 26 mars 1922, eut lieu une autre assemblée des Marguilliers pour décider de l'emplacement d'un autre cimetière. Le 26 mars 1922, une autre assemblée des marguilliers a été convoquée au sujet de la vente de terrains et pour obtenir l'autorisation de la cours afin d'inhumer les corps de l'ancien cimetière.

Le 7 juillet 1929, à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, la Fabrique après avoir été autorisée par les autorités religieuses et civiles, a résolu de transférer les corps des défunts dans le nouveau cimetière.

### **La Croix du cimetière**

Saviez-vous que la croix de notre cimetière a sa petite histoire ?

Des paroissiens témoins racontent que ce Christ était installé dans le cimetière de l'Est de Montréal. Il a ensuite été placé à l'église de Saint-François d'Assise de Longue-Pointe qui a été démolie à cause de la construction du tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine. Il avait été mis au rancart avec beaucoup d'autres belles choses dans la cour du presbytère de cette église. Il était menacé d'être jeté aux rebuts, lorsque M. l'abbé Henri Raynauld et M. l'abbé Gustave Gauthier qui était vicaire de la paroisse Saint-François d'Assise à ce moment-là, en firent part à M. l'abbé Vianney Racine qui fut curé de la paroisse de Saint-Gérard Majella de 1962 à 1964.

Étant donné que la croix du cimetière de Saint-Gérard Majella avait subi l'usure du temps et devait être remplacée ou réparée, M. le curé Vianney Racine accepta cette offre avec empressement. C'est M. Joseph Saindon qui était propriétaire de la beurrerie à ce moment-là qui a bien voulu le transporter par camion à Saint-Gérard Majella.

Ce Jésus, qui est de grandeur nature, est en pure fonte et pèse 500 livres. C'est M. Laurent Forget, peintre de notre paroisse, qui voit à son entretien qui nécessite un procédé contre la rouille avant d'appliquer les couleurs qui lui donnent l'apparence d'un être humain.

La croix qui a nécessité une construction solide pour supporter un tel poids a été offerte généreusement par M. Georges Ouellet, fondateur du Domaine Ouellet de Saint-Gérard Majella.

Notre Calvaire du cimetière fait l'orgueil des paroissiens de la paroisse de Saint-Gérard Majella. Grand merci à ceux qui ont permis cette réalisation.

photo R.-M. Joncas



Le calvaire du cimetière de Saint-Gérard Majella



photo R.-M. Joncas

#### LA CROIX DU CHEMIN

Reconnaissez-vous la belle croix du chemin érigée en face de la résidence de M. et Mme Michel Beaudoin ? Cette croix est l'oeuvre de M. Maximilien Beaudoin un maître ébéniste. Le beau coq qui la surmontait s'est malheureusement envolé . . .



photo R.-M. Joncas

#### LA CROIX DE L'ANNÉE SAINTE

À une assemblée régulière du Conseil de Fabrique de Saint-Gérard Majella, tenue à la Salle Paroissiale lundi le 7 août 1950, il a été proposé par M. Raoul Raynaud et secondé par M. Viateur Éthier que le Conseil de cette Municipalité, à l'occasion de l'Année Sainte, fasse ériger une croix en face du presbytère dans cette Municipalité.



Ancien reposoir par la famille Oscar Bourque



Reposoir à la résidence de M. et Mme Oscar Bourque, année 1940



Char allégorique à l'occasion du pèlerinage annuel des Italiens de Montréal à Saint-Gérard Majella

#### **Les Italiens à Saint-Gérard de Majella, Vaucluse**

Dimanche, le 3 juin 1979, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella, la colonie italienne de Montréal se rendait en pèlerinage à l'église de Saint-Gérard Majella dans le comté de l'Assomption, sous la conduite de M. l'abbé Antonio Monte Calvo. Ils étaient plus de mille pèlerins, hommes, femmes et enfants qui avaient nolisé 12 autobus, en plus de nombreuses voitures, accompagnés de majorettes et fanfare. Une



Les Italiens en pèlerinage à St-Gérard Majella, Vaucluse

messe a été célébrée à l'extérieur, suivie d'un dîner en plein air et de la procession traditionnelle. Des petits enfants de tout âge, remplissaient la voiture qui était rehaussée d'un magnifique char allégorique en l'honneur de Saint-Gérard Majella, confectionné par Mme Lucille Forget. La journée s'est terminée par des tirages, chants et danses.

M. Pasquale Cardone, président de l'Association italienne de Saint-Gérard Majella, est l'organisateur de ce pèlerinage annuel qui a débuté en 1972 dans notre paroisse.



M. et Mme Joseph Turcotte (Mélina Bourque)



Noces d'or de M. et Mme  
Michel Beaudoin le 1<sup>er</sup> juillet  
1978



Mariage d'hier : famille Gauthier - Croteau

Mariage d'aujourd'hui : famille Papin - Ricard



**DONATIONS ET QUELQUES FAITS INTÉRESSANTS  
À L'INTÉRIEUR DE NOTRE ÉGLISE  
de la paroisse Saint-Gérard Majella**

**Statue de Saint-Gérard Majella**

La statue de Saint-Gérard Majella a été généreusement donnée par M. Christin à la suite de la guérison d'un oeil de son enfant.

**Statue de Sainte-Anne**

La statue de Sainte-Anne est un don généreux de M. Mastai Lafortune à la suite de la guérison de son fils Philippe qui avait bu de la lessive.

**Peinture des anges**

Toutes les peintures représentant les anges et autres ainsi que Bernadette Soubirous et Sainte Marguerite Marie qui décorent la voûte du choeur de l'église sont l'oeuvre du peintre H.E. Watling d'Angleterre. Ces oeuvres ont été exécutées au mois de novembre 1931.

**Guérison**

En juin 1976, 45 Italiens de Montréal se rendaient en autobus à l'église de Saint-Gérard Majella pour assister à une messe célébrée à 1 h 30 p.m. à la suite d'une promesse faite à Saint-Gérard Majella pour la guérison d'un pied d'un des leurs.

**L'horloge**

La belle horloge qui orne le choeur est un don généreux de M. Roch Jolicoeur de notre paroisse.

**Le lustre du choeur**

C'est M. Joseph Saindon, ancien beurrier de notre paroisse qui fut le généreux donateur du magnifique petit lustre qui illumine la partie arrière de l'église.

#### **La chaire**

La chaire de l'église de Saint-Gérard Majella, construite en 1920 par M. Camille Magnan et le dôme de l'autel central malheureusement enlevés de notre église, ont été retrouvés à l'Assomption chez un ami des antiquités. Reprendront-ils un jour la place qu'ils méritent dans notre église ?

#### **La statue de la Sainte-Famille**

La statue de la Sainte-Famille a été généreusement offerte par la famille de M. Jean-Baptiste Turcotte.

#### **Ostensoir et vases dorés**

L'ostensoir et les vases dorés à fleurs sont un don de M. Robert Raynauld.

#### **Système électrique des cloches**

Le système électrique des cloches est un don de M. Gérard Raynauld conjointement avec un autre donateur de nom inconnu.

#### **La statue de Notre-Dame du Cap**

La statue de Notre-Dame du Cap a été offerte généreusement par Mme Laurent Forget pour faveur obtenue. Elle a été choisie par M. l'abbé Gérard Boutet, curé du temps.

#### **La statue du curé d'Ars**

La statue du curé d'Ars est un don des paroissiens et a été choisie par M. le curé Gérard Boutet pour tenir une promesse qu'il avait faite au saint curé d'Ars d'installer sa statue dans l'église le jour de sa première cure. La base de la statue est un don de M. Horacio Racette.

#### **Les statues des anges**

Les deux anges porteurs de flambeaux placés chaque côté de l'autel sont un don généreux de M. Oscar Bourque.

Les deux anges roses qui décorent le maître-autel sont un don de M. l'abbé Joseph Almanzor Lafortune.

#### **Statue de Saint-Isidore**

La statue de Saint-Isidore est un don de la famille Joseph Papin.

#### **La Statue de Saint-Antoine de Padoue**

La statue de Saint-Antoine de Padoue a été offerte par Messieurs Jean-Marie et Philippe Raynauld.

#### **Les stations du chemin de la croix**

Les stations du chemin de la croix ont été offertes généreusement par des paroissiens et des amis de la paroisse ainsi que différentes associations dont les noms suivent :

- I — Rév. Adélarde Boucher, curé
- II — Dames de Sainte-Anne
- III — Enfants de Marie
- IV — Amis de l'Abord-à-Plouffe
- V — Des amis de Montréal
- VI — La Ligue du Sacré-Coeur
- VII — Aldéric Forget
- VIII — Walter Reed, M.P.P.
- IX — L'union de prières
- X — Rév. J.-Ulric Geoffrion
- XI — La Famille Alexandre Arsenault
- XII — Jos. O. Mandeville
- XIII — Rév. Hormisdas Lachapelle
- XIV — La paroisse de Saint-Gérard Majella

#### **Extrait du 1<sup>er</sup> registre pour servir à l'enregistrement des actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Saint-Pierre de Vaucluse**

*1<sup>er</sup> BAPTÊME* — Anna-Maria Lafortune

Ce seize janvier mil neuf cent quatre, nous soussignés, desservant de Saint-Pierre de Vaucluse, dans la paroisse de l'Assomption, avons baptisé Marie-Anne Rosianna, née hier, fille légitime de Damase Lafortune, cultivateur de cette paroisse et de Albina

Christin. Le parrain a été Joseph Christin, cultivateur de cette paroisse et la marraine, son épouse Lézée Forest, lesquels et le père ont signé. Lecture faite.

Lézée Forest  
Joseph Christin

Damase Lafortune  
J.-U. Geoffrion, prêtre

Anna-Maria Lafortune a épousé Émile Malo de l'Épiphanie le 7 janvier 1924 et a épousé en seconde noce, Paul Desjardins de Saint-Eusèbe de Verceil de Montréal, le 23 juillet 1927.

---

*1<sup>er</sup> MARIAGE* — Joseph Ricard & Adeline Tellier dit Lafortune

Ce onze février mil neuf cent cinq, vu la dispense de trois bans de mariage accordée par Mgr Zotique Racicot, administrateur de l'archidiocèse de Montréal en faveur de Joseph Ricard, rentier de Saint-Alexis, veuf majeur de feu Élisabeth Lacroix d'une part et de Adeline Tellier dit Lafortune, veuve majeure de feu Joseph Lyard de la paroisse de l'Assomption d'autre part, et ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous soussignés, desservant de Vacluse dans la paroisse de l'Assomption avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Lyard gendre de l'épouse et de Arthur Lyard ami de l'épouse lesquels et autres parents ont signé avec nous. Les époux ont déclaré savoir le faire. Lecture faite.

Joseph Lyard  
Arthur Lyard

Maria Lyard  
Victoria Lyard

---

*1<sup>re</sup> SÉPULTURE* — Joseph Maxime Fernand Brien — 1<sup>er</sup> cimetière

Ce vingt avril 1905, nous soussignés, desservant de Vacluse dans la paroisse de l'Assomption avons inhumé dans le cimetière de cette desserte, le corps de Joseph Maxime Fernand, fils d'Albert Brien et de Bernadette Lamontagne de cette paroisse, décédé hier en cette paroisse, âgé de trois mois et vingt jours. Étaient présents Maxime Christin, cultivateur de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer et Albert Brien qui a signé. Lecture faite.

J.-A. Brien

J.-U. Geoffrion

1<sup>re</sup> SÉPULTURE — 3<sup>e</sup> cimetière

Le cinq juillet mil neuf cent vingt trois, nous prêtre sous-signés, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph-Éméle Jean-Baptiste Burns, enfant de Frédéric Bruns et de Lébée St-Jean de cette paroisse. Décédé le 3, à l'âge de quatre mois. Étaient présents, Frédéric Burns et Émilien St-Jean qui ont signé avec nous, lecture faite.

Émilien St-Jean

Fred Burns

---

1<sup>er</sup> Bulletin paroissial

Annonces de dimanche 12 juin 1966

- 1 Messes annoncées
- 2 Quêtes de dimanche dernier :   8 am    40.15  
  10 am    46.75  
  —————  
  86.90
- 3 Merci pour reposoir et assistance à fête-Dieu
- 4 Ce soir à croix du chemin de Michel Beaudoin à 8 hres ce soir  
8 hres et 30 sur semaine
- 5 Après messes à sacristie il y aura une personne recevant les  
contributions des membres de la Ligue du S Coeur
- 6 Célébrons la fête du S Coeur avec ferveur : confessions com-  
munions . . .
- 7 Très bientôt semainier . . . vacances d'été . . . une bibliothèque  
ouverte 2 ou 3 fois . . . ?
- 8 Nous ferons bientôt une organisation pour oeuvre de paroisse . . .
- 9 Une prière pour les personnes qui n'attendent pas entièrement  
ou mal la messe . . . visons le 100%

HOMÉLIE :

*Le festin est seulement pour les pauvres  
non pour les riches orgueilleux.*

- 1 &&& Évêque de Mt Laurier reçoit diocésains à banquet et rencontre : messe et souper . . . &&&& Mr Bourget fend du bois la nuit pour les pauvres
- 2 Nous serions anti-chrétiens si nous n'aimions pas ou si nous n'avions pas nos pauvres . . .
- 3 Il y a pauvreté effective et affective : La vraie pauvreté est celle du coeur  
Avec le S Coeur vous n'aurez pas la misère  
Nazareth est un foyer digne . . . honnête subsistance . . .  
Le Christ volontairement n'a pas où reposer la tête
- 4 Faisons une courte prière : pour que les pauvres soient assistés . . . consolés et respectés . . .

12-6-66

Noms extraits du registre du conseil de fabrique

LISTE DES MARGUILLIERS  
de la paroisse Saint-Gérard Majella

De 1905 à nos jours

1- M. Delphis Forest	24-12-1905
2- M. Joseph Lafortune	30-12-1906
3- M. Philippe Papin	29-12-1907
4- M. Joseph Lafortune	20-12-1908
5- M. J.-Bte Turcotte	20-12-1909
6- M. Joseph Lyard	18-12-1910
7- M. Joseph Beaudoin	24-12-1911
8- M. Louis Jolicoeur	20-12-1912
9- M. J.-Bte Guilbault	21-12-1913
10- M. Oscar Racette	27-12-1914
11- M. Oscar Lafortune	26-12-1915
12- M. Ovila Éthier	17-12-1916
13- M. Ludger Jolicoeur	30-12-1917
14- M. Médard Turcotte	29-12-1918
15- M. Stalislus Gareau	28-12-1919
16- M. Damase Lafortune	26-12-1920
17- M. Moïse Jolicoeur	06-12-1921
18- M. Maxime Christin	18-12-1921
19- M. Euclide Rivest	31-12-1922
20- M. Albert Racette	30-12-1923
21- M. Honorius Guilbault	28-12-1924
22- M. William Dumais	27-12-1925
23- M. Mastai Lafortune	22-08-1926
24- M. Henri Vincent	26-12-1926
25- M. Ferdinand Forest	11-02-1927
26- M. Georges Lafortune	18-12-1927
27- M. Sinai Christin	18-12-1927
28- M. Camille Magnan	23-12-1928
29- M. Édouard Christin	22-12-1929
30- M. Oscar Bourque	14-12-1930
31- M. Abel Turcotte	30-12-1931
32- M. Anthime Lafortune	18-12-1932
33- M. Joseph Saindon	19-12-1933
34- M. William Bertrand	16-12-1934

35-	M. Joseph Lafortune	15-12-1935
36-	M. Joseph Papin	20-12-1937
37-	M. Louis Jolicoeur	26-12-1937
38-	M. Odilon Guilbault	11-12-1938
39-	M. Médéric Ricard	31-12-1939
40-	M. Roger Raynauld	22-12-1940
41-	M. Adrien Beaudoin	28-12-1941
42-	M. Armand Lafortune	27-12-1942
43-	M. Ls-Philippe Lafortune	26-12-1943
44-	M. Raoul Raynauld	31-12-1944
45-	M. Albert Jolicoeur	30-12-1945
46-	M. Michel Beaudoin	29-12-1946
47-	M. Horacio Racette	28-12-1947
48-	M. Moïse Jolicoeur	26-12-1948
49-	M. Hector Jolicoeur	18-12-1949
50-	M. J.-Mastaï Lafortune	31-12-1950
51-	M. Hector Raynauld	23-12-1951
53-	M. Viateur Éthier	21-12-1952
54-	M. Ls-Philippe Perreault	27-12-1953
55-	M. Roger Raynauld	11-12-1954
56-	M. Robert Landry	22-10-1955
57-	M. Raynald Lafortune	11-12-1955
58-	M. Joseph Éthier	23-12-1956
59-	M. Roch Jolicoeur	23-12-1957
60-	M. Jean Lespérance	28-12-1958
61-	M. Ernest Longtin	29-12-1959
62-	M. Joseph Ricard	18-12-1960
63-	M. Jean-Marie Raynauld	24-12-1961
64-	M. Basile Papin	30-12-1962
65-	M. Sarto Bertrand	29-12-1963
66-	M. Ange-Albert Grégoire	27-12-1964

En 1965, la loi des Fabriques oblige à avoir six marguilliers au Conseil des Fabriques. Cette année-là, il y eut nomination de quatre nouveaux marguilliers et par la suite, deux nouveaux chaque année. Loi des Fabriques (13-14, Élisabeth II chap. 76)

Six nouveaux marguilliers en 1965

66-	Mme. Florent Ricard	12-12-1965
67-	M. Maurice Lafortune	12-12-1965

68-	Mlle Gabrielle Lafortune	12-12-1965
69-	M. Paul-Fernand Lafortune	12-12-1965
70-	M. Jean-Marie Raynauld	12-12-1965
71-	M. Léo Lafortune	12-12-1965
72-	Mme Roland Lafortune	11-12-1966
73-	M. Gérard Bourque	11-12-1966
74-	M. Ulric Raynauld	17-12-1967
75-	M. Romain Jolicoeur	17-12-1967
76-	M. Gérard Lafortune	22-12-1968
77-	M. Mastai Racette	22-12-1968
78-	M. Roland Arès	21-12-1969
79-	M. Philippe Raynauld	21-12-1969
80-	M. Ludger Papin	04-12-1970
81-	M. Gilles Saindon	04-12-1970
82-	M. André Pion	19-12-1971
83-	M. Jean-Baptiste Loubert	19-12-1971
84-	M. Oscar Leduc	17-12-1972
85-	M. Gaétan Meilleur	17-12-1972
86-	M. Prosper Bourque	30-12-1973
87-	M. Aurèle Papin	30-12-1973
88-	M. Privat Pellerin	31-12-1974
89-	M. Jean-Paul Lachance	31-12-1974
90-	M. André Beaudoin	05-12-1975
91-	M. Aurèle White	05-12-1975
92-	M. Jacques Beaudoin	12-12-1976
93-	M. Maurice Turcotte	12-12-1976
94-	M. Appolinaire Labrecque	04-12-1977
95-	M. Noël Ricard	04-12-1977
96-	M. Armand Defoy	10-12-1978
	(finit le terme de M. Appolinaire Labrecque)	
97-	M. Gilles Saindon	10-12-1978
98-	M. Gérald Lebeau	10-12-1978

**Liste des directeurs de la chorale, organistes, sacristines  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

**Directeurs de la chorale**

M. Roger Raynauld	M. Gérard Raynauld
M. Léopold Raynauld	M. J.-Ulric Raynauld

**Organistes**

Mme Roger Raynauld	Mlle Rita Raynauld
Mme Gérard Raynauld	

**Sacristines**

Mlle Marie-Louise Landry	Mlle Marie-Louise Malo
Mlle Lucienne Lafortune	Mlle Éva Charette
Mme Oscar Bourque	Mme Raoul Raynauld
Mme Laurent Forget	Mlle Cormier
Mlle Maria Papin	Mme Florent Ricard

**Bedeau**

M. Delphis Jolicoeur

Extraits des Registres du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-  
Gérard Majella

**RÉPERTOIRE DES MARIAGES**  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella (Vaucluse)  
Comté de l'Assomption  
De 1905 à 1979

Légendes :

M: majeur — m: mineur — f: feu — ve: veuve — vf: veuf

Arboit, Jacques M: Robert & Louise Varmeuleu, l'Assomption  
Jolicoeur, Monique M: Rodolphe & Lucia Guilbault 28-7-1962

Archambault, Jos.-Édouard: Jos. & Élodie Longpré 3-7-1911  
Lafortune, Aurise m: Jos. & Mélina Forest

Arsenault, Wilfrid M: Cléophas & Mathilde Boudreau, Petite Roche,  
Nouveau-Brunswick 26-1-1946  
Lafortune, Gabrielle M: Rodolphe & Marie-Anne Sansregret

Barnabé, Paul M: Henri & Yvonne Gaudette, l'Épiphanie 7-10-1939  
Raynauld, Gabrielle M: Raoul & Églantine Racette

Beaucage, Réjean M: Armand & Simone Martin, Montréal 2-12-1967  
Raynauld, Hélène M: Ulric & Annette Jolicoeur

Beaudoin, Georges M: Théophile & Alphonsine Gouger, St-Paul de  
Joliette  
Lafortune, Marie m: Jos. & Mélina Forest 3-2-1913

Beaudry, Omer M: f: Jos. & Céline Lepage, Joliette 25-8-1951  
Raynauld, Marie-Thérèse M: Raoul & Églantine Racette

Bélanger, Daniel M: Roger & Solange Grenier, St-Esprit de Mont-  
calm  
Bourque, Hélène M: Prosper & Thérèse Lesieur 27-12-1975

Bélisle, Léopold m: Ludger & Lise Magnan, St-Alexis 2-4-1923  
Lafortune, Émilienne m: f: Jos. & Mélina Forest

Bélisle, Serge M: Germain & Solange Chayer, l'Épiphanie 22-7-1972  
Bourque, Gisèle M: Prosper & Thérèse Lesieur

- Bell, Joseph M: f: Thomas & Zéphirina Houle, St-Jacques 2-12-1944  
 Jolicoeur, Carmen m: Édouard & Isola Riopel
- Bell, Mario m: Joseph & Carmen Jolicoeur, l'Assomption 27-6-1970  
 Ste-Marie, Francine m: Anatole & Marguerite Béclair
- Benoit, Marcel M: Adélarde & Gilberte Poulin, l'Épiphanie 13-9-1958  
 Barnabé, Huguette m: Gaston & Germaine Lord
- Bertrand, Albina M: Euclide & Georgiana Éthier, l'Épiphanie  
 Jolicoeur, Églantine M: Moïse & Parmélie Barnabé 25-10-1922
- Bertrand, Sarto M: William & Albina Marsan 8-8-1934  
 Raynauld, Henriette m: Raoul & Églantine Racette
- Blais, Conrad m: Donat & Aurore Bournival, Yamachiche 20-1-1926  
 Bertrand, Antoinette m: William & Albina Marsan
- Blais, Réjean M: Conrad & Antoinette Bertrand 3-10-1959  
 Rivest, Denise m: Camille & Alma Rivest
- Blais, Renel M: Conrad & Antoinette Bertrand 18-9-1954  
 Beaudoin, Marie-Marthe M: Adrien & Marie-Claire Dalpé
- Blanchard, Albert m: Fabien & Laura Magnan, l'Épiphanie  
 Gour, Albertine m: Favila & Eugénie Lévesque 24-10-1910
- Blanchard, Guy M: Ildephonse & Laetitia Venne, l'Épiphanie  
 Vincent, Thérèse m: Henri & Albertine Lafortune 20-5-1944
- Blanchard, Hervé M: Édouard & Eudoxie Lacroix, l'Épiphanie  
 Lafortune, Irène M: Jos. & Mélina Forest 27-1-1919
- Blanchette, André M: Napold & Hermine Tremblay, Pointe-aux-  
 Trembles  
 Goyette, Marielle m: Aldéric & Germaine Goyette 26-6-1969
- Bergeron, Yvon M: Daniel & Marcel Côté, Montréal 15-8-1970  
 Raynauld, Agnès M: Philippe & Jeanne Lafortune

- Bourque, Jean-François M: Prosper & Thérèse Lesieur 27-11-1976  
 Capodiec, Carole M: Carlo & Anne-Marie Legault
- Bourque, Justin M: Normand & Blandine Raynauld, l'Assomption  
 Lafortune, Huguette M: Roland & Lauréa Martineau 12-6-1976
- Bourque, Normand M: Oscar & Éva Lafortune 13-9-1941  
 Raynauld, Blandine M: Raoul & Églantine Racette
- Bourque, Oscar M: Moïse & Lise Guilbault 29-2-1916  
 Lafortune, Éva M: Théodore & Alida Forest
- Boutin, André M: Roger & Pierrette Lessard, St-Paul l'Ermité  
 Beauregard, Danielle M: Fernand & Gisèle Royer 23-6-1979
- Brien-Desrochers, Athanase m: Azarie & Rose-de-Lima Gagnon  
 St-Jean, Leatitia m: Jean-Baptiste & Paméla Christin 1-2-1915
- Brien, Joseph M: Ludger & Lumina Gareau, St-Jacques 19-10-1908  
 Gagnon, Clara m: Éloi & Georgeline Lamarche
- Brisson, Léopold M: f: Léokim & Éva Leblanc, St-Pierre les Bec-  
 quets  
 Ricard, Thérèse M: Médéric & Hermine Lyard 16-10-1954
- Brouillard, Louis-Édouard M: Alexandre & Agnès Bélisle, Montréal  
 19-10-1927  
 St-Jean, M.-Léontine M: Jean-Baptiste & Paméla Christin
- Burns, Frédéric M: Jos. & Mary Ryns, Angleterre 27-2-1922  
 St-Jean, Lébéc M: f: Jean-Baptiste & Poméla Christin
- Caillé, Florian M: Adrien & Julienne Lapointe, l'Assomption  
 Papin, Marie M: Basile & Lucienne Pauzé 24-10-1970
- Caisse, René M: Oliva & Antoinette Gendron, Contrecoeur  
 Gignère, Madeleine M: Alexandre & Félonise Harnois 26-10-1946
- Charette, Alcide M: vf: Hildegarde Blanchard, l'Épiphanie  
 f: Isaac & Julie Blanchard, l'Épiphanie 4-1-1933  
 Racette, Marie-Ange M: Oscar & f: M.-Joseph Barnabé

- Capodieci, Henri M: Carlo & Anne Legault 4-6-1977  
 Bourque, Martine M: Prosper & Thérèse Lesieur
- Charette, Alcide M: Hildegard Blanchard, l'Épiphanie  
 f: Isaac & Julie Blanchard 4-1-1933  
 Racette, Marie-Ange M: Oscar & f: Joseph Barnabé
- Choquette, Roger M: Jos.-Mastai & Ernestine Chevalier, St-Michel,  
 Sherbrooke  
 Gauthier, Éliane M: Henri & Marie Chamberland 7-9-1936
- Christin, Damase M: Sinaï & Antoinette Gauthier 27-12-1933  
 Raynauld, Mariola M: Raoul & Églantine Racette
- Christin, Damase M: vf: Mariola Raynauld, Sinaï & Antoinette  
 Gauthier  
 Raynauld, Madeleine m: Raoul & Églantine Racette 8-6-1937
- Christin, Édouard M: Alfred & Éloise Lafortune 17-10-1905  
 Landry, Denise M: f: Stanislas & Denise Jetté
- Clermont, Narcisse M: Joseph-Ange Riopel 20-8-1908  
 Jolicoeur, Florentine M: Ludger & Eudoxie Raynault
- Coiteux, Robert M: Frédéric & Robertine Amireault, Repentigny  
 Papin, Nicole M: Basile & Lucienne Pauzé 28-4-1962
- Complaisance, Denis M: Gérard & Marguerite Ducharme, St-Angèle  
 de Mérici, Montréal  
 Gagnon, Linda M: Claude & Carmen Pion 30-8-1978
- Contant, Euclide M: Médéric & Amanda Payette, l'Épiphanie  
 18-4-1942  
 Lafortune, Annette-Jeannette M: f: Théodore & Alida Forest
- Cormier, Albert M: Albert & Rébecca Lachapelle, Pte-aux-Trembles  
 Longtin, Mécédès M: Ernest & Odiana Fontaine 26-12-1950
- Corriveau, Raynald M: Chrs. & Mathilde Charbonneau, Joliette  
 Gour, M.-Jeanne M: Louis & Églantine Jolicoeur 28-7-1954

- Coté, Jean-Claude M: Maurice & Fleurette Gagnon, l'Assomption  
Beaulieu, Reine M: René & Marthe Letournay 1-9-1973
- Courcelles, Roger M: Joseph & Gracia Gravel, l'Assomption  
Loyer, Lise M: Philippe & Éva Chénard 25-5-1966
- Daigle, Marcel M: Oscar & Yvonne Schmouth, Montréal 26-7-1958  
Chicoine, Monique M: Georges-Étienne & Claire Dupuis
- De Gagné, Claude m: Louis-Philippe & Rita Guilbault, Montréal  
Raynault, Marie-Paule m: Ulric & Annette Jolicoeur 20-1-1968
- De Loof, Oscar M: Léon & Albina de Vostcamp 1-9-1962  
Ricard, Hélène m: Omer & Céline Guinard
- Deshaies, Ferdinand M: Anselme & Marguerite Morin, l'Assomption  
Petit, Lise M: Georges & Jeanne Racette 9-12-1972
- Desrosiers, Gaston m: Jos. & Alexina Nadeau, Crabtree 5-7-1947  
Lafortune, Françoise M: Féréol & Berthe Turcotte, St-Paul de  
Joliette
- Dubé, Thomas-Jules M: f: Thomas & Eugénie Doucet, Albanel  
Demontigny, Jeanne M: ve: Aldéric Forget, Guy & Jeanne Mar-  
coux 19-4-1954
- Dufort, Gaston M: Stanislas & Édouardina Maisonneuve, St-Roch  
28-9-1953  
Lafortune, Yolande M: f: Louis-Philippe & Juliette Amireault
- Dumoulin, Joseph M: Jos & Florine Brunet, Montréal 29-10-1929  
Éthier, M.-Blanche M: Avila & Victoria Labrèche
- Dupuis, Robert M. Paul & Florida Berthiaume, l'Assomption  
Duquette, Sylvie M: Laurent & Huguette Beaudry 29-7-1978
- Eddé, f: Jean-Claude M: f: Jos. & f: Marguerite Mignard, St-Au-  
gustin, Paris, France  
Lafortune, Simone M: f: Anthime & f: Marie Gour 24-4-1954

Éthier, Armand M: Avila & Victoria Labrèche 9-1-1923  
Lafortune, Diane M: Théodore & Alida Forest

Éthier, Joseph M: Jos. & Malvina Dumais 17-9-1949  
Quilbault, Gertrude M: Odilon & Adiana Chaput

Fauteux, Robert M: f: Armand & Jeannette Robinette, St-Sylvain,  
Laval  
Beaudry, Suzanne M: Lucien & Jacqueline Blondin 26-8-1978

Faucher, Pierre M: Pierre & Hélène Rouleau, Ste-Geneviève  
Cardinal, Mireille M: Gilles & Gabrielle Fortin 19-6-1976

Filion, Jean-Marie M: Léo & Ida Roy, ND des Neiges, Montréal  
Lafortune, Marie-France M: f: Fernand-Joseph D. & Marguerite  
Forest 19-8-1978

Forest, Albert M: Jos. & M.-Ange Lajeunesse 21-7-1920  
Lafortune, Éliza M: Hercule & Mélina Forest

Forest, Gaston M: Antonio & Anna Leblanc, l'Épiphanie 28-6-1952  
Lafortune, Fleur-Ange M: Lucien & Rosc-Emma Éthier

Forest, Maurice M: St-Paul : vf: Elmésine Beaupré 9-1-1906  
Landry, Rose-de-Lima M: Stanislas & Denise Jetté

Forget, Aldéric M: Aldora Lavergne 15-1-1941  
De Montigny, Jeanne M: Guy Testard dit de Montigny & Jeanne  
Marcoux

Fournier, Normand M: Lucien & Paulette Leboeuf, St-Jean Baptiste  
de la Salles  
Joyal, Diane M: Léonard & Colombe Marchand 18-12-1976

Gagnon, Laurent M: Philiias & Alice Pichette, l'Assomption  
Lafortune, Solange M: f: Lucien & Rose-Emma Éthier 15-8-1953

Gareau, Joseph m: Stanislas & Philomène Landry 27-8-1906  
Gauthier, M.-Louise M: Médard & Justine Lafortune

- Gareau, Oscar M: Stanislas & Philomène Landry 8-10-1919  
 Guilbault, Rose-Emma M: Jean-Baptiste & Emma Sansregret
- Gareau, Ulric m: Stanislas & Philomène Landry 28-8-1923  
 Lafortune, Téodora M: f: Théodore & Alida Forest
- Gaudreau, Hubert M: Xavier & Osine Malo, l'Épiphanie 23-7-1912  
 Marsan, Émélie M: Maximin & Addée Malo
- Gélinas, Willie M: Chs-Dieudonné & Elzire Lacombe, St-Barnabé Nord  
 Gauthier, Laurette m: Henri & Marie Chamberland 30-5-1922
- Gignac, Roger M: f: Oscar & f: Léa Latulippe, l'Assomption 14-7-1940  
 Turcotte, Laurentienne M: Jn-Bte & Poméla Piché, l'Assomption
- Gobeil, Réal M: Eugène & Lucienne Mercil, Montréal 11-7-1953  
 Archambault, Madeleine m: Gérard & Jeanne Tremblay
- Gourd, Louis M: Favila & Eugénie Lévesque 12-10-1908  
 Jolicoeur, Églantine M: Camille & Mary Renaud
- Goyet, Alexandre M: Jos. & Célanire Marsil, St-Thomas, Joliette 20-1-1926  
 Lafortune, Orize M: f: Ernest & f: Emma Payette, l'Assomption
- Gravel, Gérard M: Eugène & Éva Laporte, St-Jn de Matha 5-6-1943  
 Lespérance, Simone m: Jos. & Zéphirina Coursol, St-Jérôme
- Grégoire, Albert M: Adolphe & M.-Louise Charpentier, l'Épiphanie  
 Lafortune, M.-Alice M: f: Édouard & Maria Renaud 3-2-1919
- Grégoire, Rodolphe M: Albert & Alice Lafortune, l'Épiphanie  
 Ricard, Yvette M: f: Médéric & Hermine Lyard 28-9-1944
- Griffiths, Harold M: f: William & f: Dorothy Birkenkeed, Angleterre  
 St-Jean, Juliette M: f: Jos. & f: Élise Viel 21-11-1934

- Henri, Germain M: f: Dieudonné & Éliane Guilbault, St-Lin  
 Jolicoeur, Andrée M: Romain & Thérèse Bourque 5-2-1972
- Hérard, Roger M: Arthur & Antoinette Duchesnaye, Joliette  
 Giguère, Jeannette M: Alexandre & Marie Harnois 5-9-1953
- Hétu, Ernest M: Amédée & Marie Christin, l'Assomption  
 Lafortune, Orise M: ve: Édouard Archambault 28-6-1915
- Hogue, Aimé M: Jos.-Onésime & f: Donald Charbonneau, Montréal  
 Forget, Yvonne M: Adélarde & Ludine Winter 6-10-1931
- Jacques, Luc M: Fernand & Jeannine Beaudoin, l'Assomption  
 Rocheleau, Louise M: Rodrigue & Simone Chateauvert 27-1-79
- Jolicoeur, Albert M: Louis & Clérinda Forest 20-6-1936  
 Éthier, Jeanne M: Avila & Victoria Labrèche
- Jolicoeur, Édouard M: Ludger & f: Eudoxie Raynauld 8-4-1913  
 Riopel, Isola m: Jos. & M.-Jeanne Gagnon
- Jolicoeur, Guy M: Rodolphe & Lucia Guilbault 23-12-1950  
 Giguère, Alice M: Alexandre & Marie Harnois
- Jolicoeur, Léo M: Louis & Clérinda Forest 7-11-1942  
 Christin, Adrienne M: Sinaï & Antoinette Gauthier
- Jolicoeur, Moïse M: Moïse & Parmélia Barnabé 14-1-1920  
 Lafortune, Yvonne M: ve: Armand Magnan
- Jolicoeur, Rodolphe M: Ludger & Eudoxie Raynauld 26-1-1921  
 Guilbault, Lucia & f: M.-Luce Desrosiers
- Jolicoeur, Romain M: Moïse & Yvonne Lafortune 21-10-1944  
 Bourque, Thérèse M: Oscar & Éva Lafortune
- Jolicoeur, Wilfrid M: Moïse & Yvonne Lafortune 20-12-1949  
 Lafortune, Colombe m: Lucien & Rose-Emma Lafortune

- Lacasse, Guy M: Lionel & Marie-Anne Fradette, St-Léonard  
 White, Nicole M: Aurèle & Pauline Roy 3-7-1976
- Lachance, Robert M: Jean & Yvette Robert, l'Assomption 24-6-1978  
 Wolfe, Ghislaine M: Ange-Albert & Laurence Mailhot, veuve de  
 Jean-Jacques Mathieu
- Lafleur, Christian M: Léo & Lucille Pellerin 14-7-1979  
 Yvon, Jacqueline M: Max & Raymond Lecourtois
- Lafleur, Michel M: Léo-Paul & Lucille Pellerin, Verdun, ND de  
 Lourdes, Montréal  
 Deroy, Denise M: Luc & f: Rita Chenel, ND de Lourdes, Montréal
- Lacombe, Trefflé M: vf: (omis), St-Paul de Joliette 30-5-1916  
 Coderre, Rose-de-Lima ve: Joseph Lyard
- Lafortune, Alphonse M: f: Théodore & Alida Forest 18-4-1942  
 Jolicoeur, Gabrielle m: Louis & Rosalie Sansregret
- Lafortune, Anthime M: Jos. & Philomène Jetté 8-1-1907  
 Gourd, Maria m: Favila & Eugénie Lévesque
- Lafortune, Armand M: Onésime & Azéline Mireault, l'Épiphanie  
 Turcotte, M.-Anne m: Jean-Baptiste & Poméla Piché 1-2-1910
- Lafortune, Armand M: Médard & Angéline Bourdon, Joliette  
 Lafortune, Claire M: f: Joseph & Florianne Bourque 30-9-1972
- Lafortune, Édouard M: Vf: Albertine Paquet, Pte-aux-Trembles  
 Laporte, Marguerite M: Emmanuel & Élisabeth Magnan  
 12-10-1921
- Lafortune, Féréol m: Jos. & Emma St-Jean, St-Paul de Joliette  
 Turcotte, Bertha m: Jean-Baptiste & Poméla Piché 15-1-1918
- Lafortune, Fernand M: Georges & Georgette Turcotte 25-10-1941  
 Raynauld, Brigitte M: Raoul & Églantine Racette

- Lafortune, Gaston M: f: Anthime Lafortune & f: Maria Gour  
 Simard, Thérèse M: Elphège & Marguerite Raymond, Montréal  
 19-7-1956
- Lafortune, Georges M: f: Jean-Baptiste & Émélie Parthenais  
 Turcotte, Georgette m: Jos. & f: Mélina Bourque 25-6-1912
- Lafortune, Gérald M: f: J.-Fernand & Marguerite Forest 20-6-1970  
 Charron, Francine M: Lorenzo & Jeannette Perreault
- Lafortune, Joseph M: vf: Maria St-Germain 15-2-1915  
 Bourque, Florianne M: Moïse & f: M.-Louise Guilbault
- Lafortune, Joseph M: Jos. & Philomène Jetté 15-2-1915  
 St-Germain, Maria m: f: Jos. & Georgianna Perreault, l'Assomption
- Lafortune, Lucien M: Jos. & Philomène Jetté 28-9-1927  
 Éthier, Rose-Emma M: Avila & Victoria Labrèche
- Lafortune, Paul M: Damase & f: Albina Christin, Montréal 18-4-1949  
 Pelletier, M.-Jeanne M: f: Jean, Trois-Pistoles, & Pomélja Lavoie,  
 Charlebourg Q.
- Lafortune, Paul-Émile M: Jos. & Azilda Charland, L'Assomption  
 Christin, Juliette M: Sinai & Antoinette Gauthier 8-8-1928
- Lafortune, Raoul m: Édouard & Maria Renaud 11-7-1916  
 Bourque, M.-Anne, Moïse & M.-Louise Guilbault
- Lafortune, Raynald M: f: Oscar & Marie Guilbault 5-10-1927  
 Lafortune, Rachel M: Mastai & M.-Louise Dupuis, aucune disp.
- Lafortune, Raymond M: Raynald & Rachel Lafortune 20-4-1963  
 Grégoire, Monique m: f: Ange-Albert & Marcelle Moreau
- Lafortune, Romain M: Féréol & Rose-Alma Desrochers, l'Épiphanie  
 Ménard, Thérèse M: Jos. & Flore Jolicoeur 23-1-1946
- Lafortune, Yvanhoe M: Louis-Philippe & Juliette Amireault  
 Papin, Suzanne M: Basile & Lucienne Pauzé 19-10-1963

- Lagacé, Lucien M: f: Narcisse & Aurore Boisclair, Shawinigan  
 Papin, Emma M: f: Louis-Philippe & Alexina Forest 29-9-1965
- Lalonde, Alain M: Médard & Marie-Paule Ricard, Ste-Cécile de  
 Valleyfield  
 L'Heureux, Line M: Jean-Marie & Raymonde Cloutier 21-7-79
- Lalonde, Robert M: Omer & Cécile Trudeau, Longueuil  
 Demanche, Monique M: Paul & Thérèse Grisé 19-4-1972
- Lamarche, Joseph M: f: Denis & Bernadette Audy, l'Épiphanie  
 Raynald, Ghislaine M: Jean-Marie & Thérèse Lafortune 6-8-1960
- Landry, Magloire M: vf: Albertine Dufort, St-Jacques 10-1-1910  
 Lafortune, Dlavina M: f: Jean-Baptiste & Émélie Parthenais
- Landry, Noël m: Jean-Baptiste & Rose-Anna Landry 8-10-1919  
 Gareau, Marguerite m: Stanislas & Philomène Landry
- Landry, Roméo M: Magloire & f: Albertine Dufort, St-Jacques  
 Lafortune, Aurore M: Théodore & Alida Forest 11-7-1928
- Laplante, Paul-Aimé M: f: Louis & Arsélie Éthier, Notre-Dame des  
 Sept-Douleurs de Verdun  
 Ménard, Florence M: Joseph & Flore Jolicoeur 3-9-1945
- Laporte, Emmanuel M: vf: Élisabeth Magnan 23-5-1916  
 Lafortune, M.-Anne M: Onésime & f: Azéline Amireault
- Larocque, Antoine M: Arthur & M.-Anne Desrochers, Île Bizard  
 Arsenault, Michelle m: Donald & Flore Masse 17-12-1960
- Latulippe, Pierre M: Lucien & Juliette Montreuil, Montréal  
 Labelle, Claudette M: f: Rodrigue & Rose-Alma Lauzon 1-7-1972
- Laurier, Alfred M: Jos. & Anna Chaput, Montréal 16-9-1918  
 Beaudoin, Alma m: Jos. & Odile Forest
- Lavoie, Réal M: Napoléon & Simone Ménard, Montréal  
 Magnan, Lise M: Sylvie & Simone Demontigny 21-12-1968

- Leblanc, Maurice M: Isai & Prudentienne Poitras, l'Épiphanie  
 Jolicoeur, Yolande m: Moïse & Yvonne Lafortune 12-8-1946
- Leblanc, Paul-Albert M: Alcide & Anna Lamarche, l'Épiphanie  
 Turcotte, Juliette M: Abel & Irène Forest 29-1-1942
- Ledoux, Gaston M: Dr J.-Omer & Lise Hébert, Sherbrooke  
 Gauthier, Marcelle M: Henri & Marie Chaberland 24-10-1942
- Leduc, Jean-François M: Marcel & Françoise Gaudet, St-André  
 Apôtre, Montréal 20-11-1976  
 Poulin, Danielle M: Lionel & Rita Voyer, St-André Apôtre Mtl
- Longpré, Maurice M: Émile & Thérèse Savoie, Joliette  
 Magnan, Ninon m: Sylvio & Simone Demontigny 25-9-1972
- Longtin, Pierre-André M: Ernest & Cédiana Fontaine 12-7-1958  
 Lafortune, Jeannine M: Ls-Philippe & Juliette Amireault
- Lord, Delphis M: Ernest & Emma Lépine, Ste-Marie-Salomée  
 Lafortune, Annette m: Rodolphe & M.-Ange Sansregret 15-10-1936
- Loyer, Anatole M: Séraphin & Mélina Latulippe, l'Assomption  
 Jolicoeur, Jeannette m: Édouard & Isola Riopel 31-8-1939
- Magnan, Armand M: Camille & Georgeline Chalifoux 8-1-1912  
 Lafortune, Yvonne m: Édouard & Maria Renaud
- Magnan, Joseph M: Jos. & Théona Lafortune 14-9-1927  
 Guilbault, Gilberte m: Odilon & Adiana Chaput
- Magnan, Paul M: f: Jos. & Théona Lafortune 2-2-1927  
 Racette, Alberta m: Albert & Joséphine Racette
- Magnan, Sylvio M: f: Camille & Dorilla Riopel 26-6-1943  
 Demontigny, Simone m: Guy Testard dit Demontigny & Jeanne  
 Marcoux
- Malo, Émile M: Oscar & Luména Gaudet, l'Épiphanie 7-1-1924  
 Lafortune, Anna-Maria m: Damase & Albina Christin

Malo, Wilfrid M: Oscar & Luména Gaudet, l'Épiphanie  
Lafortune, Éva m: Damasa & Albina Christin 7-1-1920

Mandeville, Orphyr M: Alfred & Alexina Bonin 29-12-1920  
Gauthier, Hélène M: Henri & Marie Chamberland

Marchand, Paul-Émile M: Armand & Hermine Lefebvre  
Vincent, Aline m: Henri & Albertine Lafortune 19-10-1935

Marien, Alcide M: Israël & Alma Coderre, l'Assomption  
Rivest, M.-Anna M: Euclide & Rose-Anna Marsan

Marien, J.-Pierre M: Roland & Marie-Anne Tremblay, l'Épiphanie  
Bourque, Fernande M: Normand & Blandine Raynauld 24-7-1971

Marsolais, Robert M: Paul & Luce Roy, St-Alexis 16-6-1962  
Rivest, Nicole m: Léo & Lydia Sansregret

Meilleur, Gaétan M: René & Bertha Guindon 26-6-1965  
Ricard, Lise M: Florent & Jeanne Grégoire

Meilleur, Noël M: René & Bertha Guindon 17-5-1958  
Beaudoin, Pierrette M: Adrien & M.-Claire Dalpé

Ménard, Joseph M: Gilbert & Marie Tétreau, St-Valérien Sheffors  
Jolicoeur, Flore m: Louis & Clérinda Forest 24-4-1916

Ménard, Jos.-Oscar M: Jos. & Flore Jolicoeur 10-10-1940  
Lafortune, Thérèse M: Ferréol & Bertha Turcotte

Ménard, Ls-Roch M: Jos. & Flora Jolicoeur 4-7-1945  
Vincent, Éliane M: Henri & f: Albertine Lafortune

Mondoux, André M: j Bruno & Jeanne-d'Arc Talbot 5-6-1975  
Lafortune, Céline M: Rolland & Lauréat Martineau

Nantais, Jacques M: Léo & Jeannette Landry, Ste-Germaine Cousin,  
Pointe-aux-Trembles 16-6-1977  
Chouinard, Manon M: Jean & Solange Pelletier, Christ-Roi, Mtl

Nantais, Michel M: Albert & Réjeanne Beaulieu, St-Paul de Joliette  
 Bourque, Ginette M: Prosper & Thérèse Lesieur 9-8-1975

O'Connor, Roger M: f: Régis & Agnès Smith, Riv. Renard, Gaspé  
 Lafortune, Thérèse M: f: Georges & Georgette Turcotte 13-9-1958

Ouellet, Paul-Émile M: Lionel & Blanche Lussier 16-4-1977  
 Lamer, Suzanne M: Jean-Claude & Laetitia Raymond

Pagé, Normand M: Raymond & Yolande Lalonde, Paroisse Sacré-  
 Cœur de Jésus, Montréal  
 Lafortune, Lucie M: Guillaume & Thérèse Roy 3-6-1978

Pagé, Napoléon M: Louis & Olivine Bonin, Lanoraie 26-2-1919  
 Guilbault, Armandine m: Jean-Baptiste & Emma Sansregret

Papin, Joseph M: Henri & f: Mathilda Forest 10-8-1949  
 Papin, Angèle M: f: Ls-Philippe & Marie-Louise Forest

Papin, Ls-Philippe M: vf: Emma Archambault 3-7-1909  
 Forest, Alexina M: Dolphis & f: Darie Brien-Desrochers

Papineau, Marcel M: Jean & Laurette Foucher, l'Épiphanie  
 Raynauld, Jeannine M: Jean-Marie & Thérèse Forest 22-6-1968

Parent, Wilfrid M: Isidore & feu Emma Neveau, St-Ambroise  
 Rivest, Marie-Anna & Euclide & f: Rosanna Marsan 27-8-1966

Pauzé, Siméon M: Théophile & Bésilie Léoine, l'Assomption  
 Racette, M.-Anne M: Oscar & f: Joseph Barnabé 12-7-1909

Perreault, Richard M: Fernand & Rollande Brien, St-Paul l'Ermitte  
 Papin, Lise M: Ludger & Eugénie Longpré 9-8-1975

Perreault, Réjean M: Bernanr & Gertrude Vézina, l'Assomption  
 Raynauld, Martine M: Jean-Marie & Thérèse Lafortune 2-9-1968

Perreault, Émile M: Toussaint & Justine Gour 19-11-1921  
 Jolicoeur, Marianna M: Ludger & f: Eudoxie Raynauld

- Petit, André M: Georges & Jeanne Racette 2-8-1975  
Lamothe, Francine M: Frédéric & Jacqueline Bédard, La Purification, Repentigny
- Petit, Yvon M: Georges & Jeanne Racette 6-7-1968  
Grégoire, Francine M. f: Ange-Albert & Marcelle Moreau
- Petit, Raymond M: Georges & Jeanne Racette 14-8-1971  
Tremblay, Nicole M: Émile & Pierrette Gagnon
- Petit, Georges M: Arthur & f: Diane Beauregard, l'Assomption  
Racette, Jeanne M: Albert & f: Joséphine Racette 20-5-1944
- Picard, Paul-René M: Téléspore & Évangéline Laflamme, St-Thomas, Montmagny  
Lafortune, Auréa M: Rodolphe & M.-Anne Sansregret 1-9-1947
- Poitras, Aimé M: Ovila & Arzélie Archambault, l'Épiphanie  
Éthier, Anita M: Avila & Victoria Labrèche 20-6-1936
- Prud'homme, Réal M: Honorius & Marie-des-Neiges Duval, St-Roch  
L'achigan 11-7-1970  
Lafortune, Suzanne m: f: Joseph-Fernand & Marguerite Forest
- Racette, Albert M: vf: Joséphine Racette 2-2-1920  
Dumais, Élodie M: Joseph & Éloise Guilbault
- Racette, Clément M: Mastai & Adrienne Poitras 1-8-1959  
Papin, Monique M: Basile & Lucienne Pauzé
- Racette, Horacio M: Oscar & f: Marie Barnabé 1-4-1918  
Jolicoeur, Cécile M: Camille & f: Mary Renaud
- Racette, Joseph M: Joseph & f: Joséphine Racette 29-4-1937  
Lafortune, M.-Rose m: Joseph & Florianne Bourque
- Racette, Lionel M: Oscar & f: M.-Joseph Barnabé 30-7-1919  
Lafortune, Blanche-Alice M: Oscar & Maria Guilbault

- Raynauld, André M: Jean & Hélène Rivest, l'Assomption  
Dacier, France M: Donat & Jacqueline Guilbault 22-4-1978
- Raynauld, Hector M: Jn-Baptiste & f: Éloise Turcotte 23-7-1931  
Lafortune, Rolande M: f: Oscar & Maria Guilbault
- Raynauld, Hector M: vf: Rollande Lafortune, Jn-Bte & Éloise  
Turcotte  
Papin, Adrienne M: f: Henri & f: Mathilda Forest 12-9-1942
- Raynauld, Jn-Marie M: Raoul & f: Églantine Racette 8-8-1934  
Lafortune, Thérèse M: Édouard & f: Albertine Paquette, Montréal
- Raynauld, Philippe M: Raoul & f: Églantine Racette 11-12-1943  
Lafortune, Jeanne M: Georges & Georgette Turcotte
- Raynauld, Raoul M: Jn-Bte & f: Héloïse Turcotte 22-2-1909  
Racette, f: Églantine m: f: Oscar & f: Marie Barnabé (m Ass  
1873)
- Raynauld, f: Roger M: Jn-Bte & f: Éloïse Turcotte 8-1-1906  
Turcotte, f: Arthémise M: f: Jn-Bte & f: Marie Lafortune
- Raynauld, Ulric M: Roger & Arthémise Turcotte 28-12-1943  
Jolicoeur, Annette M: Moïse & Yvonne Lafortune
- Ricard, Achille M: Alexis & Anélie Lacroix, l'Épiphanie 7-4-1920  
Lafortune, Alberta M: f: Théodore & f: Alida Forest
- Ricard, Joseph M: vf: Élisabeth Lacroix, St-Alexis 11-2-1905  
Tellier-Lafortune, Adéline M: ve: Joseph Liard
- Ricard, Michel M: Joseph & Thérèse Grégoire 21-7-1979  
D'Onofrio, Anna M: Lorenzo & Maria Altieri
- Ricard, Normand m: Omer & Céline Guinard, l'Assomption  
Jolicoeur, Laurette m: Édouard & Isola Riopel 19-8-1944
- Richard, Maurice M: Omer & Rose-Anna Masson, St-Jacques de  
Montcalm  
Ricard, Jacqueline M: Florent & Jeanne Grégoire 15-3-1975

- Riopel, Maurice M: Maximilien & M.-Emma Villemaire, St-Roch  
Lafortune, Blandine m: Jos.-Mastai & M.-Anne Lajeunesse  
2-7-1956
- Rivest, Adrien M: vf: Liette Grenier, Repentigny, Frs & Amanda  
Beaudoin, Repentigny  
Marchand, Yvonne M: Armand & Hermine Lefebvre 24-8-1935
- Rivest, Moïse M: Euclide & Rose-Anna Marsan 11-1-1922  
Lafortune, Hermine M: Damase & Albina Christin
- Rivest, Victor M: vf: Georgiana Foucher, Assomption, Ls & Amanda  
Forest, Assomption  
Lafortune, Yvette M: Anthime & Maria Gourd 19-10-1940
- Robert, Adrien M: Damien & f: Augustine Leblanc, l'Épiphanie  
Jolicoeur, Lucienne m: f: Moïse & Parmélia Barnabé 15-1-1930
- Robichaud, Doria M: Jean & Céline Lamarche, St-Jacques  
Rivest, Analda m: Euclide & Rose-Anna Marsan 11-8-1913
- Robillard, Chs-Hector M: Siméon & M.-Caroline Joly, St-Sulpice  
Racette, Marguerite M: Albert & Joséphine Racette 11-7-1927
- Robillard, Robert M: Georges & Zéphirina Bolduc, ND Prairies, Jol.  
Ricard, Jeanne M: f: Médéric & Hermine Lyar 2-4-1956
- Robert, Michel M: J.-Paul & Aline Pilon, l'Assomption 14-7-1973  
Defoy, Françoise M: Armand & Madeleine Ledoux
- Robindaine, John M: Alfred & Jeanne d'Arc St-Pierre, Repentigny  
Lapointe, Francine M: J.-Paul & Lucille Lajeunesse 19-5-1969
- Rousse, André M: Adrien & Éva Allard, ND Lourdes, Joliette  
Papin, Madeleine M: f: Ls-Philippe & Alexina Forest 23-5-1959
- Simard, Maurice M: Onésime & Florida Chevrette, St-Ambroise  
Raynauld, Louise M: Jn-Marie & Thérèse Lafortune 17-9-1966

St-Jean, Aldéric M: f: Jn-Bte & Poméla Christin 25-1-1928  
 Forget, Alice m: Jos.-Adélarde & Ludivine Mc Gown

St-Jean, Armand M: f: Jn-Bte & Poméla Christin 26-8-1935  
 Raynauld, Marguerite M: Raoul & Églantine Racette

St-Jean, Hervé M: Louis & f: Clarida Lebeau, l'Assomption  
 Turcotte, Anny M: Jn-Bte & Poméla Piché 2-1-1926

St-Laurent, Denis M: Roger & Marthe Yelle, Brossard 4-8-1979  
 De Foy, Rachel M: Armand & Madeleine Leroux

Soucy, Henry M: Alphonse & Azéline Beaudoin, Mascouche  
 Guilbault, Thérèse m: Honorius & Rose-de-Lima Landry 27-9-1921

Taillon, Chs-Édouard M: Adrien & Eugénie Landreville, l'Épiphanie  
 Saindon, Jeanne M: Joseph & Éva Paré 29-4-1947

Tremblay, Jean-Marc M: Armand & Antoinette Bergeron, St-Paul  
 l'Ermité  
 L'Heureux, Josée M: Jean-Marie & Raymonde Cloutier 28-7-1979

Turcotte, Abel M: Jos. & Mélina Bourque 11-8-1914  
 Forest, Irène m: Delphis & Lydia Jolicoeur

Turcotte, Joseph M: Jn-Bte & Polema Piché 26-6-1922  
 Jolicoeur, Émilienne m: Moïse & Parmélie Barnabé

Turcotte, Raoul M: Abel & Irène Forest 10-11-1951  
 Saindon, Marthe m: Joseph & Éva Paré

Turcotte, Robert M: Abel & Irène Forest 28-10-1944  
 Saindon, Dolorès M: Joseph & Éva Paré

Turgeon, Jn-Guy M: f: Sylvio & Bernadette Chevalier, l'Assomption  
 Lafortune, Madeleine M: Jos.-Mastai & M.-Anne Lajeunesse  
 12-7-1954

- Turgeon, Jean-Marie M: Louis & Lumina Robitaille, Lavaltrie  
Giguère, Léa m: Alexandre & Marie Harnois 16-6-1951
- Turgeon, Ls-Ange M: f: Sylvio & Bernadette Chevalier, l'Assomption  
Lafortune, Maria M: Georges & Georgette Turcotte 1-12-1945
- Turgeon, Normand M: Charles & f: Jeannette Laporte, l'Assomption  
St-Hilaire, Micheline m: Gérard & Aline Ménard 26-10-1968
- Turgeon, Réal M: f: Louis-Ange & Maria Lafortune, l'Assomption  
Ricard, Lucie M: Joseph & Thérèse Grégoire 25-7-1970
- Turenne, Aurèle M: Roland & Léonne Lamarche, Mascouche  
Labelle, Gisèle m: Rodrigue & Rose-Alma Lauzon 22-5-1965
- Touchette, Serge M: Richard & Georgette Mélançon 14-7-1973  
Vallée, Ginette M: Adrien & Alice Villeneuve, Ste-Germaine Cousin
- Tourangeau, Jocelyn M: Gérard & Pauline Lavoie, l'Assomption  
Laprés, Carole M: René & Élisabeth Flynn 2-9-1972
- Turcotte, Henri M: Abel & Irène Forest 18-4-1942  
Lafortune, Cécile m: Aimé & Juliette Landry
- Van Don Abeele, David M: André & Aline Wilson, St-Roch  
Laprés, Linda M: René & Élisabeth Flynn 25-5-1972
- Venne, Henri M: Jos. & Céline Léveillé, St-Jacques 20-3-1924  
Lafortune, Florianne m: f: Théodore & Alida Forest
- Venne, Jean-Paul M: Alexandre & f: Mathilda Delisle, l'Assomption  
Lafortune, Germaine M: f: Théodore & Alida Forest 19-8-1952
- Veine, Médéric M: Fabiola Poitras vf: St-Alexis 18-1910  
Parthenais, M.-Louise M: Jos. & Edesse Morin
- Vincent, Bruno M: Henri & Albertine Lafortune 28-9-1932  
Christin, Géraldine M: Sinaï & Antoinette Gauthier
- Vincent, Gérard M: Hervé & Albertine Lafortune 5-6-1943  
L'Espérance, Louise M: Jos. & f: Zéphirina Coursol, St-Jérôme

## VIE MUNICIPALE



Entrée du village de Saint-Gérard Majella par l'Assomption

photo R.-M. Joncas

### STATISTIQUES — JANVIER 1979

Population stable	1 888 âmes
Population saisonnière	101 âmes
Unités de logements	674 âmes
Locataires	25 âmes

**HOMMAGES AUX MAIRES DE NOTRE PAROISSE  
ET À LEURS SECRÉTAIRES ET CONSEILLERS  
DE 1906 À NOS JOURS**

**LISTE DES MAIRES**

**depuis la fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

1- M. Albert Racette	1906-1908
2- M. Jean-Baptiste Guilbault	1908-1909
3- M. Édouard Lafortune	1909-1912
4- M. Joseph Éthier	1912-1913
5- M. Jean-Baptiste Landry	1913-1914
6- M. Louis-Philippe Papin	1914-1921
7- M. Albert Racette (2 <sup>e</sup> terme)	1921-1928
8- M. Joseph Papin	1928-1931
9- M. Roger Raynauld	1931-1937
10- M. Moïse Jolicoeur	1937-1939
11- M. Abel Turcotte	1939-1943
12- M. Roger Raynauld (2 <sup>e</sup> terme)	1943-1945
13- M. Hector Raynauld	1945-1949
14- M. Louis-Philippe Perreault	1949-1957
15- M. Maurice Lafortune	1957-

**LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS**

**de la municipalité de Saint-Gérard Majella depuis sa fondation**

1- M. Narcisse Clermont	1906-1914
2- M. Roger Raynauld	1914-1919
3- M. Oscar Bourque	1919-1929
4- M. Rosario Raynauld	1929-1930
5-	1930-1936
6- M. Oscar Bourque	1936-1947
7- M. Florent Ricard	1947-



M. Albert Racette  
1<sup>er</sup> maire : 1906 - 1908  
deuxième terme  
7<sup>e</sup> maire : 1921 - 1928



M. Jean-Baptiste Guilbault  
2<sup>e</sup> maire : 1908 - 1909



M. Joseph-Édouard Lafortune  
3<sup>e</sup> maire : 1909 - 1912



M. Joseph Éthier  
4<sup>e</sup> maire : 1912 - 1913



M. Jean-Baptiste Landry  
5<sup>e</sup> maire : 1913 - 1914



M. Louis-Philippe Papin  
6<sup>e</sup> maire : 1914 - 1921



M. Joseph Papin  
8<sup>e</sup> maire : 1928 - 1931



M. Roger Raynaud  
9<sup>e</sup> maire : 1931 - 1937  
deuxième terme  
12<sup>e</sup> maire : 1943 - 1945



M. Moïse Jolicoeur  
10<sup>e</sup> maire : 1937 - 1939



M. Abel Turcotte  
11<sup>e</sup> maire : 1939 - 1943



M. Hector Raynaud  
13<sup>e</sup> maire : 1945 - 1949



M. Louis-Philippe Perreault  
14<sup>e</sup> maire : 1949 - 1957



M. Maurice Lafortune  
15<sup>e</sup> maire : 1957 -  
Maire actuel de St-Gérard-Majello  
et  
Préfet du Comté de L'Assomption



Photo Studio Laferrière

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella en 1979**

Sur la photo, de gauche à droite :

- M. Lucien Beaudry, conseiller
- M. Yvon Lafortune, conseiller
- M. Jean-Guy Caillé, conseiller
- M. René Blais, conseiller
- M. Roland Arès, conseiller
- M. Ludger Jolicoeur, conseiller

Assis, de gauche à droite :

- M. Florent Ricard, secrétaire-trésorier
- M. Maurice Lafortune, maire

## PRÉSENTATION DES ARMOIRIES



C'est revêtues de ces jolies robes d'époque que les hôteses Johanne Meilleur et Héliène Ricard ont présenté les armoiries.

photo Jacques Ouellet

**DESCRIPTION HÉRALDIQUE DES ARMOIRIES  
de la Corporation municipale de Saint-Gérard Majella**

**ARMOIRIES QUÉBEC**

10, rue Québec (C.P. 241), Sainte-Anne-des-Plaines

L'écu français ancien, à une bordure composée, d'argent et de gueules ;

D'or à une bande ondée d'azur, accompagnée au senestre d'un arbre de sinople feuillé de même, au dextre à une herse de gueules.

*ORNEMENTS EXTÉRIEURS*

L'écu accosté de deux branches d'érable, de sinople, feuillées de même, liées d'un ruban de gueules et soutenu d'un listel d'or sur lequel la devise :

*JUSTICE, AMOUR, TRAVAIL*

Les armoiries timbrées d'une torque d'argent et de gueules, sommées d'un fer à cheval d'or ; à une croix fleurdelysée d'azur mise en abîme.

*Les armoiries timbrées :* Signifie que d'autres figures ou objets se trouvent au-dessus de l'écu.

*Torque :* Bourrelet d'étoffe tortillé.

*Sommée :* Veut dire que sur la torque se trouve une autre pièce (fer à cheval).

*Fer à cheval :* Symbole de travail et de chance et de force.

*Croix fleurdelysée :* Symbolise tout ce qui est catholique et français, nous la voyons dans vos armoiries en mémoire de la grande foi des premiers colonisateurs et cultivateurs de la paroisse de Saint-Gérard-Majella, ainsi que la population actuelle.

*En abîme :* Veut dire au centre du fer à cheval en langage héraldique.

*Au senestre :* Côté gauche de l'écu vu de face.

*D'un arbre :* Dans vos armoiries l'arbre représente les bois et les plantations de la municipalité.

*De sinople* : Couleur verte en héraldique. Il se représente en gravure par des lignes diagonales se dirigeant de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe. Signifie : renouveau, douleur, espoir et gaieté.

*Feuillées de même* : Veut dire du même émail que les branches d'érables (sinople).

*D'une herse* : Herse de labour, cet emblème indique la possession de terre en culture, elle nous dit également que la municipalité de Saint-Gérard-Majella est typiquement agricole.

*Ornements extérieurs* : Tout ce qui se trouve à l'extérieur de l'écu.

*Branches d'érables* : Emblème du Canada. Situation géographique plaçant, la municipalité de Saint-Gérard-Majella au Canada.

#### EXPLICATION DES TERMES HÉRALDIQUES

L'écu français ancien pointu en bas.

*Bordure composée* : Tiré de carreaux de deux couleurs différentes.

*D'Argent* : Deuxième métal utilisé en héraldique, en gravure il est représenté tout blanc, symbolise la pureté.

*De gueules* : Couleur rouge l'un des émaux de l'écu. Il se représente dans la gravure par des lignes verticales, signifie : grandeur, audace, vaillance.

*D'or* : Premier métal utilisé dans les armoiries, en gravure il se représente par des points. Signifie : éclat, justice, foi, force et constance.

*Bande ondée* : Cette pièce traverse l'écu en diagonale de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe. Elle (la bande) est ondée car elle représente la rivière qui traverse la municipalité de Saint-Gérard-Majella.

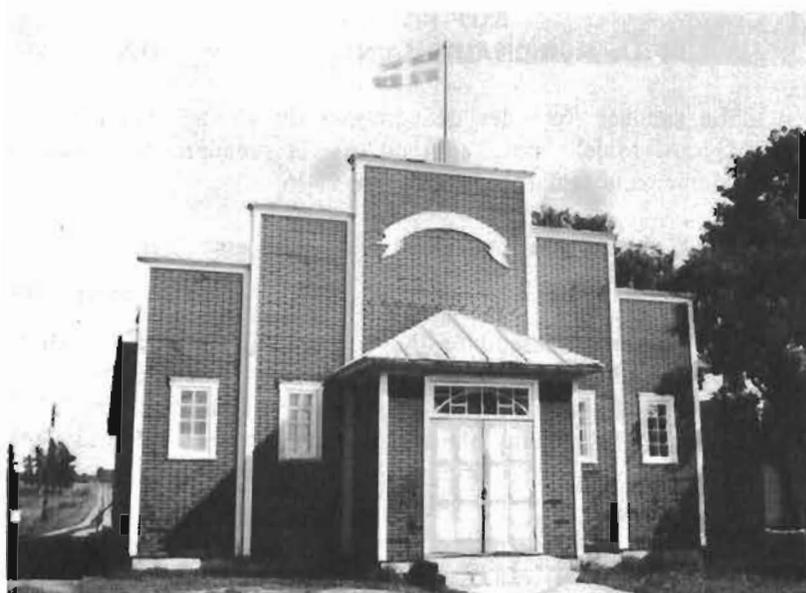
*D'azur* : Couleur bleu en héraldique, qui se représente en gravure par des lignes horizontales. Signifie : justice, loyauté et beauté.

## RÉALISATIONS MUNICIPALES



### LES ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD MAJELLA — LE 24 MARS 1979

Les armoiries de la municipalité de Saint-Gérard Majella ont été présentées, samedi le 24 mars 1979, lors d'une importante réception tenue à la salle mun. Cet événement est l'une des activités réalisées dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse. Les députés représentant Saint-Gérard Majella étaient aussi de la fête. Il s'agit du député de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle et du député de l'Assomption à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Ceux-ci ont signé le Livre d'Or sous le regard attentif du maire de la localité hôte, M. Maurice Lafortune.



La salle municipale, autrefois paroissiale, de Saint-Gérard Majella, construite le 28 mai 1939

photo R.-M. Joncas



L'usine de filtration de l'eau du Domaine Beaudoin-Papin de Saint-Gérard Majella en opération depuis 1976

photo R.-M. Joncas

**BREF HISTORIQUE  
DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-GÉRARD MAJELLA**

Le premier livre des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Gérard Majella nous apprend que la première assemblée de cette Municipalité eut lieu le 1<sup>er</sup> août 1906.

Voici l'extrait du procès-verbal de cette assemblée :

1<sup>er</sup> mars 1906

Première assemblée du Conseil Municipal de la Municipalité de susdite, étaient présents : M. Albert Racette, maire, Messieurs Louis Lachapelle, Hermas Turcotte, Stanislas Jobin, Honorius Guilbault, Mastaï Lafortune, et Jean-Baptiste Guilbault et Narcisse Clermont, secrétaire-trésorier.

Délibérations

M. Stanislas Jobin, secondé par M. H. Turcotte propose que M. Albert Racette soit nommé maire de cette municipalité.

Adopté à l'unanimité

M. Honorius Guilbault, secondé par M. H. Turcotte, propose que M. Narcisse Clermont soit employé comme secrétaire de cette municipalité avec un salaire de vingt cinq piastres pour le terme d'un an. Adopté

M. Honorius Guilbault, secondé par M. H. Turcotte, propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à acheter ce qui est nécessaire pour son service et celui du Conseil.

Adopté à l'unanimité

Narcisse Clermont, sec.

Albert Racette, maire

Le 2 mars 1906, à une assemblée spéciale du Conseil Municipal, il a été décidé que cette Municipalité soit divisée en deux arrondissements ; le côté nord de la rivière portera le nom d'Arrondissement n° 1 et le côté sud celui d'Arrondissement n° 2.

### **Inspecteurs**

Le premier inspecteur agraire pour la municipalité fut M. Stanislas Gareau. M. Joseph-Azarie Lafortune fut le premier inspecteur de voirie pour l'Arrondissement n° 2 et M. Jos. Gauthier fut le premier inspecteur de voirie pour l'Arrondissement n° 1. Les premiers estimateurs de la municipalité furent Messieurs Philippe Papin et Édouard Lafortune.

### **Voirie**

À la suite de plusieurs requêtes, le premier souci de nos premiers représentants municipaux fut d'ouvrir des routes.

Il fallait les tracer, les ouvrir, les arrondir, les égoutter, les gratter, corriger les courbes dangereuses, les sabler, les empierrer, les recouvrir de calcium et gravier, les asphaltier, les réparer, les reculer, et plus tard, les municipaliser, les régionaliser et les garder en bon état en fauchant les mauvaises herbes, les déneiger l'hiver et entretenir clôtures et barrières.

Il fallait voir à faire poser cartes indicatrices concernant la vitesse et le nom de la paroisse. Il fallait aussi voir au creusage des fossés avec l'aide du Ministère de l'Agriculture, faire des travaux d'égout et de drainage en 1962. On s'est occupé aussi de voir au nivellement des approches des ponts et à l'élargissement des entrées de ponts.

L'entretien de ces chemins étaient au début, à la charge des contribuables, avant d'être la responsabilité du Ministère de la Voirie du Gouvernement provincial.

### **Trottoirs**

À une assemblée spéciale du Conseil de la paroisse de Saint-Gérard Majella, tenue à la salle publique, le 20 octobre 1933, il a été proposé par M. Médéric Ricard et secondé par M. Louis Jolicoeur fils, que les trottoirs que le Ministère de la Voirie veut faire dans le village de Saint-Gérard Majella soient donnés à M. Raymond & Co. au prix que le Ministère de la Voirie accordera à la dite municipalité. Le parcours de ce trottoir sera à partir de M. Oscar Bourque jusque chez M. Anthime Lafortune. Le Conseil demande qu'ils soient 40 pouces de large.

### **Poteaux pour chevaux**

À une assemblée régulière de Conseil Municipal tenue le 6 octobre 1941, à la salle paroissiale de Saint-Gérard Majella, il est proposé par M. Horacio Racette que le Conseil Municipal de Saint-Gérard Majella donne la permission à M. Arsène Riopel de planter un pôteau pour attacher les chevaux près du trottoir vis-à-vis le bureau de poste actuel. Adopté à l'unanimité.

### **Pont Reed**

À une assemblée générale et mensuelle du Conseil, tenue le 6 mai 1912, M. Emmanuel Laporte, secondé par M. Delphis Forest, propose que cette séance soit et demeure ajournée à 10 heures p.m. pour entendre les explications concernant l'octroi de \$ 9,000.00 que le gouvernement provincial a bien voulu souscrire à ce Conseil pour la construction du pont de fer sur la rivière l'Assomption, à Saint-Gérard Majella.

Le 25 juillet 1912, la séance du Conseil est ajournée pour reconsidérer la soumission de la partie métallique du pont. C'est le représentant de la Phoenix Bridge & Iron Work Company qui avait la plus basse soumission et qui a été acceptée par le Conseil.

Le contrat pour exécuter les deux coulées et le terrassement a été octroyé à M. Joseph Renaud de Saint-Paul de Joliette au prix de \$ 7,200.00. C'est M. Joseph Parthenais qui a été nommé inspecteur des travaux au salaire de \$ 50.00.

Le frais de construction de ce pont se sont élevés à \$ 14,500.00. Des souscriptions volontaires au montant de \$ 1,850.00 ont été faites pour aider la Municipalité.

Le 16 juillet 1913, on pouvait lire une affiche sur ce pont qui se traduisait comme suit : « Défense de trotter sur ce pont sous peine d'amende ».

Ce pont a été inauguré en 1913, par une journée de chaleur torride. Messieurs Walter Reed député du comté de l'Assomption au gouvernement provincial et M. Séguin député du comté de l'As-

somption au gouvernement fédéral étaient au nombre des invités d'honneur.

Au début ce pont a nécessité des réparations. Chaque propriétaire était invité à fournir un madrier de pruche de 4 pouces d'épaisseur et de 8 pieds de longueur de première qualité et à le transporter sur le terrain de l'École n° 2. Les autres payaient 30 sous par \$ 100.00 d'évaluation.

À la suite d'une résolution du Conseil Municipal adoptée le 7 février 1966, il est décidé de remplacer une affiche pour indiquer que le tonnage du pont Reed est de 10 tonnes.

Le 3 août 1967, il y a demande du Conseil, à la suite d'une résolution adoptée à l'assemblée municipale, au Ministère des Travaux Publics de faire le nécessaire afin que le pontage de ce pont soit refait.

Le demande a été répétée par le Conseil, au Ministère des Travaux Publics à la réunion du 7 août 1967 de faire clouer et réparer le pontage du pont dans le village de Saint-Gérard.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Gérard Majella, tenue le 4 décembre 1967, il a été proposé qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie pour que ce pont soit reconstruit en neuf.

D'autres ponts ont aussi été construits dans la paroisse. Les principaux sont les ponts du ruisseau Vacher et du ruisseau Saint-Georges.

#### **Pont du ruisseau Vacher**

À une session mensuelle et générale du Conseil Municipal tenue au lieu ordinaire de ses séances, lundi le 5 octobre 1914, il a été proposé que le secrétaire de cette municipalité soit autorisé à écrire à M. Walter Reed député et lui demander de bien vouloir nous procurer les plans du pont du ruisseau Saint-Georges et celui du pont Vacher vu que ces ponts sont dangereux et le conseil en a les responsabilités.

À une session générale et mensuelle du Conseil de la Municipalité sus-dite tenue le 7 juin 1915, M. Henri Gauthier, secondé par M. William Jolicoeur propose que la Corporation

de la paroisse de Saint-Gérard se déclare satisfaite et remercie le Gouvernement du Québec et M. Walter Reed de l'octroi de \$ 6,000 piastres que le gouvernement vient d'accorder, etc.

À une session générale et mensuelle du Conseil de la Municipalité sus-dite tenue le 5 juillet 1915, M. Georges Lafortune, secondé par Oscar Racette propose que la soumission au montant de \$ 6,000.00 donnée à M. Joseph St-Jean et Pierre Parent de St-Paul de Joliette soit acceptée pour les travaux à faire pour le pont du ruisseau Vacher. Attendu que les travaux du dit pont soient terminés le 5 octobre 1915. De plus, le dit contracteur s'engage à faire un pont, passage temporaire pour tout le temps de la construction de dit pont etc . . . Pr la même résolution, M. Louis-Philippe Papin maire et un autre conseiller seront tenus d'aller passer le contrat avec les dits entrepreneurs pour la construction du pont du ruisseau Vacher le 10 juillet courant. Les dits contracteurs devront fournir un caution à la satisfaction du Conseil.

M. Jean-Baptiste Guilbault a été nommé par le Conseil, inspecteur spécial pour conduire les travaux pour la somme de \$ 32.00.

À une session générale et mensuelle du Conseil de la Municipalité sus-dite et par ajournement de l'assemblée précédente, il a été proposé par M. William Jolicoeur et secondé par M. Henri Gauthier que le secrétaire soit autorisé à écrire au département des Travaux Publics pour les informer que le pont du ruisseau Vacher a été donné à construire à M. Joseph St-Jean et Pierre Parent de Joliette, et que le Conseil de la dite Municipalité a nommé un inspecteur spécial à cet effet, M. Jean-Baptiste Guilbault, que le dit conseil demande au gouvernement de bien vouloir envoyer son ingénieur M. Louis Vallée pour inspecter les matériaux qui sont rendus sur le terrain, avant le commencement des dits travaux.

Roger Raynauld, sec.-trés.

L.-P. Papin, maire

#### **Pont du ruisseau Saint-Georges**

À une assemblée du Conseil de la Municipalité tenue le 27 juin 1917, M. Henri Gauthier secondé par M. William Jolicoeur propose que la Corporation de St-Gérard Majella

se déclare satisfaite et remercie le Gouvernement de Québec et M. Walter Reed de l'octroi de \$ 2,000 piastres que la dite municipalité vient de recevoir pour aider à la construction du pont du ruisseau St-Georges et que la Corporation déclare accepter cet octroi aux conditions auxquelles fait allusion la lettre de M. P.-H. Gagnon, secrétaire du Département des Travaux Publics et du Travail en date du 7 juin 1917.

Adopté à l'unanimité.

À la même assemblée, une résolution a été adoptée pour autoriser le secrétaire à demander des soumissions dans *l'Étoile du Nord* de Joliette au sujet de la construction de ce pont.

À une session par ajournement de l'assemblée précédente du Conseil de la dite paroisse, tenue le 26 juillet 1917, M. Oscar Lafortune, secondé par M. Henri Gauthier propose que la soumission au montant de \$ 4,400.00 fournie par M. Osias Riel et Joseph Renaud de St-Paul de Joliette soit acceptée pour les travaux à faire du pont du ruisseau St-Georges tel que dit et demandé dans les plans et devis fournis par M. A. Vallée ingénieur du Département du Ministre des Travaux Publics du gouvernement de la province de Québec et demande que les dits travaux soient du dit pont, seront terminés le 1<sup>er</sup> octobre 1917.

C'est M. Raoul Raynauld, sur proposition de M. Louis Magnan, secondé par M. Oscar Lafortune qui a été nommé par le Conseil, inspecteur spécial pour voir à la construction de ce pont suivant les plans et devis pour la somme de \$ 25.00.

---

Plusieurs petits ponts appelés ponceaux ont aussi été construits sur des terres des contribuables de cette municipalité.

---

#### Électricité

À une assemblée mensuelle du Conseil Municipal, tenue à la salle publique de St-Gérard Majella, le 4<sup>e</sup> jour de mars 1929, pour faire droit à la requête du Révérend Boucher, prêtre curé et autres, M. H. Gauthier secondé par M. An-

thime Lafortune propose que la Cie Electric Service Corporation soit priée de donner le service d'électricité dans les limites de cette municipalité et que copie de la présente soit adressée à la compagnie.

À une autre assemblée du Conseil, tenue le 6 juillet 1931, il a été proposé par M. Abel Turcotte et secondé par M. Raynald Lafortune et résolu à l'unanimité du 1<sup>er</sup> lundi d'août qui nous exposerait les conditions à remplir afin d'avoir l'installation de la lumière dans les limites de la municipalité.

À une assemblée mensuelle du Conseil de la paroisse de St-Gérard Majella, tenue à la salle publique, le 2 octobre 1933, il est proposé par M. Médéric Ricard et secondé par M. Moïse Jolicoeur que demande soit faite à M. Walter Reed, le priant de bien vouloir s'intéresser auprès des autorités afin que nous puissions être desservis d'un réseau d'électricité dans les limites de cette municipalité.

Le 4 septembre 1934, lors d'une assemblée du Conseil de la paroisse de St-Gérard Majella, il a été proposé par M. Raynald Lafortune et secondé par M. Abel Turcotte et résolu à l'unanimité que demande soit faite à M. Walter Reed député du comté de l'Assomption, le priant d'intervenir auprès des services publics afin qu'un service d'électricité soit fourni dans toute la municipalité.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Gérard Majella, tenue à la salle publique, le 8 septembre 1936, M. J.-Mastaï Lafortune, secondé par M. Abel Turcotte propose que considérant que les avantages dont pourraient bénéficier de l'usage de l'électricité, les contribuables de la paroisse de St-Gérard Majella, ce Conseil prie M. Adhémar Raynald, député du comté de l'Assomption de bien vouloir user de son influence auprès de la Commission des Services Publics pour l'installation immédiate du courant dans les rangs de cette municipalité qui en est encore privée.

À une assemblée par ajournement tenue le 8 mai 1939, à la salle municipale, il a été proposé par le conseiller M. Louis Gour que M. Adhémar Raynald député du comté

de l'Assomption soit prié de bien vouloir nous représenter auprès de la Régie d'électricité, afin de nous obtenir la lumière électrique chez nous, cette année. Adopté à l'unanimité.

Le 2<sup>e</sup> jour de mars 1942, à une assemblée générale et mensuelle du Conseil Municipal de la paroisse de St-Gérard Majella, il a été proposé par M. Damase Lafortune et secondé par M. Médéric Ricard que la demande soit faite à l'honorable Bernard Bissonnette, député du comté de l'Assomption s'il veut bien intervenir auprès des autorités, afin que la lumière électrique soit accordée à tous les rangs de St-Gérard.

Adopté à l'unanimité.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue le 3 avril 1944, il a été proposé par M. Louis Gour et secondé par M. Basile Papin que ce Conseil demande par l'entremise de M. Ch.-Édouard Ferland, député du comté de l'Assomption, à la Régie des Utilités publiques dont le président est l'honorable Lucien Dugas, à l'effet que celle-ci veuille bien ordonner à la Compagnie appelée Shawinigan Water & Power d'installer le système d'éclairage à l'électricité dans tous les rangs de la municipalité.

#### **Éclairage électrique du village**

À une assemblée régulière du Conseil Municipal de St-Gérard Majella tenue le 3 août 1944, il a été proposé par M. Raoul Raynauld et secondé par M. Adrien Beaudoin que le conseil soit autorisé à demander les conditions pour faire installer 5 lumières dans le village de St-Gérard Majella et que M. Roger Raynauld soit autorisé à faire les démarches nécessaires avec le curé.

Le 3 avril 1945, à une assemblée du Conseil Municipal de la paroisse de St-Gérard Majella, il a été proposé que le 20 avril 1945 ait lieu une assemblée des électeurs et propriétaires de cette municipalité concernant le règlement n<sup>o</sup> 1.

À une assemblée du Conseil Municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 1945, il a été proposé par M. Adrien Beaudoin et secondé par M. Basile Papin que le secrétaire soit autorisé à payer à l'avenir les comptes pour l'éclairage des rues sans autorisation.

À une autre assemblée tenue le 3 juillet 1945, il est proposé que le secrétaire soit autorisé à demander à la Shawinigan Water & Power à Trois-Rivières la raison pour laquelle elle n'a pas encore installé la lumière dans les rues du village de St-Gérard vu que le contrat de la Compagnie commençait le 1<sup>er</sup> mai.

À une assemblée du Conseil Municipal tenue le 3 décembre 1945, il a été proposé et résolu à l'unanimité que le secrétaire soit autorisé à avertir la Shawinigan Water & Power de Ste-Thérèse de venir régler la lumière dans le village de St-Gérard, vu qu'elle n'éclaire que le jour et à l'avenir le Conseil ne paiera pas lorsque les lumières feront défaut aux heures fixées.

À l'assemblée régulière du Conseil Municipal tenue à la salle paroissiale le 17 janvier 1946, il a été proposé par M. Adrien Beaudoin et secondé par M. Raoul Raynauld que demande soit faite à la Shawinigan Water & Power à Trois-Rivières la raison pour laquelle la Compagnie ne vient pas installer l'électricité dans le reste du rang du côté nord de cette municipalité.

Le 6 août 1956, le Conseil autorisait le secrétaire à payer \$ 13.62 à la Shawinigan pour le compte concernant l'éclairage des rues.

Demande du Conseil, le 6 février 1961, pour changer les lumières de rue de 1000 lumens à 4,000 lumens et en ajouter une à chaque bout du village.

Le 6 mars 1961, une résolution du Conseil est adoptée pour remplacer l'éclairage actuel par 10 lumières de rue de 4,000 lumens.

Installation de 5 lumières dans le chemin Beaudoin demandée à l'Hydro Québec par suite d'une résolution adoptée à l'assemblée du 16 octobre 1978.

#### **Service téléphonique**

Les premiers pourparlers pour demander l'installation du service téléphonique ont eu lieu le 6 décembre 1937. Voici l'extrait

nommé officier exécutif du Conseil local d'hygiène et que le Président des Écoles soit informé par l'officier exécutif du Conseil d'avoir à fermer toutes les écoles de la paroisse jusqu'à ce que le Conseil d'hygiène juge à propos de les faire ouvrir.

#### **Constable**

À quelques reprises des constables ont été nommés par le Conseil Municipal mais ont tous démissionné. En 1908 M. Jos. Lyard refuse séance tenante parce qu'il a déjà un emploi civil. M. Édouard Lafortune est nommé à sa place mais démissionne le 8 septembre 1908. Le 3 juillet 1961 il a été résolu que M. Maurice Giguère soit nommé constable spécial pour la Municipalité aux fins de maintenir l'ordre dans les réunions publiques etc. Cette résolution a été annulée à l'assemblée du Conseil tenue le 7 août 1961. Le 10 janvier 1962 M. Camille Rivest est nommé constable de cette Municipalité. Ce fut ensuite M. Gérard Guilbault fut nommé constable spécial.

#### **Juge de paix**

À une assemblée régulière du Conseil de la paroisse de Saint-Gérard Majella tenue le 8 septembre 1959, il a été adopté à l'unanimité que le Conseil municipal de Saint-Gérard Majella demande que le Lieutenant-Gouverneur de la province nomme un juge de paix pour cette municipalité et recommande M. Abel Turcotte pour remplir cette fonction. Une copie de cette résolution sera envoyée à M. Victor Chartrand.

#### **Police provinciale**

À une séance régulière du Conseil Municipal tenue le 4 novembre 1963, il a été résolu qu'une demande soit faite au Procureur de la province pour que la protection de la municipalité de Saint-Gérard Majella soit faite par la Police Provinciale de Joliette dans toute la Municipalité.

#### **Juge de paix**

M. Raynald Lafortune est suggéré pour être nommé juge de paix à une réunion du Conseil municipal tenue le 5 février 1968

au Ministère de la Justice. Demande est faite au Ministère de la Justice.

#### **Constable spécial**

Le 13 septembre 1960 M. Léo Rivest est nommé constable spécial de la Municipalité aux fins de maintenir l'ordre dans les réunions publiques par le Conseil. Gérard Guilbault est nommé par le Conseil Municipal, à la fin de 1969.

#### **Police**

Demande d'une surveillance plus vigilante dans la Municipalité par résolution du Conseil et adoptée à l'assemblée de 3 mai 1971.

#### **Conciergerie**

Engagement de M. Delphis Jolicoeur comme gardien et conciergerie à la salle Municipale au prix de \$ 1.00 de l'heure.

#### **Petite histoire de la salle paroissiale aujourd'hui Municipale**

À une assemblée mensuelle du Conseil de la paroisse de St-Gérard Majella, il a été proposé par M. J.-Mastai Lafortune et secondé par M. Louis Jolicoeur et adopté à l'unanimité que demande soit faite à M. Walter Reed, le priant d'intercéder auprès du Département, qu'un octroi de \$ 500.00 soit accordé pour la construction d'une salle publique dans la paroisse de St-Gérard Majella.

Le 3 avril 1937, à une assemblée du Conseil Municipal, une résolution a été passée comme suit :

Attendu que le Conseil Municipal de la paroisse de St-Gérard Majella n'a pas de salle municipale et que la Fabrique n'a pas de salle paroissiale, Attendu qu'un projet pour la construction d'une salle paroissiale de 85 pieds de longueur par 36 pieds de largeur a été soumis par le curé et que le Conseil devra inscrire la somme de \$ 1,000.00 payable en trois ans, d'après l'évaluation municipale, en retour, le Conseil aurait l'avantage d'utiliser cette salle pour y tenir ses assemblées sans avoir à payer le loyer, le conseiller M. Médéric Ricard, pro-

pose, secondé par le conseiller M. Arsène Riopel que le Conseil approuve ce projet. Adopté par les Conseillers MM. Michel Beaudoin et Robert Landry. Les Conseillers MM. Louis-Philippe Lafortune et Louis Gour sont dissidents.

Extraits des minutes d'une assemblée des Marguilliers anciens et nouveaux tenue le dimanche 28 mai 1939.

Considérant qu'il est de la plus haute importance pour créer des revenus à notre Fabrique, pour donner à la paroisse un lieu de réunion pour nos organisations paroissiales et nos assemblées agricoles et scolaires et municipales et que le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la somme de mille dollars, payable en deux versements égaux, le premier, le premier janvier 1940 et le deuxième, le 1<sup>er</sup> janvier 1941, à condition que la Fabrique s'engage à loger sans autre charge aucune, pendant vingt ans, les dits conseils municipal et scolaire pour toutes leurs assemblées régulières et spéciales ainsi que pour toutes les assemblées publiques convoquées par les experts du Département de l'Agriculture de la province, pour des conférences et différents cours aux cultivateurs.

Il fut proposé par M. Joseph Papin, appuyé par M. Louis Jolicoeur, fils, : Que la Fabrique construise une salle paroissiale de quatre vingt cinq pieds de longueur par trente six de largeur, salle d'après le plan fait par le curé en collaboration, plan approuvé par M. René Charbonneau, architecte et aussi approuvé par le Comité de sécurité des édifices publics de la province, plan que nous marguilliers, avons examiné et jugeons conforme à nos besoins et que le contrat soit donné à M. René Champoux de St-Paul de Joliette qui s'engage à exécuter les plans et devis qui lui seront servis et de les exécuter sous la surveillance de M. René Charbonneau architecte pour la somme de trois mille six cent soixante dix dollars et quatre vingt dix sous, \$ 3,670.00.

Ont signé : MM. Joseph Papin, Louis Jolicoeur fils, Odilon Guilbault, Sinaï Christin, Oscar Bourque, Joseph Lafortune, Léon Boismenu, ptre. curé.

Extraits du procès-verbal à la session par ajournement de la Corporation Municipale de Saint-Gérard Majella tenue le 12 avril

1939 et à laquelle étaient présents son honneur le maire M. Abel Turcotte et les conseillers suivants : MM. Louis Gour, L.-Philippe Lafortune, Michel Beaudoin, Arsène Riopel, Médéric Ricard et Robert Landry.

Proposé par M. Médéric Ricard

Secondé par M. Arsène Riopel et résolu unanimement :

Que : **Considérant** qu'il est de la plus haute importance pour notre municipalité de s'assurer l'usage d'une salle convenable pour ses assemblées de Conseil et pour les autres fins municipales,

Considérant que pour le temps présent et pour nombre d'années à venir, ce Conseil ne prévoit pas pouvoir assumer les frais de pareille construction, et que comme conséquence, il est forcé de s'accommoder d'un local trop petit, plus ou moins confortable, et ne répondant pas aux besoins locaux pour lequel il est tenu de payer un loyer assez onéreux,

Considérant l'offre de l'Oeuvre de Fabrique de la Paroisse de St-Gérard Majella de construire à ses frais une salle publique de 85 pieds de longueur par 35 pieds de largeur, qu'elle mettra à la disposition de ce Conseil, pour toutes ses assemblées régulières et spéciales, pour les assemblées de la Commission Scolaire, ainsi que pour toutes assemblées publiques convoquées par les experts du Département de l'Agriculture de la Province, pour les conférences et leurs différents cours aux cultivateurs.

Considérant que la classe agricole qui compose presque la totalité des contribuables de cette paroisse est intéressée au plus haut degré d'avoir à sa disposition, l'usage d'une salle de réunion et qu'il y va de l'intérêt de tous.

Il soit résolu, sous l'autorité de l'article 398 et autres dispositions du code municipal de cette province que pour assurer la construction d'une salle de ce genre, pour toutes les fins ci-dessus et plus spécialement pour aider à l'agriculture dans cette Municipalité, un octroi de \$ 1,000.00 payable en

des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal de Saint-Gérard Majella.

À une assemblée du Conseil Municipal de St-Gérard Majella tenue le 6 décembre 1937, il est proposé par M. Michel Beaudoin et secondé par M. Raynald Lafortune que ce Conseil accorde l'application faite en date du 2 novembre 1934 par The Bell Téléphone Company pour l'érection et le maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de cette municipalité.

Le 4 décembre 1939, il est proposé et résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde l'application faite en date du 14 novembre par The Bell Telephone Company of Canada, par l'érection et le maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de cette municipalité et ce aux endroits indiqués sur le plan soumis avec la sus-dite lettre.

À l'assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue le 6 décembre 1948, il est proposé que le Conseil donne son consentement à ce que The Bell Company of Canada construise des lignes téléphoniques dans le territoire de cette municipalité tel que mentionné dans la lettre de la dite compagnie en date du 23 novembre 1948.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue le 2 mars 1953, le Conseil, par une résolution, a autorisé le Compagnie à la construction et à l'entretien de ses lignes téléphoniques et à émonder les arbres sans dommage inutile.

À une assemblée tenue le 3 janvier 1955, le Conseil Municipal donne son consentement à la Compagnie Bell Telephone du Canada pour la construction de ses lignes téléphoniques aux endroits indiqués au plan ci-attaché, et accompagnant une demande de la dite compagnie en date du 27 décembre 1954.

À une assemblée tenue le 3 décembre 1956, le Conseil de la municipalité de St-Gérard Majella autorisé par une résolution, approuve l'emplacement des lignes tant aériennes que souterraines de la Compagnie Bell Canada, déjà construites dans cette municipalité.

À une réunion du 6 juin 1960, il a été résolu que le Conseil municipal consente à la construction et à l'entretien par la Compagnie de téléphone Bell Canada de ses lignes téléphoniques dans les limites de cette municipalité.

Le 5 février, le Conseil Municipal de St-Gérard Majella à la suite d'une résolution adoptée à l'assemblée régulière décide de faire une demande d'une cabine téléphonique à la compagnie Bell parce que les magasins ferment trop à bonne heure.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal de St-Gérard Majella tenue le 3 mars 1952, il a été résolu par le Conseil que demande soit faite à The Bell Telephone pour qu'il donne un meilleur service sur nos lignes rurales et divise ces lignes qui sont trop encombrées.

Depuis le 4 mars 1973, à la suite d'une décision de la compagnie Bell Canada, les abonnés de la paroisse de Saint-Gérard Majella bénéficient d'un service téléphonique gratuit entre Saint-Gérard Majella et la ville de Montréal.

#### **Autobus**

À une assemblée régulière du Conseil de la Municipalité tenue à la Salle paroissiale, lundi le 11 février 1958, il est proposé par M. J.-Fernand Lafortune et secondé par M. Paul-Fernand Lafortune que demande soit faite à la Compagnie Provincial Transport qu'elle établisse un service d'autobus sur la route 48, passant par le pont Beaudoin à 8 heures du matin et allant vers l'Assomption et qu'un autobus passe le matin pour revenir le soir sur la route de la rive Nord pour tomber sur la route 33 à l'Épiphanie.

À l'assemblée par ajournement du Conseil de la paroisse de St-Gérard tenue le 16 mai 1944, il a été proposé par M. Adrien Beaudoin et secondé par M. Damase Lafortune que demande soit faite à la Provincial Transport de bien vouloir mettre un autobus qui partirait de Joliette vers 6 heures du matin afin de permettre aux gens qui travaillent à Montréal, d'arriver assez tôt à leur ouvrage.

Le 8 janvier 1945, à l'assemblée régulière du Conseil Municipal, il a été proposé par M. Basile Papin et secondé par M. Adrien Beaudoin que le Conseil de St-Gérard demande à la Compagnie Provincial Transport qu'elle installe un poste d'arrêt d'autobus dans le village de St-Gérard Majella au Magasin Tellier.

#### **Postes municipaux divers**

Inspecteurs agraires  
Inspecteurs de voiries  
Estimateurs  
Inspecteurs de mauvaises herbes  
Inspecteurs de fossés et clôtures  
Surveillant des travaux  
Inspecteurs de pyrale du maïs  
Vérificateurs de livres  
Auditeurs  
Déneigeurs  
Inspecteur pour règlement de construction  
Concierge  
Directeur local pour la protection civile  
Pro-maire  
Officier spécial  
Secrétaires  
Présidents d'élection  
Inspecteurs de travaux  
Constables bénévoles  
Gardien en office au bureau d'hygiène  
Distributeurs de carnets de rationnement  
Vidangeurs  
Collecteurs de licences de chiens etc.

#### **DIVERS**

##### **Fête de la saint Jean Baptiste**

À une assemblée mensuelle du Conseil tenue le 7 juillet 1924, M. Mastai Lafortune secondé par M. Samuel Beaudoin propose que la somme de \$ 29.00 soit payée à M. Alfred Beaudoin pour organiser la fête de la St-Jean-Baptiste.

### **Croix Rouge**

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue à la salle paroissiale de St-Gérard le 2 septembre 1940, il a été proposé par le conseiller Arsène Riopel, secondé par M. Louis Jolicoeur que le Conseil de St-Gérard souscrive la somme de \$ 25.00 à l'oeuvre de la Croix Rouge et que la dite somme soit adressée à M. Bernard Bissonnette député du comté de l'Assomption.

### **Institut canadien pour les aveugles**

Le 22 août 1964 une résolution a été adoptée par le Conseil Municipal pour faire un don de \$ 60.00 à l'Institut Canadien pour les aveugles.

### **Loisirs**

À une assemblée régulière tenue en janvier 1967, il est proposé par M. Wilfrid Jolicoeur et secondé par M. Sarto Bertrand qu'une demande soit faite au Ministère de l'Éducation qu'une subvention soit accordée comme les années passées aux Loisirs de St-Gérard Majella etc.

À une assemblée du 4 octobre 1971, un montant de \$ 100.00 a été voté pour les Loisirs de St-Gérard.

### **Bureau d'hygiène**

En 1911, un bureau d'hygiène a été formé dans cette municipalité. Les membres étaient M. Médor Turcotte comme président et Messieurs Roger Raynauld et Camille Magnan fils, comme directeurs et M. Alfred Magnan comme officier du dit bureau d'hygiène et le Dr A. Christin médecin de la paroisse de l'Épiphanie comme médecin du dit bureau d'hygiène.

Le 7 août 1911, le Conseil de la Municipalité de St-Gérard a autorisé le secrétaire-trésorier M. Alfred Magnan, gardien en office du bureau d'hygiène à payer la somme de \$ 19.75 pour services rendus dans un cas de varicelle chez M. Joseph Riopel, cultivateur de cette municipalité.

À une assemblée spéciale tenue le 14 octobre 1918, le Conseil Municipal propose que M. Antonio Guilbault soit

deux versements dont le premier en janvier, et le second en janvier 1941, soit voté à l'Oeuvre de Fabrique de la Paroisse de St-Gérard Majella, pourvu qu'elle s'engage à prendre à sa charge la construction et l'entretien de cette salle publique qui sera gratuitement à la disposition de ce Conseil pour toutes les fins énoncées aux présentes aussi longtemps que la dite salle existera.

L'octroi présentement voté pouvant être considéré comme une compensation plus qu'adéquate du montant que ce Conseil épargnera en ne payant plus de loyer pour sa salle de réunions pour l'avenir.

Adopté à l'unanimité.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue le 5 juin 1939, il a été proposé par M. Arsène Riopel et secondé par M. Michel Beaudoin que l'amendement suivant soit fait à la résolution adoptée le 12 avril 1939 et par laquelle le Conseil a voté un octroi de \$ 1,000.00 à l'Oeuvre de Fabrique de la paroisse de St-Gérard Majella pour la construction et l'entretien d'une salle publique qui sera gratuitement à la disposition et à l'entretien de ce Conseil pour toutes fins énoncées aux présentes, aussi longtemps que la dite salle existera. Que les mots « aussi longtemps que la dite salle existera » soient retranchés et remplacés par les Mots : « durant vingt ans ».

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue le 6 novembre 1939, il a été proposé par M. Michel Beaudoin et secondé par M. Louis Gour qu'à l'avenir les assemblées du Conseil Municipal soient tenues à la Salle paroissiale. Adopté à l'unanimité.

#### **Construction de la salle paroissiale**

28 mai 1939 — Registre p. 83

Le dimanche 28 mai 1939, après annonce faite au prône etc., etc., convoquant une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers aux fins de-

1 — D'autoriser la fabrique à faire peindre l'extérieur du presbytère.

2 — De faire fournir pour le chauffage de l'église deux cordes de bois de deux pieds, à chacun des propriétaires de chacune des terres appartenant à la paroisse et deux dollars pour les familles du village qui n'ont pas de terre.

3 — De considérer la possibilité de bâtir une salle paroissiale.

4 — D'acheter un terrain de M. Maxime Christin.

Après invocation du St-Esprit, ayant considéré :

1 — Que la peinture est une nécessité pour la conservation du bois du presbytère et de la galerie neuve.

2 — Ayant considéré qu'une corde de bois de trois pieds par propriétaire de terre pour le chauffage de l'église n'est pas suffisante pour donner une chaleur convenable dans l'église durant l'hiver,

3 — Considérant qu'il est de la plus haute importance pour créer des revenus à notre Fabrique, pour donner à la paroisse un lieu de réunion pour nos organisations paroissiales et nos assemblées agricoles et scolaires et municipales et que le conseil municipal a voté à l'unanimité la somme de \$ 1,000.00 payable en deux versements égaux ; le premier, le premier janvier 1940 et le deuxième, le premier janvier 1941, à condition que la Fabrique s'engage à loger sans autre charge aucune, pendant vingt ans, les dits conseils scolaires et municipal pour toutes leurs assemblées régulières et spéciales, ainsi que pour toutes assemblées publiques convoquées par les experts du département de l'Agriculture de la province pour des conférences et différents cours aux cultivateurs

1 — Considérant que M. Maxime Christin nous a donné l'option d'une partie de terrain sur son lot portant le numéro 262 p. du cadastre une partie de terrain de quarante-deux pieds de front sur le chemin du Roi, par la longueur du dit terrain 262 p., limité par le terrain de la Fabrique pour la somme de deux cents cinquante dollars ; il fut proposé par M. Joseph Papin, appuyé par M. Louis Jolicoeur 1- Que la Fabrique soit autorisée à faire peindre l'extérieur du presbytère. 2- Que chaque propriétaire de chacune des terres de sa paroisse fournisse deux cordes de bois de deux pieds pour

chacune des terres et que la paroissien du village donne deux dollars par roulement de deux ans. 3- Que la Fabrique construisse une salle paroissiale de quatre vingt pieds de longueur par trente cinq de largeur, salle d'après le plan fait par le curé en collaboration, plan approuvé par Monsieur René Charbonneau, architecte et aussi approuvé par le comité de sécurité d'édifices publics de la province, plan que nous, marguilliers avons examiné et jugeons conforme à nos besoins et que le contrat soit donné à M. René Champoux de St-Paul de Joliette qui s'engage à exécuter les plans et devis qui leur seront remis et de les exécuter sur la surveillance de M. René Charbonneau, architecte pour la somme de trois mil six cent dollars et quatre vingt dix sous ( \$ 3,670.00 ). 4- Que la Fabrique achète la partie du terrain de quarante deux pieds de front sur le chemin du Roi et de deux cent quarante sept pieds à peu près de profondeur, terrain appartenant à M. Maxime Christin pour la somme de deux cent quarante dollars. 5- Que le curé de la paroisse et M. le Marguillier du banc en charge M. Joseph Papin soient autorisés à signer tous les actes concernant les dites acquisitions et constructions et que les montants nécessaires soient payés à même les argents en banque.

Fait et passé les jours et an que dessus et au lieu que dit et ont signé avec le président, lecture faite

Joseph Papin	Oscar Bourque
Louis Jolicoeur, fils	Joseph Saindon
Sinaï Christin	Joseph Lafortune
	Léon Boismenu ptre. curé.

À une autre assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue le 5 février 1940,

il a été proposé par M. Robert Landry et secondé par M. L.-Philippe Lafortune que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la Fabrique de St-Gérard Majella la somme de \$ 500.00 due pour le 1<sup>er</sup> versement de la construction de la Salle Paroissiale. Adopté à l'unanimité.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue le 3 février 1941,

il a été proposé par M. Damase Lafortune et secondé par M. Adrien Beaudoin, que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la Fabrique de St-Gérard Majella la somme de \$ 500.00 pour deuxième et dernier versement pour la construction de la Salle Paroissiale.

Le 8 avril 1969, une résolution est adoptée par le Conseil Municipal pour que le maire prenne des informations auprès d'un aviseur légal, pour faire vérifier les droits que la Municipalité prétend avoir dans la salle paroissiale et qu'une décision soit prise envers la Fabrique selon ces renseignements.

À une assemblée du Conseil, tenue le 5 mai 1969, une résolution autorise le secrétaire à répondre au Conseil de Fabrique que le Conseil Municipal a décidé de continuer à faire ses assemblées dans la Salle paroissiale après informations auprès d'un aviseur légal.

À une autre réunion du Conseil Municipal, il est résolu que ce Conseil délègue deux membres du Conseil Municipal pour rencontrer un homme de loi avec deux membres du Conseil de Fabrique pour régler les droits de la Municipalité.

À la suite d'une réunion du Conseil Municipal tenue le 7 juillet 1969, il est résolu à l'unanimité qu'une offre de \$ 10.00 par mois soit faite au Conseil de Fabrique.

Le 2 septembre 1969, à une assemblée régulière du Conseil Municipal,

il a été proposé par M. Sarto Bertrand et secondé par M. Ludger Jolicoeur que le Conseil de la Municipalité de St-Gérard achète de la Fabrique, la Salle Paroissiale pour le prix de \$ 1.00 pour la bâtisse et de \$ 700.00 pour le système de chauffage. La Fabrique se réserve le droit de se servir de la Salle pour ses organisations paroissiales pour fins de Fabrique. La Municipalité n'aura pas le droit de revendre cette salle et si une partie ou l'autre venait à être dissoute, la dernière partie restante en deviendra propriétaire. Que M. le Maire et le Secrétaire M. Florent Ricard soient autoirisés à signer pour et au nom de la Municipalité un contrat avec les membres de la Fabrique de St-Gérard pour l'achat de cette Salle.



La traversée de la rivière l'Assomption chez M. Joseph Turcotte en 1939.

#### TRAVERSÉE DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

À l'époque de la fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella, le seul moyen de traverser la rivière se faisait par le « pont des chars » qui existe toujours aujourd'hui, ou avec des chalands. En 1910, une paroissienne se souvient d'avoir traversé la rivière sur un chaland pour se rendre à son école qui était située dans la pointe chez M. Guilbault. Un peu plus tard, la traversée de la rivière se faisait au moyen de paniers qui mesuraient 6 pieds carrés et qui fonctionnaient avec l'aide de câbles montés sur des poulies.

Le premier panier du village illustré dans ce livre était situé au début, à la place du pont de fer actuel appelé le pont Reed. Ce panier appartenait probablement à un paroissien qui était M. Joseph Parthenais, beurrier du temps.

Ce panier fut ensuite installé sur la terre de M. Raynald Lafortune pour le faire servir à traverser les enfants d'école et il finit ses jours chez M. Charles Brouillet de l'Assomption, qui en devint propriétaire.

Les registres scolaires de l'Assomption nous apprennent que plusieurs traversiers ont été engagés par la Commission Scolaire de l'Assomption pour traverser les enfants d'école dans le Haut de l'Assomption. Les premiers traversiers recevaient un salaire de \$ 20.00 par année. À partir de 1885, on trouve les noms de MM. Elzéar Christin, Bénoni Boisjoli, Prudent Jobin, traversiers pour les arrondissements 3-4 et 7. En 1890, M. Laurent Raynauld remplace M. Jobin à l'arrondissement n° 7. En 1894, c'est M. Henry Gour qui est le traversier de l'arrondissement n° 3. En 1897, M. Joseph Beaudoin se plaint du fait que les Commissaires ont aboli pour cette année la traverse de l'arrondissement n° 3 et refuse les offres des Commissaires relatives à la traverse de ses enfants, (c'est-à-dire exemption pour les enfants de payer la retribution mensuelle). En 1898, M. Stanislas Sansregret est le traversier pour l'école n° 7 avec M. Joseph Parthenais, M. Louis Christin pour l'arrondissement n° 4 et M. Narcisse Laporte pour l'arrondissement n° 3. Ils recevaient chacun un salaire de \$ 20.00 par année avec la charge de faire des embarcations sûres aux eaux montantes. Plusieurs traversiers se sont succédés par la suite jusqu'à la construction du pont Reed en 1913.

Le 31 août 1911, à une assemblée de la Commission Scolaire de l'Assomption, M. Laporte, secondé par M. Martel propose que M. Lafortune soit autorisé à faire faire un panier pour l'école de l'arrondissement n° 4 et qu'il soit autorisé à emprunter le montant nécessaire.

Le 21 juillet 1912, à une assemblée de la Commission Scolaire de l'Assomption il a été résolu pour l'arrondissement n° 7 du Haut de l'Assomption

de voir à l'établissement d'une traverse nouvelle ou d'un nouveau genre de traverse pour l'école n° 7.

Le 19 octobre 1913, est écrit dans le Registre scolaire de l'Assomption ce qui suit :

Que la somme de \$ 357.00 soit prélevée en remboursement des dépenses faites pour l'installation d'un panier.

Dans l'hebdomadaire *Samedi Dimanche* du 2 juin 1956, on pouvait lire l'histoire du panier construit par M. Joseph Turcotte et son fils Yvon. Cet extrait de journal écrit par Jac. Duval et qui

porte le titre suivant : « Ils vont à l'école en funiculaire », est reproduit dans ce livre. M. Joseph Turcotte avait fabriqué lui-même ce panier qui était actionné par un moteur d'automobile.

Les témoins du temps disaient que c'étaient une invention géniale, nous dit son épouse Mme Turcotte. Quand M. Turcotte vendit sa terre, ce panier a été défait par son nouveau propriétaire.

Malgré qu'il n'y eut aucun accident à déplorer par l'utilisation de ce moyen original de transport, certaines jeunes filles et les femmes surtout avaient une peur bleue quand elles traversaient la rivière l'Assomption dans ces paniers.

Quand la crue des eaux était trop forte et que l'eau touchait au fond des paniers, on se servait de chalands ou de bacs, espèce de grosses chaloupes larges qui servaient aussi au transport du lait.

Ces paniers et chalands ont été remplacés par un pont de bois flottant privé, construit en 1900 et qui appartenait à M. Joseph Parthenais propriétaire de la beurrerie. Ce pont devait être défait à chaque printemps pour ne pas être emporté par les glaces.

Un jour à une assemblée municipale qui avait été tenue le 1<sup>er</sup> mai 1907, il avait été résolu qu'un règlement soit fait aux fins d'accorder la somme de \$ 30.00 par année à M. Joseph Parthenais pour l'entretien de son pont moyennant que les contribuables de cette municipalité aient leur passage gratuit sur le dit pont, mais M. Joseph Parthenais fit annuler plus tard cette résolution. Quelques paroissiens se souviennent d'avoir payé 30 sous pour traverser sur ce pont.

Ce pont privé fut remplacé en 1912 par le pont de fer qui existe encore aujourd'hui et qui porte le nom de pont Reed en l'honneur de M. Walter Reed député du comté de l'Assomption du temps, qui avait obtenu un octroi de \$ 9,000.00 pour aider à sa construction.

Les premiers pourparlers au sujet de la construction de ce pont ont eu lieu à une assemblée du Conseil Municipal tenue le 6 décembre 1909. C'est M. Samuel Beaudoin, secondé par M. J.-Baptiste Raynauld qui a proposé qu'une délégation de tout le corps du Conseil de la Municipalité soit autorisée à se rendre auprès de M. Walter Reed, député provincial pour lui demander un octroi pour la construction de ce pont.



↓ Le chaland pour la traversée de la rivière l'Assomption en 1920.



#### MOYENS DE TRANSPORT POUR TRaverser LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

← Le panier du village qui était situé à la place du pont Reed pour faire la traversée de la rivière l'Assomption à Saint-Gérard Majella en 1910.



↑ Le funiculaire déjà, sinon le métro. On parle beaucoup de la construction d'un métro, à Montréal. M. Joseph Turcotte, Saint-Gérard Majella, dont la gare porte le nom de Vacluse, n'a pas attendu la réalisation du métro, pour régler son problème de communication. Afin de rejoindre la route Joliette-L'Assomption et pour se rapprocher de l'école locale, à Saint-Gérard Majella, il a édifié de ses mains un funiculaire en travers de la rivière l'Assomption. La machine lui a coûté quelque \$ 575. Comme on le voit ci-haut, notre correspondant expérimente la commodité du funiculaire.

## Le funiculaire

Voici un article du journal *Samedi-Dimanche* paru le 2 juin 1956 concernant ce nouveau moyen de transport et qui a pour titre :

### ILS VONT À L'ÉCOLE EN FUNICULAIRE

Lorsqu'on décida de construire une école dans le district de Vaucluse, à St-Gérard Majella, et qu'on situa son emplacement sur le coté sud de la rivière l'Assomption, M. Yvon Turcotte vit naître pour lui un sérieux problème et il commença à se gratter la tête pour trouver un moyen de le résoudre.

Demeurant en face de l'école, mais de l'autre coté de la rivière, il lui faudrait matin, midi et soir conduire ses enfants en auto de la maison à l'école, et vice-versa, en empruntant un pont situé à 4 milles de sa demeure. Après avoir traversé la rivière, il devait revenir nécessairement sur son trajet. Cela représentait quelque chose comme 16 milles par jour de chemin à parcourir, ce qui aurait entraîné en plus d'une perte de temps, une dépense d'argent impressionnante.

M. Turcotte solutionna vite le problème et traça avec l'aide de son père, le plan d'une espèce de funiculaire qui relierait par la voie des airs les deux rives. Quelques mois plus tard, on pouvait apercevoir une petite cage suspendue à un fil de fer au-dessus de la rivière l'Assomption, en face de chez M. Turcotte de St-Gérard.

Cette ingénieuse installation n'a pas manqué depuis d'attirer l'attention des passants de la route 48 qui longe la rivière à cet endroit. Nous avons nous-mêmes été intrigués par le funiculaire et nous avons tenu à interviewer son propriétaire.

*Il demande un octroi* « Il avait d'abord été projeté » nous a dit M. Turcotte, que l'école serait construite du coté nord de la rivière. Quand on a décidé de la bâtir sur l'autre rive, plusieurs personnes ont protesté et le député nous a promis qu'il verrait à ce qu'un pont soit construit près de l'école. Par la suite, il n'en a plus été question et chacun a dû se débrouiller pour envoyer ses enfants à l'école. « Lorsque j'ai commencé à installer mon funiculaire, j'ai demandé un octroi au député et il l'a refusé. »

Voilà l'origine exacte de ce « traversier » assez original qui en est à sa troisième année d'existence. Il est précieux surtout en hiver alors qu'il arrive souvent que les chemins conduisant au pont sont enneigés et impraticables. C'est alors le seul moyen pratique de se rendre de l'autre côté de la rivière. Celle-ci est située au bas d'un petit ravin, ce qui rend très difficile la traversée en chaloupe en été ou sur les glaces, en hiver.

Le funiculaire de M. Turcotte sert uniquement à sa famille, et il ne prend pas le risque d'y faire monter tout le monde afin d'éviter les ennuis que pourraient entraîner un accident, bien qu'il n'y ait très peu de chances qu'il s'en produise.

Un ingénieur, à la demande de M. Turcotte, a examiné l'installation et l'a jugée solide et répondant aux exigences de la sécurité. Le câble d'un pouce de diamètre peut supporter 7,000 livres. Le funiculaire est mû par un moteur électrique d'une force et a demandé une longueur de 780 pieds de fil de fer. Son coût est de \$ 950.00. Il en prend 2 minutes pour se rendre d'une rive à l'autre, via le funiculaire.

Il faut 15 minutes pour accomplir le même trajet en passant par le pont.

Deux des enfants de M. Turcotte (des Jumelles) commenceront à fréquenter l'école en septembre. Pendant un certain temps, Mme Turcotte accompagnera les enfants dans la traversée afin de leur enseigner la prudence. Au bout de quelques semaines, on les laissera seules. Pour un mode de transport, c'est est tout un, avouons-le (par J. Duval).

## LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

20 ans séparent ces deux photos.

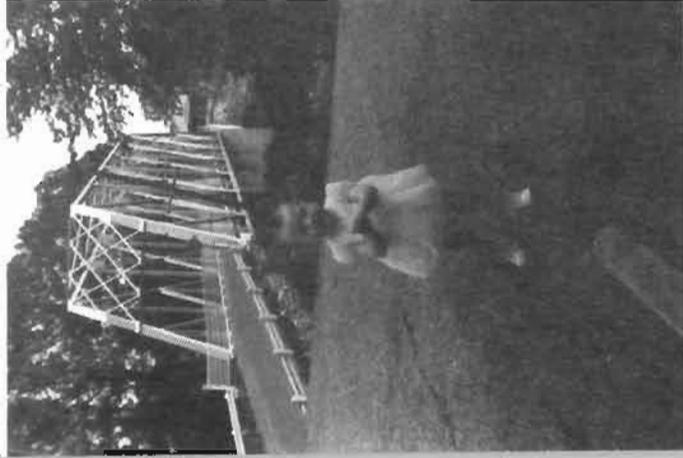


photo R.-M. Joncas

## LE PONT REED À SAINT-GÉRARD MAJELLA



— Le pont Reed construit en 1913 au centre du village et qui relie les deux rives séparées par la coquette rivière l'Assomption appelée autrefois par les Indiens « Outaragawesipi » qui veut dire : « Torueuse ».

photo R.-M. Joncas



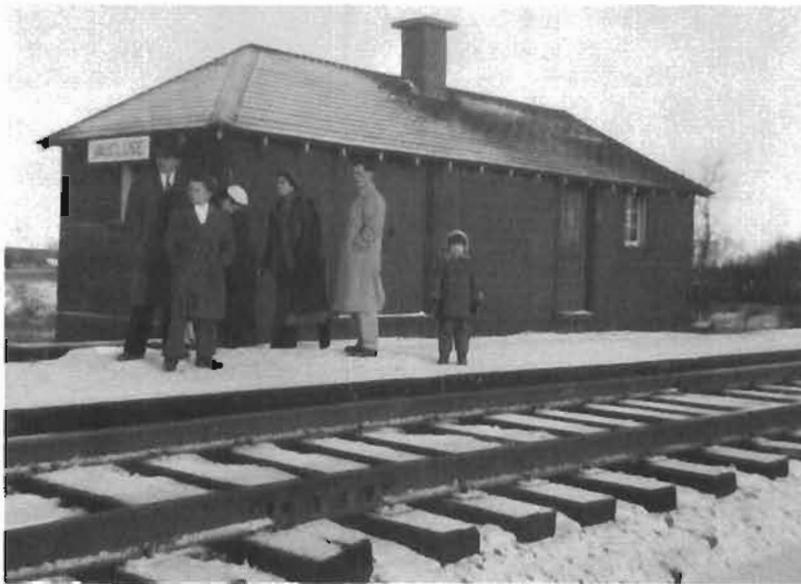
Hier — Le centre du village de Saint-Gérard Majella en 1933, année du chemin asphalté.



Aujourd'hui en 1979 — Le centre du village de Saint-Gérard Majella.  
photo R.-M. Jones



L'arrivée du train « Le Pacifique Canadien » à la gare de Vacluse le 3 avril 1938.



On attend le train à la gare de Vacluse le 8 décembre 1957.



Le pont des « chars » de la compagnie Canadien Pacifique construit vers 1896 à Saint-Gérard Majella qui relie les deux rives séparées par la rivière l'Assomption.

photo R.-M. Joncas



La voie ferrée de la compagnie du Canadien Pacifique à Saint-Gérard Majella.

photo R.-M. Joncas

## BRIN D'HISTOIRE DE LA GARE DE VAUCLUSE

### Canadien Pacifique (sa petite histoire)

Les pourparlers pour demander une gare à la compagnie du Canadien Pacifique ont débuté en décembre 1910. Voici en résumé les extraits des procès-verbaux des livres de délibérations du Conseil Municipal de Saint-Gérard Majella.

À une assemblée générale et mensuelle du conseil Municipal, tenue à St-Gérard Majella, M. Emmanuel Laporte, secondé par M. J.-Baptiste Turcotte propose qu'une requête soit faite et devant être signée par les contribuables de cette paroisse et dont une copie sera envoyée à la Compagnie des chemins de fer d'Ottawa, par l'entremise de M. P.-A. Séguin, député du comté de l'Assomption, ayant pour but de demander une station permanente et un agent résident à la dite compagnie du Canadien Pacifique dans cette municipalité.

Attendu qu'il y a beaucoup de trafic et de (freigt) à la Station de Vauclose, une demande est faite par le Conseil municipal, le 16 juillet 1917, pour avoir une ligne de chemin de fer pour pouvoir charger et décharger les chars avec plus de facilité.

Le 7 avril 1919, une résolution est adoptée par le Conseil dans les termes suivants :

« Vu que notre commerce augmente, il a été résolu de demander au Président du Canadien Pacifique, par la voix de M. Séguin, député du comté de l'Assomption, une rencontre pour charger et décharger notre (fret) à Vauclose ; nous pouvons employer 75 chars par année avec une rencontre facile à approcher. »

Une résolution a été adoptée par le Conseil Municipal le 6 février 1923, pour demander à la Compagnie de Canadien Pacifique que le chemin qui communique à la gare de Vauclose soit élevé et que la Compagnie consente à réouvrir la gare de Vauclose fermée depuis quelques années et qu'elle y mette un agent.

Le 3 avril 1923, une autre résolution a été adoptée à une réunion du Conseil, pour demander à la dite compagnie du C.P.R.

et au député Reed que le train de 5 heures fasse un arrêt à Vauclose pour éviter aux voyageurs d'attendre le train de 8 heures et trente.

Le 7 septembre, une demande a été faite par le Conseil Municipal à la compagnie du C.P.R. de bien vouloir réparer la côte reliant le chemin public à la station de Vauclose.

À une autre assemblée du Conseil municipal, tenue le 2 juillet 1935, il a été proposé que demande soit faite à la Compagnie du C.P.R. pour que le passager de 5 heures arrête sur signal à la gare de Vauclose.

Une autre demande est faite par le Conseil Municipal, à la Compagnie pour que le train allant vers Montréal vers minuit, qui passe par Vauclose vers 5 heures a.m. et celui quittant Montréal vers minuit, arrête à Vauclose sur signal par l'entremise de M. Charles-Édouard Ferland, député du gouvernement fédéral, pour transporter les personnes résidentes à St-Gérard qui voyagent plusieurs fois par semaine.

Le 4 octobre 1937, le Conseil Municipal a envoyé une copie de résolution à la compagnie du Canadien Pacifique pour l'avertir que si elle continue à garder des hommes dans la station de Vauclose, elle sera tenue responsable des frais d'entretien qui pourraient subvenir.

Quelque mois plus tard, le 4 octobre 1938, le Conseil Municipal demandait à la compagnie de continuer à poser des garde-bestiaux au milage 25.3.

Le 2 novembre 1948, à la suite d'une assemblée du Conseil Municipal, il a été résolu ce qui suit :

« Attendu qu'on ne peut retirer ni retourner les marchandises, qu'une demande soit faite au Surintendant du Canadien Pacifique qu'il voit à ce qu'un homme soit engagé pour livrer la marchandise et que la station soit éclairée et chauffée. »

À une assemblée régulière de la Municipalité, tenue le 5 juin 1951, il a été proposé par le Conseil, que demande soit faite à la Commission des Transports à Ottawa, pour qu'un système de signaux lumineux automatiques soit installé à la traverse du chemin de fer du C.P.R.

Le 7 juillet 1955, lors de la tenue de l'assemblée du Conseil Municipal de St-Gérard Majella, il a été résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Compagnie pour qu'elle élargisse ses traverses à niveau vis-à-vis le chemin public chez M. J.-Ulric Raynault.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal tenue le 7 juillet 1957, il a été résolu à l'unanimité que le secrétaire soit autorisé à répondre au C.P.R. que considérant qu'il y a des trains qui arrêtent sur signal à la gare de Vacluse, Considérant que la démolition de la gare priverait la Municipalité du « fret », le Conseil de la Municipalité tient à ce que la gare ne soit pas démolie.

Le 2 mars 1959, le Conseil Municipal demande à la Compagnie que la gare de Vacluse reste telle qu'elle est et en plus, demande que les trains locaux arrêtent sur signal à cette station.

À une autre assemblée du 7 mars 1960, il est proposé que le Conseil s'objecte de nouveau à la suppression de la gare de Vacluse, vu que cette gare nous a été utile et pourra l'être encore dans l'avenir et que ces objections soient adressées à la Compagnie du Transport du Canada.

Le 17 août 1960, il a été proposé par le Conseil que le Secrétaire soit autorisé à écrire à la Compagnie pour lui demander de réparer la traverse du chemin de fer sur la route 48 à St-Gérard Majella, à cause de plusieurs plaintes faites concernant la traverse.

Le 6 mai 1963, une résolution est adoptée par le Conseil pour demander à la Compagnie de faire une traverse à niveau publique sur le lot 370 jusqu'au n° 369 afin de donner un droit de passage aux propriétaires des terrains qui sont situés de l'autre côté de la voie ferrée.

Après cette date, c'est le grand silence au sujet de la petite gare de Vacluse. On raconte qu'à la suite d'une évaluation trop élevée de \$ 3,900.00 faite par le Conseil Municipal du temps, il y avait eu rencontre entre les membres du Conseil de ce temps et le représentant de la Compagnie. N'ayant pas réussi à se comprendre à

cause d'un problème de langue, la Compagnie du Canadien Pacifique a donné l'ordre de faire disparaître cette gare dans le plus bref délai.

C'est un employé de la Compagnie M. Victor Boucher de l'Épiphanie qui en a fait l'acquisition au prix de \$ 15.00. C'est M. Édouard Christin qui entretenait cette gare au prix de \$ 15.00 par année, et plus tard pour \$ 35.00.

Autrefois cette gare portait le nom de « L'Épiphanie Sand Pit » pour la différencier de la gare de l'Épiphanie qui portait le même nom. Ce nom a été changé à la fin de l'été 1918 par le beau nom de Vacluse. Ce nom de Vacluse fut désigné par le P. Prisque Magnan, O.M.I. à son retour d'un voyage en Europe où il avait visité la Chartreuse de Vacluse, dans le département de Jura en France.

Mais qu'avait à faire le P. Magnan dans le choix d'un nom ? P.-G. Roy nous dit qu'il était Oblat de Marie-Immaculée, Provincial de sa communauté et originaire de l'Assomption dont Saint-Gérard fut démembré. Il suggéra ce nom à ce territoire où il était né, Saint-Gérard Majella, parce que Mgr Bruchési de Montréal, avait assisté à sa canonisation à Rome, et avait promis à Pie X de confier à ce saint le patronage de la première paroisse qu'il formerait à son retour. Cela se passait en 1904.

Même si la voie ferrée et le « pont des chars » existent toujours dans notre paroisse, la petite gare de Vacluse fait maintenant partie des souvenirs du passé, puisqu'elle a été démolie par son nouveau propriétaire il y a quelques années à l'Épiphanie. Seules deux petites photos qui illustrent une page de ce livre évoqueront pour les témoins de cette époque, une belle tranche de vie.

**HISTOIRE DES DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES**  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella  
— en résumé —

**Domaine Ouellet**

Depuis quelques années, on a vu naître plusieurs développements domiciliaires dans la paroisse de Saint-Gérard Majella.

Un des premiers à surgir fut le Domaine Ouellet qui porte le nom du promoteur M. Georges Ouellet. Le quart de ce développement domiciliaire se trouve situé sur un morceau de terre inculte et partiellement boisé vendu par M. Prosper Bourque à M. Georges Ouellet et le trois quart de ce Domaine s'est développé sur une terre plutôt accidentée et partiellement boisée achetée par M. Georges Ouellet de M. Gérard Bourque.

M. Georges Ouellet est arrivé à Saint-Gérard en 1959 et a pris possession de sa maison neuve à la fin de la même année. La première maison située sur la rue Despart a été construite en 1963.

Ce domaine qui est situé à l'extrémité du village de Saint-Gérard Majella en direction de Joliette, compte aujourd'hui, environ 120 familles qui y résident en permanence. Il a été ouvert le 18 mars 1963 et le plan de cadastrage des rues a été approuvé par la Municipalité de Saint-Gérard Majella, le 30 décembre 1968.

Un lac artificiel alimenté par un ruisseau embellit ce Domaine.

**Domaine Talbot**

L'histoire du Domaine Talbot est un peu reliée à l'histoire d'une de nos premières écoles de la paroisse. Son territoire est un détachement de la terre de M. Emmanuel Laporte. M. Abel Turcotte fit ensuite l'acquisition de la terre de M. Laporte. La Commission Scolaire a acheté de M. Emmanuel Laporte un terrain de 55 pieds x 255 pieds pour y ériger une école. Lors de la fermeture de cette école, ce fut un M. Granger qui en devint le propriétaire. Il transforma cette école en un chalet pour y résider, durant la belle saison. À cause de la drave des billots qui descendaient sur la rivière l'Assomption et qui l'incommodaient pour la baignade, il vendit terrain et école à la compagnie Continental Paper qui avait un moulin à scie à Charlemagne.

Une fois par année, le printemps, quand la rivière était à son plus haut niveau, les résidents de la paroisse voyaient passer une espèce de grosse chaloupe de draveurs actionnée par un moteur qui transportaient des hommes de la compagnie pour faire la surveillance des billots de Joliette à Charlemagne.

M. J.-A. Talbot fit ensuite l'acquisition du terrain et de l'école de la compagnie et vendit le tout à son fils André Talbot. Celui-ci acheta à son tour, un autre morceau de terre de deux arpents de M. Abel Turcotte et une lisière de terre de M. J.-Ulric Raynault pour ouvrir un chemin à ce Domaine.

Ce développement domiciliaire est situé près de la voie ferrée de la compagnie du Canadien Pacifique entre le chemin Raynault et la rivière l'Assomption. Il compte 14 familles résidentes en permanence et le plan de cadastrage des rues a été approuvé par la Municipalité de Saint-Gérard Majella au mois de janvier 1963.

#### **Le Domaine Beaudoin Papin**

Le Domaine Beaudoin Papin est le plus grand des développements domiciliaires de Saint-Gérard Majella, c'est presque un deuxième village dans la paroisse. Il s'est développé, au début, sur deux terres à bois situées près des limites de la paroisse de l'Assomption et appartenaient respectivement à MM. Michel Beaudoin et Ludger Papin.

Vers l'année 1965, M. Michel Beaudoin fut le premier à ouvrir une route dans ce Domaine et en 1969 M. Ludger Papin continua le tracé de cette route qui sépare les deux terres à bois et qui est connue sous le nom de rue Papin.

Plus tard, une autre terre à bois, propriété de M. Émile Papin de cette paroisse, s'est ajoutée aux deux autres pour former le Domaine qui existe aujourd'hui.

Une nouvelle rue qui longe les terres à bois et qui sépare la terre à bois de M. Ludger Papin de celle de M. Émile Papin a été ouverte et porte le nom de rue des Bouleaux.

Tous les terrains ont été vendus et aujourd'hui ce Domaine compte plus de 250 familles qui y résident en permanence. Cet emplacement a été désigné par la Municipalité de Saint-Gérard pour y ériger des maisons mobiles. On y compte dix commerces.

Depuis 1976, les résidents de ce développement domiciliaire bénéficient des services d'aqueduc et d'égoûts.

Les plans de cadastrage des rues de la terre à bois de M. Michel Beaudoin a été approuvé par la municipalité de Saint-Gérard Majella le 15 novembre 1965 le plan de cadastrage des rues de la terre à bois de M. Ludger Papin a été accepté par la municipalité de Saint-Gérard Majella le 28 octobre 1970.

#### **Le Domaine Caron**

Le Domaine Caron est situé en haut du rang de la Savanne. C'était autrefois une partie de terre qui appartenait à M. Florent Ricard dont une moitié qui se situe à partir du chemin de la Savanne jusqu'au ruisseau a été vendue à M. Rosa.

M. Rosa vendit à son tour la moitié de ce lot à M. Philippe Caron et l'autre moitié à Mme Charland. Les maisons de ce domaine ont été construites par M. Philippe Caron. Ce Domaine compte 8 maisons habitées et 4 maisons non habitées.

Le plan de cadastrage des rues a été approuvé par la Municipalité de Saint-Gerard Majella le 21 juin 1971.

#### **La Terrasse Vaucluse**

La Terrasse Vaucluse est sise en haut du Rang nord près de la terre de M. Philippe Raynauld. Cette terre était la propriété de M. Fernand Archambault. Tous les terrains cadastrés au nombre de 15 sont vendus et deux maisons y sont construites.

Le plan de cadastrage des rues de cette Terrasse a été approuvé par la municipalité de Saint-Gérard Majella, le 30 août 1974.

#### **La Terrasse Archambault**

La Terrasse Archambault se trouve située dans la montée de Sainte-Marie en haut de la propriété de M. Léopold Raynauld. Ce morceau de terre appartenait à M. Fernand Archambault. On y compte 4 maisons et 6 terrains non vendus.

Le plan de cadastrage des rues a été approuvé par la municipalité de Saint-Gérard Majella, le 24 janvier 1975.

#### **La Terrasse Deschamps**

Cette Terrasse est sise sur la terre portant le n° de cadastre 359, dans le Rang de la Savanne et était la propriété de M. Delphis Jolicoeur. Celui-ci l'a vendue à M. Gérard Lafortune qui à son tour l'a vendue à M. Fernand Archambault.

Elle fut ouverte en 1977 après que son plan de cadastrage des rues fut approuvé par la Municipalité de Saint-Gérard Majella.

#### **Le Domaine des Fleurs**

Le Domaine des Fleurs est situé près des limites de la paroisse de l'Assomption, presque en face du Domaine Beaudoin Papin. Il comprend cinq terres dont trois appartiennent respectivement à M. Philippe Beaudoin, une à M. Raymond Bélanger et une autre aux Roulottes Gagnon dont les propriétaires sont M. Henri Lafortune et M. Gaudet. 63 maisons mobiles y sont installées. Sur 150 terrains, il en reste 56 à vendre. Plusieurs y résident en permanence.

Un projet pour demander les services d'eau et d'aqueduc a été soumis au gouvernement du Québec par la Municipalité de Saint-Gérard qui en attend l'approbation. Ce Domaine a été désigné par la Municipalité de Saint-Gérard pour être réservé aux maisons mobiles. La rue Saint-Jean traverse ces cinq terres.

Le plan de cadastrage des rues a été accepté par la Municipalité de Saint-Gérard Majella le 17 juin 1975.

#### **Le Domaine Ricard**

La rue Claude est la rue principale de ce Domaine, qui était autrefois la propriété de M. Gaston Landry. M. Jean-Claude Ricard en devint le propriétaire ; il a vendu le haut de cette terre qui porte maintenant le nom de « Ferme Centre Sud » aux Dames de C.N.D. et le bas fut cadastré pour la vente de terrains. On y compte 5 familles résidentes et 7 maisons.

Le plan de cadastrage des rues de ce Domaine a été approuvé par la Municipalité de Saint-Gérard Majella, le 4 novembre 1976.

#### **Le Domaine Martel**

Le Domaine Martel est un domaine privé situé à l'extrémité des terres de Messieurs J.-Marcel Therrien et de Wilfrid Jolicoeur.

Il compte 4 résidences habitées en permanence et on y a accès par la paroisse de Sainte-Marie-Salomée.



Domaine Ouellet à l'intersection des rues Boulet et Paradis situé à l'extrémité du village en direction de Joliette.

photo R.-M. Joncas



Le Domaine Talbot situé entre le chemin Raynauld et la rivière l'Assomption.

photo R.-M. Joncas



Domaine des fleurs situé en face du Domaine Beaudoin-Papin.

photo R.-M. JONCAS



Domaine Caron situé en haut du rang La Savanne.

photo R.-M. JONCAS



La Terrasse Vaucluse située en haut du rang Nord.

photo R.-M. Joncas



Domaine Beaudoin-Papin situé près des limites de l'Assomption.

photo R.-M. Joncas



Lac Ouellet, lac artificiel

photo R.-M. Joncas



Terrasse Deschamps située dans le rang de La Savanne.

photo R.-M. Joncas

## BUREAUX DE POSTE

- 1 — Mlle Maria Turcotte dans « l'agrandissement » de la maison de M. Léon Landry ensuite dans la maison de son père, située en face.
- 2 — M. Narcisse Clermont, marchand associé, dans le magasin à trois étages.
- 3 — Mme Lucia Guilbault Jolicoeur, dans la maison qui était située à gauche du pont Reed et qui est maintenant déménagée en face de la salle Municipale et qui est aujourd'hui la propriété de M. Delphis Jolicoeur.
- 4 — M. Henri Gauthier, dans le magasin situé en face du pont Reed.
- 5 — Mlle Rolande Lafortune dans la maison de sa mère Mme Oscar Lafortune.
- 6 — M. Aldéric St-Jean dans la vieille chapelle, a démissionné le 25 mars 1938.
- 7 — Mlle Lucienne Lafortune, le 12 avril 1938.
- 8 — Mme Marcelle Grégoire, le 28 mai 1969, dans sa résidence située en face du pont Reed, au centre du village de Saint-Gérard Majella.

### Facteurs

- 1 — M. Arsène Riopel
- 2 — M. Aimé Lafortune conjointement avec M. Henri Turcotte
- 3 — M. Ludger Jolicoeur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1951.

### Malle rurale

À une assemblée du Conseil Municipal tenue le 3 mars 1930, M. Odilon Guilbault, secondé par M. Abel Turcotte propose qu'une demande soit faite à M. Séguin député fédéral de bien vouloir insister auprès du gouvernement pour avoir la malle rurale dans le rang de la petite Savane dans la municipalité de Saint-Gérard.

### **Bureau de Poste**

À une assemblée du Conseil Municipal de la paroisse de Saint-Gérard, tenue le 2 mai 1932 à la salle publique, il a été proposé par M. Abel Turcotte et secondé par M. Raynald Lafortune que le Conseil approuve le demi congé hebdomadaire accordé aux maîtres de poste pourvu que les conditions requises par la loi soient accomplies. Adopté à l'unanimité.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue le 2 juin 1947, il est proposé par M. Viateur Éthier et secondé par M. Basile Papin que demande soit faite au Ministère des Postes à Ottawa, afin que les gens du petit rang dans la paroisse de Saint-Gérard Majella aient la malle rurale et que copie de cette résolution soit envoyée au député fédéral.

À l'assemblée régulière du Conseil de la paroisse tenue le 3 juin 1946, il a été proposé ce qui suit : Considérant qu'il y a dans cette paroisse plusieurs propriétaires qui n'ont pas de boîte rurale, Considérant que ces gens qui viennent au village que le dimanche ne peuvent pas avoir leur malle, Il a été proposé par M. Basile Papin et secondé par M. Adrien Beaudoin que demande soit faite au Ministère des Postes à Ottawa, que le bureau de poste soit ouvert une heure après la grand-messe et qu'il ferme à 8 heures les soirs de la semaine.



Hier — Local du bureau de poste de Vacluse situé dans le « Bas-Côté » de la maison habitée par Mlles Lucienne, Florentine et Marie-Louise Lafortune.



Aujourd'hui — Le site du bureau de poste de Vacluse tenu par Mme Marcelle Grégoire dans sa maison située en face du pont Reed au centre du village de Saint-Gérard Majella.

photo R.-M. Joneas



L'agrandissement du bureau de poste actuel de Vacluse fut le site d'une succursale de la banque Provinciale de l'Épiphanie tenue par M. J.-O. Mandeville.

photo R.-M. Joncas



#### LA PETITE BOULANGERIE

En juillet 1966, on pouvait voir encore, cette petite maison qui était située sur la terre de M. Gaston Lafortune.

Elle a servi au début, de résidence à la famille du père de M. Stanislas Landry avant d'être transformée en une boulangerie privée dont se servait Mme Stanislas Landry pour faire du pain domestique pour sa famille.

Après avoir été fermée, elle servait, l'hiver, d'atelier de réparations pour les voitures et lorsqu'arrivait la belle saison de l'été, elle était utilisée comme chalet pour prendre les repas.

Quand le froid de l'automne arrivait, toute la famille de Mme Landry, revenait habiter dans la grande maison.

Cette petite boulangerie a été défaire pièce par pièce par une amie des antiquités qui en est la propriétaire.

« Trois belles d'hier », en 1920  
à gauche : Mme Willie Chaput, née dame  
Églantine Gour ;

à droite : Mme Charles Champoux, née  
dame Rose Beaupré ;

en avant au centre : Mme Moïse Jolicoeur,  
née dame Yvonne Lafortune.

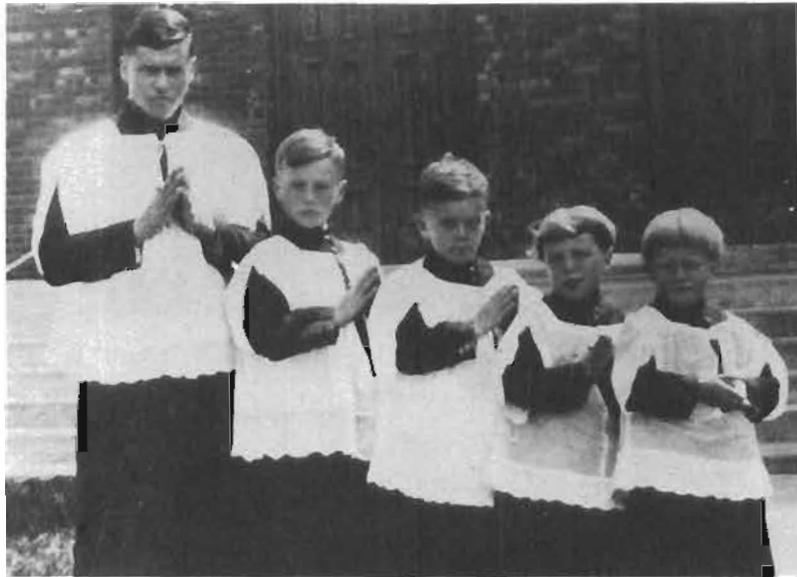


Enfants d'hier en 1903  
de gauche à droite : Joseph Turcotte, Os-  
wald Turcotte et Bertha Turcotte, enfants  
de M. Jean-Baptiste Turcotte, 1<sup>er</sup> Commis-  
saire du Haut de l'Assomption et de Mme  
Turcotte (dame Paméla Piché).





Moïse Jolicoeur, petit garçon, ex-maire de Saint-Gérard Majella de 1937 à 1939, le jour de sa première Communion.



Enfants de choeur d'hier. Enfants de M. et Mme Oscar Bourque (dame Éva Lafortune)

HOMMAGES À TOUS LES PIONNIERS NATIFS  
DE SAINT-GÉRARD MAJELLA DONT VOICI QUELQUES PHOTOS



M. et Mme Laurent Raynauld née dame Félonise Deneau



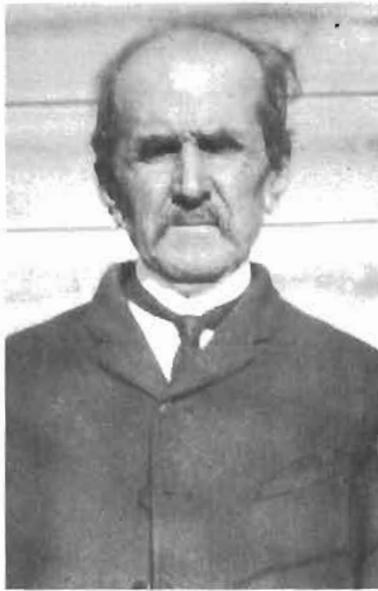
M. Jean-Baptiste Raynauld



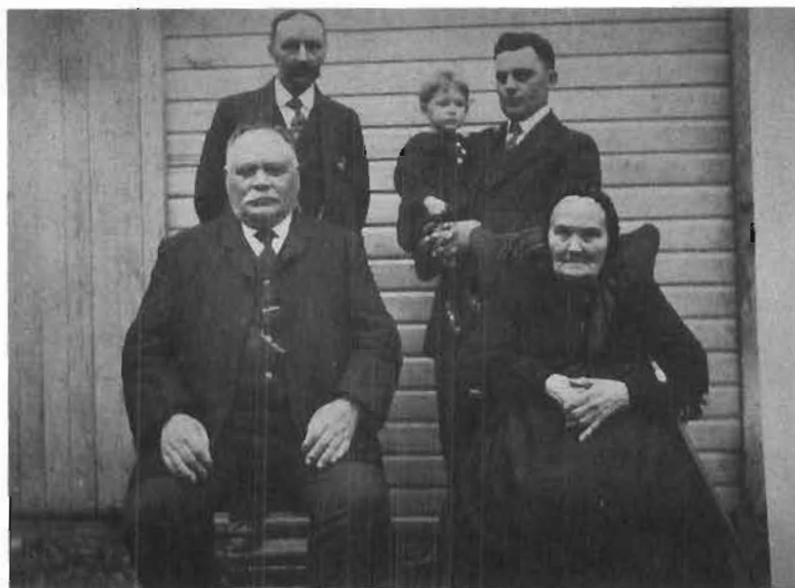
M. Basile Papin



M. Joseph Turcotte



M. Ambroise Lafortune



FAMILLE LANDRY (5 GÉNÉRATIONS)

Mme Jean-Baptiste Landry — M. Jean-Baptiste Landry  
M. Jean-Baptiste Landry, ex-maire de Saint-Gérard Majella  
M. Noël Landry — M. René Landry



M. Laurent Raynauld



M. Joseph Beaudoin



M. Georges Lafortune

HOMMAGES À NOS BELLES FAMILLES D'AUTREFOIS ET D'HIÉR



Famille de M. et Mme Jean-Baptiste Raynauld (dame Éloïse Turcotte)



M. et Mme J.-Édouard Lafortune (dame Maria Renaud) et ses enfants ; à l'extrême gauche : un jeune employé.



M. et Mme M<sup>o</sup>d<sup>e</sup>ric Ricard (Jame Herm<sup>e</sup>nie Lyard) en 1942



M. et Mme Guy Rivest et famille

**MAISONS ANCIENNES  
PLUS DE 50 ANS SÉPARENT CES DEUX PHOTOS**



**HIER**

Maison ancienne de M. et Mme J.-Édouard Lafortune située sur la route 343 à Saint-Gérard Majella.



**AUJOURD'HUI**

La même maison rénovée, M. et Mme Jean-Paul Lachance en sont les propriétaires.

photo R.-M. Joncas

## NOS ARCHIVES DE PIERRES

Vaucluse qu'on appelait autrefois « Le Haut de l'Assomption » comptait au siècle dernier six maisons de pierres. Il n'en reste plus que trois La maison Papin, La maison Chen et La maison Ricard.



Maison Chen — Belle maison de pierres située au 141 du Domaine Tohy à Saint-Gérard Majella. M. Joseph Chen en est le propriétaire. « Tohy est le nom d'un bel oiseau de Chine ».

photo R.-M. Joncas

### **Bref historique de la maison de pierres du Domaine Tohy à Saint-Gérard Majella**

Cette belle maison de pierres appartient présentement à M. Joseph Chen d'origine chinoise, pour l'avoir acquise le 9 juin 1967 devant Louis-Jos. Marsolais notaire à Joliette, de M. J.-Ulric Raynault fils de M. Roger Raynault.

Le 4 avril 1971 devant Élie Lemire, Roger Raynauld avait acheté le tout de Joséphine Tellier-Lafortune, veuve de Zénon Desroches. L'inventaire des biens de feu Zénon Desroches fut dressé devant le notaire J.-B. Trefflé Richard de l'Épiphanie, le 6 avril 1916. Nous avons noté parmi les biens meubles, une guitare et un pistolet.

Joséphine Tellier-Lafortune était la mère de Joseph Amireau qui de par son testament du 25 avril 1907 lui avait légué la plus grande partie de ses biens, y compris la terre et la maison de pierres illustrées dans ce livre.

Ce Joseph Amireault dit Mireault fut le dernier de cette famille à demeurer dans cette maison. Il y est décédé, sans laisser d'enfants, le 4 février 1915, âgé de 73 ans, et fut inhumé à l'Assomption le surlendemain, en présence de Gaspard son frère et de Procule Charlebois, son ami.

C'est le 15 avril 1875, devant le notaire Siméon Rivest, que notre Joseph Amireault avait reçu donation de ses parents de plusieurs terres, dont celle sur laquelle est construite la dite maison de pierres et qui est ainsi décrite dans l'acte : « une terre contenant cinq arpents de front sur vingt huit tenant par un bout à la terre ci-après décrite et par l'autre bout à la rivière Petit Esprit, d'un côté au chemin de la Reine et d'autre côté à Louis Amireau, avec une maison et autres bâtisses. Avec de plus une petite pointe de terre attenant à la dite terre d'un côté, et tenant de l'autre côté à une petite coulée, par un bout à la rivière l'Assomption et par l'autre bout au dit Louis Amireau.

Son père de nom de Joseph également s'était marié à l'Assomption, le 3 octobre 1826 à Élisabeth Bourque, fille de Jean et de Marie Longpré. Le 22 avril 1868, Joseph Mireault père avait acheté de M. F.-X. Gauthier-Landreville, son voisin, 1 arpent x 25 le long de sa propre terre qui originellement n'en comptait que quatre de front et se trouvait au n° 250 du terrier des seigneurs.

Ce Joseph Amireault, père avait un frère du nom d'Alexis et tous deux avaient reçu chacun la moitié des biens de leurs parents. En effet, c'est par acte de donation devant Chagnon, le 21 septembre 1820 que Frédéric Amireau et son épouse Thérèse Juneau cédaient tous leurs biens immobiliers à leurs fils Joseph et Alexis.

Dans l'acte de partage intervenu le 2 août 1835 devant L.-E. Faribeault fils, Alexis céda à son frère la terre paternelle de 4 arpents x 27 où se trouvaient deux maisons. Or dans l'acte de 1826, une seule de ces deux maisons, existe, l'autre est en construction. L'acte mentionne en effet que les donateurs se réservent pour leur vie durant « la jouissance de la maison qu'ils bâtissent actuellement ». Selon toute vraisemblance, cette maison en construction serait bel et bien la maison de pierres ci-haut mentionnée et qui donc de 1826.

Extrait d'une partie du Document 17 par « Héritage l'Assomption » sous la direction de Me Christian Roy.

**Bref historique de la maison de pierres  
de M. Florent Ricard de Saint-Gérard Majella**

Extrait du Document n° 20 présentée par L'Équipe « Héritage l'Assomption » dans le cadre du programme « Canada au Travail » sous la direction de Me Christian Roy.



Maison Florent Ricard — Maison de pierres anciennes sise sur la rive nord de la rivière l'Assomption à Saint-Gérard Majella. M. et Mme Florent Ricard en sont les propriétaires.

La terre où est située cette maison ancestrale porte la numéro 353 du cadastre et fait partie de l'ancienne terre n° 235 de 3 arpents  $\frac{1}{2}$  x 20 concédée à Gabriel Loyer le 6 juillet 1729 (Raimbault) Loyer la vendit à Joseph Majeau le 28 octobre 1736 (Montmarquet) et Majeau la céda devant De Blansy le 11 juin 1748 à Joseph-Noël Charland marié à Élisabeth Venne. Celle-ci fut inhumée à l'Assomption, à 23 ans, le 17 février 1750 et Charland se remaria à l'Assomption, le 9 août 1751 à Madeleine Magneron fille de Jean-Baptiste et de Thérèse Deguire du Point du Jour sud. De ce dernier mariage est né François Charland qui deviendra l'arrière grand-père du comédien bien connu Hector Charland.

Quand Joseph-Noël Charland vendit cette terre pour 800 livres à Michel Ayet dit Malo devant Daguilhe le 9 octobre 1752 « il y avait là une petite maison de seize pieds en carré construite de bois blanc de pièce sur pièce couverte en paille, cheminée de terre, plancher en haut de madriers embouffetés et le plancher d'en bas à joint carré, une porte ferrée, serrure et clef, deux fenêtres avec leur chassis . . . » À peine quelques argents sont en prairie, le reste est en brûlé et bois debout. Son voisin du côté nord est Jean Perreault dit Duchesne et du côté sud, Nicolas Milot.

Michel Malo, l'acquéreur était fils de Louis Malo et de Madeleine Coderre. Il s'est marié trois fois et demeura toujours à cet endroit à compter de 1752. Premier mariage à Varennes le 24 janvier 1757 à Cécile Petit. Devenu veuf, l'inventaire de ses biens fut dressé devant Daguilhe le 17 mars 1775. On y apprend que la petite maison en bois a été remplacée par une autre « de pièce sur pièce de 28 pieds de long sur 24 de large, couverte en planches et bardeaux, cheminées de pierres, trois appartements, six chassis contenant cent vitres avec leurs contrevents ferrés . . . etc . . . estimée à 300 livres ». Sa terre a 3 arpents  $\frac{1}{2}$  x 40 et plus de 40 arpents en superficie sont en culture, le reste en bois debout et fredoches. Il avait six enfants, Suzanne 15 ans, Joachim 12 ans, Joseph 8 ans, Louis 6 ans, Marie-Joseph 5 ans et Basile 4 ans. Son voisin du côté nord est François Thouin et du côté sud Joseph Jolicoeur.

Michel Malo s'était remarié à l'Assomption le 16 août 1773 à Marguerite Christin veuve de Charles Lépine mais celle-ci mourut peu après. Il se remaria à l'Assomption le 26 juin 1775 à sa cousine Hypolite Chaput, fille de Jacques et de Madeleine Malo. Il eut quelques enfants de ce troisième lit dont Benjamin, Augustin et Pascal.

Pascal s'est marié à l'Assomption le 17 février 1806 à Mlle Louise Guilbault fille de Pierre et de Marie Prud'homme. À la faveur de ce mariage, son père Michel lui donna, devant Faribault le 9 février 1806 la partie sud de la terre longeant celle de Joseph Jolicoeur avec la moitié de la maison, des autres bâtiments etc.

Michel Malo fut inhumé à l'Assomption le 23 juin 1811 âgé de 78 ans. Le 2 novembre 1812, devant le notaire Joliette, sa veuve donna l'autre partie de cette terre à Pascal de sorte que, à compter de cette date, Pascal Malo eut en entier la terre paternelle. Pascal Malo eut plusieurs enfants dont Narcisse, François et Marguerite. François aura la partie nord de la terre et l'autre partie où se trouve la maison de pierres sera donnée par Pascal à sa fille Marguerite quand celle-ci se mariera à Prudent Jobin, contrat de mariage passé devant Eug. Archambault le 26 octobre 1845. La maison de pierres est là.

Le voisin du côté sud est Michel Jolicoeur qui possède lui aussi une maison de pierres mais celle-ci n'existe plus. Fils de Pierre et de Madeleine Rivest, Prudent Jobin naquit au Point-du-Jour sud dans la maison de pierres où naîtra en 1883 le comédien Hector Charland maison qui existe encore.

Comme François Jobin son arrière grand-père, Prudent était forgeron. Le 2 décembre 1862 devant Eug. Archambault, son beau-frère François Malo, marié en 1840 à Adélaïde Raynault, lui donne la partie nord de la terre et à son tour il devient propriétaire de la terre entière. Laurent Raynault est son voisin du côté nord.

Le 11 octobre 1879, devant le même notaire, Prudent et sa femme donnent à leur fils Stanislas 2 x 40 arpents de leur terre où se trouve la maison ; la partie nord est à Prudent Jobin, fils et le voisin du côté sud est Camille Jolicoeur. Ils lui cèdent également leurs droits dans l'aqueduc de Laurent Raynault leur beau-frère.

Entr'autres conditions, Stanislas s'engageait par cet acte à payer à ses soeurs Atala et Paléla Jobin et à assurer l'instruction au Collège de l'Assomption de ses deux frères Ferréol et Jean-Baptiste. Effectivement, tous deux terminèrent leurs études et furent ordonnés prêtres : Jean-Baptiste le 25 juillet 1889 et Ferréol le 3 juillet 1892.

Par son testament devant Élie Lemire le 4 août 1907, Stanislas Jobin légua sa terre à ses deux fils Rodrigue et Édouard. Après son décès sa veuve Marie Débussat et ses deux fils vendirent terre et maison de pierres à leur voisin Roger Raynauld devant Siméon Rivest le 4 janvier 1912. Fils de Jean-Baptiste Raynauld et d'Éloïse Turcotte, Roger Raynauld s'est marié à Saint-Gérard Majella le 8 janvier 1906 à Arthémise Turcotte, fille de Jean-Baptiste Turcotte et de Marie Lafortune. Roger Raynauld fut maire de Vauclose de 1931 à 1937 puis de 1943 à 1945. Il fera donation de sa maison et de la terre devant J.-Eudore Beauchamp le 15 mai 1934 à son fils Rosario qui le 28 février 1942, devant Ernest Forest notaire de l'Épiphanie, la vendra à Florent Ricard.

Fils de Médéric et Herménie Liard, Florent Ricard s'est marié à l'Épiphanie le 4 décembre 1941 à Jeanne Grégoire, fille d'Albert Grégoire et d'Alice Lafortune. Il est secrétaire-trésorier de la Municipalité depuis 1942.



La vieille laiterie près de la maison de pierres qui servait à conserver les produits laitiers.

photo R.-M. Joncas



Maison Papin — Grande maison de pierres située sur la rive sud de la rivière l'Assomption à Saint-Gérard Majella. Elle appartient à un membre de la famille Papin depuis sa construction en 1830-1831. M. et Mme Marcel Papin en sont les propriétaires. photo R.-M. Joncau

**Bref historique de la Maison Papin  
située à Saint-Gérard Majella (Vaucluse)  
côté sud de la rivière l'Assomption**

Cette maison de pierres a été construite en 1830, sur l'une des deux terres des Piton dit Toulouse, de nos jours au cadastre n° 236, par Basile Papin, fils de capitaine.

En ce temps-là ceux qui possédaient une maison de pierres n'étaient pas tous des officiers de la milice sédentaire. Il est cependant amusant de constater que presque tous les capitaines de milice en avaient une. Étant fils de capitaine, il devenait de plus en plus évident que Basile Papin n'allait pas tarder à posséder sa propre maison de pierres.

En avril 1816 il vent sa boutique de Saint-Sulpice à son frère François pour aller demeurer dans « Le Haut de l'Assomption » où l'attendait sa dulcinée Marie Piton Toulouse. C'est ainsi que les deux familles se rencontrent. Basile et Marie se marièrent l'année

suiivante et à la faveur de leur contrat de mariage, le 14 juin 1817 (Joliette) eile lui céda tous ses droits sur les deux terres de la famille Piton. Sa soeur et sa mère en feront autant par vente et donation.

Malheureusement Marie Piton mourut le 2 mai 1819 laissant un bébé de 11 mois, Justine.

Basile se remaria le 4 juillet 1820 à M.-Rose Pelletier fille du capitaine de milice Joseph Pelletier et veuve de François-Régis Brien Elle apportait en mariage une dotte fort appréciable de 9,000 livres.

Fait à noter, il deviendra lui-même capitaine de milice puis major de milice. Un de ses fils Joseph, né à l'Assomption le 14 décembre 1825, candidat du « parti rouge » sera élu député de l'Assomption le 31 juillet 1854, sous l'Acte d'Union. Il sera défait en 1857 par le conservateur Louis Archambault.

Un autre de ses fils, du nom de Basile, se maria à l'Assomption le 9 novembre 1847 à Adélaïde Forest, fille de François Forest. Basile Papin et Rose Pelletier donneront quatre arpents de leur terre et leur maison de pierres à leur fils Basile.

Jos-Henri Papin fils de Basile ci-dessus se maria à l'Assomption le 16 février 1881 à Mathilda Forest, fille d'Élisée et de Herménie Ritchot. À son contrat de mariage devant Siméon Rivest, il recevait de ses parents la terre et la maison de pierres. Il fut maire de la paroisse de l'Assomption en 1898-1899 puis maire de Vaucluse par la suite. Par testament du 19 septembre 1907 il instituait sa femme légataire universelle et cette dernière par testament du 1<sup>er</sup> mars 1924 (P.-A. Séguin) léguait ses biens à son fils Joseph qui vendit le tout le 18 septembre 1957 (notaire Ernest Forest) à son cousin Basile Papin, fils de Louis-Philippe et d'Alexina Forest et marié depuis le 30 septembre 1933 à Lucienne Pautzé, fille de Siméon et M.-Anne Racette.

Depuis le 4 février 1974 (notaire J.-A. Duval) leur fils Marcel marié à Saint-Paul l'Ermitte le 5 octobre 1974 à Francine Longpré, possède la terre et la maison de pierres.

Extrait du Document 16 de « Héritage l'Assomption » sous la direction de Me Christian Roy.



**M. ADHÉMAR RAYNAULT**  
natif de Saint-Gérard Majella  
**EX-MAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

## PERSONNALITÉ

### Biographie de M. Adhémar Raynault

M. Adhémar Raynault est né à Saint-Gérard Majella (autrefois le « Haut de l'Assomption ») un petit village du comté de l'Assomption, d'une famille de dix-huit enfants. Il est le fils de M. et Mme Siffroid Raynault (dame Mathilde Lemire Marsolais). Il abandonne l'école à neuf ans et quitte sa paroisse à seize ans. À Montréal, où il va gagner sa vie, il est tour à tour commis, assureur, cadet dans le C.E.O.C. Laval, puis homme d'affaires. Il profite intelligemment de tous les services qu'offre une métropole. Dans ses moments de loisirs, il fréquente les bibliothèques, les salles de cours de l'université, les auditoriums où se donnent les conférences instructives. C'est ainsi qu'il acquiert une formation qui le rend apte à servir ses concitoyens.

Dès 1934, il est élu échevin à Montréal, et en 1936, il est élu député du comté de l'Assomption, mandat qu'il remplira jusqu'en 1939. À l'automne de 1936, il fut élu maire de Montréal, puis réélu en 1940 et en 1942.

Il est l'auteur d'un livre intitulé *Témoin d'une époque*. Extrait de la préface de Jean Hamelin professeur à l'Institut d'Histoire de l'université Laval et vice-doyen de la Faculté des Lettres, du livre intitulé *Témoin d'une époque* par Adhémar Raynault ancien maire de Montréal.

Maison natale de M. Adhémar Raynault à St-Gérard Majella



## VIE SCOLAIRE



Madame Gisèle Turenne, professeur, et ses élèves en 1970.



Mlle Ozine Lafortune, soeur de M. l'abbé Almanzor-Prospér Lafortune, une des premières institutrices de la paroisse, photographiée devant sa maison natale à Saint-Gérard Majella.

#### BRIN D'HISTOIRE DES PETITES ÉCOLES DE RANG de notre paroisse

L'histoire des petites écoles de rang de notre paroisse exigerait beaucoup de recherches pour que nous soient révélés tous leurs secrets. En espérant qu'un jour, un ami de notre patrimoine nous les dévoile, je me permettrai de vous raconter un brin de leur histoire.

Une de ces Écoles qui portait le n° 4 fut construite vers 1897 sur la pointe Guilbault, sur un morceau de terre appartenant à M. Odilon Guilbault qui est aujourd'hui la propriété de M. et Mme Jean-Marcel Therrien.

Pendant un demi siècle, institutrices et enfants se sont succédés en apportant avec eux une tranche de vie vécue à l'intérieur de ces écoles. Dans ce temps là, la pauvre petite institutrice qui travaillait à salaire dérisoire, devait transmettre l'enseignement à des classes nombreuses qui comptaient sept divisions de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année. Elle devait en plus voir au ménage et au chauffage de l'école. Une fois par année, M. l'Inspecteur qui était délégué par le Département de l'Instruction Publique faisait passer des examens aux enfants et remettait son rapport annuel aux Commissaires.

En 1935, cette École avait été inondée jusqu'aux fenêtres et les manuels scolaires avaient subi de lourds dommages par l'eau. Les autorités du temps avaient fermé l'École pendant une quinzaine de jours.

Une paroissienne se rappelle d'avoir voyagé à cette École, avec ses frères et soeur en voiture conduite par un jument assez extraordinaire. Pour le voyage d'aller, c'était l'ainé des garçons qui tenait les guides, mais pour le voyage de retour, la jument revenait seule à sa place, sans accident.

D'autres qui demeuraient du côté sud de la rivière l'Assomption voyageaient dans des paniers suspendus par des câbles et quand l'eau touchait aux paniers durant le dégel du printemps, ils voyageaient en chaland. Quelques paniers et chaland sont illustrés dans ce livre.

Une autre École était sise du côté nord de la rivière l'Assomption dans le Domaine Talbot. Elle reposait sur les fondations de la résidence actuelle de Mme André Talbot. La Commission Scolaire avait acheté de M. Emmanuel Laporte un terrain de 55 pieds x 255 pieds pour y ériger une école. Lors de la fermeture de cette école, ce fut un M. Granger qui en devint propriétaire. Il transforma cette École en chalet pour y résider durant la belle saison. À cause de la drave des billots qui descendaient la rivière l'Assomption et qui incommodaient sa famille pour la baignade, il vendit terrain et école à la Compagnie Consolidated Paper Corporation qui avait un moulin à scie à Charlemagne. Le 30 décembre 1943, cette Compagnie vendit terrain et école à M. Joseph Talbot qui à son tour à la suite d'un acte de vente passé le 16 août 1951, céda école et terrain à son fils André Talbot, le promoteur du Domaine Talbot.

La troisième école était construite du côté sud de la rivière l'Assomption près de la voie ferrée de la Compagnie du Canadien Pacifique à l'endroit précis où se trouve situé le chalet de M. l'abbé Bernard Landry. Lors de sa fermeture, elle fut achetée par M. l'abbé Hormidas Lachapelle curé de Saint-Gérard Majella de 1915 à 1926, qui la transforma en poulailler. Un peu plus tard, il en vendit une partie à M. Anthime Lafortune et l'autre à M. Adélaré Forget. Cette école était bâtie sur un terrain de M. Honorius Guilbault.

Ces trois premières écoles de notre paroisse n'existent plus. Comme beaucoup d'autres, elles ont malheureusement subi le sort de la démolition.

Après la fermeture de ces trois écoles, quatre autres écoles ont ouvert leur porte aux enfants de la paroisse.

Vers 1934, l'École n° 1 sise cette fois du côté sud de la rivière l'Assomption au bord de la route 343, a remplacé l'École n° 4 de la Pointe Guilbault. Elle a été construite sur un morceau de terre appartenant à M. Médéric Ricard. Depuis sa fermeture en 1960, elle a été achetée en 1962 par M. Charles-Édouard Bellemare qui l'a convertie en chalet d'été. En 1970, M. et Mme Maurice Ménard sont devenus les propriétaires de cette École qu'ils ont transformée en résidence qu'ils habitent depuis ce temps.

Vers 1919, l'ancienne école du Domaine Talbot a été remplacée par l'école n° 4 construite du côté sud de la rivière l'Assomption sur un terrain appartenant à M. Joseph Éthier, père. Après la fermeture des petites écoles de rang de notre paroisse, elle a été démolie et transformée en un chalet situé dans la paroisse de Chertsey, comté de Montcalm. M. et Mme Gilles Séguin de Montréal en sont maintenant les propriétaires.

L'École n° 2 du village a ouvert ses portes vers 1962. Elle a remplacé l'École qui était située près de la voie ferrée. Lors de sa fermeture, elle est devenue la propriété de M. Clément Racette qu'il a convertie en résidence pour l'habiter avec sa famille. Plus tard, cette école résidence a été achetée par M. et Mme Mastai Racette qui l'habitent actuellement.

Une autre École portant le n° 3 s'est ouverte vers 1922, construite sur un terrain appartenant à M. Georges Lafortune, du côté nord de la rivière. Elle a été transformée en résidence habitée par

M. et Mme Bruno Vincent. Plus tard, M. et Mme Gérard Pelletier en ont fait l'acquisition et l'habitent depuis ce temps.

Après avoir connu leurs jours de gloire vers les années 1950, les petites Écoles de rang du Québec se sont définitivement éteintes en 1964, et celles de notre paroisse ont subi le même sort vers 1962. Elles ont fait place à l'école Centrale Gareau.

Avec la disparition de ces petites écoles qui ont le mérite d'avoir lutté plusieurs années contre l'ignorance et l'inalphabétisme, disparaît une partie de notre patrimoine. Qui sauvera celles qui restent encore debout ?

#### AUJOURD'HUI



Mlle Francine Grégoire Petit, professeur de 1<sup>re</sup> A et responsable de l'École Centrale Gareau de Saint-Gérard Majella.

**PROFESSIONNELS (LES) NATIFS**  
**de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

**Institutrices**

- 1 — Mlle Osine Lafortune
- 2 — Mlle Évelina Lafortune
- 3 — Mme Mélanie Raynauld Turcotte
- 4 — Mme Irène Forest Turcotte
- 5 — Mlle Rosa Forest
- 6 — Mlle Marie-Rose Gour
- 7 — Mlle Exilda Forest
- 8 — Mlle Marie-Louise Guilbault
- 9 — Mlle Cordélia Gauthier
- 10 — Mlle Olivine Christin Gour
- 11 — Mme Mathilde Barnabé Guilbault
- 12 — Mlle Marie-Louise Landry
- 13 — Mlle Marie Lyard
- 14 — Mlle Florianne Bourque
- 15 — Mme Marie-Anne Bourque
- 16 — Mlle Aurise Lafortune
- 17 — Mlle Victoria Lyard
- 18 — Mlle Augustine Gauthier
- 19 — Mme Marie-Anne Éthier
- 20 — Mme Arthémise Turcotte Raynauld
- 21 — Mlle Florentine Lafortune
- 22 — Mlle Marie-Anne Gauthier
- 23 — Mme Hélène Gauthier Mandeville
- 24 — Mlle Laurette Gauthier
- 25 — Mme Marcelle Gauthier
- 26 — Mme Bertha Turcotte Lafortune
- 27 — Mme Fernande Lafortune
- 28 — Mlle Éveline Magnan
- 29 — Mlle Maria Lafortune
- 30 — Mme Jeanne Éthier Jolicoeur
- 31 — Mlle Mariola Raynauld
- 32 — Mme Blanche-Alice Lafortune Racette
- 33 — Mme Rolande Lafortune Raynauld
- 34 — Mme Guilbault Lafortune
- 35 — Mlle Gabrielle Lafortune

- 36 — Mme Dolorès Saindon Turcotte
- 37 — Mme Françoise Lafortune Desrosiers
- 38 — Mme Simone Lafortune Eddé
- 39 — Mme Jeanne Taillon
- 40 — Mlle Antoinette Papin
- 41 — Mme Éliane Gauthier
- 42 — Mme Denise Lafortune
- 43 — Mme Gisèle Lafortune
- 44 — Mme Jeanne Lafortune Raynauld
- 45 — Mlle Lucille Lafortune
- 46 — Mme Maria Lafortune Turgeon
- 47 — Mlle Rita Bourque
- 48 — Mme Thérèse Lafortune O'Connor
- 49 — Mme Thérèse Ricard
- 50 — Mme Lucie Ricard Turgeon
- 51 — Mme Lise Ricard Meilleur
- 52 — Mlle Jeanne Ricard
- 53 — Mlle Marie-Rose Ricard
- 54 — Mlle Marie Landry
- 55 — Mme Monique Papin Racette
- 56 — Mlle Dolorès Ricard
- 57 — Mme Suzanne Lafortune Prud'homme
- 58 — Mme Thérèse Bourque Jolicoeur
- 59 — Mlle Lucille Lafortune
- 60 — Mme Francine Grégoire Petit

**Opticienne**

- 1 — Mme Anne-Marie Jolicoeur

**Arpenteur**

- 1 — M. Georges Lafortune

**Professeurs**

- 1 — M. Ladislas Lafortune
- 2 — M. Éloi Lafortune
- 3 — M. Guy Turcotte
- 4 — M. Paul-Émile Turcotte
- 5 — M. Michel Raynauld

- 6 — M. Laurent Lafortune
- 7 — M. Claude Raynauld
- 8 — M. Pierre Ricard
- 9 — M. Gérald Lafortune

**Médecins**

- 1 — Dr Arsène Christin
- 2 — Dr Azarie Turcotte
- 3 — Dr Gérard Lafortune
- 4 — Dr Denis Saindon
- 5 — Dr René Gour
- 6 — Dr Henri-Paul Mandeville
- 7 — Dr Noël Guilbault
- 8 — Dr Sylvie Jolicoeur

**Agronomes**

- 1 — M. Léopold Raynauld
- 2 — M. Léo Raynault
- 3 — M. Gérard Raynauld
- 4 — M. Léo Lafortune
- 5 — M. Georges-Arthur Landry

**Techniciens agricoles**

- 1 — M. Denis Papin
- 2 — M. Michel Jolicoeur
- 3 — M. Jean-Marc Turcotte, exploitant agricole

**Architecte**

- 1 — M. Serge Talbot

**Avocat**

- 1 — Me Jacques Beauchemin

**Religieux**

- 1 — M. l'abbé Jean-Baptiste Jobin
- 2 — M. l'abbé Féréol Jobin
- 3 — M. l'abbé Arcade Magnan

- 4 — M. l'abbé Joseph Turcotte
- 5 — M. l'abbé Oswald Turcotte, Oblat
- 6 — M. l'abbé Jean-Mastai Guilbault
- 7 — M. l'abbé Henri Magnan
- 8 — M. l'abbé Almanzor-Prosper Lafortune
- 9 — M. l'abbé Roch Magnan
- 10 — M. l'abbé Michel Beaudoin
- 11 — M. l'abbé Jacques Magnan
- 12 — M. l'abbé Ulric Parthenais
- 13 — M. l'abbé Herma Landry, Trappiste
- 14 — M. l'abbé Henri Raynauld
- 15 — M. l'abbé Wilfrid Racette
- 16 — M. l'abbé Bernard Landry
- 17 — M. l'abbé Gustave Gauthier
- 18 — Frère Joseph Parthenais
- 19 — Frère Romain Landry, Frère Saint-Gabriel

#### **Ingénieurs**

- 1 — M. Maurice Magnan
- 2 — M. Raoul Turcotte
- 3 — M. Bernard Raynauld
- 4 — M. Albert Beaudoin

#### **Notaires**

- 1 — M. Anthime Lafortune
- 2 — M. Albert Jolicoeur
- 3 — M. Gaspard Éthier

#### **Bio-Physicien**

- 1 — Dr Jean-Pierre Raynauld

#### **Psychologue**

- 1 — Dr François Raynauld

#### **Optométristes**

- 1 — Dr Jean-Jacques Mandeville
- 2 — Dr Marc-André Mandeville
- 3 — Dr Léopold Raynauld (Rosario)

### **Ergothérapeute**

- 1 — Mlle Marie-Paule Raynault

### **Religieuses**

- 1 — Soeur Marie Lyard
- 2 — Soeur Emma Guilbault, Soeur de Sainte-Croix
- 3 — Soeur Armande Racette, O.M.I.
- 4 — Soeur Ernestine Guilbault, Soeur Saint-Odilon de Cheny
- 5 — Soeur Victoria Lyard, Soeur Jeanne de Florence
- 6 — Soeur Marie Turcotte, Soeur de la Providence
- 7 — Soeur Georgiana Turcotte, Soeur de la Providence
- 8 — Soeur Marie-Anne Gauthier, Soeur Damase de Rome
- 9 — Soeur Maria Lafortune, Soeur Marie Amalberthe, S.J.M.
- 10 — Soeur Armandine Magnan, Oblate du Sacré-Coeur de Jésus
- 11 — Soeur Alicia Magnan, missionnaire Oblate
- 12 — Soeur Marie-Thérèse Magnan, S.J.M.
- 13 — Soeur Adrienne Magnan, Soeur Camille du Crucifix, S.J.M.
- 14 — Soeur Annette Lafortune, Soeur Josaphat Marie, S.J.M.
- 15 — Soeur Marie-Rose Ricard, S.J.M.
- 16 — Soeur Dolorès Ricard, S.J.M.
- 17 — Soeur Léona Turcotte, C.N.D.
- 18 — Soeur Alexandrine Guilbault, S.S.C.
- 19 — Soeur Reine Magnan, S.C.M.
- 20 — Soeur Armande Racette

### **Infirmières L.**

- 1 — Mlle Jeanne Tellier Lafortune
- 2 — Mlle Élisabeth Gauthier
- 3 — Mlle Rita Raynault
- 4 — Mlle Hélène Raynault Beaucage
- 5 — Mlle Madeleine Papin Rousse
- 6 — Mlle Solange Lafortune Marquis
- 7 — Mlle Cécile Landry
- 8 — Mlle Bernadette Landry
- 9 — Mlle Andrée Jolicoeur
- 10 — Mlle Cécile Papin Ricard
- 11 — Mlle Louise Grégoire
- 12 — Mlle Noëlla Racette

**Infirmières A.**

- 13 — Mlle Lise Papin
- 14 — Mlle Jacqueline Ricard Richard
- 15 — Mlle Agathe Ricard

**Puéricultrices**

- 1 — Mlle Maria Papin
- 2 — Mme Nicole Papin Coiteux
- 3 — Mme Huguette Lafortune Bourque, éducatrice
- 4 — Mme Céline Lafortune Mondou, éducatrice

**Psychopédagogue**

- 1 — Mme Agnès Raynauld Bergeron

**FRAGMENTS HISTORIQUES SCOLAIRES**

Extraits des procès-verbaux des registres de la Commission scolaire de la paroisse de l'Assomption, des Archives de la Commission scolaire Legardeur de Repentigny.

**Détachement de la paroisse de Saint-Gérard Majella, 16 juillet 1916**

À une assemblée des Commissaires de la paroisse de l'Assomption tenue à 7 hrs. p.m., le seize juillet mil neuf cent seize, au bureau du secrétaire-trésorier et à laquelle sont présents : M. Narcisse Marsolais président et MM. Oscar Blanchard et Aldéric Cormier commissaires d'écoles formant quorum.

Est lu un ordre en Conseil du Gouvernement du Québec en date du 29 juin 1916 par lequel tous les biens fonds y désignés comme faisant partie de la paroisse de St-Gérard Majella sont détachés de la Municipalité scolaire de la paroisse de l'Assomption et érigée en municipalité scolaire distincte sous le nom de la municipalité scolaire de la paroisse de St-Gérard Majella.

M. Marsolais secondé par M. Cormier, propose que M. François Godfrind cultivateur de la paroisse de l'Assomption soit nommé commissaire d'écoles en remplacement de M.

Joseph Lafortune fils d'Ambroise qui ne réside plus dans cette municipalité par le fait de l'érection de St-Gérard Magella en municipalité distincte.

**Extraits du 1<sup>er</sup> livre des délibérations de la municipalité scolaire  
Première assemblée**

Assemblée des électeurs de la Municipalité Scolaire tenue le 31 juillet à dix heures de l'avant-midi à la Salle du Conseil aux fins de nommer un corps de Commissaires d'École pour la municipalité Scolaire de la paroisse St-Gérard Magella.

Monsieur Roger Raynauld secondé par M. J.-Baptiste Landry, propose que M. Joseph Lafortune, fils d'Ambroise soit nommé Président de cette assemblée.

Adopté à l'Unanimité.

Monsieur Camille Magnan, secondé par M. Maxime Christin, propose que M. Odilon Guilbault soit élu Commissaire de cette municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Raoul Raynauld secondé par M. Anthime Lafortune propose que M. Joseph Lafortune fils d'Hercule soit élu Commissaire de cette Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur J.-Baptiste Landry secondé par M. Odilon Guilbault propose que M. Albert Racette soit élu Commissaire pour cette Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

M. Oscar Lafortune secondé par M. Honorius Guilbault propose que M. Jos Lafortune, fils d'Ambroise soit élu Commissaire de cette Municipalité.

**Premières écoles**

Registre p. 14

À une assemblée des membres de la Commission Scolaire tenue le 8 août 1916, M. Abel Turcotte secondé par

Joseph Lafortune propose que l'École du haut de la rivière soit appelée École n° 1 (chez M. Armand Lafortune) que l'école du milieu de la paroisse (voie ferrée) soit nommée École n° 2 et que l'école du Bas de la paroisse (Mme André Talbot) École n° 3.

#### **Première institutrice**

Monsieur Joseph Lafortune, fils d'Hercule secondé par M. Abel Turcotte propose que Mlle Florentine Lafortune soit engagée pour enseigner à l'École n° 2 pour l'année scolaire mil neuf cent seize, mil neuf cent dix sept au prix de \$ 160.00 pour un an d'engagement, quinze piastres \$ 15.00 pour le chauffage et \$ 5.00 pour le ménage.

Adopté à l'unanimité.

À une assemblée par ajournement de l'assemblée précédente, tenue le huitième jour d'août mil neuf cent seize, à huit heures du soir, à la salle du Conseil à laquelle sont présents Messieurs Joseph Lafortune, fils d'Hercule, Albert Racette, Odilon Guilbault, Abel Turcotte et Joseph Lafortune, fils d'Ambroise formant le corps des Commissaires de cette paroisse.

M. Joseph Lafortune, fils d'Hercule secondé par M. Abel Turcotte propose que Mlle B.-Alice Lafortune soit engagée pour enseigner dans l'École n° 1 au prix de \$ 160.00 cent soixante piastres pour un an d'enseignement pour l'année mil neuf cent seize et mil neuf cent dix sept.

Quinze piastres pour le chauffage et cinq piastres pour faire le ménage.

Monsieur Odilon Guilbault secondé par M. Joseph Lafortune, fils d'Hercule propose que M. Albert Racette soit autorisé par la présente résolution à engager une institutrice pour enseigner dans l'école n° 3.

Adopté à l'unanimité.

#### **Traverse des enfants à l'école**

Monsieur Odilon Guilbault secondé par M. Jos Lafortune, fils d'Hercule propose que M. Oscar Lafortune soit

engagé pour traverser les enfants de l'École n° 3 au prix de trente piastres pour un an au scolaire. De plus il devra s'engager à les retirer chez lui quand ils sont rendus avant l'heure de la traverse.

**Assemblée de la Commission Scolaire le 14 décembre 1916  
tenue à la salle parossiale de Saint-Gérard Majella**

**Rapport de M. A.-B. Charbonneau, inspecteur d'école :**

Au cours de ma visite d'automne, je me suis efforcé de donner une bonne leçon de pédagogie aux institutrices. J'ai organisé leur enseignement. J'espère que les progrès seront satisfaisants.

Il faut absolument rebâtir l'École n° 3 trop petite et trop malsaine. Ainsi que les Commissaires me l'ont promis en assemblée, vous y verrez immédiatement afin d'être prêts à bâtir l'été prochain.

Je remercie MM. les Commissaires d'avoir outillé leurs écoles à ma demande malgré les charges très lourdes qu'ils ont à supporter.

Le printemps prochain, je demanderai certainement au Gouvernement de leur venir en aide.

Signé, A.-B. Charbonneau, insp. d'écoles

**Commission Scolaire de la Nouvelle-Acadie  
Session première le 16 juin 1969**

1<sup>er</sup> président : M. J.-Édouard Leblanc

Session première des Commissaires de la Commission Scolaire de Nouvelle-Acadie comprenant les paroisses de Sainte-Marie-Salomé, Saint-Gérard Majella, Saint-Jacques, Saint-Alexis et Saint-Liguori, tenue à l'École Saint-Louis de France, sous la présidence de M. J.-Édouard Leblanc et à laquelle session sont présents Mesdames et Messieurs les Commissaires Thérèse Lafortune, Noëlla Forget, Jean Marsolais, Léon Ricard, Ludger Papin et Raymond Léveillé.

### **Commission Scolaire de l'Industrie**

1<sup>er</sup> président : M. J.-Édouard Leblanc

Session première des Commissaires d'écoles de la Commission Scolaire, tenue lundi le 3 juillet 1972 à 20 heures au 121 rue Saint-Barthélemy sud à Joliette et à laquelle sont présents les commissaires suivants : Dr Gilles Hivon, Gaston Chaput, Adelin Boisclair, Rollande Perreault, Gabriel Denommé, Claude Coutu, Gérard Tellier, Gilles Ratelle, Jean-Claude Bienvenue, Ludger Papin, Raymond Léveillé, J.-Édouard Leblanc, Jean Marsolais, Noëlla Forget, Aurore Grégoire, Réjean Beauséjour, Rémi Landry, Champlain Grégoire et Léo Sylvestre, comprenant les Commissions Scolaires de Joliette, Nouvelle-Acadie, Sacré-Coeur de Jésus, Saint-Ambroise, Saint-Esprit, Saint-Paul de Joliette et Saint-Thomas.

### **Regroupement et gestion des commissions scolaires**

En 1971, les membres de l'assemblée nationale adoptaient la loi 27 sur le regroupement et la gestion des commissions scolaires.

Cette loi a réduit le nombre de commissions scolaires de 800 à 189. De plus, la loi a prévu la mise en place d'un conseil des commissaires, d'un comité exécutif et d'une direction unique pour la commission scolaire locale et pour la commission scolaire régionale. Enfin la loi a permis d'élire des commissaires par le vote au suffrage universel à partir de 18 ans.

Pour se présenter au poste de commissaire ou syndic d'école, une personne doit être âgée d'au moins de 18 ans, de citoyenneté canadienne, non frappée d'incapacité légale et domiciliée dans la municipalité scolaire depuis au moins 6 mois le jour de la mise en candidature.

### **Commission Scolaire de l'Industrie**

Année scolaire 1978-1979

M. René Laurin, *Joliette*, Directeur général  
M. Gérard Forest, *Joliette*, Secrétaire-général

Quartier 1 — *CATHÉDRALE*

M. Jean-Paul Morin

- Quartier 2 — *SAINTE-PIERRE SUD*  
M. Gaston Chaput, membre du Comité exécutif
- Quartier 3 — *SAINTE-PIERRE NORD*  
M. Adelin Boisclair, président
- Quartier 4 — *SAINTE-JEAN BAPTISTE*  
M. Clément Mailhot
- Quartier 5 — *SAINTE-THÉRÈSE*  
M. Adrien Rainville
- Quartier 6 — *NOTRE-DAME DES PRAIRIES SUD*  
M. Claude Coutu
- Quartier 7 — *NOTRE-DAME DES PRAIRIES NORD*  
M. Gérard Tellier
- Quartier 8 — *CHRIST-ROI*  
M. Guillaume Valois, vice-président
- Quartier 9 — *SAINTE-CHARLES-BORROMÉE*  
M. Gérard Trudel, membre du Comité exécutif
- Quartier 10 — *SAINTE-GÉRARD MAJELLA*  
M. Pierre Doré
- Quartier 11 — *SAINTE-MARIE SALOMÉ*  
M. Jean-Maurice Demers
- Quartier 12 — *SAINTE-JACQUES*  
M. Michel Gaudreau
- Quartier 13 — *SAINTE-ALEXIS*  
Mme Aline D. Ricard
- Quartier 14 — *SAINTE-LIGUORI*  
M. Gérard Grenier
- Quartier 15 — *SAINTE-ESPRIT*  
M. René Desrochers, membre du Comité exécutif
- Quartier 16 — *SAINTE-AMBROISE*  
M. Réjean Beauséjour, membre du Comité exécutif
- Quartier 17 — *CRABTREE*  
M. Michel Houle

- Quartier 18 — *SAINTPAUL*  
M. Yves Grégoire
- Quartier 19 — *SAINTHOMAS*  
M. Denis Rivest

**École centrale Gareau**

Extraits des procès-verbaux des registres de la Commission Scolaire de Saint-Gérard Majella, des Archives de la Commission Scolaire de l'Industrie à Joliette.

**Terrain de l'École Gareau**

À une assemblée spéciale des Commissaires d'écoles tenue à la salle paroissiale, lundi le 14 novembre 1960 à laquelle sont présents M. le président Philippe Raynauld et MM. les Commissaires Maurice Turcotte, Ludger Papin, Yvon Turcotte, Gérard Lafortune formant le quorum.

M. Yvon Turcotte propose que la Commission Scolaire achète de M. Gaston Lafortune un terrain pour construire une école centrale si ce terrain est accepté par l'Instruction publique. Ce terrain devra mesurer 50,000 pieds carrés et sera situé sur la route 48 à 66 pieds de la ligne de division le M. Ernest Longtin au condition suivante.

Le prix sera de 8 cts. du pied payable \$ 1,000.00 par année sans intérêt pendant 4 ans. M. Lafortune s'engage à faire mesurer le terrain à ses frais.

Adopté par Philippe Raynauld  
Yvon Turcotte  
Gérard Lafortune

Refusé par Ludger Papin  
Maurice Turcotte

La proposition adoptée par une voix de majorité.

Il est proposé par Gérard Lafortune que M. Philippe Raynauld soit autorisé à faire préparer le contrat pour l'achat du terrain de l'école quand il sera accepté par l'Instruction publique.

### **Contrat du terrain**

Province de Québec, Municipalité Scolaire de Saint-Gérard Magella

À une assemblée spéciale des Commissaires d'écoles tenue à la salle paroissiale lundi le 30 janvier 1961 à laquelle sont présents M. le Président Philippe Raynauld, Messieurs les Commissaires Gérard Lafortune, Yvon Turcotte formant quorum.

Après lecture de l'avis de convocation on ouvre l'assemblée.

M. le Commissaire Yvon Turcotte propose que M. Philippe Raynauld prés. et Florent Ricard sec. soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission Scolaire de St-Gérard Magella le contrat pour l'achat d'un terrain acheté de M. Gaston Lafortune d'après la résolution adoptée le 14 novembre 1960.

Adopté

Considérant qu'il est devenu nécessaire de construire une École centrale dans cette municipalité,

Considérant que le terrain acheté par la Commission Scolaire en date du 14 novembre 1960 a été approuvé par le Ministère de la Santé en date du 21 novembre 1960,

Considérant que le département de l'Instruction publique a approuvé le projet de la construction d'une École centrale dans cette municipalité en date du 28 septembre 1960.

M. le Commissaire Gérard Lafortune propose que la Commission Scolaire de St-Gérard Magella fasse construire une école centrale pouvant contenir 5 classes sans logement d'après les plans et devis que le Département de l'Instruction publique fournira à la Commission Scolaire.

Adopté

### **Ingénieurs**

À une assemblée régulière des Commissaires d'écoles tenue à la salle paroissiale, lundi le 13 mars 1961 à laquelle sont présents M. le président M. Philippe Raynauld, Messieurs

les Commissaires Yvon Turcotte, Gérard Lafortune, Ludger Papin, Maurice Turcotte formant quorum.

Il est proposé par Gérard Lafortune que le bureau d'ingénieurs Conseil Leroux et Rondeau soit autorisé à préparer les plans et devis relatifs à l'implantation d'un raccordement d'égout et d'aqueduc aux fondations, à l'électricité, au chauffage, à la plomberie et à la ventilation et à faire les réunions aux plans et devis fournis par le Département telles que demandées par la Commission Scolaire pour la construction d'une école de 5 classes que le bureau d'ingénieurs conseil Leroux et Rondeau soit autorisé à faire la surveillance pendant la durée des travaux.

Les honoraires professionnels pour ce dit engagement seront suivant le tarif minimum de la Corporation des Ingénieurs professionnels soit 3% du coût des travaux.

Adopté

#### **Soumissions**

À une assemblée par ajournement de l'assemblée régulière du 10 avril, 1961 tenue à la salle paroissiale le 12 avril 1961 à laquelle sont présents M. le président Philippe Raynauld, Messieurs les Commissaires Gérard Lafortune, Ludger Papin, Maurice Turcotte et Yvon Turcotte formant quorum.

Il est proposé par M. Gérard Lafortune que considérant que la soumission fournie par les contracteurs l'Archevêque & Rivest est la plus basse de toutes les soumissions reçues, la Commission Scolaire de St-Gérard Magella accepte ces contracteurs pour la construction d'une École Centrale dans le village de cette municipalité.



#### ANCIENNE ÉCOLE N° 4

qui était située sur le solage de la maison actuelle de Mme André Talbot du Domaine Talbot à Saint-Gérard Majella. — Classe de 1911.

1<sup>re</sup> rangée, de gauche à droite :

Freddy Éthier, Théodora Lafortune, Léo Racette, Diane Lafortune, Michel Beaudoin, Rose-Emma Éthier, Albert Jolicoeur, Régina Jolicoeur, Eugène Desroches et Émilienne J.

2<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

Marie-Anna Éthier, Adrien Beaudoin, Angéline Éthier, Roch Jolicoeur, Florianne Bourque, Oliva Magnan, Marguerite Racette, Ubald Lafortune, Gabrielle Jolicoeur et Wilfrid Racette.

3<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

Albert Desroches, Camillia Magnan, Rosario Jolicoeur, Blanche Éthier, Joseph Éthier, Aurore Lafortune, ? Bertha Racette, Ange-Albert Jolicoeur et Lucia Beaudoin.

4<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

Léo Jolicoeur, Sarto Jolicoeur, Yvette Magnan, Gaspard Éthier, Antoinette Bertrand, Jean Beaudoin, Alice Magnan, Roch Laporte, Anita Éthier et Eugène Lafortune.

5<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite :

Bruno Lafortune, Camille Rivest, Patrick Desroches, Philippe Lafortune et Lucien Desroches.

Mlle Maria Lafortune, institutrice



Un groupe d'élèves de l'ancienne école n° 4 construite en 1897 qui était située à la « Pointe Guilbault » démolie.



Élèves de l'école n° 3. En arrière : M. Gérard Lafortune. 2<sup>e</sup> rangée : Claude Rochon, Mme Thérèse Lafortune O'Connor. En avant : M. Maurice Turcotte.



École n° 3 du côté nord de la rivière l'Assomption. M. et Mme Gérard Pelletier en sont les propriétaires.

photo R.-M. Joncas



École n° 1 construite vers 1936, située sur la route 343 côté sud de la rivière l'Assomption. M. et Mme Maurice Ménard en sont les propriétaires.

photo R.-M. Joncas



École n° 4 construite vers 1919 qui était sise sur un terrain de M. Joseph Éthier, route 343, démolie.



Ancienne école n° 2 du village



L'École n° 2 du village rénovée. M. et Mme Mastai Racette en sont propriétaires.



Élèves de l'École n° 2 du village en 1956

1<sup>re</sup> rangée, de gauche à droite : Gabrielle Lafortune (fille de M. Rodolphe Lafortune), Marie-Marthe Saindon, Denise Charette, Thérèse Simard, Claire Éthier (fille de M. Armand Éthier), Guy Bourque.

2<sup>e</sup> rangée : Renel Blais, Pierre-Paul Saindon, Réjean Blais, Gilles Charette (garage Charette), Claude Éthier (fils de M. Armand Éthier).

3<sup>e</sup> rangée : Gilles Saindon, Jean-Yves Raynauld, François Raynauld, Jean-Pierre Raynauld, Louise Raynauld, Huguette Éthier, Yvette Éthier, Gaston Lafortune.

Mme Simone Lafortune Eddé, institutrice



École Centrale Gareau, sise au centre du village de Saint-Gérard Majella, route 343, construite en 1961. photo R.-M. Joncas



M. Pierre Doré, âgé de 38 ans, superviseur à Radio-Canada, résident de Saint-Gérard depuis 2 ans, marié à Denise Loubert et père de 3 enfants d'âge scolaire (Michel, 13 ans, école Ste-Anne à St-Jacques; Chantal, 12 ans, école Ste-Marie à Ste-Marie Salomé; Nathalie, 8 ans, école Gareau à St-Gérard), Commissaire au Quartier n° 10 à la Commission Scolaire de l'Industrie depuis le 12 juin 1978



## VIE AGRICOLE



Troupeau de vaches Ayrshires,  
chez M. J. Ulnc Raynault et fils, prop.

## DESCRIPTION GÉNÉRALE EN RÉSUMÉ de la paroisse de Saint-Gérard Majella

### Situation géographique

La paroisse de Saint-Gérard Majella du comté de l'Assomption, présente l'aspect d'un rectangle aux contours irréguliers. En suivant la route qui nous conduit de Montréal à Joliette, nous passons par Saint-Gérard Majella qui se trouve à 30 milles de la métropole et à 12 milles de Joliette.

Les paroisses de Saint-Paul de Joliette et de l'Épiphanie constituent les limites nord et sud de Saint-Gérard, tandis que celles de l'Assomption et de Sainte-Marie Salomé touchent aux côtés est et ouest.

### Relief

Saint-Gérard est une vallée divisée en deux parties par la rivière de l'Assomption. Cette bande de terre est d'environ six milles de longueur par deux milles de largeur ; les terres ont une inclination dirigée vers la rivière variant de 50 pieds à 100 pieds, ce qui facilite l'égouttement ; leur extrémité est du côté est, en coteau de sable et du côté ouest, en forêt. Les sols de formation sédimentaire comprennent 15% de terres fortes, 50% de terres franches-argilo-sablonneuses, 30% de terres légères et 5% de terres noires. La superficie de 6,933 acres comprend 4,774 acres de terres défrichées et 2,159 de terres non défrichées. Le total des terres défrichées est réparti comme suit : 3,128 acres en culture, 63 acres en jachère, 1,311 acres en pâturages et 272 acres libres.

### Climat

Au point de vue climat, Saint-Gérard se situe entre la région de Montréal et la région des Laurentides. Toutefois, on peut dire que le climat de la paroisse est le même que celui de la région nord de Montréal. La température de l'été est de 90 degrés F. ou 32 degrés en Celsius sur les terres sablonneuses. L'hiver le thermomètre se tient aux environs de 10 degrés F. ou 12 degrés sous zéro en Celsius. La précipitation est de 36 pouces et généralement bien répartie sur toute l'année. L'épaisseur de la couche de neige est de 36 à 40 pouces. La période de végétation est de 125 jours environ.

Voici quelques dates approximatives très intéressantes :

Entaillage des érables : 25 mars

Fin des sucres : 20 avril

Début des labours : 8 octobre

Dernières fortes grosses gelées du printemps : fin d'avril

Début des semences : début de mai

Coupe du grain : début d'août

Premières gelées d'automne : 15 septembre

Fin des labours : début de novembre

La rivière de l'Assomption qui divise la paroisse, présente la particularité de nombreux méandres tout au long de son cours. Deux ruisseaux situés du côté est de la paroisse se jettent dans cette rivière, ce sont le ruisseau Vacher et le ruisseau Saint-Georges. Dans une grande partie de Saint-Gérard, l'eau potable ne se trouve que dans les coteaux de sable. Près de la rivière de l'Assomption, les puits creusés en profondeur donnent de l'eau salée avec un peu de gaz. (Extrait de la monographie agricole de M. Gérard Raynauld, agronome)

Les sols se prêtent bien à la culture mixte. La plus grande partie cultivée sert à la culture des céréales et des plantes fourragères ; orge, avoine, blé, seigle, grains mélangés, foin, maïs, pommes de terre. Quelques morceaux portent du tabac à cigare et à pipe. On cultive aussi les fèves et les pois verts pour la conserverie. Il y a aussi des producteurs de fraises membres de la Société Coopérative Agricole qui livrent leur produit au poste de réception de la fraise à l'Assomption. Les principaux éleveurs d'animaux ont choisi les vaches laitières, porcs, etc. Quelques cultivateurs livrent leur lait à la Crémèrie Saint-Gérard Inc. d'autres le livrent à la Coopérative Agricole de Granby qui a une succursale à Joliette et d'autres à Montréal. D'autres se spécialisent sur une grande échelle dans la production en serres de plants de fleurs et de légumes et d'un peu de tomates de serres, et de légumes entreposés qui sont livrés toute l'année. Quelqu'uns exploitent des érablières dont deux sont publiques et d'autres font la coupe de bois de foyer. Nous comptons aussi deux apiculteurs. Quelques horticulteurs exploitent des kiosques à fleurs et à légumes sur le bord de la route.

Il est donc évident que l'agriculture chez nous, a subi l'influence des tendances actuelles et est devenue de plus en plus spécialisée.

Les cultivateurs de la paroisse de Saint-Gérard ont l'avantage de bénéficier de nombreux services offerts par le personnel agronomique de la Ferme Expérimentale Fédérale du Ministère de l'Agriculture du Canada ainsi que des bureaux régional et local et du laboratoire de Recherches du Ministère de l'Agriculture du Québec centralisés à l'Assomption.

Les cultivateurs de Saint-Gérard Majella qui sont au nombre de 50 sont membres de différentes associations agricoles diverses qui sont :

Le Syndicat de base U.P.A. du Portage  
La Société d'Agriculture du comté de l'Assomption  
La Société Coopérative Agricole de l'Assomption  
Le Cercle d'Amélioration du bétail Le C.A.B.  
Les Jeunes Exploitants Agricoles du comté de l'Assomption  
La Coopérative Agricole de tabac à cigare du district de Joliette  
L'Association Apicole de la région n° 10, etc.

## **ORGANISMES AGRICOLES**

### **SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ASSOMPTION**

#### **Bureau de direction**

M. Albert Martel de l'Assomption, Président  
M. Marcel Alarie de Ville Le Gardeur, Vice-Président  
M. Robert Dauphin de l'Assomption, Secrétaire Gérant

#### **Directeurs**

M. Réal Turgeon de l'Assomption  
M. Bernard Blanchard de l'Épiphanie  
M. Marcel Papin de Saint-Gérard Majella

Total des membres : 248

Membres de Saint-Gérard Majella : 19

## **LE CERCLE D'AMÉLIORATION DU BÉTAIL LE C.A.B.**

### **Bureau de direction**

M. Bernard Duval de Saint-Roch, Président  
M. Richard Beaudoin de l'Épiphanie, Vice-Président

### **Directeurs**

M. Normand Labelle de Mascouche  
M. Jean-Guy Rivest de Saint-Gérard Majella  
M. Normand Urbain de l'Assomption  
M. Claude Tétrault, Secrétaire

Total des membres : 201  
Membres de Saint-Gérard Majella : 10

## **L'ASSOCIATION APICOLE DE LA RÉGION N° 10**

### **Bureau de direction**

M. Paul Scultety de Sainte-Mélanie, président  
M. Michel H. Robert de Ville Saint-Laurent, vice-président  
Mlle Annette Legault de Saint-Liguori, secrétaire-trésorière  
M. Alphonse Chicoine de Saint-Gérard, directeur  
M. Harmel Turgeon de l'Assomption, directeur

Total des membres : 124  
Nombre de membres de Saint-Gérard : 2  
MM. Alphonse Chicoine et Raymond Bélanger

## **SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION**

### **Bureau de direction de 1977-1978**

M. Jean-Claude Lafortune de Saint-Roch, président  
M. Léo Jobin de l'Assomption, vice-président  
M. Basile Papin de Saint-Gérard Majella, secrétaire-trésorier

### **Directeurs**

M. Gilles Urbain de l'Assomption  
M. Alphonse Hogue de Saint-Lin  
M. Marcel Mercier de Saint-Lin

M. Léo Lamontagne de Saint-Sulpice  
M. Léo Forest de l'Épiphanie  
M. Réjean Demers de l'Épiphanie  
M. André Crépeau de Mascouche  
M. Denis Bastien de La Plaine  
M. Fernand Gagnon de Saint-Roch  
M. Jean Brien de Saint-Roch  
M. Gérard Bourque de Saint-Gérard Majella

Nombre total des membres : 305

Nombre de membres de Saint-Gérard : 27

#### **SYNDICAT DE BASE U.P.A. DU PORTAGE**

Regroupe 8 paroisses : Saint-Gérard Majella, l'Assomption, l'Épiphanie, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lachenaie, Saint-Paul l'Ermitte et Repentigny.

#### **Le Conseil Exécutif**

M. Gustave Lafortune de Saint-Gérard Majella, président  
M. Jean-Maurice Robert de l'Épiphanie, vice-président  
M. Réal Turgeon de l'Assomption, secrétaire

#### **Directeurs**

M. Bernard Landreville de l'Assomption  
M. Claude Lacombe de l'Assomption  
M. Marcel Chaput de l'Épiphanie  
M. Roger Grégoire de l'Épiphanie  
M. Léo Lamontagne de Saint-Sulpice  
M. Marcel Alarie de Saint-Paul l'Ermitte

Total des membres : 375

Nombre des membres de Saint-Gérard : 50

Assemblées : à la Salle du Vieux Fort à l'Assomption les 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois.

**COOPÉRATIVE AGRICOLE DE TABAC À CIGARE  
DU DISTRICT DE JOLIETTE**

**Membres fondateurs**

M. Médéric Ricard de Saint-Gérard Majella

M. Oscar Bourque de Saint-Gérard Majella

Nombre de membres de Saint-Gérard lors de la fondation : 35

**Bureau de direction**

M. Fernand Jetté de Saint-Jacques, président

M. Jean-Charles Mercier de Saint-Roch, vice-président

M. Pierre Antil de Sainte-Marie Salomé, directeur de la section tabac de la Coopérative de Saint-Jacques

Nombre total des membres : 800

Nombre de membres de Saint-Gérard Majella : 8

Paroisses membres : Saint-Gérard Majella, l'Épiphanie, Saint-Roch, l'Assomption, Saint-Jacques, Saint-Liguori, Sainte-Marie Salomé, Saint-Paul de Joliette, Crabtree

**LES JEUNES EXPLOITANTS AGRICOLES  
DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION**

**Bureau de direction**

M. Jacques Raynault de Saint-Gérard Majella, président

M. Gilles Gouger de Mascouche, secrétaire

M. Albert Poitras de l'Épiphanie, directeur

M. Jean-Marie Guilbault de Saint-Roch l'Achigan, directeur

M. Gaétan Prud'homme de Saint-Lin, directeur

M. Denis Ouimet de La Plaine, directeur

Total des membres : 24

Membres de Saint-Gérard Majella : 5 — MM. Jacques Raynault, Sylvain Raynault, Bernard Ricard, Michel Blais et Jean-Marc Turcotte

**But**

Rassembler les jeunes agriculteurs en voie d'établissement pour les renseigner, les former et promouvoir chez eux de bonnes habitudes de gestion.

Ce groupe a été formé en avril 1978 et est subventionné par le M.A.Q. Ministère de l'Agriculture du Québec.

Des groupes semblables ont été formés dans tous les comtés du Québec.

**CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE****Conseil d'Administration**

M. Philippe Raynauld de Saint-Gérard Majella, président  
M. Georges Lépine de Saint-Liguori, vice-président  
Me Michel Dionne de Joliette, secrétaire  
M. Robert Bourgeois de Sainte-Marcelline, administrateur  
M. Gaston Gariépy de Ville des Laurentides, administrateur  
M. Julien Gravel de Saint-Gabriel, administrateur  
M. Yvan Houle de Sainte-Élisabeth, administrateur  
M. Alphy Leblanc de Saint-Jacques, administrateur  
M. Léonide Toupin de Saint-Norbert, administrateur

**Commission de Crédit**

M. Luc Lacroix de Saint-Jacques, président  
M. Simon Breault de Rawdon, commissaire  
M. Normand Gagnon de Joliette, commissaire

**Conseil de Surveillance**

M. Émilien Toupin de Saint-Cuthbert, président  
Me Robert Gagnon de Joliette, secrétaire

**Services de la Caisse**

M. Robert Ricard, gérant-général  
1 — Service d'épargne  
2 — Service de prêts  
3 — Service d'information et d'orientation

4 — Service de courtage immobilier

5 — Service de location

Total des membres : 8,000

Membres de Saint-Gérard Majella : 54

**Extrait du journal agricole « La Ferme » en 1963  
« UNE ANNÉE À VAUCLUSE »**

Film réalisé par l'Office national du film du Canada en 1963

À une heure d'auto de Montréal, le long de la rivière l'Assomption, on trouve une toute petite agglomération rurale dont le nom a une saveur très particulière de vieux français : Vacluse. C'est de ce même vocable que M. Ulric Raynault a baptisé sa ferme.

Cette ferme méritait qu'on raconte son histoire, qu'on la propose à l'attention des citadins et des ruraux. Les premiers apprendront ce qu'est une ferme d'aujourd'hui, les seconds pourront peut-être s'inspirer de ce qui s'y fait. Oui, l'histoire de cette ferme méritait d'être contée et elle vient de l'être par le moyen peut-être le plus efficace qui soit : le cinéma. En effet, c'est sur la ferme de M. Raynault que le cinéaste-agronome Raymond Garceau a tourné au rythme des travaux et des saisons son nouveau film *Une année à Vacluse*. Ce film d'une demi-heure produit pour le compte de l'Office national du film sera montré au réseau français de télévision de Radio-Canada, le samedi, 28 mars, à 5 h 30 de l'après-midi, dans la série *Temps présent*.

Pourquoi Raymond Garceau a-t-il choisi cette ferme plutôt qu'une autre ? Il faut dire tout d'abord qu'il en a visité une centaine avant d'arrêter son choix sur celle de M. Ulric Raynault. « Je crois, affirme Garceau, que Vacluse est la ferme idéale pour illustrer mon propos. Il s'agissait pour moi de faire le portrait d'un agriculteur aujourd'hui. Souvent dans le passé, nous nous sommes attachés à décrire un type d'agriculture peut-être un peu idyllique. L'agriculture que j'appellerais familiale, celle dont le but essentiel était de faire vivre un homme et de sa famille. Pour cette fois, il m'a paru opportun de présenter au public un agriculteur modèle, plus même : un agriculteur d'avant-garde. Et la ferme de M. Raynault permettra en quelque sorte de faire le point sur l'orientation que doit prendre

l'agriculture si on veut qu'elle soit rentable, qu'elle réponde aux modifications profondes du marché et aussi des conditions de vie dans le monde. Il faut bien admettre que si l'agriculture continue d'être pour plusieurs un mode de vie, elle devient de plus en plus une entreprise commerciale.

« J'ai également choisi M. Raynault à cause de ses qualités personnelles. C'est un homme qui aime la terre, qui pratique son métier avec enthousiasme et ouverture d'esprit. Il participe à la vie de son milieu, est maître-chantre, s'intéresse aux syndicats agricoles. C'est un homme instruit, très renseigné sur les méthodes agricoles les plus modernes, sachant très bien qu'une ferme comme la sienne qui produit 300,000 livres de lait, dont le troupeau compte 80 têtes, doit s'administrer comme une entreprise commerciale. Sa ferme est si bien organisée — avec de la machinerie évaluée à \$ 20,000, un silo tout neuf — que lui et sa femme, diplômée de l'Institut de Saint-Jacques l'Achigan, n'ont besoin comme aide que d'un de leur fils. À trois, ils suffisent à la tâche. La famille compte neuf enfants dont plusieurs sont aux études. »

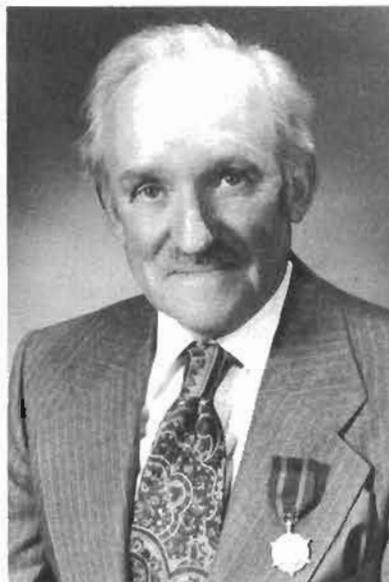
Cet agriculteur ne craint pas la nouveauté. Ainsi, il n'utilise pas de pâturages à la façon traditionnelle. Il coupe le fourrage et nourrit son troupeau dans un enclos destiné à cette fin au lieu de laisser les vaches brouter à leur guise. Sa ferme, il la considère comme une usine à produire du lait. C'est pourquoi il cultive très peu sauf pour nourrir les bestiaux. Il fait cependant quelques récoltes de rapport immédiat : des primeurs. Le potager ne sert qu'à l'usage domestique. À la ferme Vaocluse, il n'y a pas de basse-cour. Ainsi, M. Raynault concentre toute son attention sur son troupeau. Il ne faut pas s'étonner que son troupeau soit classé au deuxième rang parmi les meilleurs de la province de Québec et qu'il compte au nombre des dix meilleurs du Canada.

« L'intérêt que présente cette ferme de Vaocluse, ajoute Raymond Garceau, les qualités personnelles de son propriétaire, sa façon très moderne de concevoir son rôle d'agriculteur, une certaine hardiesse jointe à beaucoup de méthode, voilà ce qui m'a décidé à choisir cet endroit pour tourner mon film. »

Garceau, qui a été agronome avant d'être cinéaste, est d'avis que, grâce à Vaocluse et à Monsieur Raynault, son film *Une année à Vaocluse* donne une idée exacte de ce que doit être l'agriculture

d'aujourd'hui du moins dans les régions qui ne se trouvent pas trop éloignées des centres urbains. Le public y constatera, ajoute-t-il, que la vie à la campagne a beaucoup changé mais que l'agriculture demeure tout aussi captivante qu'autrefois, que le cultivateur d'aujourd'hui aime son métier autant que les vieux terriens de jadis. Mais il comprend que de nos jours une ferme, c'est une petite industrie.

#### PERSONNALITÉ AGRICOLE



LE CULTIVATEUR DE L'ANNÉE 1978-1979  
M. J.-Ulric Raynault de Saint-Gérard Majella décoré du Lauréat de la médaille d'argent avec le titre d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole de la province de Québec.



**« UNE ANNÉE  
À VAUCLUSE »**

M. J.-Ulric Raynault sur sa ferme à Saint-Gérard Majella.

Ferme spécialisée en industrie laitière, troupeau de 135 têtes; vaches adultes; vaches d'élevage; 60 vaches en lactation; production laitière: 690.000 livres de lait annuellement; producteur de la Société Coopérative de Granby; ferme « agricultour » pour les touristes désireux de passer des vacances à la ferme.



La ferme de « Vaocluse Inc. ». M. J.-Ulric Raynault & fils, propriétaires.



Un beau champ de fraises cultivé par Pierre Ricard.

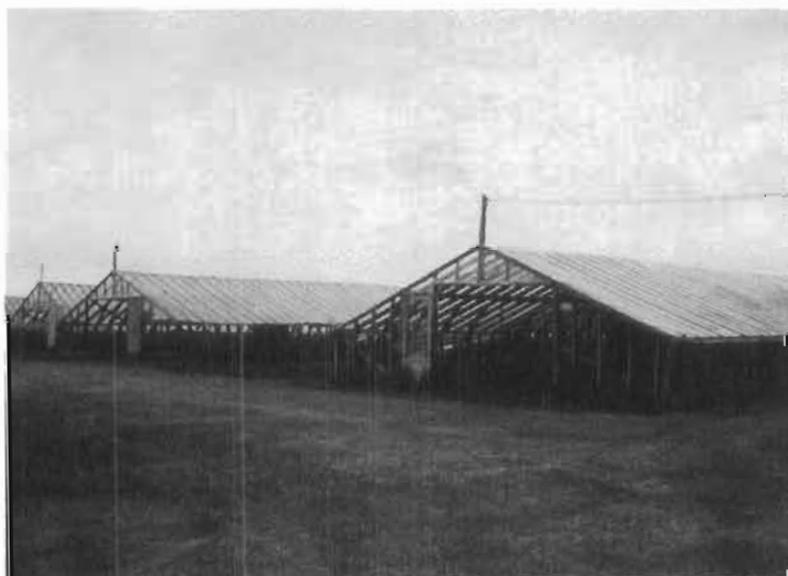


photo R.-M. Joneas  
Un beau champs de pommes de terre et la porcherie  
chez M. et Mme Jean-Paul Lachance à Saint-Gérard Majella, route 343.

photo R.-M. Joncas



Caveau à légumes pour entreposage  
M. et Mme André Lafortune, propriétaires, à Saint-Gérard Majella, route 343.



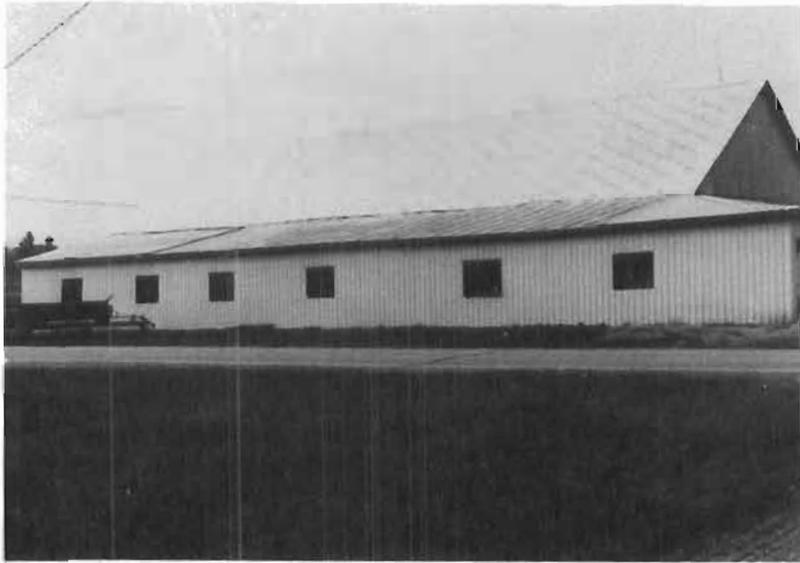
Les serres à fleurs et à légumes photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Denis et Roger Lavoie, prop., au rang Nord à Saint-Gérard Majella.



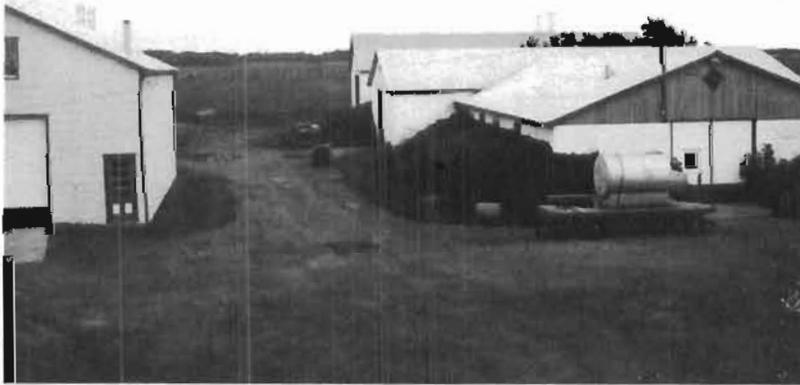
Serre de plants de tomates  
M. et Mme Jean Bastien, prop., rang Sud à Saint-Gérard Majella



Entrepôt de légumes photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Jean-Marcel Therrien, prop., rang Nord à Saint-Gérard Majella.



porcherie photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Lucien Beaudry, prop., rang Nord à Saint-Gérard Majella.



Entrepôt de légumes photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Gilles Cardinal, propriétaires, route 343, Saint-Gérard Majella.



Séchoir à tabac

M. et Mme Joseph Ricard, route 343, Saint-Gérard Majella

photo R.-M. Joncas



M. Alphonse Chicoine, apiculteur, dans son laboratoire situé sur la route 343 à Saint-Gérard Majella.



M. Raymond Bélanger, apiculteur, chemin Beaudoin, Saint-Gérard Majella.



« Jardin Fleuri » — Kiosque à fleurs, à légumes et à fruits, etc.  
M. et Mme Arthur Rivest, propriétaires, route 343, Saint-Gérard Majella.



« Au beau Jardin » — Kiosque à fruits et légumes, etc.  
M. et Mme Clément Racette, propriétaires, route 343, Saint-Gérard Majella.



Serre à fleurs et légumes de M. Yvon Ricard

## VIE ÉCONOMIQUE



Photo Chouet' photo Enr.

CRÉMERIE SAINT-GÉRARD — AUJOURD'HUI

MM. Pierre et Gilles Saïndon, prop.

**BREF HISTORIQUE DU PREMIER MAGASIN**  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella

Le premier magasin de la paroisse a été construit conjointement par Messieurs Narcisse Clermont et Joseph (Josine) Raynaud vers 1904.

M. Narcisse Clermont fut maître du bureau de poste qui était situé dans ce magasin.

Cette maison de commerce a été reconstruite après avoir été dévastée par le feu en 1947.

C'est toujours le même édifice qui existe encore aujourd'hui après avoir subi plusieurs rénovations. Il a servi tour à tour de restaurant, d'épicerie et aujourd'hui c'est un dépanneur très moderne qui peut satisfaire les besoins les plus difficiles de la clientèle. M. et Mme Renault Deslongchamps en sont les propriétaires actuels.

**Liste des marchands qui se sont succédés  
depuis la fondation de la paroisse**

- 1 — M. Narcisse Clermont et M. et Mme Joseph (Josine) Raynaud, associés
- 2 — M. Henri Gauthier
- 3 — M. Sinaï Christin
- 4 — M. Damase Christin
- 5 — M. Tellier
- 6 — M. Roger Boisvert
- 7 — M. Hervé St-Jean
- 8 — M. Damase Christin
- 9 — M. Jean Beauchemin
- 10 — M. Jean-Jacques Thouin
- 11 — M. Normand Bourque
- 12 — M. Renault Deslongchamps



M. et Mme Joseph Raynauld (Josine) (dame veuve Onésime Clermont) née Dorilda Aubin. Premiers marchands associés de la paroisse avec M. et Mme Narcisse Clermont.



LE PREMIER MAGASIN DE LA PAROISSE



Le même magasin rénové en 1915 et a brûlé le 16 août 1947.



HIER

ÉPICERIE - RESTAURANT EN 1943  
M. et Mme Jean Beauchemin, propriétaires.



DÉPANNEUR EN 1978 photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Renault Deslongchamps, propriétaires.

**HISTORIQUE DE LA CRÉMERIE SAINT-GÉRARD INC.**  
**Messieurs Pierre et Gilles Saindon, propriétaires**

En 1896, Monsieur Siffroid Raynauld a vendu un terrain à M. Stanislas Landry qui à son tour le vend à M. Joseph Parthenais.

En 1897, le permis a été donné à M. Joseph Parthenais qui a construit une fromagerie qui était alimentée par la production de lait de trente patrons.

En 1900, s'ouvre la première beurrerie dont le beurrier était M. Joseph Gour qui logeait chez M. J.-Baptiste Raynauld.

En 1906, M. Joseph Parthenais vend à M. Honorius Guilbault qui était aussi propriétaire de la terre de M. Gaston Lafortune et qui la garde jusqu'en 1920.

En 1920, M. Honorius Guilbault la vend à M. Orphyr Mandeville.

Le 26 octobre 1922, M. Orphyr Mandeville vend le tout à M. Joseph Saindon qui la fait fonctionner jusqu'en 1960.

En 1960, la beurrerie devient une entreprise familiale qui est ensuite cédée à ses deux fils Pierre et Gilles qui l'opèrent sous le nom de « Crémérie Saint-Gérard Inc. ».

De petite beurrerie artisanale, elle devient une entreprise de grande envergure en 1964.

En 1964, les propriétaires s'installent pour la réception du lait et font un changement à la construction en ajoutant une aile qui est aujourd'hui devenue la fromagerie actuelle.

En 1968, a été construite la nouvelle beurrerie qui fabriquait à cette période un million de livres de beurre annuellement.

En 1974, il y a eu changement de raison sociale. Les mêmes propriétaires forment deux nouvelles corporations sous les noms de : « Crémérie Saint-Gérard Inc. » et « Le Transport de lait Saint-Gérard Inc. ».

En 1976, s'est ouverte la fromagerie artisanale qui, au cours de cette année prend une telle expansion qu'il faut investir de nouveau puisqu'elle fabrique cinq fois plus qu'au début.

C'est la raison pour laquelle à l'automne 1978, un entrepôt réfrigéré pour le beurre et le fromage a été ajouté à la Crèmerie déjà existante, ce qui en fait un imposant édifice.

Cet édifice reçoit annuellement 40 millions de livres de lait et produit annuellement 4 millions de livres de beurre et 300,000 livres de fromage : le fromage en grains, le fromage de spécialité, la délicieuse Tomme des Laurentides et le tout dernier né le Fontino.

Cette entreprise a actuellement un chiffre d'affaire de 6 millions par année, une flotte de 10 camions et emploie 19 hommes et 3 femmes.

Actuellement cette usine est en pleine expansion et on y investit une somme de \$ 400,000 pour quadrupler la production fromagère.

Un bureau situé dans l'édifice de la Crèmerie Saint-Gérard Inc. est ouvert tous les jours pour répondre au besoin de la clientèle qui exige un produit frais.

Quand on a goûté à ces excellents produits laitiers on les adopte.

HIER

La Crèmerie Saint-Gérard Inc. située dans la paroisse Saint-Gérard Majella

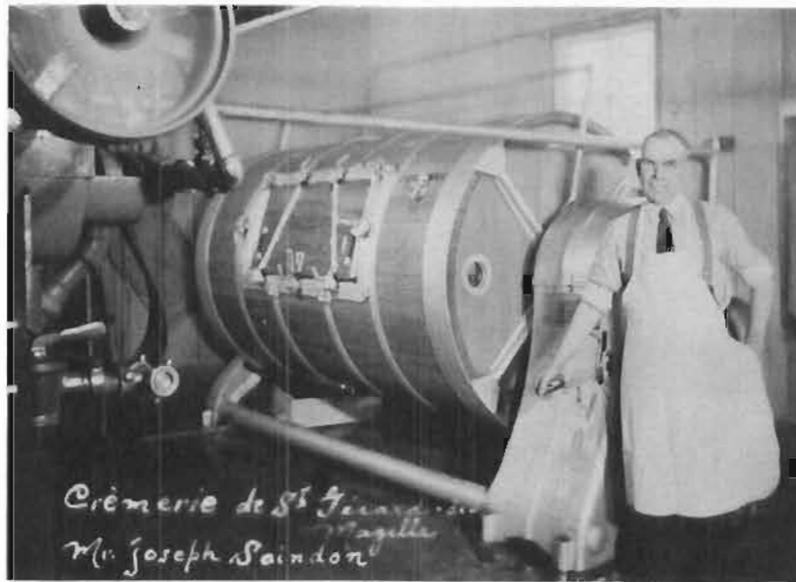


HIER

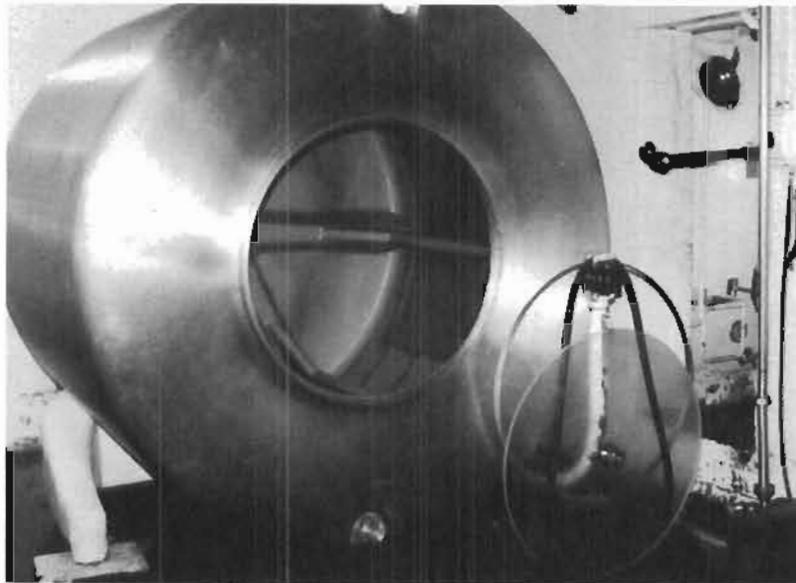
La Crémérie Saint-Gérard Inc. de Saint-Gérard Majella



Les crémeries St-Gérard Inc. avant son agrandissement



M. Joseph Saindon, ex-proprétaire de la Crèmerie Saint-Gérard Inc.  
devant l'ancienne baratte à beurre.



La baratte à beurre d'aujourd'hui de la Crèmerie Saint-Gérard Inc.



**GARAGE MILOT** photo R.-M. Joncas  
à Saint-Gérard Majella. M. R. Milot, propriétaire.



**VITRERIE GILLES QUEVILLON** photo R.-M. Joncas  
à Saint-Gérard Majella. M. et Mme Gilles Quevillon, propriétaires.



**GARAGE MARTEL AUTO BODY** photo R.-M. Joncas  
à Saint-Gérard Majella. M. Armand Martel, propriétaire.



**SALON FRANCINE** photo R.-M. Joncas  
à Saint-Gérard Majella. M. et Mme Serge Brien, propriétaires.



**VAUCLUSE AUTO PARTS** photo R.-M. Joncas  
à Saint-Gérard Majella. M. Gaétan Boutin, propriétaire.



**GARAGE L'ASSOMPTION AUTO BODY**  
à Saint-Gérard Majella photo R.-M. Joncas



**FORGE BRANCO**  
M. et Mme Richard Branconnier, propriétaires

photo R.-M. Joncas



**DÉPANNEUR DU DOMAINE BEAUDOIN-PAPIN**  
M. Philogène Aubin, propriétaire — M. Gérard Lauzon, locataire.

photo R.-M. Joncas



**BAR SAISON LISE**  
M. Alex Beauchamp, propriétaire

photo R.-M. JONCAS



**GARAGE FONTAINE**  
M. et Mme Gaston Fontaine, propriétaires

photo R.-M. JONCAS



« CHEZ L'ANTIQUAIRE » photo R.-M. Joncas  
M. et Mme Albert Brien, propriétaires



GARAGE CONOCO photo R.-M. Joncas  
M. Roger Pouliot, propriétaire



MARCHÉ VAUCLUSE photo R.-M. Joncas  
ouvert en 1972. M. et Mme Yvon Fleurant, propriétaires



GARAGE GAËTAN JOLICOEUR photo R.-M. Joncas  
M. Gaëtan Jolicoeur, propriétaire



RESTAURANT CASSE-CROÛTE  
M. Georges Brisebois, propriétaire

photo R.-M. Joncas

**D'autres édifices commerciaux dont les photos n'apparaissent  
dans ce livre existent dans notre paroisse**

- 1 — Pierre Carrosserie Auto Enr.  
*Pierre Desroches, prop.*
- 2 — Dépanneur Lauzon  
*Gérard Lauzon, prop.*
- 3 — Soudure Gilles Bouchard  
*Gilles Bouchard, prop.*
- 4 — Guy Bouthiller Transmission  
*Guy Bouthiller, prop.*
- 5 — P. H. Excavation Enr. — Transport général  
*Émile Papin, prop.*
- 6 — Jean-Guy Morel — Entrepreneur électricien  
*Jean-Guy Morel, prop.*
- 7 — Jacques Bourbonnais — Contracteur peintre
- 8 — Marché Publicitaire Enr.  
*Robert Lavigne, prop.*

- 1 — Claude Gagnon Enr. — Entrepreneur électricien  
*Claude Gagnon, prop.*
- 2 — Pelletier Excavation  
61 ouest, Saint-Jean, Domaine des Fleurs
- 3 — Les Entreprises C. Grandchamp Enr.  
2310, route 343, Saint-Gérard
- 4 — Gaston Lafortune — Transport en vrac —  
Cabane à sucre « Au Grand Chaudron »
- 5 — Aurèle Turenne — Excavation — Déneigement
- 6 — Garage Gérard Pelletier  
Rang Sud
- 7 — Polo Aluminium Enr.  
41, Saint-Pierre 588-5611
- 8 — Roland Pronovost —  
Posage, lavage, réparation générale de tapis, lavage de meuble  
111, des Lilas, Domaine Papin  
etc.



## VIE COMMUNAUTAIRE

### ORGANISMES PAROISSIAUX

- 1 — LE CONSEIL DE FABRIQUE  
DE SAINT-GÉRARD MAGELLA  
M. l'abbé François Palmorino, curé, président
- 2 — LE CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-GÉRARD MAGELLA  
M. Maurice Lafortune, maire
- 3 — LA CHORALE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA  
M. J.-Ulric Raynault, co-responsable  
Mme Germaine Raynault, organiste, co-responsable
- 4 — LE CERCLE DES FERMIÈRES  
Mme Lise Meilleur, présidente
- 5 — LOISIRS SAINT-GÉRARD MAJELLA INC.  
M. Yves Rivest, président
- 6 — LOISIRS CARAVANNIERS INC.  
M. Roger Pouliot, président
- 7 — SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL  
M. Maurice Lafortune, président
- 8 — LA COMMISSION SCOLAIRE  
M. Pierre Doré, commissaire  
M. Jacques Boisvert, directeur de l'École Gareau  
Mme Francine Petit, responsable de l'École Gareau

← CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION N° 17 DES CERCLES DE FERMIÈRES  
à Saint-Gérard Majella en 1962

## ORGANISMES PARA - PAROISSIAUX

- 1 — MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE  
M. et Mme Thérèse et André Pilon  
de Saint-Gérard, responsables de section
- 2 — SYNDICAT DE BASE DE L'U.P.A. DU PORTAGE  
M. Gustave Lafortune de Saint-Gérard, président
- 3 — SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION  
M. Jean-Claude Lafortune de Saint-Roch, président
- 4 — SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE  
DE L'ASSOMPTION  
M. Albert Martel de l'Assomption, président
- 5 — LES JEUNES EXPLOITANTS AGRICOLES  
DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION  
M. Jacques Raynault de Saint-Gérard, président
- 6 — LE CERCLE D'AMÉLIORATION DU BÉTAIL Le C.A.B.  
M. Bernard Duval de Saint-Roch, président
- 7 — L'ASSOCIATION APICOLE DE LA RÉGION 10  
M. Paul Scultety de Sainte-Mélanie, président
- 8 — LE COMITÉ DES PARENTS  
Mme Yolande Rivest de Saint-Gérard, présidente
- 9 — LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE  
M. Philippe Raynault de Saint-Gérard, président
- 10 — L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE  
Mme Solange Lafortune Gagnon de l'Assomption, présidente
- 11 — LA RENCONTRE  
M. et Mme Gaston Fortin de l'Assomption, présidents conjoints



**LES FERMÈRES VOYAGENT**

Souvenir d'un beau voyage avec le Père Ambroise Lafortune  
organisé par le Cercle des Fermières



Local du Cercle des Fermières inauguré le 9 mars 1968 à Saint-Gérard Majella.  
Ce local est situé dans une partie des bâtiments de la Fabrique de St-Gérard.  
photo R.-M. Joncas

FONDATION DU CERCLE DES FERMÈRES  
DE SAINT-GÉRARD MAJELLA VAUCLUSE

Extrait du procès-verbal de la première assemblée  
du 1<sup>er</sup> livre des délibérations  
du Cercle des Fermières de la paroisse Saint-Gérard Majella

Registre p. 1

Le 22 mai 1947, avait lieu à la salle paroissiale de St-Gérard Majella, une réunion de cinquante cinq dames et jeunes filles de cette paroisse pour la fondation d'un Cercle de Fermières. Toutes sans exception, se sont acquittées de leur contribution de un dollar, formant ainsi un montant de cinquante cinq dollars, déposé à la banque de l'Assomption.

Sous la direction de Mademoiselle Alma Champoux, visitieuse officielle des Cercles de Fermières, les membres se sont choisi un conseil composé comme suit :

L'Aumônier : M. l'abbé Charles Gareau, curé  
La Présidente : Mlle Angèle Papin  
La Vice-Présidente : Mme J.-Ulric Raynault  
La Bibliothécaire-Lectrice : Mlle Gabrielle Lafortune  
La 1<sup>re</sup> Conseillère locale : Mme Michel Beaudoin  
La 2<sup>e</sup> Conseillère locale : Mme Jean Lespérance  
La 3<sup>e</sup> Conseillère locale : Mlle Claire Lafortune  
La Secrétaire-Trésorière : Mme Gérard Raynault

Mlle Champoux donna les règlements sur la fondation d'un cercle et nous traça un programme d'étude pour quelques mois à venir.

Nous voilà donc bien organisées pour faire un bon travail, car les membres semblent remplis de bonnes dispositions.

L'Assemblée est close.

Il est proposé par Mlle Thérèse Lafortune et secondé par Mlle Emma Papin que les minutes soient adoptées.

Mme Gérard Raynault, sec.-trés.                      Angèle Papin, prés.

## Membres du Comité Exécutif du Cercle des Fermières de Vaucluse

1978-1979

Mme Jeanne Raynauld, présidente  
Mme Lise Meilleur, secrétaire  
Mme Nicole Quevillon, vice-présidente  
Mme Lucille Pellerin, publiciste  
Mme Françoise Bélanger, conseillère  
Mme Louise Lauzon, conseillère  
Mme Francine Croteau, conseillère

Nombre de membres pour l'année 1978-1979 : 87

1979-1980

Mme Lise Meilleur, présidente  
Mme Nicole Quevillon, secrétaire  
Mme Lucille Pellerin, vice-présidente  
Mme Irène Saindon, conseillère, publiciste  
Mme Francine Auger Croteau, conseillère, resp. artisanat  
Mme Francine Brunelle Croteau, conseillère  
Mme Louise Lauzon, conseillère

Durant les quatre premières années, les assemblées furent tenues à la salle paroissiale. En juin 1951, un local fut loué par la Fabrique aux Fermières de la paroisse. Ce local situé dans une partie des bâtiments de la Fabrique fut agrandi, rénové et inauguré le 9 mars 1968. C'est ce même local qu'elles occupent encore aujourd'hui pour recevoir des cours, etc. mais à cause du grand nombre de membres, les assemblées mensuelles ont lieu à l'École Centrale Gareau.

### Buts

- Le développement moral, culturel et social de la femme.
- La stabilité des foyers par son influence dans la famille et dans la société
- La vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes de production et de consommation pour une saine économie.
- Le maintien de nos meilleures traditions.

### Activités

L'étude et la pratique sont les principales méthodes de culture populaire de cette oeuvre éducative dont la variété des sujets se résumant à : sens social, apostolat laïc, éducation familiale, civique et nationale, problèmes scolaires et économiques, gestion ménagère, alimentation, hygiène, arts domestiques, bibliothèques, loisirs, etc.

### Insigne

Une épingle en métal vert et or, a pour forme la silhouette géographique de la Province de Québec. Trois personnages y sont projetés, symbole des activités éducatives, économiques, culturelles et sociales des Cercles de Fermières sur cette terre du Québec.



**CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**  
Bureau de direction 1978 - 1979

Sur la photo, de gauche à droite :

Assises : Mme Nicole Quevillon, Mme Philippe Raynauld, Mme Lise Meilleur.

Debout : Mme Françoise Bélanger, Mme Francine Anger Croteau, Mme Louise Lauzon, Mme Lucille Pellerin.



Banquet à la salle municipale de la paroisse de Saint-Gérard Majella lors de la célébration du 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Cercle des Fermières.



LES MEMBRES DU CLUB DE BALLE-MOLLE  
de Saint-Gérard Majella en 1954

Première rangée, de gauche à droite :

MM. Gérard Gagnon (décédé), André Beaudoin, Albert Beaudoin, Rémi  
Meilleur, Léon Landry, Jean-Yves Raynauld, Guy Lafortune.

Deuxième rangée, de gauche à droite :

MM. Pierre-André Longtin, Claude Pion, un ami de Marcel Rivest, Mar-  
cel Rivest, Pion. ?.

Assis, en avant :

M. Gaétan Meilleur.

## COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-GÉRARD MAJELLA

### Bureau de direction

M. Yves Rivest, président  
M. Gaétan Meilleur, secrétaire-trésorier  
M. Pierre Ricard, vice-président  
Mme Claudette Everett Ross, directrice  
Mme Denise Caillé, directrice  
M. Yvon Lafortune, directeur  
M. Antoine Lapointe, directeur  
M. Jean-Pierre Léveillé, directeur  
M. René Lagacé, directeur  
M. R. Gauthier, directeur

### CLUB MOTO-NEIGE « BON VIVANT »

#### L'Exécutif

M. Fernand April de l'Assomption, président  
M. André April de l'Assomption, vice-président  
Mme Colette Lafortune du Domaine Papin, Saint-Gérard, secrétaire

#### Directeurs

M. Gérald Bond de l'Assomption, chef patrouilleur  
M. Mario Ricard de Saint-Gérard  
M. Guy Rivest de Saint-Gérard  
M. Yvanhoe Lafortune de Saint-Gérard  
M. Jean Renaud de l'Assomption  
M. Louis Pauzé de l'Assomption, patrouilleur  
M. Jean-Guy Théberge de l'Assomption  
M. Ludger Papin de Saint-Gérard  
M. Réal Turgeon de l'Assomption  
M. Claude Croteau de Saint-Gérard  
M. Yvon Lafortune du Domaine Papin de Saint-Gérard

Total des membres : 450

Nombre de membres de Saint-Gérard : 125

Paroisses membres : L'Assomption et Saint-Gérard Majella

## LES LOISIRS CARAVANIERS INC.

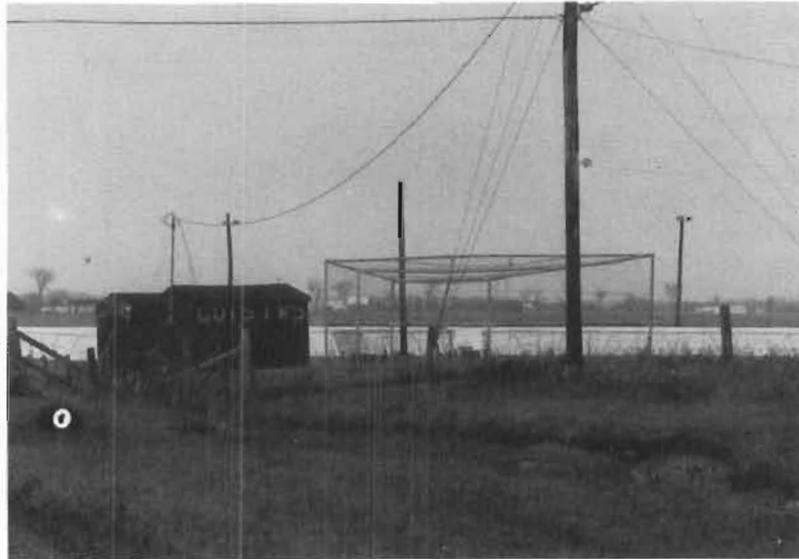
### Comité Exécutif

M. Roger Pouliot	du Dom. Beaudoin Papin	de St-Gérard,	président
M. Marcel Bruneau	"	"	" vice-président
Mme Jovette Guérard	"	"	" secrétaire
M. Robert Lavigne	"	"	" publiciste

### Directeurs

M. Daniel Drefour	du Domaine Beaudoin Papin	de Saint-Gérard
M. Grant Mimcheton	"	"
M. André Yargeau	"	"
M. Jacques Lemay	"	"

Nombre de membres : 200 membres-familles



Chez les Loisirs Caravaniers Inc. du Domaine Beaudoin-Papin  
de Saint-Gérard Majella

photo R.-M. Joncas



**INONDATIONS**  
côté nord de la rivière l'Assomption  
au centre du village de Saint-Gérard Majella en 1976.



photo R.-M. Joncas

**LE DOMAINE DES SOURCES**  
M. et Mme Victor Tardif, propriétaires  
Maison pour personnes âgées et convalescents. 25 personnes y résident.  
Ouverte le 29 avril 1976



La maquette de l'église de Saint-Gérard Majella exposée dans l'église de Saint-Gérard Majella, le 30 décembre 1978, lors de l'ouverture des Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Gérard Majella. L'auteur de cette maquette est M. Henri Villemure de la paroisse.

#### SOIRÉE CANADIENNE À SHERBROOKE

Un groupe de paroissiens à la soirée canadienne au canal 7 à Sherbrooke, le 6 avril 1976.





AUTREFOIS

À  
LA  
CABANE  
À  
SUCRE



HIER



AUJOURD'HUI

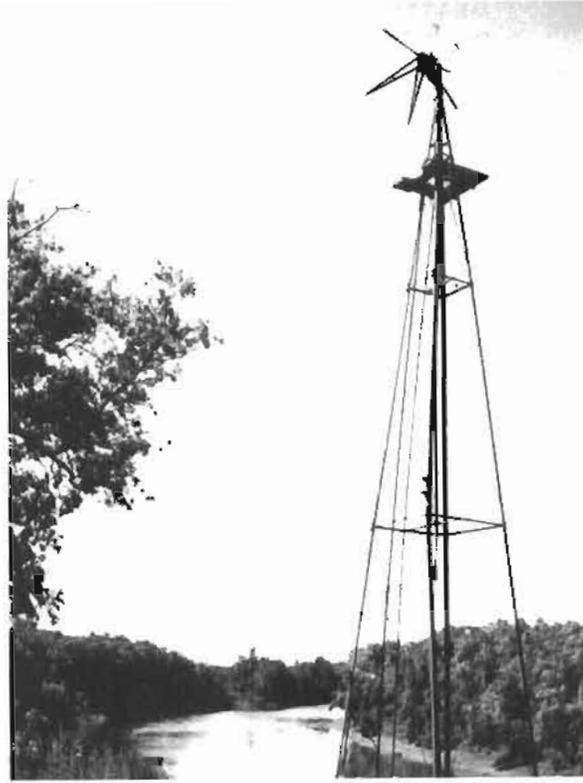


photo R.-M. Joncas

#### UN VESTIGE DU PASSÉ

Ce magnifique moulin à vent qui se dresse fièrement au-dessus de la jolie rivière de l'Assomption comme un soldat qui a gagné toutes les batailles a été construit en 1904 et était la propriété de M. Joseph Éthier père qui l'a transmise à son fils Joseph qui en est maintenant le propriétaire. C'est le dernier survivant des moulins à vent de la paroisse. Les autres ont malheureusement subi le sort de la démolition.

**MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL  
DU 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE FONDATION  
DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**

**Bureau de direction**

M. l'abbé François Palmorino, prêtre curé, président  
M. Maurice Lafortune, 1<sup>er</sup> vice-président  
M. Raynald Lafortune, 2<sup>e</sup> vice-président  
M. Apollinaire Labrecque, trésorier  
Mlle Maria Papin, secrétaire  
(remplaçante de Mme Johanne Lavigne)

**Délégués**

Municipalité de Saint-Gérard Majella  
M. Maurice Lafortune  
M. Florent Ricard  
M. Roland Arès

**Cercle des Fermières**

Mme Jeanne Raynault  
Mme Lise Meilleur  
Mme Louise Lafortune  
Mme Irène Saindon  
Mme Lauréat Lafortune

**Chorale**

M. Ulric Raynault  
M. Philippe Raynault  
Mme Germaine Raynault

**Conférence Saint-Vincent de Paul**

Mme Marcelle Grégoire  
M. Gérard Lafortune  
Mlle Maria Papin

**Anciens Marguilliers**

M. Raynald Lafortune  
M. Albert Jolicoeur  
M. Basile Papin

**Les Marguilliers**

M. Aurèle White  
M. André Beaudoin  
M. Maurice Turcotte  
M. Noël Ricard  
M. Jacques Beaudoin  
M. Apollinaire Labrecque

**Les Loisirs Saint-Gérard Enr.**

M. Gaétan Meilleur  
M. Antoine Lapointe  
Mme Denise Caillé

**Les Loisirs Caravaniers Enr.**

Mme Nicole Lavigne  
Mme Johanne Lavigne  
M. Aurèle White

**Des membres**

M. Gaston Goyette

**Les nouveaux marguilliers**

M. Gérald Lebeau  
M. Armand Defoy  
M. Gilles Saindon

**Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation  
de la paroisse de Saint-Gérard Majella**

**PROGRAMME DES FESTIVITÉS**

30 décembre 1978 :

Ouverture des fêtes par une célébration eucharistique à 20 h.  
Ensuite un buffet froid servi à la salle municipale

20 et 21 janvier 1979 :

Jeux d'hiver sur le terrain des loisirs, après la bénédiction  
et l'ouverture officielle du terrain

18 février :

Partie de cartes à la salle municipale

24 mars :

Exposition et bénédiction des Armoiries de la municipalité.  
Le tout sera suivi d'un buffet froid et d'un vin d'honneur

6 avril :

Partie de sucre à 19 h au Grand Chaudron

26 et 27 mai :

Exposition d'artisanat, de peinture et d'antiquités à la salle  
municipale. Neuvaine à la Croix du Chemin

17 juin :

Messe solennelle à 10 h 30. Un dîner aura lieu à la salle  
municipale. De la musique de chez nous complétera cette  
journée

7 et 8 juillet :

Jeux d'été sur le terrain des Loisirs. La journée débutera  
par une messe en plein air à 11 h 30, laquelle sera préparée  
par les jeunes de la paroisse. Ensuite toutes les familles pour-  
ront faire un dîner pique-nique sur le terrain avant le début  
des jeux

11 août :

Épluchette de blé-d'Inde sur le terrain des Loisirs. En cas  
de pluie, l'épluchette se fera à la salle municipale.

16 septembre :

Visite au cimetière. Nous honorons nos ancêtres qui ont construit la paroisse

14 octobre :

Messe de clôture en l'honneur de Saint-Gérard-Majella à 17 h à l'église. Après la messe, à la salle municipale, aura lieu le lancement du livre sur l'histoire de la paroisse écrit par Mme Germaine Raynauld. Un vin et fromage terminera cette journée

Journée des Italiens à confirmer.

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Les documents et les travaux consultés pour la rédaction de cet ouvrage, furent tirés :*

Des Archives de la Municipalité de Saint-Gérard Majella

Des archives de la Fabrique

Du Bureau d'enregistrement de l'Assomption

Des archives de la Commission Scolaire Le Gardeur de Repentigny

Des archives de la Commission Scolaire de l'Industrie de Joliette

Des archives des Sulpiciens de Montréal

Du Bureau des cadastres de Montréal

Des archives de la Fabrique de l'Assomption

*L'auteur s'est référé et inspiré aux ouvrages suivants :*

L'Histoire de l'Assomption de Me Christian Roy

Autour du clocher de Kingsey de Daniel Descôteaux

Souvenirs historiques de Saint-Vincent de Paul par Jean-Paul Champagne

Histoire de Sainte-Lucie des Laurentides par Gilles Brisson

Fragments d'histoire de Joliette Lanaudière par François Lanoue, prêtre

Le système scolaire de la province de Québec par Jean-Louis Audet

Considérations généalogiques sur les familles Magnan par Prisque Magnan, prêtre

Recherches de M. Léopold Raynauld, agronome

Une partie du répertoire des mariages de M. Benoit Pontbriand, agronome

Généalogie du révérend Henri Raynauld par Joseph Brouin, avocat

Monographie agricole de la paroisse de Saint-Gérard Majella par Gérard Raynauld, agronome

**LISTE DES BIENFAITEURS DU LIVRE**  
**« ESSAI HISTORIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-GÉRARD MAJELLA**  
 PAR GERMAINE CHENÉ RAYNAULD

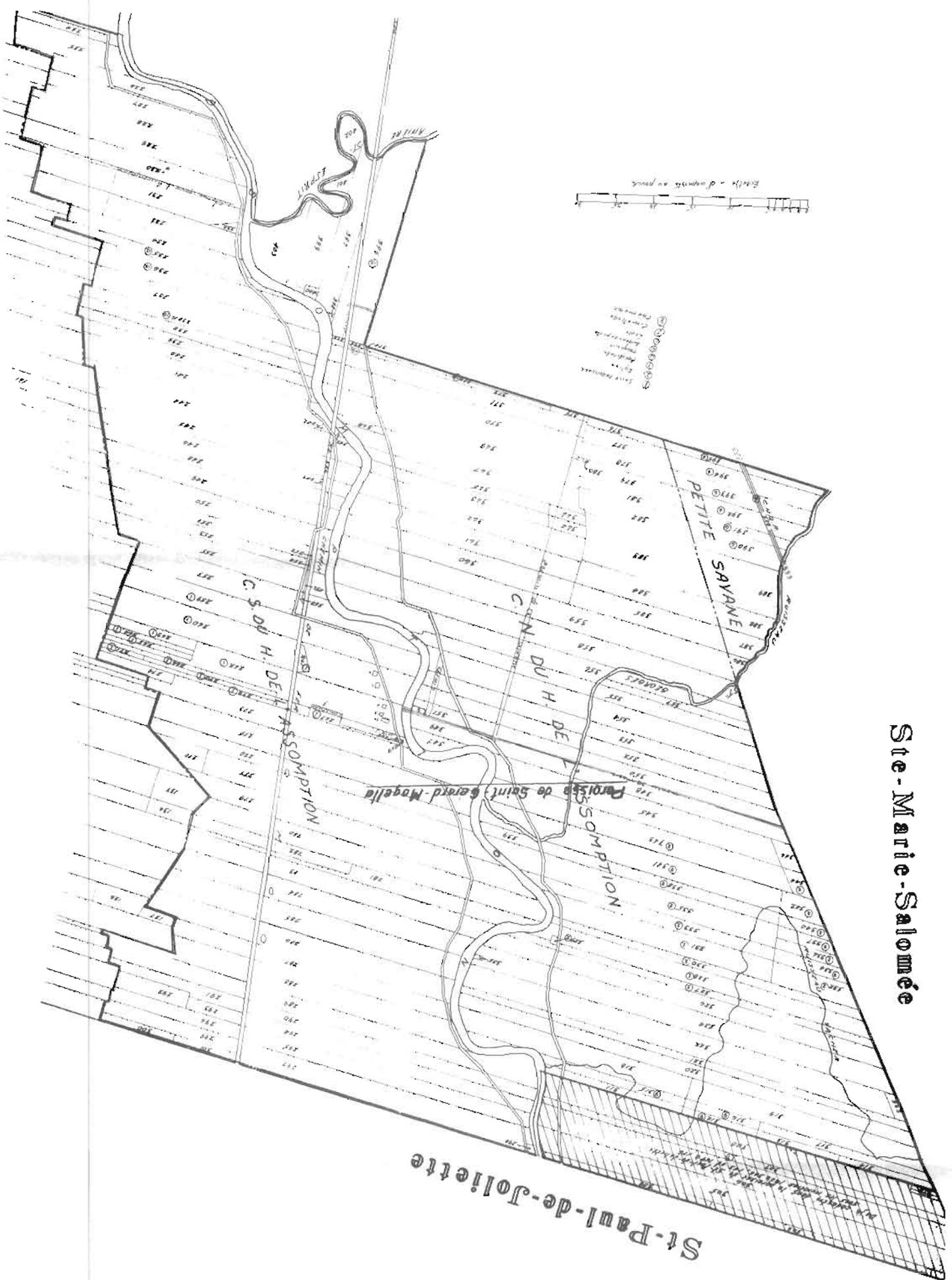
Mlle Blanche Payette de l'Assomption en hommage à ses grands-parents M. et Mme Louis Bourque	\$ 50.00
La Corporation Municipale de Saint-Gérard Majella	500.00
L'honorable Roch Lasalle, ministre des Aprovisionne- ments et Services, député des comtés de Joliette et l'Assomption	100.00
M. Pasquale Cardone, président de l'Association Ita- lienne de Saint-Gérard Majella, de Montréal	100.00
La Caisse Populaire de l'Assomption	25.00
Résidence funéraire Edgar Guilbault de l'Assomption	25.00
Messier Super-Métro de l'Assomption	25.00
Pierre Longpré, Directeur de la Banque de Montréal de l'Assomption	25.00
Société Coopérative Agricole de l'Assomption	25.00
M. Georges Ouellet de Saint-Gérard Majella	2.00
M. Raymond Majeau, Marché Richelieu	10.00
La Caisse Populaire de l'Épiphanie	25.00

## ILLUSTRATIONS

Le centre du village de St-Gérard Majella — photo couverture, R.-M. Joncas  
 Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal — courtoisie Mgr Grégoire  
 L'Honorable Jacques Parizeau — courtoisie M. J. Parizeau  
 L'Honorable Roch Lasalle — courtoisie M. R. Lasalle  
 M. l'abbé François Palmorino — courtoisie M. F. Palmorino  
 M. Maurice Lafortune, maire — courtoisie M. M. Lafortune  
 M. Pasquale Cardone — courtoisie M. P. Cardone  
 M. Jean-Baptiste Turcotte, 1<sup>er</sup> commissaire — courtoisie Rita Raynauld  
 Première chapelle de St-Pierre de Vaucluse — courtoisie Claire Lafortune  
 M. l'abbé Joseph Giguère, 15<sup>e</sup> curé de l'Assomption — photos extraites du livre  
 « Histoire du Collège de l'Assomption » par M. l'abbé Anastase Forget  
 M. l'abbé Stanislas Jobin " " " "  
 M. l'abbé Féréol Jobin " " " "  
 Mme Stanislas Landry — courtoisie Léon Landry  
 Église non briquelée — courtoisie M. et Mme Léon Landry  
 M. Joseph Bourque, entrepreneur de l'Église — courtoisie Mlle Blanche Payette  
 Mme Louis Bourque et ses petits enfants — " " " "  
 M. Camille Magnan, constructeur de l'Église — courtoisie Mme Irène Magnan  
 Mme Camille Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 L'intérieur de l'église de St-Gérard Majella — courtoisie Rita Raynauld  
 M. l'abbé J.-Ulric Geoffrion, 1<sup>er</sup> curé — courtoisie G. Raynauld  
 Photo des six curés de St-Gérard Majella — courtoisie Rita Raynauld  
 M. l'abbé Joseph Chartrand, 7<sup>e</sup> curé — courtoisie Berthe Chartrand  
 M. l'abbé Charles Gareau, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> curé — courtoisie G. Raynauld  
 M. l'abbé Léon Boismenu, 8<sup>e</sup> curé — courtoisie Lucille Forget  
 M. l'abbé Émile Jarry, 10<sup>e</sup> curé — courtoisie Lucienne Lafortune  
 M. l'abbé Albert Caron, 11<sup>e</sup> curé — courtoisie M. le curé Caron  
 M. l'abbé Vianney Racine, 13<sup>e</sup> curé — courtoisie Mme André Beaudoin  
 M. l'abbé Philippe Mélançon, 14<sup>e</sup> curé — courtoisie M. le curé Mélançon  
 M. l'abbé Gérard Boutet, 15<sup>e</sup> curé — courtoisie Lucille Forget  
 M. l'abbé François Palmorino — courtoisie M. le curé Palmorino  
 M. l'abbé Joseph Turcotte — courtoisie Rita Raynauld  
 M. l'abbé Arcade Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 M. l'abbé J.-B. Jobin — photos extraites du livre « Histoire du Collège de  
 l'Assomption » par M. l'abbé Anastase Forget  
 M. l'abbé Féréol Jobin " " " "  
 M. l'abbé Michel Beaudoin — courtoisie Mme Adrien Beaudoin  
 La chapelle Beaudoin — courtoisie Mme Adrien Beaudoin  
 Banquet 1909 — courtoisie Mme Adrien Beaudoin  
 M. l'abbé Jean-Mastai Guilbault — courtoisie Raynauld Lafortune  
 M. l'abbé Henri Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 M. l'abbé Prosper Lafortune — courtoisie Mme Aline Vincent  
 M. l'abbé Henri Raynauld — courtoisie G. Raynauld  
 M. l'abbé Joseph Parthenais — courtoisie Mme Armand Bleau  
 M. l'abbé Wilfrid Racette — courtoisie M. et Mme Jos. Racette  
 Messe du 50<sup>e</sup> anniversaire de prêtrise — courtoisie G. Raynauld

# St-Paul-de-Joliette

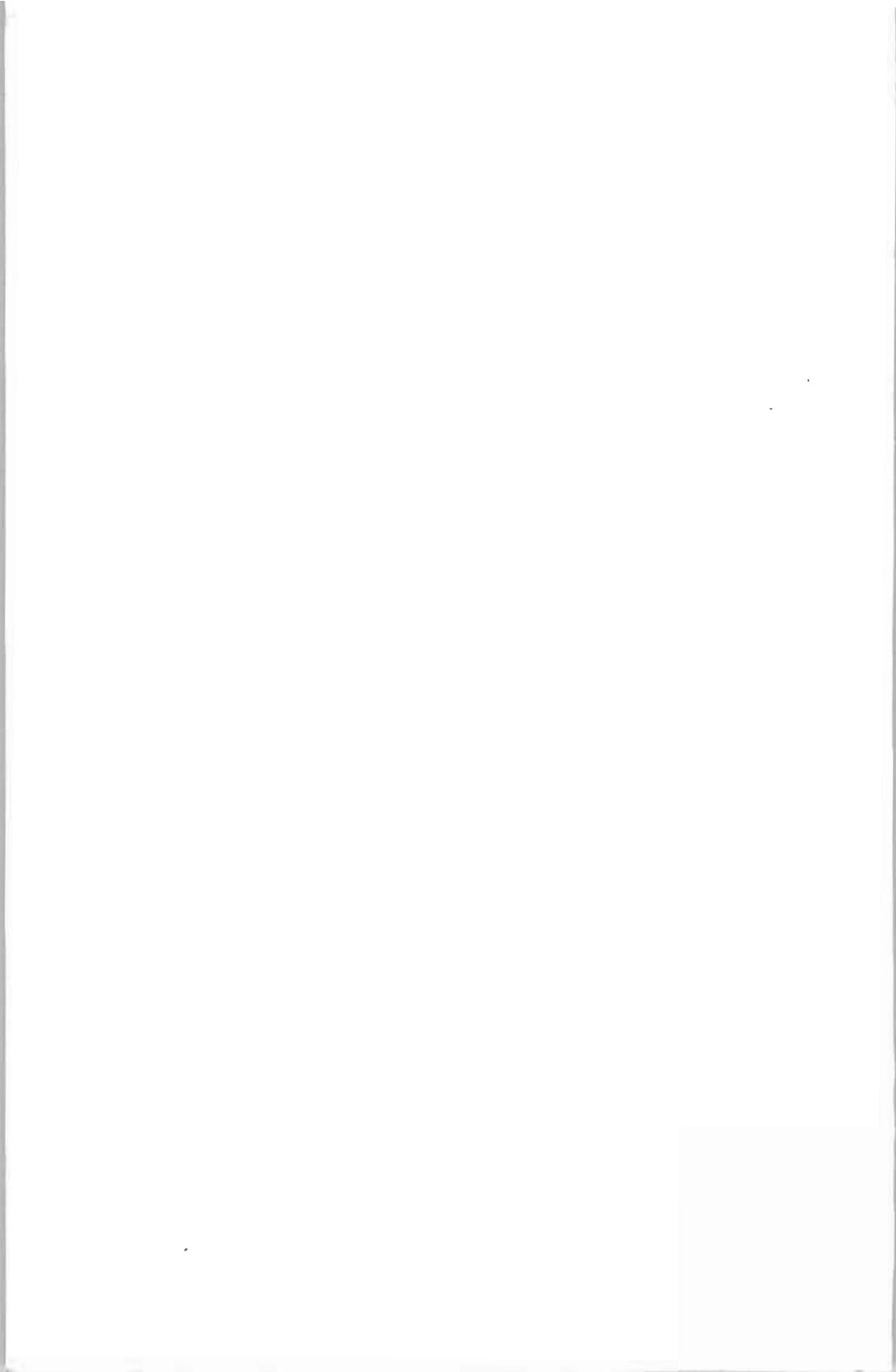
# Ste-Marie-Salomée



M. l'abbé Ulric Parthenais — courtoisie Mme Armand Bleau  
 M. l'abbé Bernard Landry — courtoisie M. Bernard Landry  
 M. l'abbé Gustave Gauthier — courtoisie Mme Marcelle Gauthier  
 Frère Romain Landry — courtoisie Frère Romain Landry  
 M. l'abbé Henri-Paul Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 M. l'abbé Jacques Magnan — courtoisie M. Jacques Magnan  
 Soeur Marie Turcotte — courtoisie Rita Raynauld  
 Soeur Georgiana Turcotte — courtoisie Rita Raynauld  
 Soeur St-Damase de Rome — courtoisie Mme Marcelle Gauthier  
 Plaque commémorative — courtoisie Mme Marcelle Gauthier  
 Soeur Maria Lafortune — courtoisie Rita Bourque  
 Soeur Annette Lafortune — courtoisie Lucienne Lafortune  
 Soeur Dolorès Ricard — courtoisie Mme Rodolphe Grégoire  
 Soeur Marie-Rose Ricard — courtoisie Rita Bourque  
 Soeur Armande Racette — courtoisie Mme Roger Livernoche  
 Soeur Marie-Thérèse Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 Soeurs Armandine et Alice Magnan — courtoisie Mme Annette Raynault  
 Soeur Adrienne Magnan — courtoisie Mme Irène Magnan  
 Soeur Léona Turcotte — courtoisie Mme Joseph Turcotte  
 Soeur Reine Magnan — courtoisie Mme Roland Lafortune  
 Soeur Maria Gareau — courtoisie Mme René Landry  
 1<sup>er</sup> maître-chantre et 1<sup>re</sup> organiste de la paroisse — courtoisie Rita Raynauld  
 1<sup>re</sup> chorale de St-Gérard Majella — courtoisie Rita Raynauld  
 Reposaire (chez M. Oscar Bourque) — courtoisie Lucille Forget  
 Reposaire Bourque — courtoisie Rita Bourque  
 Char allégorique des Italiens — courtoisie Lucille Forget  
 Noces d'or de M. et Mme Michel Beaudoin — courtoisie M. et Mme Michel Beaudoin  
 Dame Joseph Turcotte — courtoisie Irène Turcotte  
 Mariage Papin Ricard — courtoisie Mme Cécile Papin Ricard  
 Mariage Gauthier Croteau — courtoisie G. Raynauld  
 Petit communiant d'autrefois — courtoisie Lucille Forget  
 Enfants de chœur d'hier — courtoisie Rita Bourque  
 M. Albert Racette, 1<sup>er</sup> maire — courtoisie M. et Mme Mastai Racette  
 M. Jean-Baptiste Guilbault — courtoisie Mme Bernard Tell  
 M. Joseph-Édouard Lafortune — courtoisie Annette Raynault  
 M. Joseph Éthier, père — courtoisie M. et Mme Joseph Éthier  
 M. Jean-Baptiste Landry — courtoisie M. et Mme Gaston Landry  
 M. Louis-Philippe Papin — courtoisie Mme Adrienne Raynauld  
 M. Joseph Papin — courtoisie Mme Adrienne Raynauld  
 M. Roger Raynauld — courtoisie G. Raynauld  
 M. Moïse Jolicoeur — courtoisie Mme Annette Raynault  
 M. Abel Turcotte — courtoisie Mme Irène Turcotte  
 M. Roger Raynauld, 2<sup>e</sup> terme de maire — courtoisie G. Raynauld  
 M. Hector Raynauld — courtoisie Mme Adrienne Raynauld  
 M. L.-Philippe Perreault — courtoisie Mme Henri Lafortune  
 Les membres du Conseil Municipal de St-Gérard Majella — courtoisie M. Maurice Lafortune, maire

Traversée de la rivière l'Assomption — courtoisie Mme Anny St-Jean  
 Panier du village — courtoisie Mme Annette Raynault  
 Panier Turcotte (le funiculaire) — courtoisie Mme Joseph Turcotte  
 Le chaland — courtoisie Mme Anny St-Jean  
 Le pont Reed en 1919 — courtoisie Mme Gilles Saindon  
 Village, route asphaltée — courtoisie Lucienne Lafortune  
 L'arrivée du train à la gare de Vacluse — courtoisie Rosario Duval  
 La gare de Vacluse — courtoisie Maria Papin  
 Bureau de poste d'hier — courtoisie Lucienne Lafortune  
 La petite boulangerie — courtoisie Gaston Lafortune  
 Jeunes filles d'hier — courtoisie Lucille Forget  
 Enfants d'hier — courtoisie Mme Anny St-Jean  
 Enfants de chœur d'hier — courtoisie Rita Bourque  
 Petit communiant d'hier — courtoisie Lucille Forget  
 M. et Mme Laurent Raynault, pionniers — courtoisie Mme Adrienne Raynault  
 M. J.-Baptiste Raynault — courtoisie Mme Adrienne Raynault  
 M. Basile Papin, pionnier — courtoisie Mme Adrienne Raynault  
 M. Joseph Turcotte, père de M. Abel — courtoisie Mme Irène Turcotte  
 M. Ambroise Lafortune — courtoisie Lucienne Lafortune  
 5 générations de la famille Landry — courtoisie M. et Mme Gaston Landry  
 M. Laurent Raynault, pionnier — courtoisie Rita Raynault  
 M. Joseph Beaudoin — courtoisie Mme Adrien Beaudoin  
 M. Georges Lafortune — courtoisie M. Gérard Lafortune  
 Famille Jean-Baptiste Raynault — courtoisie Mme Adrienne Raynault  
 Famille J.-Édouard Lafortune — courtoisie Mme Annette Raynault  
 Famille Médéric Ricard — courtoisie M. Noël Ricard  
 Maison ancienne de M. J.-Édouard Lafortune — courtoisie Mme Annette Raynault  
 Maison de pierre Ricard — courtoisie Mme Rosario Raynault  
 M. Adhémar Raynault — courtoisie Adhémar Raynault  
 Maison natale d'Adhémar Raynault — courtoisie Rita Raynault  
 Élèves de l'École Gareau et Mme Gisèle Turenne — courtoisie Mme Gisèle Turenne  
 Une de nos premières institutrices — courtoisie Mme Aline Vincent  
 École de 1911 — courtoisie Mme Adrien Beaudoin  
 École n° 4 de la Pointe Guilbault — courtoisie Annette Raynault  
 École n° 3 et élèves — courtoisie Mme Irène Turcotte  
 École n° 4 Éthier — courtoisie Mme Lucille Forget  
 École n° 2 du village en 1933 — courtoisie Mme Aline Vincent  
 École n° 2 et élèves du village — courtoisie Mme Simone Eddé  
 M. Pierre Doré, commissaire — courtoisie M. Pierre Doré  
 Mme Francine Grégoire Petit — courtoisie Mme Marcelle Grégoire  
 Une année à Vacluse — courtoisie O.N.F.  
 M. Ulric Raynault, cultivateur de l'année — courtoisie Ulric Raynault  
 Ferme de Vacluse — courtoisie Ulric Raynault  
 Serres Bastien — courtoisie Mme Lucille Forget  
 Serre Yvon Ricard — courtoisie Mme Lucille Forget  
 Ruches Bélanger — courtoisie Mme Raymond Bélanger

Le 1<sup>er</sup> magasin de St-Gérard — courtoisie Mme Prosper Bourque  
Le 1<sup>er</sup> marchand associé, M. Josine Raynauld — courtoisie Mme Prosper Bourque  
Le magasin en 1915 — courtoisie Willie Turcotte  
Le magasin en 1943 — courtoisie G. Raynauld  
M. Joseph Saindon et baratte — courtoisie Mme Gilles Saindon  
La Crémèrie St-Gérard, hier — courtoisie Mme Irène Saindon  
Banquet des fermières — courtoisie du M.A.C.  
Voyages des fermières — courtoisie G. Raynauld  
Bureau de direction des Fermières — courtoisie du cercle des Fermières  
Fermières de la Féd. 17 devant l'École Gareau — courtoisie du M.A.C.  
Équipe de balle molle — courtoisie Léon Landry  
Inondations au centre du village — courtoisie Mme Irène Saindon  
Maquette de l'église de St-Gérard — courtoisie Lucille Forget  
Soirée Canadienne à Sherbrooke — courtoisie Louis Bilodeau  
Cabane à sucre (boeuf) — courtoisie Rita Raynauld  
Cabane à sucre d'hier — courtoisie G. Raynauld  
Cabane à sucre d'aujourd'hui — courtoisie Philippe Raynauld



## TABLE DES MATIÈRES

Prologue	7
Messages	9
Origine des premiers colons	17
 <i>Première partie : 1719-1903</i>	
BREF HISTORIQUE À NOS JOURS	19
Cadastrés et propriétaires — 1719 à nos jours	54
 <i>Deuxième partie : 1903 À NOS JOURS</i>	
 <b>VIE RELIGIEUSE</b>	
Bref historique	60
Chapelle - église	103
1 <sup>er</sup> curé et successeurs	111
Prêtres, religieux et religieuses natifs de la paroisse	116
Activités religieuses	139
Les marguilliers — 1905 à nos jours	165
Répertoire des mariages	169
 <b>VIE MUNICIPALE</b>	
Les maires — 1906 à nos jours	189
Les membres du Conseil Municipal de 1979	194
Les Armoiries de la Municipalité	195
Bref historique de la Municipalité	200
Traversée de la rivière l'Assomption	221
Brin d'histoire de la gare de Vaucluse	229
Développements domiciliaires	235
Bureaux de poste	243
Succursale bancaire et boulangerie	247
Jeunes filles et enfants d'hier	248
Hommages à des pionniers	250
Belles familles d'autrefois et d'hier	254
Maisons anciennes et archives de pierre — historique	256
Personnalité	266
	 357

VIE SCOLAIRE	
Brin d'histoire des petites écoles de rang de la paroisse	267
Professionnels (les) natifs de la paroisse	272
Fragments historiques scolaires	277
Écoles d'hier et d'aujourd'hui	286
VIE AGRICOLE	
Description générale et résumé de la paroisse	293
Organismes agricoles	296
« Une année à Vaucluse »	301
Personnalité agricole	303
Spécialités agricoles	304
VIE ÉCONOMIQUE	
Bref historique du premier magasin	312
Historique de la Crèmerie Saint-Gérard	317
Quelques établissements commerciaux de la paroisse	321
VIE COMMUNAUTAIRE	
Organismes paroissiaux et para-paroissiaux	331
Cercle des Fermières — petit résumé historique	334
Loisirs d'hier et d'aujourd'hui	338
Inondation	341
Maquette de l'église de la paroisse	342
Soirée canadienne à Sherbrooke	343
Cabanes à sucre d'hier et d'aujourd'hui	343
Un vestige du passé	345
Membres du Comité central des Fêtes du 75 <sup>e</sup>	346
Programme des Festivités du 75 <sup>e</sup>	348
Sources bibliographiques	350
Bienfaiteurs du livre	351